



PR12.10PR

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2011

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondés sur l'article 93b de la loi sur les communes du 28 février 1956 et sur l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2011 :

Sommaire

Conseil communal	3
Dicastère de l'Administration générale, Finances et Ressources Humaines.....	29
M. Daniel von Siebenthal, syndic	29
Dicastère des Affaires sociales et culturelles	59
Mme Nathalie Saugy, municipale.....	59
Dicastère Éducation et Jeunesse.....	85
M. Jean-Claude Ruchet, municipal	85
Dicastère des Energies	127
M. Cédric Pillonel, municipal (<i>jusqu'au 30 juin 2011</i>).....	127
Mme Gloria Capt, municipale (<i>dès le 1^{er} juillet 2011</i>).....	127
Dicastère Police, Incendie et Sports	143
M. Jean-Daniel Carrard, municipal.....	143
Dicastère des Travaux et de l'Environnement.....	181
M. Marc-André Burkhard, municipal.....	181
Dicastère de l'Urbanisme et des Bâtiments	195
M. Paul Arthur Treyvaud, municipal (<i>jusqu'au 30 juin 2011</i>).....	195
Mme Marianne Savary, municipale (<i>dès le 1^{er} juillet 2011</i>).....	195
Bureau d'agglomération AggloY	215



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU (1^{ER} SEMESTRE)	4
SECRETARIAT, HUISSIERS (1^{ER} SEMESTRE)	4
COMMISSIONS PERMANENTES (1^{ER} SEMESTRE)	4
MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL (1^{ER} SEMESTRE)	5
BUREAU (2^E SEMESTRE)	7
SECRETARIAT, HUISSIERS (2^E SEMESTRE)	7
COMMISSIONS PERMANENTES (2^E SEMESTRE)	7
MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL (2^E SEMESTRE)	8
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	11
OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION	17
VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	19
ELECTIONS ET VOTATIONS	22

FIN DE LA LÉGISLATURE 2006-2011

BUREAU (1^{ER} SEMESTRE)

GABERELL Thierry (PS), Président; JAGGI WEPF Valérie (PLR), 1^{ère} vice-présidente; DESSEMONTET Pierre (PS), 2^e vice-président; LECHMANN Madeleine (Verts), scrutatrice; SCHNEIDER Maryse (UDF), scrutatrice; GANDER Anne (PS), scrutatrice suppléante, GONÇALVES-MOJONNIER Stéphanie (UDC), scrutatrice suppléante.

SECRETARIAT, HUISSIERS (1^{ER} SEMESTRE)

MORLEO Christine, secrétaire, OUTEMZABET Valérie, secrétaire adjointe, DOUDIN Danielle et FREI Karene, huissières.

COMMISSIONS PERMANENTES (1^{ER} SEMESTRE)

Commission de gestion

Présidence

GENTIZON Eric (PLR).

Membres

CARP Catherine (PLR), CHAPUIS Jean-David (UDF), GENTIZON Eric (PLR), HALIMI Bexhet (S&E), KLAUS Jean-Louis (PS), PITTET Sylvain (Verts), REITER Alfons (PS), TESSA Josy (PS), WILLOMMET Alain (UDC).

Membres suppléants

BRIAND Aude (PLR), BUCHS Steves (PLR), COUSIN Jean-Marc (PS), GRAND-GREUB Hélène (S&E), DYENS Jean-Claude (UDC), TANNER Carmen (Verts), WULLIAMOZ David (UDF).

Commission des finances

Présidence

FREY TAILLARD Martine (S&E).

Membres

DYENS Jean-Claude (UDC), FIVAZ Jacques (PS), FREY TAILLARD Martine (S&E), HUNKELER Pierre (Verts), LAYAZ-ROCHAT Christiane (PS), MÜLLER Philipp (PS), RAYMONDAZ Jean-Luc (PLR), VIQUERAT Dominique (PLR), WULLIAMOZ Jérôme (UDF).

Membres suppléants

BÜTTIKER Roland (PLR), CARP Catherine (PLR), DESSEMONTET Pierre (PS), FORESTIER Didier (UDC) GRAND-GREUB Hélène (S&E), MULLER Walter (UDF), MUTRUX Etienne (Verts).

Commission des affaires immobilières

Présidence

VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres

CHAPUIS Jean-David (UDF), GUYON Jean-Yves (PS), HUMBERT Mathias (S&E), JAGGI WEPF Valérie (PLR), KLAUS Jean-Louis (PS), LAYAT-ROCHAT Christiane (PS), VENIZELOS Vassilis (Verts), WERKLE Michel (PLR), WILLOMMET Alain (UDC).

Membres suppléants

GONÇALVES-MOJONNIER Stéphanie (UDC), GRAND-GREUB Hélène (S&E), INDULZI Nunzio (PLR), MUTRUX Etienne (Verts), PAVID Philippe (PLR), PERRET André (PS), MULLER Walter (UDF).

Commission communale de recours

Présidence

GENTIZON Eric (PLR).

Membres

BRIAND Aude (PLR), COUSIN Jean-Marc (PS), GENTIZON Eric (PLR), GRAND-GREUB Hélène (S&E), KLAUS Jean-Louis (PS), LAYAZ-ROCHAT Christiane (PS), TANNER Carmen (Verts), Michaël THEVENAZ (UDC), WULLIAMOZ David (UDF).

Membres suppléants

DYENS Jean-Claude (UDC), CARP Catherine (PLR), FREY TAILLARD Martine (S&E), GUYON Jean-Yves (PS), HOFMANN Daniel (PLR), Walter MULLER (UDF) Fanny SPICHIGER (Verts).

Commission des pétitions

Présidence

BALET Stéphane (PS).

Membres

BALET Stéphane (PS), CHAPUIS Jean-David (UDF), GILLIÉRON Johann (PLR), GINDROZ Yvan (PLR), HALIMI Bexhet (S&E), KLAUS Jean-Louis (PS), LACHAT Corinne (PS), LECHMANN Madeleine (Verts), VIAL Jean-Louis (UDC).

Membres suppléants

BUCHS Steves (PLR), GUIBERT Chantal (PS), INDULZI Nunzio (PLR), SCHNEIDER Maryse (UDF), SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E), TANNER Carmen (Verts), WAGNIÈRE Emilienne (UDC).

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL (1^{ER} SEMESTRE)

Parti libéral radical (PLR)

ANGELOZ Alain, ANGELOZ Guy, BARTOLOTTA Anna Rita, BILLAUD Lionel, BRIAND Aude, BUCHS Steves, BÜTTIKER Roland, CAPT Gloria, CARP Catherine, DÉRIAZ Patrick, FER Pascal, GABELLA Laurent, GENTIZON Eric, GILLIÉRON Johann, GINDROZ Yvan, GRANDJEAN David, HEFTI Marie-Louise, HOFMANN Daniel, INDULSI Nunzio, JAGGI WEPF Valérie, JUSTO Isidro, LEVAILLANT Jacques, NÄSCHER Irma Teresa, NICODET Marc, OOSTERHOFF Brian, PASTEUR Jean-Noël, PAVID Philippe, PIDOUX Thierry, RAYMONDAZ Jean-Luc, RICHARD Yves, SCHULÉ Jean-Hugues, VIQUERAT Dominique, WERKLE Michel.

Parti socialiste (PS)

AMARELLE Cesla, ARNABOLDI Pierre, BALET Stéphane, BARAGAÑO Martin, BLUM Pascal, COUSIN Jean-Marc, DESSEMONTET Pierre, DONKER Magrieta, DUVOISIN Valérie, FIVAZ Jacques, GABERELL Thierry, GANDER Anne, GIORGIATTI SUTTERLET Silvia, GIROUD Jean-Paul, GUIBERT Chantal, GUYON Jean-Yves, HAJDARI Nuri, KERNEN Olivier, KLAUS Jean-Louis, LACHAT Corinne, LAYAZ-ROCHAT Christiane, MAIBACH Olivier, MÜLLER Philipp, NICOLLIN Marinette, PERRET André, PETIT Dino, REITER Alfons, TESSA Josy, VALCESCHINI Giancarlo, VUAGNIAUX Thierry, VUAGNIAUX Yves.

Solidarité et Ecologie (S&E)

FREY TAILLARD Martine, GRAND-GREUB Hélène, HALIMI Bexhet, HUMBERT Mathias, SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Verts et Ouverts (Verts)

DIAZ Louisa, GIROUD Christian, HUNKELER Pierre, LECHMANN Madeleine, MUTRUX Etienne, PITTET Sylvain, RADIC Luka, SANDOZ Jean-Marc, SAVARY Marianne, SPICHIGER Fanny, TANNER Carmen, TÉTAZ Jean-Claude, VENIZELOS Vassilis.

Union démocratique du centre (UDC)

DYENS Jean-Claude, FORESTIER Didier, GONÇALVES-MOJONNIER Stéphanie, GAFNER Pascal, THÉVENAZ Michaël, VIAL Jean-Louis, WAGNIÈRE Emilienne, WILLOMMET Alain.

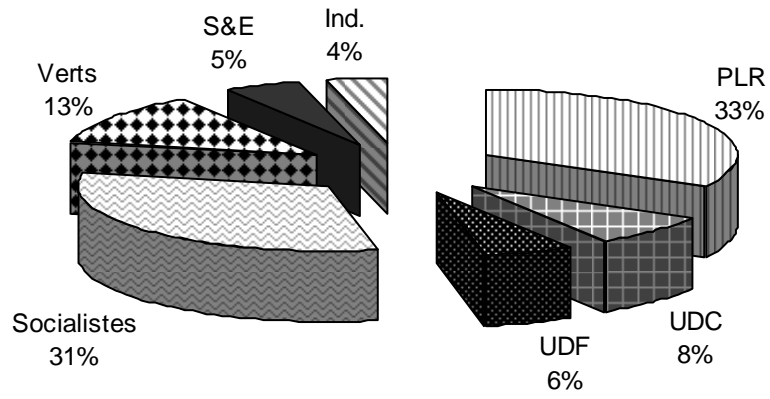
Union démocratique fédérale (UDF)

BERNHARD Maximilien, CHAPUIS Jean-David, MULLER Walter, SCHNEIDER Maryse, WULLIAMOZ David, WULLIAMOZ Jérôme.

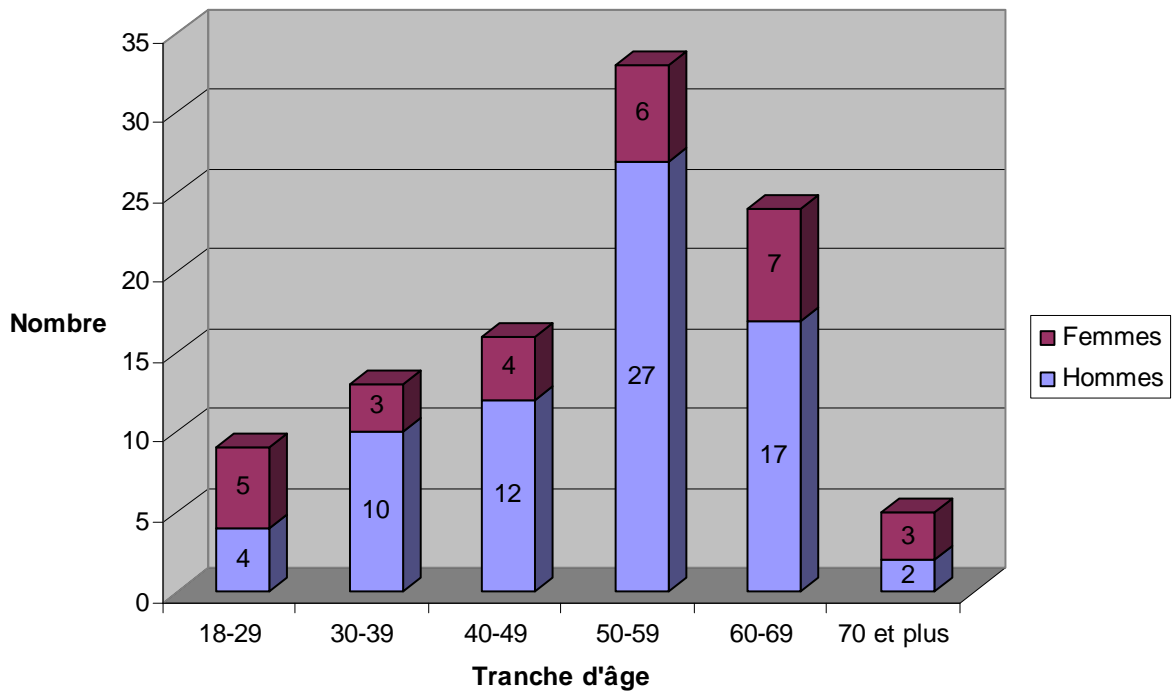
Indépendant

DEWARRAT Anilda, DURUZ Patrik, FORESTIER Charles, JACINTO Antonio.

Répartition des sièges au 01.01.2011



Répartition par tranche d'âge au 01.01.2011



LÉGISLATURE 2011-2016

Alternance politique

	2011 / 2012	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016
Présidence	Droite PLR	Gauche PS	Droite	Gauche	Droite
1 ^{ère} Vice-présidence	Gauche PS	Droite	Gauche	Droite	Gauche
2 ^{ème} Vice-présidence	Droite	Gauche	Droite	Gauche	Droite
Scrutateurs	PS UDC	S&E La Gauche UDF-PvL	Verts PLR	PS UDC	S&E La Gauche UDF-PvL
Scrutateurs suppléants	S&E La Gauche UDF-PvL	Verts PLR	PS UDC	S&E La Gauche UDF-PvL	PS PLR

Alternance des présidences des commissions permanentes pour la durée de la législature

	2011 / 2012	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016
Finances	Droite	Droite	Droite	Gauche	Gauche
Gestion	Gauche	Gauche	Gauche	Droite	Droite
Affaires immobilières	Gauche	Gauche	Droite	Droite	Droite
Recours	Droite	Droite	Gauche	Gauche	Gauche
Pétitions	Gauche	Gauche	Droite	Droite	Droite

Dans sa séance d'assermentation du 18 juin 2011, le Conseil communal issu des élections communales du 13 mars 2011, a constitué son Bureau et ses commissions permanentes de la manière suivante :

BUREAU (2^E SEMESTRE)

JAGGI WEPF Valérie (PLR), Présidente; DESSEMONTET Pierre (PS), 1^{er} Vice-président; CHAPUIS Jean-David (UDF, groupe UDF/PvL), 2^{ème} Vice-président; GANDER Anne (PS), scrutatrice; FORESTIER Didier (UDC), scrutateur; CHERBUIN Pierre (PvL groupe UDF/PvL), scrutateur suppléant; HALIMI Bexhet (S&E - La Gauche), scrutateur suppléant.

SECRÉTARIAT, HUISSIERS (2^E SEMESTRE)

MORLEO Christine, secrétaire, OUTEMZABET Valérie, secrétaire adjointe jusqu'au 31 octobre 2011, LEUENBERGER Anne, secrétaire adjointe dès le 17 octobre 2011, DOUDIN Danielle et RODRIGUES DA SILVA Viviana, huissières.

COMMISSIONS PERMANENTES (2^E SEMESTRE)

Commission de gestion

Présidence

HUNKELER Pierre (Verts).

Membres

COCHAND Daniel (PLR), GRAND Hélène (S&E - La Gauche), HUNKELER Pierre (Verts), KLAUS Jean-Louis (PS), ROULET-GRIN Pierrette (PLR), VUAGNIAUX Yves (PS), WIND Bart (PvL, groupe UDF/PvL), ZWICKY Rolf (UDC).

Membres suppléants

CHAPUIS Jean-David (UDF, groupe UDF/PvL), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), JAQUIER Claude-Anne (PLR), MELON Marina (PS), TANNER Carmen (Verts), WAGNIERE Emilienne (UDC).

Commission des finances

Présidence

WULLIAMOZ Jérôme (UDF, groupe UDF/PvL).

Membres

BAECHLER Serge (Verts), BLUM Pascal (PS), CARP Catherine (PLR), GANDER Anne (PS), JENNI Thomas (S&E - La Gauche), SCHIRINZI Nicola (UDC), VIQUERAT Dominique (PLR), WULLIAMOZ Jérôme (UDF, groupe UDF/PvL).

Membres suppléants

CHERBUIN Pierre (PvL, groupe UDF/PvL), FORESTIER Didier (UDC), GUIGNARD Philippe (PLR), HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche), PITTET Sylvain (Verts), VALCESCHINI Giancarlo (PS).

Commission des affaires immobilières

Présidence

BLUM Pascal (PS).

Membres

ARMADA François (PLR), BLUM Pascal (PS), CHAPUIS Jean-David (UDF, groupe UDF/PvL), FRANZI Raphaël (UDC), HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche), KLAUS Jean-Louis (PS), PAVID Philippe (PLR), VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres suppléants

BURDET Daniel (PS), GAFNER Pascal (UDC), JENNI Thomas (S&E - La Gauche), MUTRUX Etienne (Verts), NICODET Marc (PLR), SCHNEIDER Maryse (UDF, groupe UDF/PvL).

Commission communale de recours

Présidence

GILLIARD Laurent (PLR).

Membres

GILLIARD Laurent (PLR), GILLIERON Anne-Louise (PLR), GRAND Hélène (S&E - La Gauche), KLAUS Jean-Louis (PS), SEGHROUCHNI Younes (Verts), SUTTERLET Piero (PS), WULLIAMOZ Jérôme (UDF, groupe UDF/PvL), WYSSBROD Lukas (UDC).

Membres suppléants

BERNHARD Maximilien (UDF, groupe UDF/PvL), BOURGNON Julien (PS), CHEVALLEY Catherine (PLR), FRANZI Raphaël (UDC), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), PILLONEL Cédric (Verts).

Commission des pétitions

Présidence

FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche).

Membres

BALET Stéphane (PS), BUCHS Steves (PLR), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), GILLIÉRON Johann (PLR), MARTIN Jean-Yves (UDC), RICHARD Quentin (Verts), SCHNEIDER Maryse (UDF, groupe UDF/PvL), VUAGNIAUX Thierry (PS).

Membres suppléants

BERNHARD Maximilien (UDF, groupe UDF/PvL), GILLET François (PLR), GIROUD Christian (Verts), SUTTERLET Piero (PS), SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche), WYSSBROD Lukas (UDC).

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL (2^E SEMESTRE)

Solidarité et Ecologie (S&E - La Gauche)

FREY TAILLARD Martine, GRAND Hélène, HALIMI Bexhet, HUMBERT Mathias, JENNI Thomas, SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Parti libéral radical (PLR)

ANGÉLOZ Alain, ARMADA François, BARTOLOTTA Anna Rita, BETTEX Joëlle, BRIAND Aude, BUCHS Steves, CARP Catherine, CHEVALLEY Catherine, COCHAND Daniel, DEWARRAT Anilda, GABELLA Laurent, GENTIZON Eric, GILLET François, GILLIARD Laurent, GILLIERON Anne-Louise, GILLIÉRON Johann, GRUET Philippe, GUIGNARD Philippe, HOFMANN Daniel, INDULSI Nunzio, JAGGI WEPF Valérie, JAQUIER Claude-Anne, LEVAILLANT Jacques, NICODET Marc, OOSTERHOFF Brian, PAVID Philippe, PIDOUX Thierry, RICHARD Yves, ROULET-GRIN Pierrette, THONNEY Harry, TREYVAUD Paul-Arthur, VIQUERAT Dominique, WEILER Christian.

Union démocratique du centre (UDC)

FORESTIER Didier, FRANZI Raphaël, GAFNER Pascal, JACOT Hélène, SCHIRINZI Nicola, WAGNIERE Emilienne, WYSSBROD Lukas, ZWICKY Rolf.

Les Verts (Verts)

BAECHLER Serge, DIAZ Louisa, FARIAS Elisabeth, GIROUD Christian, HUNKELER Pierre, LECHMANN Madeleine, MUTRUX Etienne, PAHUD Céline, PILLOUD Cédric, PITTET Sylvain, RICHARD Quentin, SEGHROUCHNI Younes, SPICHIGER Fanny, TANNER Carmen, VENIZELOS Vassilis.

Union démocratique fédérale et Parti des Verts'libéraux (UDF et PVL)

BERNHARD Maximilien, CHAPUIS Jean-David, CHERBUIN Pierre, SCHNEIDER Maryse, WIND Bart, WULLIAMOZ Jérôme.

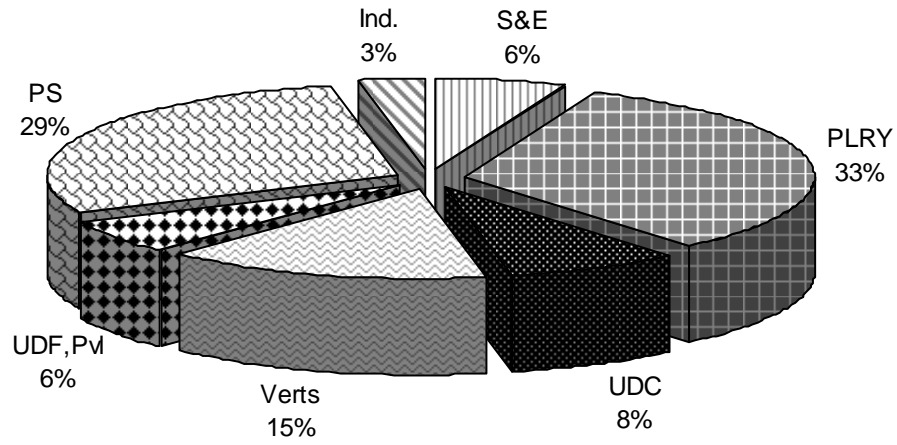
Parti socialiste (PS)

AMARELLE Cesla, ARNABOLDI Pierre, BALET Stéphane, BARAGAÑO Martin, BELLO Melina, BLUM Pascal, BOURGNON Julien, BRUNNER Fabienne, BURDET Daniel, DESSEMONTET Pierre, DETREY Claire-Lise, FIVAZ Jacques, GABERELL Thierry, GANDER Anne, GIORGIATTI SUTTERLET Silvia, GYGAX Aline, KERNEN Olivier, KLAUS Jean-Louis, LAYAZ-ROCHAT Christiane, MAIBACH Olivier, MELON Marina, MILLIOUD Marceline, MÜLLER Joanne, MÜLLER Philipp, RICHARD Boris, SUTTERLET Piero, VALCESCHINI Giancarlo, VUAGNIAUX Thierry, VUAGNIAUX Yves.

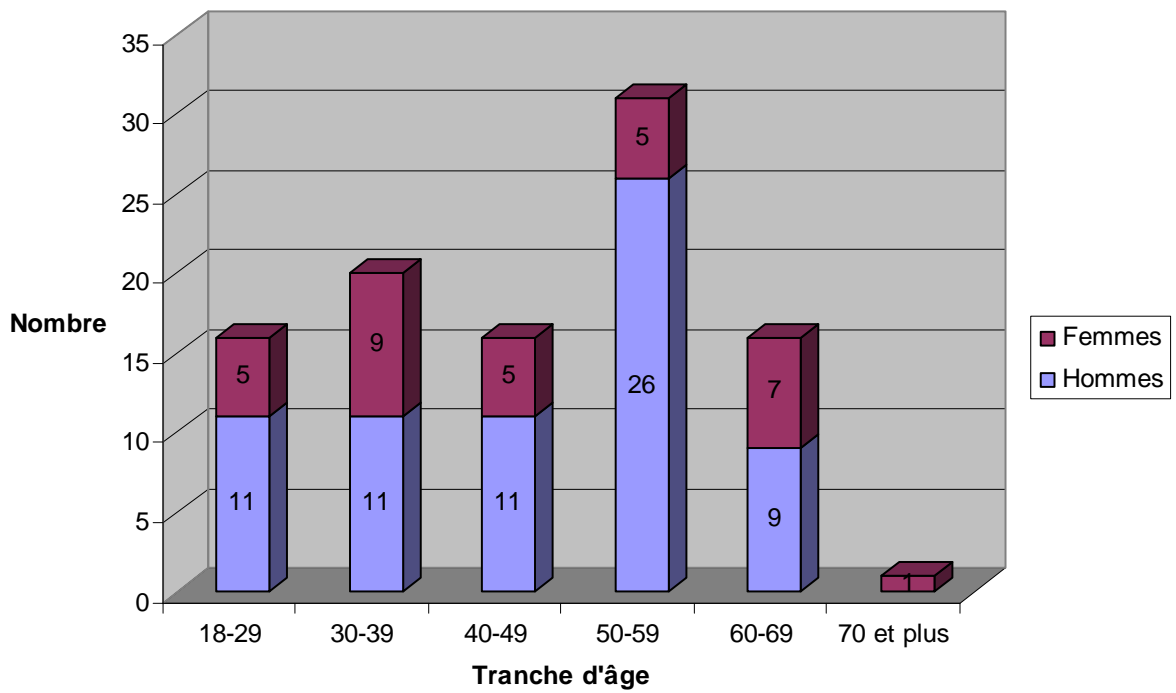
Indépendant

VIAL Jean-Louis, WILLOMMET Alain, WILLOMMET Loïc.

Répartition des sièges au 01.07.2011



Répartition par tranche d'âge au 01.07.2011



SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 9 fois en 2011.

Jeudi 3 février 2011 (lég. 2006-2011)

Assermentation

- M. Pierre ARNABOLDI est assermenté en remplacement de Mme Jeannette ETAMBA, démissionnaire.

Rapports de commissions

- PR10.33RA Rapport sur l'introduction d'une taxe au sac à Yverdon-les-Bains, l'adoption d'un nouveau règlement communal de la gestion des déchets et la réponse à la motion du 1^{er} février 2007 du Conseiller Gil Meylan sur l'amélioration du tri des déchets. **Accepté avec amendements au règlement + à l'article 3 du préavis.**
- PR10.42RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 114'000.-- pour la mise en œuvre du 1^{er} volet (déplacements professionnels) du plan de mobilité de l'administration communale. **Accepté.**
- PR10.48RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 716'000.-- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz. **Accepté.**
- PR10.51RA Rapport sur une demande d'autorisation pour la vente des bâtiments sis à l'avenue des Sports 11, dits ancienne usine « Arkina » et la mise à disposition du terrain de la parcelle 2176, sous forme d'un droit de superficie distinct et permanent. **Accepté avec amendement à l'article 4.**
- PR10.52RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 60'000.-- pour le renouvellement d'une unité dentaire à la clinique dentaire de la jeunesse. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une interpellation de Mme la Conseillère Marinette NICOLLIN sur les dimensions et le revêtement des passerelles sur le canal Oriental, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**

- Une Motion de M. le Conseiller Pierre DESSEMONTET demandant un subventionnement plus durable des abonnements seniors de la communauté tarifaire Mobilis. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Philipp MÜLLER demandant que l'introduction d'une taxe au sac à Yverdon-les-Bains ne péjore pas la situation financière des ménages au bénéfice d'un subside à l'assurance-maladie. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés, soumis au vote nominal, à nouveau refusés.**
- Durant cette séance ont été formulées sept questions dont deux ayant pour sujets : les mesures sur le trafic routier et les autres ayant pour sujets : la pose d'un bloc erratique; la suite d'une intervention du 4 novembre 2010 sur la pose de WC aux Rives du Lac; les manifestations futures à Yverdon-les-Bains; les passages pour piétons aux arrêts de bus sur la route de Bellevue; les propos du Municipal de la police concernant les mesures prises sur le trafic routier et une intervention ayant pour sujets : les mesures sur le trafic routier; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 24 février 2011 (lég. 2006-2011) : séance annulée

Jeudi 7 avril 2011 (lég. 2006-2011)

Assermentations

- M. Jean-Claude ALBERTIN est assermenté en remplacement de Mme Irma Teresa NAESCHER, démissionnaire.
- Mme Catherine GRIN est assermentée en remplacement de M. Michel WERKLE, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR10.47RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 510'000.-- pour le financement des dépassements de crédit dans les travaux d'aménagement d'un tronçon de l'avenue des Trois Lacs (km 0.660 - km 0.900). **Accepté.**

- PR10.50RA Rapport sur la politique foncière communale et la réponse au postulat de M. le Conseiller Dominique Viquerat « pour une transparence de la politique foncière d'Yverdon-les-Bains » et à celui de M. le Conseiller Brian Oosterhoff invitant la Municipalité à établir des contacts avec l'Association Vaudoise du Coin de Terre afin d'étudier les possibilités de collaboration dans le projet « Coteau-Est » ou ailleurs sur le territoire communal. **Accepté.**
- PR10.53RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'340'000.-- pour l'implantation d'un giratoire provisoire sur l'avenue des Sports et l'instauration d'un passage mobilité douce le long du Buron, ainsi qu'un crédit d'études de Fr. 480'000.-- pour les travaux de requalification de la rue de l'Industrie. **Accepté.**
- PR11.01RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 150'000.-- pour l'implantation d'une piste bicycle de motocross (BMX) au lieu dit Le Pécos à Grandson. **Accepté.**
- PR11.02RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'183'000.-- pour les travaux d'électricité, éclairage public et fibre optique dans le quartier Coin-de-Terre, ainsi qu'un crédit d'investissement de Fr. 315'000.- pour les travaux sur les canalisations rue Clair-Logis. **Accepté.**
- PR11.03RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.-- pour la réalisation de six classes provisoires au collège des 4 Marronniers. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un projet de modification du règlement du Conseil communal, article 35, de M. le Conseiller Jean-Marc SANDOZ. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI pour une gestion appropriée et une information régulière des participations financières de notre Commune. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Catherine CARP sur les Corbeaux Freux. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées deux questions ayant pour sujets : l'appel d'offres en vue d'un complexe hôtelier d'envergure sur parcelle 3696 et des nouvelles de la ville de Kagamino, ville jumelée à Yverdon-les-Bains; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 5 mai 2011 (lég. 2006-2011) : séance annulée

Jeudi 9 juin 2011 (lég. 2006-2011)

Rapports de Commissions

- PR11.04RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 151'000.-- pour des travaux d'aménagement intérieur et extérieur pour la caserne des pompiers. **Accepté.**
- PR11.05RA Rapport sur la demande d'un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 190'000.-- pour l'installation de cellules photovoltaïques supplémentaires couvrant la totalité de la toiture de la salle de gymnastique du Centre sportif aux Isles. **Accepté.**
- PR11.06RA Rapport sur une demande de crédit complémentaire d'investissement de Fr. 119'000.-- pour le dépassement du renouvellement du réseau électrique BT aux rues Faïencerie, Elie-Bertrand, Acacias, de Félice. **Accepté.**
- PR11.07RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 344'000.-- pour l'adaptation des réseaux eau gaz et électricité dans le secteur de la rue de Montchoisi. **Accepté.**
- PR11.08RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 630'000.-- pour des travaux d'adaptation des conduites eau et gaz et des travaux d'électricité, à la route de Lausanne, au niveau du PS de Pomy. **Accepté.**
- PR11.09RA Rapport sur une demande de crédit d'étude de Fr. 550'000.-- pour la gestion du patrimoine routier. **Accepté.**

- PR11.10RA Rapport sur une demande de crédit d'étude de Fr. 230'000.-- pour développer l'étape 1 du projet d'axe Gare-Lac le long du Canal oriental. **Accepté.**
- Rapport du bureau concernant les jetons et indemnités diverses des membres du Conseil communal et de son Bureau pour la législature 2011-2016. **Accepté avec amendements.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de M. le Conseiller Jean-Yves GUYON pour des aires de vidange et borne de relais pour les caristes. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Carmen TANNER pour la mise en place d'au réseau de mini-déchetterie. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Marie-Louise HEFTI sur la suppression des arrêts de Morges et Nyon sur la ligne Yverdon-les-Bains-Genève dès l'entrée en vigueur de l'horaire 2012-2013 des CFF. **Soutenue par 5 membres, transformée en résolution, résolution acceptée.**
- Une Résolution de Mme la Conseillère Madeleine LECHMANN sur la suppression des arrêts de Morges et Nyon sur la ligne Yverdon-les-Bains-Genève dès l'entrée en vigueur de l'horaire 2012-2013 des CFF. **Retiré.**
- Une Intervention de M. le Conseiller Jean-Louis VIAL sur les parterres fleuris à Yverdon-les-Bains.
- Durant cette séance ont été formulées huit questions ayant pour sujets : La rupture de conduites à la rue des Foulques; le camping des Iris; les travaux d'entretien du parking de la Place d'Armes et du crédit d'étude à venir pour le réaménagement de ce secteur; l'interdiction de tourner à gauche en direction de la rue d'Orbe depuis la Place Bel Air; les candélabres intelligents; l'attente d'une réponse au postulat sur la datation en paiement; l'attente de réponse au postulat sur la mise en valeur de la Place de la Gare et la raison pour laquelle la prochaine séance du Conseil communal est hors mur; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 16 juin 2011 (lég. 2006-2011)

Rapports de Commissions

- PR10.49RA Rapport sur : - la politique du logement à Yverdon-les-Bains, - la constitution de la « Fondation yverdonnoise pour le logement » et la réponse à la motion de M. le Conseiller Franz Gysin demandant à la Municipalité de trouver une solution aux congés-vente touchant principalement les personnes âgées, - la réponse aux motions de Mme la Conseillère Christiane Layaz-Rochat demandant à la Municipalité, pour l'une, la construction de logements autonomes non médicalisés pour des personnes âgées en ville, et pour l'autre, d'apporter un soutien en matière de gestion sociale aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique favorisant la création de logements à loyers modérés, - la réponse à la motion de Mme la Conseillère Silvia Giorgiatti Sutterlet demandant à la Municipalité d'étudier les moyens de constituer une structure dont elle garderait le contrôle et dont les buts seraient d'acquérir des bâtiments et terrains à bâtir sur le territoire communal et d'améliorer l'offre de logements accessibles, financièrement, à la population, - la réponse à la motion de M. le Conseiller Olivier Kernén demandant à la Municipalité de créer une fondation ou une association dont le but serait de créer et de mettre à disposition des logements pour étudiants et - la réponse à la motion de M. le Conseiller Charles Forestier demandant à la Municipalité d'entreprendre des projets visant à agrandir le parc en logements sociaux, tant par la construction de nouveaux HLM communaux que par l'acquisition de bâtiments déjà existants. **Accepté avec amendement.**
- PR11.12RA Rapport sur : - La régionalisation du service en matière de défense incendie et secours; - L'adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours - L'adoption des statuts de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours. **Accepté.**
- PR11.13RA Rapport sur la modification de l'article 35 du règlement du Conseil communal. **Accepté.**

- PR11.16RA Rapport sur les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2010. **Accepté à l'exception de la réponse à l'observation 1.1.**
- PR11.11RA Rapport sur les comptes communaux de l'exercice 2010. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de M. le Conseiller Christian GIROUD pour un Mujon vivant et non pollué. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées sept questions ayant pour sujets : la loi scolaire « LEO », la situation actuelle des cinémas à Yverdon-les-Bains, l'état du dossier sur le Postulat du 3 juin 2010 pour étudier les possibilités d'équiper les zones de forte fréquentation de notre Commune avec des défibrillateurs externes automatiques, la sécurité prévue pour le 1^{er} août, l'état du dossier pour l'acquisition de multiprises, l'état du dossier sur la signalétique de la Ville avec un discours d'adieu, la remise de drogue aux enfants et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les stupéfiants au 1^{er} juillet 2011 auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude, suivis de quatre discours de fin de législature.

Jeudi 1^{er} septembre 2011 (lég. 2011-2016)

Assermentation

- M. Jean-Yves MARTIN est assermenté en remplacement de Mme Hélène JACOT.

Rapports de commissions

- PR11.15RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 346'000.-- pour le transfert du service urbanisme et bâtiments dans le bâtiment St Roch, à la rue des Pêcheurs et le financement des travaux d'aménagement desdits locaux. **Accepté.**
- PR11.18RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'750'000.-- pour financer le programme d'amélioration et de remplacement des installations de la station d'épuration des eaux usées (STEP). **Accepté.**

- PR11.22RA Rapport sur une demande de crédit d'études de Fr. 100'000.-- pour entreprendre une pré-étude sur le potentiel géothermique profond des sous-sols yverdonnois et son exploitation possible. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de M. le Conseiller Vassilis VENIZELOS pour le groupe des Verts pour le cinéma en ville. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de Mme la Conseillère Cesla AMARELLE pour le groupe PS, PLR et S&E La Gauche pour une politique culturelle et cinématographique ambitieuse dans la capitale du Nord-Vaudois. **Prise en considération et renvoi à une commission acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Jean-Louis VIAL pour la pose d'une pelouse synthétique sur un terrain ainsi que la construction de vestiaires adéquats vers ce même terrain dans un délai le plus court possible. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Emilienne WAGNIERE sur les débordements du 1^{er} Août. **Soutenue par 5 membres.**
- Une interpellation de Mme la Conseillère Aline GYGAX pour un passage pour piéton supplémentaire devant l'école de la passerelle à la rue Jean-André Venel. **Soutenue par 5 membres.**
- Durant cette séance, ont été formulées sept questions ayant pour sujets : la soirée du 1^{er} août dans le quartier de la Vilette; le discours du 1^{er} août de Mme Anne-Catherine LYON; les conditions d'engagement des TSHM (travailleurs sociaux hors-mur); les corbeaux freux; les parcs motos; l'interdiction de circuler lors de la manifestation sportive du 28 août 2011; l'augmentation du corps de police prévue dans le budget 2012; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 6 octobre 2011 (lég. 2011-2016)

Assermentation

- M. José Dionisio CARVHALO DA SILVA est assermenté en remplacement de M. Rolf ZWICKY.

Rapports de Commissions

- PR11.17RA Rapport sur la 1^{ère} série de complément au budget 2011. **Accepté.**
- PR11.20RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 420'000.-- pour l'installation photovoltaïque sur la toiture de la Société Aurubis Switzerland SA dans le cadre du projet « Centrale solaire participative ». **Accepté.**
- Préavis PR11.21PR concernant une demande de crédit d'investissement de Fr. 640'000.-- pour les travaux d'extension et de transformation des locaux de la Police municipale à la rue du Valentin à Yverdon-les-Bains. **Accepté.**
- PR11.23RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 321'000.-- pour la participation de la Ville d'Yverdon-les-Bains à l'année Rousseau. **Refusé.**
- PR11.24RA Rapport sur la réponse à la motion du Conseiller G. Valceschini « Pour une gestion appropriée et une information régulière des participations financières de notre commune ». **Accepté.**
- Rapport sur la Pétition du groupe des Verts en faveur du cinéma à Yverdon-les-Bains. **Renvoi à la Municipalité accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de M. le Conseiller Jean-Louis VIAL pour la création d'un golf urbain. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de Mme la Conseillère Aude BRIAND pour le PLR « Stop à l'engorgement planifié et à la pénurie organisée ». **Prise en considération et renvoi à une commission acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Jérôme WULLIAMOZ pour une mobilité des familles nombreuses. **Transformée en Interpellation et soutenue par 5 membres.**

- Un Postulat de M. le Conseiller Jean-Yves MARTIN au sujet des nuisances sonores du viaduc ceinturant la ville. **Prise en considération refusée.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI pour un partenariat public-privé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et des investisseurs privés visant au développement de la zone Gare-Lac avec comme objectif, entre autres, la construction d'un pôle administratif communal dans cette zone. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance, ont été formulées sept questions ayant pour sujets : le bateau faucardeur; le recensement fédéral de la population, édition 2010, résultats sur le Monténégro, la Serbie et le Kosovo; la sécurité lors de manifestations organisées en ville; l'application du règlement communal sur la gestion des déchets; la taxe au sac; la sécurité des élèves sur les trajets de l'école; la ligne à haute tension; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 3 novembre 2011 (lég. 2011-2016)

Assermentation

- Mme Valérie DUVOISIN est assermentée en remplacement de Mme Mélina BELLO.

Rapports de Commissions

- PR11.26RA Rapport sur l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières, ainsi que sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales. **Accepté.**
- PR11.27RA Rapport sur l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations des parts communales à la copropriété du PST. **Accepté.**
- PR11.28RA Rapport sur le traitement et la résolution de postulats et motions en suspens. **Accepté, à l'exception de l'article 6.**
- PR11.29RA Rapport sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2012. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de M. le Conseiller Brian OOSTERHOFF sur les tablettes électroniques. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur le système de collecte et de traitement des déchets plastiques. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance, ont été formulées sept questions ayant pour sujets : le respect des signaux routiers; les habitants de la rue de Neuchâtel; le stop de la rue des Uttins; le délai de réalisation d'un bâtiment multifonctionnel dont un cinéma multisalles à la Place de l'Ancien Stand; l'avancée de l'étude du parking souterrain - suite postulat L. GABELLA du 02.09.2010; le résultat du concours pour un complexe hôtelier - suite question B. OOSTERHOFF du 07.04.2011; l'avenir des projections de la Lanterne Magique; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 1^{er} décembre 2011 (lég. 2011-2016)

Assermentation

- M. Alfons L. REITER est assermenté en remplacement de Mme Cesla AMARELLE.

Rapports de commissions

- PR11.19RA Rapport sur une demande de crédit d'étude de Fr. 880'000.-- pour développer l'étape 1 de la requalification de la Traversée Sud-Ouest entre Mujon et Roger-de-Guimps (rues du Cheminet, du Curtil-Maillet, des Bouleaux, d'Orbe entre les deux précédentes et du Midi). **Accepté.**
- PR11.25RABis Rapport sur l'octroi de droits de superficie distincts et permanents sur les parcelles communales sises à Juriens et La Praz, en vue de l'implantation et de l'exploitation d'un parc d'éoliennes. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de Mme la Conseillère Elisabeth FARIAS, pour le groupe des Verts et socialiste « Prévention ou répression ? Introduisons à Yverdon-les-Bains la conciliation extrajudiciaire pour les mineurs ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Johann GILLIÉRON pour un AggloY par - et pour les Yverdonnois et la région. **Transformée en Postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

Jeudi 8 décembre 2011 (lég. 2011-2016)

Rapports de Commissions

- Rapport sur la Pétition de Mme Samira MEHMEDOVIC, déposée auprès du Conseil communal le 4 octobre 2011, pour la sécurité et la qualité de vie des écoliers aux abords du centre scolaire Cheminet-Fontenay. **Renvoi à la Municipalité accepté.**
- Rapport sur la Pétition de Mme Céline CLERC, déposée auprès du Conseil communal le 5 octobre 2011, sur la circulation sur la rue du Cheminet. **Renvoi à la Municipalité accepté.**
- PR11.33RA Rapport sur la 2^{ème} série de compléments au budget 2011. **Accepté.**
- PR11.31RA Rapport sur la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016. **Accepté.**
- PR11.30RA Rapport sur l'adoption du budget pour l'année 2012. **Accepté.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Alain WILLOMMET sur la fermeture de l'office postal à la Vilette. **Soutenue par 5 membres.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Younes SEGHROUCHNI sur les poubelles de table. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

- Une Interpellation de M. le Conseiller Jean-Yves MARTIN sur la propreté des rues d'Yverdon-les-Bains. **Soutenue par 5 membres.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur le déroulement des négociations avec les CFF dans le dossier des lignes à haute tension. **Soutenue par 5 membres.**
- Durant cette séance, ont été formulées quatre questions ayant pour sujets: la Place de la Forge; les commissions extraparlimentaires; la Commission 2 roues; le local de l'ex-magasin Bernina; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION

Observation

La CG réitère sa demande que le Service RH soit libéré de l'accueil à l'Hôtel-de-Ville, activité incompatible avec son devoir de confidentialité. Par conséquent, des lieux plus appropriés à sa fonction doivent lui être attribués.

Réponse

La Municipalité considère que le service Ressources Humaines doit rester localisé à l'Hôtel de ville. Une perspective de solution est liée au déménagement du service Urbanisme et Bâtiments. Un préavis va être soumis en ce sens au Conseil dans les prochaines semaines. Le service pourra ainsi occuper des locaux plus appropriés, prenant en compte les aspects liés à l'accueil, à la discrétion et à la protection de la personnalité, ainsi qu'à des activités de formation, dans la mesure du possible. Le Secrétariat général reprendrait alors la gestion de la réception de l'Hôtel de ville. Cette évolution devrait se concrétiser au printemps 2012.

Observations concernant toute l'administration communale

Observation 1.1

La CG constate qu'il n'a pas été donné suite à son vœu de 2007, réitéré en 2008 et en 2009, pour une meilleure harmonisation des horaires au sein des Services communaux, ceci afin de répondre aux besoins des administrés et du public (minimum 17h00). Elle prie instamment la Municipalité de faire le nécessaire dans les délais les plus courts.

Réponse

La mise en place de l'harmonisation des horaires entre services, ainsi que la mise en place d'horaires plus adaptés aux besoins des administrés et du public nécessite des moyens en personnel qui font défaut actuellement, notamment au niveau de la réception des services. Elle implique également le changement des conditions d'emploi, ce qui suppose également des réflexions, voire négociations, au cas par cas. La Municipalité examine comment dépasser ces difficultés.

Observation 1.2

La CG demande à la Municipalité de s'assurer que tous les Services tiennent compte des conclusions de l'Enquête de satisfaction sur la gestion du personnel et apportent les améliorations souhaitées.

Réponse

L'enquête de satisfaction sur la gestion du personnel a débouché sur la mise en œuvre du projet GEPY, sous la direction du Syndic, président du CoPil, et du responsable RH en qualité de chef de projet. Les appréciations et vœux du personnel ont été pris en compte et des recommandations développées par le consultant (HEIG-VD, M. François Gonin). Les objectifs du projet GEPY, qui a démarré en octobre 2010 et s'étendra jusqu'à la fin de la prochaine législature, sont de revisiter l'ensemble des processus de la GRH, voire de développer ceux qui ne le sont pas encore.

Leur mise en œuvre sera généralisée à l'ensemble de l'administration au fur et à mesure de leur adoption par la Municipalité. La définition d'une politique du personnel servira de guide à la Municipalité et à l'ensemble des Services de l'administration pour la gestion du personnel.

Urbanisme et Bâtiments /

Observation 3.1

La CG déplore que, malgré ses remarques dans les précédents rapports (2008 et 2009) rien ne se soit passé au camping.

Elle demande donc à la Municipalité de tout mettre en œuvre (réflexion, réorganisation et échéancier) rapidement pour le rendre salubre et attractif et de soumettre au Conseil communal des propositions d'ici fin 2011.

Réponse

La Municipalité a entrepris les démarches nécessaires à une réflexion en profondeur sur le concept de camping à développer à Yverdon-les-Bains, sa réorganisation et son attractivité. Le résultat de cette étude vient de lui être livré. Une communication à ce sujet sera faite prochainement à l'attention du Conseil communal.

Observation 3.2

La CG est surprise que la Municipalité ne se donne pas les moyens de mettre en place une signalétique adéquate, telle qu'elle a été présentée à la suite du concours qui rendait la Ville attrayante. La CG regrette que ce projet, véritable projet urbanistique, ait été transféré dans un autre dicastère.

Réponse

Le projet a été initié par le service de Police, sous la responsabilité d'un de ses anciens chefs de service. Ce dernier a suivi ce projet jusqu'à la fin du concours qui avait été lancé. Suite au départ à la retraite de l'intéressé, la Municipalité a pris la décision de transférer ce dossier au service urbanisme et bâtiments. Sans ressource supplémentaire, le service a dû annoncer sa mise en attente, compte tenu des priorités fixées par la Municipalité. Il est question d'aménager un poste à mi-temps pour faire avancer ce projet.

Travaux et environnement /

Observation 4.1

La CG invite la Municipalité à remplacer le silo à sel hors service et à prendre les mesures nécessaires pour que les couverts ne soient plus un danger pour les utilisateurs.

Réponse

La Municipalité prend acte de cette demande de remplacement du silo à sel. Elle transmettra des instructions pour la sécurisation des couverts.

Compte tenu de l'étude en cours pour la localisation future des services techniques et de la bonne collaboration instaurée avec le service cantonal des routes, le remplacement du silo à sel, dont le coût est estimé de Frs 200'000.- à Frs 300'000.-, n'est pas envisagé à court terme.

Observation 4.2

La CG a constaté que les arbres coupés devant le tribunal d'arrondissement n'ont toujours pas été remplacés. Elle demande que ce soit réalisé comme promis.

Réponse

Il apparaît que les arbres sur domaine communal ont été replantés comme prévu. Il n'en est effectivement pas de même pour ceux situés sur le domaine cantonal du Tribunal d'arrondissement.

La Municipalité invitera les services concernés à entreprendre les démarches auprès du service des immeubles, du patrimoine et de la logistique, pour que l'Etat se mette en conformité avec le règlement communal sur l'abattage des arbres (art. 4).

Service des Energies /

Observation 5.1

La CG regrette la lenteur de la Municipalité dans le traitement de ce conflit et le manque de décision rapide qui s'imposait pour un retour à la sérénité au SEY.

Réponse

La gestion de situations conflictuelles nécessite, d'une manière générale, la mise en place de procédures rigoureuses d'analyse et l'utilisation d'une palette de méthodes de traitement, en fonction des causes identifiées. Dans le cas d'espèce, plusieurs tentatives de résolution ont été mises en place, ce qui peut donner, de l'extérieur, une impression de lenteur.

Observation 5.2

La CG constate que, si, comme elle l'avait demandé lors de son travail sur l'exercice 2009, elle avait eu accès au rapport d'audit concernant le SEY, déposé le 10 décembre 2009, la situation aurait probablement pu être débloquée plus rapidement.

Réponse

La Municipalité prend acte de ce sentiment, mais rappelle que la responsabilité de la direction de l'administration appartient à l'Exécutif.

Service de la Police et des Sports (CPO) /

Observation 6.1

La CG constate que le Secrétariat aux sports organise de plus en plus de manifestations. La CG demande à la Municipalité de clarifier les conditions de la prise en charge d'une manifestation par le Service des sports.

Réponse

Le secrétariat aux sports a non seulement pour vocation d'encadrer toutes les manifestations et clubs sportifs yverdonnois dans leurs activités, mais également d'offrir à la population yverdonnoise et de la région des installations qui permettent la pratique d'activités physiques, ainsi que des manifestations sportives qui contribuent, pour certaines, à la promotion de la ville.

La Municipalité considère ainsi qu'il est juste que la ville ait sa propre manifestation d'envergure par année et par-là même, confie son organisation à cette entité. De ce fait et pour l'année en cours, le Secrétariat aux sports a la charge d'organiser le triathlon d'Yverdon-les-Bains, qui se tiendra le 28 août 2011. Pour l'avenir, il est envisagé de maintenir l'organisation du triathlon et, de manière ponctuelle, de mettre en place d'autres manifestations importantes (des discussions sont en cours pour organiser, en 2013, un rallye cyclotouriste (AIT)).

Observation générale pour tous les Services

La Municipalité doit exiger que le respect de la hiérarchie et de sa vision politique soit une règle absolue à tous les niveaux et dans tous les dicastères.

Réponse

L'administration communale est placée sous la responsabilité de la Municipalité. L'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs lui sont subordonnés et respectent dès lors les décisions prises par elle et les consignes qui sont imposées.

La Municipalité souhaite développer une véritable culture d'entreprise au sein de l'administration, dans le but de faire partager par les collaboratrices et les collaborateurs sa vision de la gestion et du développement de la ville. C'est pourquoi elle met en place une véritable politique en la matière, en unifiant les pratiques administratives des différents services et en favorisant les occasions de rencontre et de discussion, par exemple, cela à tous les échelons de la hiérarchie.

Toutefois, il y a lieu dans le même temps de garantir une certaine autonomie des services, en particulier dans le domaine opérationnel, de manière à favoriser l'esprit entrepreneurial et d'équipe, ainsi que le dynamisme de l'administration.

La politique de la Municipalité se situe donc à mi-chemin entre une gestion purement hiérarchique et une vision plus participative, équilibre indispensable à un bon fonctionnement de l'administration.

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

Vœu No 1.1

La CG souhaite connaître les tenants et aboutissants de l'affaire du secrétaire communal adjoint et les éventuelles conséquences financières qui pourraient en découler.

Réponse

A ce stade de l'affaire, la Municipalité ne peut que confirmer le fait qu'un recours a été interjeté par l'ancien secrétaire-municipal adjoint à l'encontre de la décision de licenciement prise par la Municipalité en 2010. La procédure étant en cours, aucune information ne peut être donnée sur les tenants et les aboutissants de ce dossier. Non plus que sur l'issue ou les issues possibles de la procédure.

Vœu No 1.2

La CG souhaite une attention plus soutenue des Services pour la mise à jour régulière du site internet, carte de visite de la Ville. Elle regrette une mise en page graphique peu attractive et une navigation laborieuse, et invite la Municipalité à solliciter le concours d'un spécialiste.

Réponse

Le site Internet a été entièrement refondu à fin 2010, début 2011. Le visuel en a été entièrement repensé, dans un style plus sobre et classique. La logique de navigation se fait désormais sous un double angle : soit sur une liste déroulante, soit par icône. Le nombre de « clics » pour parvenir à l'information a considérablement été réduit (3 maximum).

L'actualisation peut être encore optimisée.

La Municipalité et le Conseil communal ont accepté la création d'un poste de webmaster à 60%, qui entrera en fonction en 2012. L'une de ses responsabilités sera de faire évoluer le site avec l'aide des chargés de communication et marketing institutionnel.

Vœu N° 2.1

La CG souhaite une meilleure information entre les acteurs de la Gare concernant les animations.

Réponse

Les animations organisées dans le cadre du projet Ma Gare ne sont pas accompagnées de promotion spécifique. Chaque intervenant est invité, s'il le souhaite, à produire un visuel qu'il pourra diffuser dans son réseau ou sur la place de la gare, s'il en demande l'autorisation. Le service Jeunesse et Cohésion sociale ne fait pas de promotion des actions car le dispositif d'animation ne prévoit pas de faire venir du public à la gare mais plutôt d'apporter une animation au public présent.

Il y a lieu en revanche, de trouver une solution de communication sur la place de la gare (panneau d'affichage, écran vidéo ou autre...) pour que les animations présentes et futures soient brièvement décrites et que les passants puissent se renseigner facilement. Aucun aménagement spécifique n'a été envisagé pour le moment dans le souci de ne pas multiplier les installations provisoires sur la place. Mais une solution devra être trouvée à moyen terme, en tenant compte de

l'aménagement futur de la place de la gare, des besoins de l'office du tourisme ainsi que du nouveau concept de signalétique.

Vœu No 2.2

La CG invite la Municipalité à développer sa politique culturelle dans le sens du rapport de M. Kummer.

Réponse

Le projet de politique culturelle a été validé par la Municipalité en 2011 ainsi que la création de deux postes, celui de chef de service et celui de secrétariat de direction. Un service de la culture est en cours d'aménagement dans les locaux de la rue de Neuchâtel 4.

Vœu No 3.1

La CG invite la Municipalité à veiller à une meilleure communication avant la mise en œuvre des nouvelles mesures d'AggloY. La consultation des habitants doit être améliorée.

Réponse

La Municipalité a conscience que la communication sur les projets liés à aggloY ainsi que sur les projets d'urbanisme doit être renforcée. Elle a pour se faire développé plusieurs axes d'amélioration :

- site internet d'aggloY;
- journal tout ménage d'aggloY « L'esprit urbain »;
- hôte principal à l'édition 2011 du comptoir Nord vaudois;
- informations publiques.

Pour renforcer encore davantage la communication sur les réflexions en cours, elle a mandaté un spécialiste en communication. Cette collaboration permettra d'améliorer la présence de la ville et d'aggloY sur internet (forum, Facebook, etc.), de systématiser l'information aux habitants et aux conseillers communaux avec l'avancement des dossiers et développer une véritable politique de communication pro-active.

De plus, la Municipalité a décidé d'ouvrir aux conseillers communaux les commissions d'urbanisme et de mobilité afin d'impliquer davantage les élus dans l'élaboration et le développement des principaux projets liés à l'aménagement du territoire communal, à l'urbanisme et à la mobilité.

Vœu No 4.1

La CG souhaite la réalisation d'un avant-toit pour les camions. En effet, STE pourrait rester sur ce site dans le cadre du réaménagement du secteur via son concept « Gare-Lac ».

Réponse

Dans l'attente d'un déménagement du service travaux et environnement, prévu à l'horizon 2018, il s'agit de garantir que l'exploitation des différentes sections s'effectue dans de bonnes conditions, tant pour le matériel que pour le personnel.

En conséquence, certaines installations et travaux devront être effectués, de manière simple, économique et fonctionnelle. Les priorités seront définies par la Municipalité en fonction de l'urgence des travaux à mener et des coûts qu'ils impliquent. Seront en particulier considérées les questions liées à la sécurité pour les collaboratrices et les collaborateurs concernés.

Vœu No 4.2

La CG souhaite que la ressourcerie, projetée de longue date, soit enfin mise sur pied.

Réponse

La ressourcerie intercommunale est en fonction depuis le 9 janvier 2012, la commission est cordialement invitée à la visiter.

Vœu No 5.1

La CG souhaite que la Municipalité veille à ce qu'il soit tenu compte des remarques des collaborateurs dans le rapport « Duterme », ainsi que du résultat de l'enquête sur le personnel communal pour amener la sérénité au SEY.

Réponse

Les départs successifs de Monsieur Martial Bujard, Chef de service et de Monsieur Eric Guillaume, responsable du réseau "Eau-gaz", sont la conséquence directe des conclusions du rapport Duterme. De même le travail effectué depuis lors par les chefs de services intérimaires a été guidé par l'esprit des conclusions de ce même rapport. L'ambiance de travail qualifiée de « délétère » dans le rapport a totalement changé, les reproches que certains collaborateurs pouvaient adresser à leur hiérarchie ont disparu.

Les postes vacants au niveau des cadres (chefs de section) ont été repourvus, ce qui a contribué à une meilleure répartition de la charge de travail, et à une amélioration sensible de la conduite du personnel.

Une démarche participative a été mise sur pied avec les cadres intermédiaires pour aider à insuffler ce nouvel esprit de travail et les activités s'en trouvent dynamisées. Une information régulière au personnel sur la marche du service a été mise en place.

Vœu No 5.2

La CG souhaite la remise en état des stores du bâtiment SEY, ainsi que la construction d'une douche dans les ateliers.

Réponse

Remise en état des stores du bâtiment

La Municipalité a attribué un mandat d'un montant de CHF 19'265.— à la société « Maison du store » pour la révision des stores du bâtiment du SEY. Ces travaux ont été exécutés à la fin 2011.

Installation de douche dans les ateliers

La démarche a été engagée avec en priorité une réfection de toilettes très vétustes du bâtiment des ateliers.

Vœu No 6.1

La CG souhaite que les dossiers « Police régionale » et « Défense incendie régionale » aboutissent.

Réponse

Les deux projets ont été menés à terme, avec l'adoption par le Conseil communal des statuts y relatifs en 2011, pour l'un, et 2012, pour l'autre. La constitution effective des deux associations intercommunales s'effectuera dans les mois qui viennent. Pour ce qui est de l'association régionale incendie et secours, l'association pourra se constituer, la Cour constitutionnelle ayant levé l'effet suspensif du recours interjeté par quelques communes de la région (la Cour n'a pas encore statué sur le fond du recours). Ces dernières gardent toute latitude pour adhérer ultérieurement si elles le souhaitent. L'association intercommunale de la sécurité publique se constituera certainement d'ici l'été, une fois les délais référendaires échus.

Vœu No 7.1

La CG souhaite que la sécurité de la terrasse de la garderie « Le P'tit Phare » soit améliorée (espace verticaux des barrières).

Réponse

L'amélioration de la sécurité des usagers de la terrasse est une priorité pour la Municipalité et les travaux à entreprendre sur les garde-corps sont commandés, à savoir :

- l'élargissement de 6 poteaux et ajustement des panneaux de plexiglas pour obtenir un espacement vertical d'au maximum 10 cm, selon les directives du SPJ (norme SIA358 = 12 cm max);
- l'obturation des trous de diamètre supérieur à 5 cm, jusqu'à une hauteur de 65 cm au dessus de la surface accessible au moyen de pastilles translucides fixée par rivet inox.

Les délais annoncés par les entreprises sont la fourniture des éléments pour mi-mars et la réalisation des travaux dans la foulée.

ELECTIONS ET VOTATIONS

L'année 2011 a vu se dérouler 9 scrutins.

Votation fédérale du 13 février 2011

Objet fédéral

1. Initiative populaire du 23 février 2009 pour la protection face à la violence des armes.

Participation : 45,24%

Résultat du scrutin	Objet 1
Yverdon-les-Bains	Oui
Vaud	Oui
Suisse	Non

Elections communales du 13 mars 2011

Renouvellement du Conseil communal (système proportionnel)

7 listes officielles furent déposées, soit :

N° de listes	Dénomination	Dénomination abrégée	Nombre de candidats
1	Solidarité et Ecologie - La Gauche	S&E La Gauche	10
2	Les Libéraux-Radicaux yverdonnois	PLRY	60
3	Union Démocratique du Centre	UDC	15
4	Les Verts, mouvement écologiste vaudois	Les Verts	25
5	UDF, PDC & vert'libéraux	UDF, PDC PvL	13
6	Mouvement citoyens vaudois - Ni de gauche ni de droite : les citoyens d'abord !	MCVD	4
7	Parti socialiste	PS	42

Solidarité et Ecologie - La Gauche, Les Verts, mouvement écologiste vaudois et le Parti socialiste ont déposé une déclaration d'apparement.

Résultat

Participation : 28,81%

Les 100 sièges ont été répartis comme suit :

N° de liste	Dénomination	Suffrages	En %	Sièges obtenus
1	S&E La Gauche	27'227	5.63%	6
2	PLRY	158'609	32.78%	33
3	UDC	52'261	10.80%	11
4	Les Verts	72'757	15.04%	15
5	UDF, PDC et vert'libéraux	30'781	6.36%	6
6	MCVD	5'733	1.18%	0
7	PS	136'479	28.21%	29
Total		483'847	100.00%	100

Le détail des élus figure ci-devant au chapitre « membre du Conseil communal (2^e semestre) ».

Renouvellement de la Municipalité, 1^{er} tour (système majoritaire)

8 listes officielles furent déposées, soit :

N° de liste	Dénomination	Désignation abrégée	Nom des candidats
1	Union démocratique fédérale	UDF	Maximilien BERNHARD Jérôme WUILLAMOZ
2	Les Libéraux-Radicaux yverdonnois	PLRY	Marc-André BURKHARD Jean-Daniel CARRARD Gloria CAPT Eric GENTIZON
3	Les Verts, mouvement écologiste vaudois	Les Verts	Cédric PILLONEL Marianne SAVARY
4	Solidarité et Ecologie - La Gauche	S&E	Thomas JENNI
5	Eburodunum Indépendant		Daniel BERCHER
6	Parti socialiste	PS	Daniel VON SIEBENTHAL Nathalie SAUGY Jean-Claude RUCHET
7	Union Démocratique du Centre	UDC	Alain WILLOMMET
8	Mouvement citoyens vaudois - Ni de gauche ni de droite : les citoyens d'abord !	MCVD	Roland VILLARD

Résultat

Participation : 35,27%

Nom des candidats	Suffrages obtenus	Rang
Maximilien BERNHARD	839	10
Jérôme WUILLAMOZ	458	13
Marc-André BURKHARD	2'292	2
Jean-Daniel CARRARD	2'459	1
Gloria CAPT	2'242	3
Eric GENTIZON	1'915	7
Cédric PILLONEL	1'476	9
Marianne SAVARY	1'630	8

Nom des candidats	Suffrages obtenus	Rang
Thomas JENNI	598	12
Daniel BERCHER	208	15
Daniel VON SIEBENTHAL	2'164	4
Nathalie SAUGY	2'115	6
Jean-Claude RUCHET	2'142	5
Alain WILLOMMET	776	11
Roland VILLARD	356	14

Aucun candidats n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 3'037 suffrages.

Election communale du 3 avril 2011

Renouvellement de la Municipalité, 2^{ème} tour (majorité relative)

4 listes officielles furent déposés, soit :

N° de liste	Dénomination	Désignation abrégée	Nom des candidats
1	Liste commune Parti-Radical yverdonnois-Union Démocratique Fédérale- Union Démocratique du Centre	PLRY/UDF/UDC	Marc-André BURKHARD Jean-Daniel CARRARD Gloria CAPT Eric GENTIZON Maximilien BERNHARD
2	Liste Solidarité et Ecologie	S&E	Marianne SAVARY Cédric PILLONEL Nathalie SAUGY Jean-Claude RUCHET Daniel VON SIEBENTHAL
3	Liste Socialiste	PS	Daniel VON SIEBENTHAL Nathalie SAUGY Jean-Claude RUCHET Cédric PILLONEL Marianne SAVARY
4	Liste Les Verts-mouvement écologiste vaudois	Les Verts	Cédric PILLONEL Marianne SAVARY Daniel VON SIEBENTHAL Nathalie SAUGY Jean-Claude RUCHET

Résultat

Participation : 33,79%

Nom des candidats	Suffrages obtenus	Rang	Statut
Marc-André BURKHARD	3'122	6	Elu
Jean-Daniel CARRARD	3'332	2	Elu
Gloria CAPT	3'021	7	Elue
Eric GENTIZON	2'671	10	Non élu
Maximilien BERNHARD	2'860	9	Non élu
Nathalie SAUGY	3'193	5	Elue
Marianne SAVARY	3'377	1	Elue
Cédric PILLONEL	2'965	8	Non élu
Jean-Claude RUCHET	3'201	4	Elu
Daniel VON SIEBENTHAL	3'203	3	Elu

Election communale : élection à la syndicature

Le Bureau électoral de la Commune d'Yverdon-les-Bains

1. proclame élu tacitement Syndic d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2011-2016, M. Daniel VON SIEBENTHAL, né en 1960, originaire de Saanen (BE), géographe, syndic. domicilié à Yverdon-les-Bains.
2. constate que le scrutin populaire prévu le 15 mai 2011 est annulé en ce qui concerne l'élection du Syndic.

Votations du 15 mai 2011

Objets cantonaux

1. Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » concernant le stockage des déchets nucléaires.
2. Initiative populaire « Pour le droit à un salaire minimum ».
3. Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour les familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam).

Participation : 37,6%

Résultat du scrutin	Objets		
	1	2	3
Yverdon-les-Bains	Non	Oui	Oui
Vaud	Non	Non	Oui

Votations du 4 septembre 2011

Objets cantonaux

1. Initiative populaire : « Vivre et Voter ici » - Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal.
2. Initiative parlementaire : Election du conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants.
- 3a. Initiative populaire : « Ecole 2010 - Sauver l'école ».
- 3b. Contre-projet du Grand Conseil : La loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO).
- 3c. En cas d'acceptation par le peuple de l'initiative populaire « Ecole 2010 - Sauver l'école » et du contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Participation : 38,05%

Résultats du scrutin	Objets					
	1	2	3a	3b	3c	
Yverdon-les-Bains	Non	Oui	Non	Oui	Initiative 2334	Contre-projet 2727
Vaud	Non	Oui	Non	Oui	67'339	78'094

Elections fédérales du 23 octobre 2011

Renouvellement du Conseil national

Election de 18 Députés au Conseil national (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 22 listes officielles furent déposées.

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

LISTES		SUFFRAGES		
No	Dénomination	nominatifs	complémentaires	de parti (total)
01	LG - sol	2'121	32	2'153
02	JSV	1'594	271	1'865
03	AN-DS/VD	88	38	126
04	Jeunes UDC	1'840	16	1'856
05	MCR-MCVD	765	231	996
06	PSV	28'759	507	29'266
07	PEV	1'192	8	1'200
08	UDF	3'793	66	3'859
09	RAD	12'404	413	12'817
10	pvl	3'875	82	3'957
11	PPVD	907	127	1'034
12	UDC	17'921	408	18'329
13	PDC 20-40	519	141	660
14	PBD	392	37	429
15	POP & GM	2'245	3	2'248
16	LIB	2'586	115	2'701
17	ECO2	925	14	939
18	Les Verts	10'863	392	11'255
19	PDC	2'065	126	2'191
20	PNS-PNOS	66	148	214
21	J-Verts	840	15	855
22	JLRV	529	17	546
	Sous-total suffrages de parti	96'289	3'207	99'496
	Suffrages blancs			1'736
	Total			101'232

Les 18 élus vaudois au Conseil national sont les suivants :

Rang	Nom des candidats	Parti
1	SAVARY Géraldine	PSV
2	NORDMANN Roger	PSV
3	MARRA Ada	PSV
4	PARMELIN Guy	UDC
5	MORET Isabelle	RAD
6	FRANÇAIS Olivier	RAD
7	VORUZ Eric	PSV
8	BUGNON André	UDC
9	AUBERT Josiane	PSV
10	RECORDON Luc	Les Verts
11	GRIN Jean-Pierre	UDC

Rang	Nom des candidats	Parti
12	VEILLON Pierre-François	UDC
13	AMARELLE Cesla	PSV
14	FELLER Olivier	RAD
15	THORENS GOUMAZ Adèle	Les Verts
16	CHEVALLEY Isabelle	pvl
17	NEIRYNCK Jacques	PDC
18	DERDER Fathi	LIB

Renouvellement du Conseil des Etats, 1^{er} tour

Election de 2 Députés au Conseil des Etats (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 9 listes officielles furent déposées, proposant 13 candidats.

Aucun candidats n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 82'933 suffrages.

Election fédérale du 11 novembre 2011

Renouvellement du Conseil des Etats, 2^e tour

Election de 2 Députés au Conseil des Etats (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 4 listes officielles furent déposées proposant 4 candidats.

Les 2 élus vaudois au Conseil des Etats sont les suivants :

Rang	Nom des candidats	Statut
1	SAVARY Géraldine	Elue
2	RECORDON Luc	Elue

Election cantonale complémentaire au Conseil d'Etat

Suite au décès d'un Conseiller d'Etat en fonction, nous devons repourvoir à ce siège vacant.

du 27 novembre 2011, 1^{er} tour

Election d'un Conseiller d'Etat, 4 listes officielles furent déposées, proposant 4 candidats.

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 61'529 suffrages.

du 18 décembre 2011, 2^e tour

Election d'un Conseiller d'Etat, 2 listes officielles furent déposées, proposant 2 candidats.

L'élue vaudoise au Conseil d'Etat est la suivante :

Rang	Nom des candidats	Statut
1	MÉTRAUX Béatrice	Elue



DICASTÈRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**M. DANIEL VON SIEBENTHAL,
SYNDIC**

SITUATION ECONOMIQUE EN 2011	30
MUNICIPALITE	30
SECRETARIAT GÉNÉRAL	34
MISE EN PLACE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA LÉGISLATURE 2011- 2016	35
ARCHIVES	42
COMMUNICATION.....	45
AGENDA 21	47
MOBILITÉ.....	48
RESSOURCES HUMAINES	51

SITUATION ECONOMIQUE EN 2011

Situation structurelle de l'économie vaudoise

Le Conseil d'Etat a publié le bilan de la législature 2007-2012, le 23 janvier dernier, sur la base du programme dont il s'était doté. Il est intéressant à cet égard de rappeler les principaux axes de la politique économique du gouvernement. Il était notamment relevé : « La consolidation des atouts du canton pour sa croissance future. Le canton ayant assaini durablement sa situation financière, le Conseil d'Etat a pu donner des impulsions significatives dans le domaine des infrastructures.

Afin de soutenir la croissance du canton, le Gouvernement a adopté la politique d'appui au développement économique et redynamisé la promotion économique vaudoise. Face aux revers conjoncturels, il a mis en place en 2009 un dispositif anticyclique d'investissements, renforcé en 2011 par un plan de préfinancements dans trois domaines : industrie et innovation; infrastructures et agglomérations; efficacité énergétique et énergies renouvelables. »¹

Evolution conjoncturelle en 2011

Dans le canton comme en Suisse, le ralentissement conjoncturel est la conséquence de la crise de la dette et des difficultés économiques dans l'Union européenne, ainsi que de la force du franc². Néanmoins, le canton de Vaud, malgré le ralentissement de la croissance, continue de bénéficier de meilleurs résultats que la Suisse dans son ensemble. En témoignent les prévisions de progression du Produit Intérieur Brut (PIB) pour 2011. Evalué pour 2011 à +1.8% pour toute la Suisse, il atteindrait +2.5% pour le canton de Vaud.

Le bilan est favorable pour les principales branches de l'économie vaudoise, en particulier grâce à un bon premier semestre.

¹ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 23 janvier 2012

² Communiqué de presse de la BCV du 17 janvier 2012

La croissance des secteurs secondaire et tertiaire devrait atteindre, voire dépasser les 2%. L'hôtellerie-restauration en revanche est en recul de plus de 2%, en raison du renchérissement du franc suisse.

Perspectives 2012

Les organismes de prévision augurent d'une progression de +0.5% pour la Suisse en 2012, alors qu'ils tablent sur une progression de 1.5% pour les perspectives de croissance du PIB sur le canton de Vaud. Les secteurs secondaire et tertiaire devraient être touchés par ce ralentissement. Les branches qui risquent d'être le plus affectées sont celles qui exportent leur production, toujours en raison du niveau du franc suisse qui désavantage les exportateurs.

Les activités orientées vers le marché intérieur devraient continuer à soutenir la conjoncture suisse et contribuer à atténuer le fléchissement. Cela concerne essentiellement la construction, les activités immobilières, les services aux entreprises, les transports et télécommunications, ainsi que le commerce.

MUNICIPALITE

L'année 2011 a été particulièrement riche en événements politiques et institutionnels. Elections communales, puis élections fédérales, ont fortement mis à contribution les politiciens de tous horizons et mobilisé l'administration générale. Nous ne reviendrons pas sur les résultats récapitulés ci-avant par le bureau du Conseil communal.

En revanche, il est intéressant d'évoquer la mise en place de la Municipalité sortie des urnes, l'élection de deux nouveaux membres nécessitant d'informer, d'ajuster, de rôder les procédures, parfois adaptées en conséquence. Six mois de fonctionnement sous 2011 ont permis de trouver une vitesse de croisière. Le règlement de Municipalité prévoyant la communication du programme de législature dans l'année qui suit l'installation des nouvelles autorités, la Municipalité et son administration s'activent pour construire cet outil de pilotage.

Un programme de législature est un fil rouge pour l'action de l'Exécutif. Il donne sens et cohérence aux projets développés et dépenses engagées. En quelques mots, nous synthétisons ci-dessous les actions engagées et réalisations de la Municipalité sortante, en nous fondant sur le programme annoncé en septembre 2009.

Projets régionaux

Rappelons que le renforcement de la cohésion régionale était l'une des quatre orientations globales retenues. A cet égard, si le tableau est quelque peu contrasté dans l'appréciation que les communes du district Jura-Nord vaudois se font du rôle tenu par le chef-lieu du district dans les divers projets de régionalisation des prestations de sécurité (incendie et secours et sécurité publique), nul ne peut contester que les autorités ont œuvré avec constance, appuyées par l'administration, pour faire aboutir des projets rendus nécessaires par les changements de cadre légal.

Le projet d'agglomération, même s'il connaît parfois quelques épisodes plus tendus dans son pilotage est un autre signe de la volonté yverdonnoise de mettre à disposition des forces administratives et techniques, afin de faire aboutir des projets indispensables au développement territorial maîtrisé.

Consciente de ses responsabilités et de l'interdépendance entre la ville-centre et les communes du district, le Syndic d'Yverdon-les-Bains, a lancé, via l'assemblée générale des syndicats, une invitation à réfléchir à la collaboration intercommunale. Un groupe de syndicats intéressés par cette problématique s'est donc constitué et se réunit régulièrement avec pour objectifs de comprendre ce qui contribue à tendre parfois les relations, parler des besoins respectifs et imaginer des formes nouvelles de coopération.

Vitalité économique

La Municipalité s'est particulièrement interrogée sur son rôle en matière de développement économique aux côtés d'organismes dont c'est la mission centrale. Yverdon-les-Bains et sa région disposent de l'appui et de l'action des services du département de l'économie (SELT³ et DEV⁴) ainsi que de l'Association du Développement du Nord Vaudois. A cet égard, on peut souligner que la Ville détient une responsabilité subsidiaire en la matière, ou à tout le moins d'une responsabilité indirecte dans le développement économique de son territoire. Plusieurs instruments sont à sa disposition, dont elle a particulièrement usé en 2011.

³ Service de l'économie, du logement et du tourisme

⁴ Développement économique vaudois

1. **Créer des conditions cadres favorables**, notamment pour la mise à disposition de parcelles ou d'espaces susceptibles d'accueillir les entreprises ou de permettre l'extension d'entreprises existantes. A cet égard, on sait que la politique d'urbanisation est centrale, en développant et légalisant de nouveaux plans de quartiers, réservant une part de l'affectation à l'économie et aux logements (rappelons les procédures en cours pour Les Parties et Gare-Lac, susceptibles d'accueillir respectivement 1'000 et 3'000 emplois). Le parc scientifique et technologique est une autre des ressources dont dispose en partie la Ville. La révision du Plan partiel d'Affectation est sur le point d'aboutir et permettra de densifier cet espace tout en renforçant sa vocation d'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée.
2. **Politique d'acquisition et de mise à disposition de terrains**. La ville consent des investissements, certes lourds dans le contexte financier actuel, mais indispensables dans la perspective du contrôle de son développement et de ses richesses. L'acquisition d'une partie des terrains appartenant à l'entreprise Flexcell, située à l'avenue de Grandson répond à ce besoin. La future acquisition des Anciens Arsenaux, dont les négociations avec l'Etat viennent d'aboutir, en est un autre exemple. En revanche, la Municipalité a décidé de ne se séparer qu'au compte-gouttes des terrains dont elle est propriétaire, préférant conserver la maîtrise de son territoire en privilégiant l'octroi de droits de superficie, assortis de conditions de plus en plus claires sur les activités à y conserver et les conditions de retour des terrains en cas d'inexécution des engagements.
3. **Réflexion sur les participations de la ville auprès des personnes morales**. N'oublions pas que la Municipalité, suite à l'audit de la Cour des Comptes sur la mise en œuvre par les communes des dispositions de la loi sur les participations de l'Etat et des communes auprès des personnes morales (LPECPM), s'est engagée à encore renforcer sa surveillance sur ces dernières. Cela suppose qu'elle s'interroge sur la raison d'être de ses prises de participation dans certaines sociétés, notamment sur les objectifs de politique publique qu'elle entend poursuivre par ce truchement. A cet égard, plusieurs engagements ou

plutôt désengagements sont envisagés pour réserver les moyens d'investissement dont la ville dispose à ses missions incontournables. Citons à titre d'exemple, l'approbation par la ville, actionnaire majoritaire de Manège - Centre équestre SA, de la mise en vente des installations et bâtiments à un repreneur passionné et connaisseur du domaine de l'équitation, afin d'en faire un véritable centre régional de formation en matière hippique et de la pratique de ce sport. Citons également la volonté de la Ville d'Yverdon-les-Bains de se désengager de La Plage SA, société propriétaire du restaurant mis en gérance.

4. **Réflexion sur les partenariats public-privés.** D'énormes besoins en investissement se profilent pour adapter les infrastructures à la croissance démographique et développer un cadre de vie attractif pour la population et les entreprises. Le développement de nouveaux quartiers, la requalification de certains secteurs de la ville, la maintenance de certaines installations sportives nécessitent aujourd'hui de faire appel à des investisseurs privés. Partager la charge financière permet à chacun de jouer son rôle. Les pouvoirs publics gardent la maîtrise de l'affectation et de l'orientation générale du développement, tandis que les privés apportent capitaux, savoir-faire dans la construction et la valorisation. La Ville a décidé à cet égard d'engager un spécialiste dans le domaine, chargé de projets, qui devrait débuter en 2012.
5. **Politique de subventionnement.** La Municipalité a adopté en 2011 un règlement sur l'attribution des subventions. Sa volonté est ici aussi de mieux cerner ses priorités et les efforts financiers qu'elle consent. Qui dit subventionnement, dit motifs et critères d'attribution. Qui dit subventionnement, dit également contrôle de la réalisation des objectifs auxquels l'aide répondait et contrôle financier. Pour permettre cela, la Municipalité a décidé, au-delà d'un montant de Fr 20'000.- d'établir une convention de subventionnement qui fixe le cadre du soutien et les contreparties attendues.

Pour ce qui concerne les autres thématiques : développement durable, l'accueil - l'intégration - et la qualité de vie, le vivre et sortir à Yverdon-les-Bains et les infrastructures, nous renvoyons le lecteur aux rapports respectifs des services concernés pour éviter les redondances.

Les participations auprès des personnes morales

Nous inaugurons pour cette édition une rubrique d'informations générales sur l'état des participations majoritaires de la commune. Il s'agira d'étoffer au fil des années les informations à disposition, mais à ce stade quelques éléments clefs sont fournis pour chacune d'entre elles.

Grand Hôtel des Bains SA

Le secteur de l'hôtellerie a été en 2011 un des domaines sensibles qui a le plus souffert de la crise financière européenne et du renchérissement du franc suisse. Le Grand Hôtel des Bains n'a pas échappé à la baisse du chiffre d'affaires de ce secteur. Cette société doit faire face à trois enjeux majeurs : son besoin constant d'investissements pour maintenir à niveau un établissement hôtelier d'époque, dont les frais de maintenance sont lourds; la nécessité de se différencier de la concurrence dans un secteur, l'hôtellerie de luxe, où il est important de disposer d'installations et de services de très haute qualité et la nécessité corrélative à la baisse du chiffres d'affaires, de « réduire la voilure » pour faire face à une désaffection des touristes pour la Suisse.

Nul ne doute, dans ces conditions que l'actionnaire majoritaire soit sollicité pour prendre ses responsabilités et participer, directement ou indirectement, aux investissements indispensables. La Municipalité a conscience qu'elle se doit de réfléchir à son rôle dans le soutien à l'économie touristique en général, et à son rôle dans l'exploitation d'un hôtel de luxe. Différentes options sont en cours d'analyse qui lui permettront d'évaluer le soutien qu'elle doit ou non apporter à ce secteur.

Plus largement, n'oublions pas que la Municipalité est consciente que l'offre hôtelière devra évoluer au fur et à mesure du développement économique et touristique d'Yverdon-les-Bains et de sa région. Si à ce jour, la valorisation de la zone affectée à l'hôtellerie et au thermalisme, « La Maladaire » n'a pu aboutir, elle reste en contact avec de grands groupes hôteliers intéressés par d'autres quartiers de la ville.

Cité des Bains SA

Le Centre thermal, sous sa forme actuelle, date de plus de 30 ans. Malgré des travaux périodiques de maintenance, aucun investissement d'envergure, visant à moderniser et à revaloriser les installations n'a été engagé à ce jour. Or, la concurrence se fait rude sur le terrain du thermalisme, de nouveaux centres s'ouvrant régulièrement avec un accueil et des infrastructures séduisantes. Le Conseil d'administration réfléchit depuis plusieurs années à des changements majeurs pour doper l'attractivité du centre thermal. Les investissements nécessaires, outre les aménagements techniques en cours (pour environ 10 millions) avoisineraient les 15 millions. La Municipalité réfléchit là aussi au rôle d'une collectivité publique en matière de thermalisme et aux modalités de financement possibles d'une modernisation incontournable.

Y-Parc SA

La société Y-Parc SA a fait l'objet depuis sa naissance, en 1986, d'un certain nombre de réflexions et réorientations stratégiques, consécutives au développement du Parc scientifique et technologique. Les dernières qui vous aient été soumises, au printemps 2009 (PR09.20PR) faisaient suite au désengagement financier du Canton, en raison de l'adoption de la loi sur l'appui au développement économique (LADE). Votre Conseil avait alors accepté une augmentation de la contribution yverdonnoise pour deux ans. En décembre 2010, le Conseil était informé des mesures d'assainissement décidées par le Conseil d'Administration, en raison d'une transition délicate, imputable à une redéfinition des missions de cette société.

« Fondamentalement, l'existence de cette société répond à la volonté de faire du PST un site attractif pour les sociétés œuvrant dans le domaine des moyennes et hautes technologies en Suisse, que leur rayonnement soit régional, national ou international. A cette fin, il convient de donner une visibilité et une cohérence aux actions menées en ce sens et aux prestations qui y sont délivrées. » (CO10.08).

Cette même communication annonçait la modification des structures ainsi que les mesures de recapitalisation. Le 1^{er} mars 2012, un nouveau directeur prenait ses fonctions, M. Sandy Wetzel, avec pour mission de concrétiser la volonté du Conseil d'administration : « Dans ce contexte, la mission principale d'Y-Parc SA sera d'assurer

l'accueil des entreprises ayant choisi de s'établir sur le site et, de créer le climat, d'assurer le confort et de mettre à disposition les services qui permettent aux entreprises de se concentrer sur leur métier, que ce soit dans le domaine de la recherche et du développement ou de celui de la production. Ces prestations, connues sous l'anglicisme de « Facility management », visent à délivrer un ensemble de services, allant des commodités logistiques, à l'ouverture d'un guichet d'accueil, en passant par la gestion de bases d'informations ou par la gestion d'un plan de mobilité de site, par exemple. Le deuxième élargissement des tâches se fera dans le domaine de l'événementiel et de l'animation. Il s'agira d'axer les actions et projets sur la mise en commun de l'expertise des entreprises résidentes, de manière à créer une émulation et des partenariats entre les entreprises du site et les hautes écoles spécialisées (en particulier la HEIG-VD, présente sur le site via le Centre de transfert des technologies - CETT) ou l'EPFL. Un dernier axe de diversification consiste à devenir gestionnaire de projets pour le compte des entreprises résidentes et des partenaires académiques et institutionnels. » (CO10.08).

La SAGENORD

La SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois, est une réalité concrète depuis le début de l'année 2010. Après une période de mise en place de son organisation et de ses structures, les activités opérationnelles ont pu commencer. Les événements majeurs de l'année 2011 ont été les suivants :

- février 2011 : mise en service de la nouvelle alimentation de Vugelles-la-Mothe;
- mars 2011 : finalisation de l'accord de collaboration avec le réseau de la Menthue;
- 13 avril 2011 : assemblée générale;
- 2 novembre 2011 : assemblée extraordinaire et modification du Conseil d'administration consécutive à la mise en place des nouvelles autorités dans les communes, élection des nouveaux membres. La présidence est désormais confiée à Madame Gloria Capt;
- Novembre - décembre 2011 : actualisation du contrat de livraison d'eau entre l'ACRG et la SAGENORD, à faire signer par les partenaires au début 2012.

Piscine couverte Régionale SA

Ladite société répond au besoin de gestion d'une infrastructure à vocation régionale. La Piscine couverte connaît un succès important, qu'il s'agisse de la clientèle privée, des écoles, ou des associations sportives qui viennent s'y entraîner ou concourir. Quelques préoccupations sont apparues en revanche sur le plan des installations : phénomène de condensation lié probablement à des défauts d'étanchéité et d'aération. Les enjeux pour une société chargée de gérer des infrastructures sont liés à la maintenance des installations et aux rénovations périodiques à entreprendre.

Manège - Centre équestre SA

Le Conseil communal a pris acte de la volonté de la Municipalité de se désengager d'un secteur d'activité présentant certes un intérêt pour la collectivité publique, mais ne faisant pas partie des prestations de base d'une administration communale. L'autorisation d'octroyer un droit de superficie distinct et permanent au repreneur des installations prouve que l'organe délibérant est sensible à la volonté de la Municipalité de recentrer ses investissements sur les besoins cruciaux en matière d'aménagement du territoire, de politique des transports et de sécurité publique, pour ne citer que quelques uns des enjeux majeurs auxquels la ville-centre doit faire face.

L'année 2011 a été une année charnière dans la politique de la Municipalité, nous l'avons souligné ci-dessus, au travers des orientations de la politique économique de la Ville. Analyse des engagements financiers, désengagements ou soutiens sous d'autres formes, recherche de partenariats dans plusieurs projets d'investissement lourds.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

L'année 2011 a été marquée en large partie par une année électorale dense, comportant de nombreuses implications en matière de charge de travail, une responsabilité dans l'accompagnement d'une Municipalité qui se met en place pour une nouvelle législature. L'élargissement du dicastère du Syndic, intégrant deux filières : Mobilité et Agenda 21, ainsi que le besoin de redéfinir l'organisation du secteur communication, ont été une opportunité de réfléchir le mode de fonctionnement, de repenser les prestations et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

2012 sera l'année de la concrétisation des mesures décidées et de l'équilibre enfin atteint dans les effectifs.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, qui se sont à chaque fois adaptés aux changements successifs, en intégrant de nouvelles missions, de nouveaux collègues et de nouveaux besoins.

Dossiers particuliers pour l'année 2011

- La Municipalité a abouti de nombreux projets qui ont nécessité, en amont ou en aval du processus, une implication du service. Nous pouvons citer en particulier la participation aux réflexions et à l'élaboration des statuts pour la régionalisation du service incendie et secours, ainsi que celui de la sécurité publique. L'intégration dans les groupes de travail et la constitution de la Fondation yverdonnoise pour le logement, ainsi que le pilotage du projet de privatisation du camping, lesquels ont permis de soutenir des démarches d'intérêt général. Il en a été de même pour le désengagement de la société Manège - Centre équestre SA.
- Appui juridique aux services et appui rédactionnel dans l'élaboration des préavis, correspondances, conventions en tous genres.
- Préparation des élections communales, participation à la saisie des résultats et installation des nouvelles autorités.
- Mise en place des outils de surveillance pour les participations auprès des personnes morales, au côté du service des Finances.

Autorisation générale de statuer

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale de statuer venant à échéance six mois après la fin de la législature 2006-2011 pour :

1. Les aliénations d'immeubles ou de droits réels immobiliers dont la valeur n'excède pas fr. 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises.

2. Les acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers ou de participations dans des sociétés immobilières avec plafond du compte général arrêté à fr. 3'000'000.- pour la durée de la législature. Pour les acquisitions supérieures à fr. 100'000.- par cas, la Municipalité devra obtenir l'accord préalable de la Commission des affaires immobilières désignée par le Conseil communal.
3. Les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales (à l'exclusion des sociétés immobilières), jusqu'à concurrence de fr. 50'000.- par cas, avec un plafond du compte général arrêté à fr. 100'000.- pour la durée de la législature.

En 2011, plusieurs opérations ont eu lieu à ce titre-là :

- recapitalisation pour un montant de Fr 15'000.- de la société Energies Naturelles du Mollendruz SA;

- Participation dans la coopérative Forestière pour Fr 750.-.

Opérations immobilières dans le périmètre du Parc scientifique et technologique

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation, venant à échéance 6 mois après la fin de la présente législature, de donner le consentement de la commune aux aliénations, par la copropriété du Parc scientifique et technologique (PST), de parcelles à détacher de la parcelle appartenant à la copropriété précitée dans le périmètre du PST, à un prix de vente de l'ordre de fr. 135.-- le m².

- En 2011 aucune opération.

MISE EN PLACE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA LÉGISLATURE 2011-2016

Réunie en séance extraordinaire le 9 mai 2011, la Municipalité sortie des urnes les 13 mars et 3 avril 2011, s'est organisée comme suit :

<p>Administration générale - Finances- Ressources Humaines</p> <p>Administration générale : secrétariat général - relations extérieures - développement économique - intérêts généraux - Communication - Agenda 21 - Mobilité - aggroY</p> <p>Ressources Humaines : gestion du personnel et Sécurité au travail</p> <p>Finances : comptabilité générale - impôts - salaires et assurances - informatique - camping</p>	<p>M. Daniel von Siebenthal, Syndic</p> <p>Suppléantes : Mme Nathalie Saugy, Vice-syndic (entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2013)</p> <p>Mme Marianne Savary, Vice-syndic (entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2016)</p>
<p>Urbanisme et des Bâtiments</p> <p>Urbanisme : plan directeur - plans d'affectation et de quartiers - aménagements urbains</p> <p>Bâtiments : construction et entretien des patrimoines administratif, financier et HLM - Police des constructions</p> <p>Gérance</p> <p>Conciergeries</p>	<p>Mme Marianne Savary, municipale</p> <p>Suppléante : Mme Gloria Capt</p>
<p>Travaux et de l'Environnement</p> <p>Travaux publics - Voirie - Jardins de la Ville - Gestion des déchets - Domaines - STEP - Pâturages - Forêts - Vignes - Plantages - Garage communal</p>	<p>M. Marc-André Burkhard, municipal</p> <p>Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet</p>

Education et Jeunesse Collaboration avec les établissements scolaires - secteur Jeunesse (animation socio-culturelle - travailleurs sociaux hors murs) - Clinique dentaire - parascolaire (accueils) - Accueil de la Petite enfance (dès le 1 ^{er} janvier 2012)	M. Jean-Claude Ruchet, municipal Suppléante : Mme M. Savary, municipale
Police - SIS - Sports Police municipale - Police administrative et du Commerce - Inhumations - Cimetière - Contrôle des Habitants et Police des étrangers - Stand de tir Délégation aux Sports SIS : Centre d'intervention régionale contre le feu et Secours	M. J.-D. Carrard, municipal Suppléant : M. Daniel von Siebenthal
Affaires sociales, Intégration et Culture Affaires sociales Office du logement - Aide complémentaire - Relations avec le Centre Social Régional et l'agence d'assurances sociales - Intégration - Liens avec associations à but social. Culture Théâtres : Théâtre Benno Besson, Echandole Galerie de l'Hôtel de Ville - Relations avec les Musées - Commission culturelle Bibliothèque publique - La Broquine - Liens avec associations et fondations culturelles - Marive (dès le 1 ^{er} janvier 2012)	Mme Nathalie Saugy, municipale Suppléant : M. J.-D. Carrard
Energies Approvisionnement, distribution de trois énergies, infrastructures (électricité, eau et gaz) - Energies renouvelables - Eclairage public - Fibre optique - Délégation à l'énergie	Mme Gloria Capt, municipale Suppléant : M. M.-A. Burkhard

Commissions et délégations

La Municipalité a renouvelé un certain nombre de commissions extra-parlementaires, en a parfois modifié l'appellation et les missions. Plusieurs délégations auprès des personnes morales ont également été renouvelées (état au 31 mars 2012).

Commission des jumelages	
Président	Gildo Dall'Aglio
Délégation politique	
UDF	Walter Muller
UDC	José Dionisio Da Silva Carvalho
Verts	Jean-Claude Tétaz
S+E	Jeanine Dufour
Soc	Jean-François Weissbrodt
Soc	Marceline Milloud
PRLY	Eric Gentizon
PRLY	Erna Imsand
Délégation administrative	
USLY	Daniel Jaccaud
Affaires culturelles	Bernadette Pilloud
Education et Jeunesse	Christine Joseph
Secrétaire hors commission	Virginie Golay

Commission des naturalisations	
UDC	Emilienne Wagnière
UDF	Patricia Ceruela
PRLY	Thierry Pidoux
PRLY	Aude Briand
Soc	Marina Melon
Soc	Aline Gygax
Verts	Luka Radic
S&E	Gnanaseelan Subramaniam

Commission mobilité	
Président	Daniel von Siebenthal
Délégation politique	
UDF/Verts libéraux	Anne Girardin-Graf
UDC	Didier Forestier
Verts	Carmen Tanner
Soc	Jean-Marc Sutterlet
S+E	Eric Taillard
PLRY	Aude Briand
Délégation technique	
URBAT	John Aubert
STE	Florent Gasser
CPO	Gérald Ceppi
MOBILITE	Luc Tomasetti

Commission de l'urbanisme	
Présidence	Marianne Savary
Délégation politique	
UDF	Jérôme Wulliamoz
UDC	Nicolas Schirinzi
Verts	Madeleine Lechmann
Soc	Jean-Claude Perey
S+E	Yann Mamin
PLRY	Philippe Gruet
Délégation technique	
URBAT	M. Baertschi / J.-J. Jobin / J. Aubert
STE	Vincent Nicolet
CPO	Gérald Ceppi

Commission des plantages	
Président	Marc-André Burkhard
UDF	Georgette Romon
UDC	Didier Forestier
Verts	Christian Giroud
S+E	Jean-Marc Cousin
Soc	Françoise Weissbrodt
PRLY	Jean-Noël Pasteur

Commission des sports	
Président	Jean-Daniel Carrard
UDF	Avelino Cerruela
UDC	Pascal Gafner
Verts	Jean-Claude Tétaz
Soc	Yves Vuagniaux
S+E	Rémy Fawer
PLRY	Eric Gentizon
Secrétaire hors commission	Laetitia Jobin

Commission du stand	
Municipal	Jean-Daniel Carrard
UDF	Claude-Alain Romailleur
UDC	Jean-Yves Martin
VERTS	Sylvain Pittet
Soc	Olivier Maibach
S+E	Jean-Marc Cousin
PLRY	Yves Richard

Commission Patinoire-Piscines	
Président	Jean-Daniel Carrard
HCY	Claude Morel
CPAY	Simona Bottinelli
CNY	Gilles Zbinden
Ecoles	Françoise Meier
URBAT	Eric Burnod
Intendant	Alain Bättig
Secrétaire	Laetitia Jobin
Responsable des sports	Pedro Camps

Commission Suisses-Immigrés	
Président	Jean-Claude Ruchet
UDF	Nadia Gonus
UDC	Rolf Zwicky
Verts	Louisa Diaz
Soc	Ousmane Diallo
S+E	Yann Mamin
PRLY	Antonio Jacinto
Secrétaire et appui	M.-C. Dolci, K. Blanc, G. Dall'Aglio
+ représentants des communautés étrangères	

Commission de la Fondation Petitmaitre - Maisons d'accueil	
Président	Rémy Jaquier
Secrétaire	Catherine Carp (PLRY)
Caissier	Dominique Viquerat (PLRY)
Représentante de la famille	Corinne Petitmaitre
Municipal	Jean-Claude Ruchet
PRLY	Johann Gilliéron
PRLY	Serge Lovey
PRLY	Fabienne Renaut
UDF	Nadia Gonus
UDC	Emilienne Wagnière
Verts	Younes Seghrouchni
Soc	Gildo Dall'Aglio
Soc	Anne Gander
Soc	Olivier Kernen
S+E	Jean-François Mamin

Commission consultative des énergies	
Présidente	Gloria Capt
SEY	André Gallandat
SIC	Laurent Gabella
CPNV	Frédéric Loup
ADER	Isabelle Marquart
HEIG	François Gaille
URBAT	Fabian Ruga
STE	Marcel Pürro
UDC	Nicolas Schirinzi
Verts	Sylvain Pittet
UDF/Vert Libéral	Jacques Breguet
Soc	Pierre Arnaboldi
Soc	Stéphane Balet
S+E	François Brand
PRLY	François Armada
PRLY	Daniel Hofmann

Conseil d'établissement	
Président	Jean-Claude Ruchet
Représentants des parents d'élèves	
	Janique Gamper
	Benoist Guillard
	Benoît Lemonnier
	Magali Pfister
	Terry Ramchurn
	Marie-Pierre Van Mullem
	Enza Verratti Lehmann
	Joëlle Zeller
Représentants des autorités communales	
	Jean-Claude Ruchet
	Sandra Henny
	Cédric Pittet
	Sylvain Ravey
	Sylvie Di Dario
	Fabienne Brunner
	Etienne Mutrux
	Marc Nicodet
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires	
	Jean-François Huerst
	Claudine Muriset
	Françoise Meier
	Martine Weibel
	Martine Blanc-Dely
	Magali Cantamessa
	Georges Berney
	Jacques Pfister
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements	
	Laurent Exquis
	Gilles Zbinden
	Marc Berger
	Brigitte Romanens
	Peter Carp
	Daniel-René Pasche
	Adriano Cattaneo
	Katja Blanc

Délégations

Daniel von Siebenthal

- Association de développement du Nord Vaudois.
- Arc jurassien - réseau des villes.
- Jura & Trois Lacs.
- Communauté de travail du Jura.
- Parc scientifique et technologique (PST) - copropriété.
- Y-Parc SA - Conseil d'administration.
- Travys SA - Conseil d'administration.
- OuestRail.
- Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA.
- Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV).
- Groupe de pilotage du projet d'agglomération.
- Commission de la Paroisse catholique.

Nathalie Saugy

- Association régionale de l'action sociale Jura Nord Vaudois (RAS Junova) - présidence.
- Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD - Vice-présidence).
- Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) - Comité directeur.
- Réseau Nord Broye (RNV).
- Fondation de la Maison d'Ailleurs.
- Fondation du Fonds Ancien de la Bibliothèque publique.
- Fondation du Musée.
- Fondation Francioli.
- Comité des Conférences du Château.
- Centre de documentation et de recherche Pestalozzi.
- Coordination des villes de Suisse romande.
- Commission tourisme de l'ADNV.

Marianne Savary

- Vaud - Fribourg TV - La Télé - Conseil d'administration.
- Association pour la restauration du Château (ARCHY).
- Société de sauvegarde et de restauration du Castrum.
- Piscine couverte SA - Conseil d'administration.

Gloria Capt

- SAGENORD - Conseil d'administration.
- Energies naturelles du Mollendruz - Conseil d'administration.
- Gaznat SA.

Marc-André Burkhard

- Commission consultative GESORBE (assainissement de la Plaine de l'Orbe).
- STRID SA.
- CRIDEC SA.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur.
- Cité des Bains SA.

Jean-Daniel Carrard

- Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA - présidence Conseil d'administration.
- Manège - Centre équestre SA (jusqu'à dissolution de la société).
- Conférence des Directeurs de Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) - Présidence.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur.
- Société Industrielle et Commerciale (SIC).
- Grand Hôtel des Bains SA.
- Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin.

Jean-Claude Ruchet

- Parlement des Jeunes.
- Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) - Conseil de l'école.
- Centre Perform.
- Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV).
- Association pour la Jeunesse d'Yverdon et Région (AJYR).
- Centre de Rencontres et d'Animation (CRA).
- Conseil de Fondation du Conservatoire de musique.
- Université populaire.
- AYAPE.
- Société coopérative d'habitation Cité-derrière.
- Coopérative logement ouvrier.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Conseil intercommunal.
- Association des communes RAS Junova - Conseil intercommunal.

ARCHIVES

Personnel

L'archiviste à 70% et un assistant à 50% forment l'équipe fixe des Archives.

Comme les années précédentes, plusieurs auxiliaires et civilistes ont apporté une aide précieuse pour l'avancement des travaux : collaboratrice scientifique, 80 journées, étudiant-e-s, 30 journées, civilistes, 75 journées.

Pour se familiariser avec les travaux d'un service d'archives, deux apprenties AID ont effectué ensemble environ quinze jours de stage et l'apprentie de commerce du Secrétariat général 2 journées.

Locaux

Hôtel de ville

Dans le dépôt du premier étage, les collections ont été partiellement réorganisées afin de séparer clairement les documents archivés du

Conseil communal de ceux de la Municipalité. Les registres de procès-verbaux du Conseil communal ont reçu une cote et ont été mis à l'inventaire.

Travaux spécifiques

Secrétariat général

L'attention a porté sur la révision de quelques positions du plan de classement et sur la gestion des dossiers papier.

Agenda 21 et Mobilité ont été introduits dans le plan de classement.

Dans le cadre du traitement des archives intermédiaires, les actes légaux (dès 1976) ont été inventoriés et conditionnés.

Affaires culturelles

Les travaux pour la mise en place du plan de classement de la Galerie de l'hôtel de ville se sont poursuivis jusqu'à la mise en application au printemps.

Les affiches de l'Echandole depuis les années 90 ont été transférées au dépôt.

Affaires sociales

Prise en charge des dossiers méritant un archivage avant le déménagement du service.

Travaux et environnement

Prise en charge d'anciens albums photos après scannage par le service.

Police

Tri des archives intermédiaires (Police administrative) et prise en charge des dossiers présentant un intérêt historique avant des travaux dans les locaux du service. Réalisation d'une ébauche de calendrier de conservation pour les dossiers traités.

Contrôle des habitants

Prise en charge de dossiers avant les travaux.

AggloY

En collaboration avec le Secrétariat général et les responsables du bureau AggloY, recherche des dossiers du début du processus auprès de plusieurs intéressés : ADNV, Secrétariat général, URBAT, bureau AggloY. Reconstitution de la chronologie. Tri sommaire des documents.

Gressy

Suite à la fusion, les Archives de Gressy ont été transférées dans le dépôt de la ville et un bordereau de versement rédigé.

Un premier tri a permis d'éliminer les séries sans intérêt administratif ni historique.

Afin de répondre à une demande de la Police des constructions et en collaboration avec celle-ci, les dossiers de mises à l'enquête ont été triés, reconstitués, conditionnés et inventoriés.

Un spécialiste de la conservation a réalisé un

inventaire de l'état physique des documents anciens (jusqu'à 1920) et estimé les coûts de restauration. Ce document complété d'une estimation de la valeur historique des documents permettra la planification des travaux de restauration.

Archives Canal NV

Créavision a terminé la préparation des cassettes et les a livrées accompagnées des listes nécessaires. Ce fonds occupe environ 30.0 m.l. du dépôt.

En cours d'année, une réflexion s'est amorcée sur la possibilité de recourir à un logiciel permettant une indexation dynamique de documents vidéo.

Plan de classement

L'arborescence du Secrétariat général et le plan de classement ont été présentés à la Municipalité.

La réalisation du plan de classement pour le service des Finances a débuté et des contacts ont été pris avec le service éducation et jeunesse et les Affaires culturelles.

Revue de presse

Le dépouillement de la presse (La Région et 24 Heures) s'est poursuivi afin de compléter les dossiers thématiques concernant Yverdon.

Ces dossiers sont constitués des coupures de quatre journaux : La Presse Nord Vaudois (2002 à 2005), Presse Hebdo (2006-2007), La Région (dès 2006) et 24 Heures (dès 2005).

Pour compléter ces dossiers thématiques, une revue complémentaire a été mise en route qui porte sur la perception des actions municipales dans la presse écrite dès l'été 2009.

Les dossiers de la revue de presse sont conservés dans des armoires anti-feu.

Archivage et inventaire

L'archivage définitif des fonds suivants est terminé :

Producteur	Fonds	m.l.
Grefe	Petitmaître (Comité de gérance et Maison des orphelins)	11.0
Grefe	Affaires liquidées, Montagne de la Ville	4.5
Grefe	Actes légaux	1.0
Fonds ancien	Procès-verbaux du Conseil communal	2.2
Contrôle habitants	Dossiers de naturalisation	3.0
Ecoles	Registres de classes	28.0
Gressy	Police des constructions	1.5
Total		51.2

A la fin de l'année, la base de données comptait près de 13'400 fiches, soit une augmentation d'environ 900 fiches qui illustre l'accent mis sur l'inventaire durant l'année écoulée.

Versement

En 2011, les Archives ont reçu 24 versements, dont 13 d'origine privée, totalisant environ 90 m.l.; chacun est sommairement inventorié dans un bordereau de versement.

Prestations au public

Recherches et consultations

Les demandes de recherche ont augmenté d'environ 30% par rapport à 2010 et les consultations ont doublé :

- 107 demandes, sans les mises à l'enquête (81 en 2010);
- 68 demandes pour la Police des constructions (65);
- 169 dossiers de mises à l'enquête et de dispenses prêtés (218);
- 153 dossiers de mises à l'enquête et de dispenses restitués;
- 62 consultations au bureau (hôtel de ville) (30);
- consultation de documents d'état civil pour 7 étudiant-e-s et leur professeur du Gymnase d'Yverdon;
- consultation de dossiers, registres et journaux pour un groupe de 13 étudiant-e-s et 2 professeurs de la HEIG-VD.

Visites

- M. Dave Lüthi, professeur UNIL, a présenté à ses étudiant-e-s les salles du Conseil, des Douze et de la Municipalité.
- Mme Brigitte Pradervand, professeur UNIL, a présenté à ses étudiant-e-s les peintures de Cleradius Dangin exposées à la salle de la Municipalité.
- Présentation des tableaux de Cleradius Dangin conservés au dépôt, à deux chercheuses de l'Université de Genève en présence de Mme Brigitte Pradervand, mandatée en 2009 pour une analyse de ce cycle exceptionnel.
- La Commission de gestion a visité le dépôt de la rte de Lausanne.

Autorisations de reproduction

3 autorisations de reproduire des documents dans des publications ont été délivrées pour 42 documents.

Recherches

Dans la perspective des élections communales, des recherches ont permis la publication sur le site de la ville d'une liste des municipaux du 20^{ème} siècle et de la liste, complétée des portraits, des syndics dès 1803.

A fin 2010, dans la perspective du cinquantenaire de la Maison des orphelins, les Fondations Petitmaître ont confié aux Archives le mandat d'établir une chronologie détaillée de leur histoire. Un riche dossier permet de suivre cette fondation yverdonnoise depuis ses origines et facilite la compréhension de son organisation. L'archivage des nombreux fonds des Fondations Petitmaître s'est poursuivi durant toute l'année.

Publications et présentations

- Journal communal Bonjour!, n° 48 : Les municipalités yverdonnoises de 1898 à 2011.
- Association vaudoises des archivistes, Rapport d'activité 2010 : Yverdon-les-Bains, un dépôt pour les biens culturels.
- Participation à la rédaction du Manuel pratique de gestion des documents. Mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises.
- Par l'intermédiaire de l'Association vaudoise des archivistes, invitation aux assemblées régionales de l'Association vaudoise des Contrôles des habitants de Molondin et Palézieux pour présenter un exposé sur Les Archives et le records management.

Restaurations, reproductions

- Restauration de l'onglet du Conseil communal Ad 7.
- Photographies professionnelles des panneaux peints de Dangin.
- Numérisation des portraits des syndics exposés dans la salle des pas perdus de l'hôtel de ville.

Délégation

Participation aux séances du comité de l'Association Films Plans-Fixes en tant que déléguée de la Ville.

COMMUNICATION

Fonctionnement

La politique de communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains contient deux volets assumés, encore en 2011, par une déléguée à 70% et une assistante à temps plein. Le premier concerne la communication institutionnelle, consistant à travailler un ensemble de supports rédactionnels à des fins de transmission d'informations et de diffusion des orientations suivies par la Municipalité en matière de politiques publiques. Le second volet est un travail sur les éléments forgeant l'identité yverdonnoise et leur ancrage au travers d'actions ou de projets de marketing urbain.

Presse

Tout au long de l'année 2011, des communications de l'administration communale ont été organisées, sous forme de communiqués ou de conférences de presse (projet de multiplexe à l'Ancien Stand, développements urbains, partenariat pour le camping, etc.). Un rôle tout particulier et sensible dans des contextes de crise qui peuvent survenir, comme lors de la survenance d'un accident grave. La Déléguée à la Communication de la ville a été fortement sollicitée dans le cadre de l'explosion qui a touché un immeuble de la rue de Neuchâtel 39 le 25 octobre 2011. Elle a activement participé à la cellule de crise, dirigée par la Police cantonale vaudoise.

De plus, dans le cadre des opérations de promotion de la ville, de nombreuses communications et articles ont permis de faire connaître à l'extérieur différents atouts de notre Cité (ICARE, Solar Impulse, Université d'été 2011, les actions en matière de développement durable, etc.).

Journal communal

Le Comité de rédaction du journal communal, composé de représentants des services, propose pour chaque édition différents sujets d'articles. Les thèmes proposés sont variés et offrent une vision dynamique et complète des activités de l'administration (chantiers en cours, triathlon, introduction de la taxe au sac, projet de légalisation de nouveaux quartiers, etc.). En 2011, six éditions du journal Bonjour sont parues.

Départ de la Déléguée

En poste depuis 2006, la Déléguée à la Communication de la Ville, Mme Aude Aegerter, a choisi de réorienter sa carrière, après cinq années d'un travail intense. Elle a quitté ses fonctions au 30 novembre 2011.

À l'occasion de son départ, le fonctionnement de la cellule communication a été repensé. Deux responsables à 80% seront engagés en 2012 pour la communication institutionnelle et le marketing urbain. Le poste d'assistant a été supprimé. Un poste de webmaster à 60% viendra compléter cette nouvelle équipe.

Projets initiés, réalisés ou valorisés en 2011

Une nouvelle charte graphique

En juillet 2011, la Municipalité a adopté une nouvelle charte graphique. La révision de cet outil d'identification des productions de la ville répondait à trois objectifs. En améliorer l'accessibilité et la maîtrise par les services, mais elle visait surtout à offrir plus de flexibilité dans son adaptation.

Tous les services communaux doivent la respecter au moment de produire affiches, dépliants, invitations, présentations Power Point, etc.

Les institutions culturelles ne sont pas touchées par cette directive.

L'Université d'été de la Ville - le mobilier urbain pour générer de l'énergie

Du 8 août au 4 septembre 2011, l'Université d'été d'Yverdon-les-Bains s'est déroulée à l'Aula Magna du Château, sous la houlette de professeurs internationalement reconnus. Sa direction académique a notamment été confiée à M. Edoardo Cavaleri d'Oro du MIT (Massachusetts Institut of Technology) de Boston. Le thème de cette édition était la génération d'énergie en milieu urbain.

Durant un mois, vingt-quatre étudiantes et étudiants ont travaillé pour faire profiter la commune de leur précieux savoir. La Ville va donc pouvoir disposer de nombreux outils concrets. Il est à relever que la valeur des projets développés dans cette édition, représente un montant de travail de plus de Fr. 120'000.-.

L'édition 2011 de l'Université d'été a débuté avec un concours international, organisé notamment avec la collaboration des services de la ville d'Yverdon-les-Bains, l'EPFL de Lausanne, la HES hepia de Genève, le WEC 2011 à Genève, le Polytechnique de Milan et le MIT aux Etats-Unis. Cent onze étudiants des domaines de l'ingénierie, des sciences de l'environnement et du design se sont inscrits pour concevoir ou transformer du mobilier urbain de la ville d'Yverdon-les-Bains pour le convertir en dispositifs producteurs d'électricité. Durant l'Université d'été, les étudiants ont développé les trois projets gagnants du concours conjointement avec les équipes qui les ont conçus.

Suite à différents problèmes, un changement de mandataire a été opéré durant cette édition de l'Université d'été. La transmission à un nouveau bureau a engendré des changements de calendrier et quelques adaptations pour le travail des étudiants. La qualité de leur travail et de leur séjour n'a pas été affectée.

Site Internet : www.yverdon-les-bains.ch/uni2011

Autres projets de promotion de la Ville

Yplateforme en phase de lancement

Lancée le 31 janvier 2011, grâce aux efforts des communes d'Yverdon-les-Bains, Grandson, St.-Croix, Orbe, Vallorbe ainsi que de l'ADNV et de l'Office de tourisme régional, le support de communication multimédia à l'échelle du district, Yplateforme, s'est concrétisé principalement par le développement de la chaîne Ytv.

En 2011, cette nouvelle chaîne s'est développée en assurant la production d'une centaine de sujets d'actualité tournés sur l'ensemble du territoire du district. Des émissions sportives et animalières ont étoffé le programme, disponible sur le câble mais aussi sur le site Internet de la chaîne. Les Smartphones et autres tablettes peuvent facilement accéder aux contenus des émissions.

Yplateforme est avant tout un projet éducatif. Il s'appuie sur une junior entreprise baptisée « Jenova », basée à Yverdon-les-Bains. Jenova a pour objectif de réaliser par exemple des films adaptés et diffusés sur différents supports multimédias. Coachés par des professionnels, des apprentis du CPNV et des étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences par le biais de stages pratiques dans le cadre de la création d'Yplateforme. Ytv forme également des apprentis.

La plus belle terrasse de la cité primée

Du 17 juin au 15 septembre 2011, le tourisme régional en partenariat avec la Société Industrielle et Commerciale et la Police du Commerce de la Ville d'Yverdon-les-Bains, ont organisé le premier concours de la plus belle terrasse à Yverdon-les-Bains. Le but de ce concours était d'encourager les établissements de la place à exploiter le potentiel que représente le cadre urbain en termes d'esthétisme, d'originalité et d'ambiance. Deux prix ont été décernés, le premier par le public, qui a pu voter grâce à des cartes-réponses et sur la plateforme Facebook. Le second prix a été désigné par un jury, composé de représentants de l'organisation.

Arrivée du projet ICARE en Suisse fêtée sur la place Pestalozzi

Samedi 3 septembre 2011, le projet ICARE a fêté son arrivée en Suisse sur la place Pestalozzi. Après seize mois de voyage et 17'000 kilomètres parcourus, la voiture éolo-solaire a bouclé la boucle en revenant sur son lieu de départ. La ville d'Yverdon-les-Bains, et la région, a grandement soutenu ce projet. La ville a donc ainsi se positionner comme un acteur du développement économique durable et voir son nom véhiculé tout au long du trajet d'ICARE. Pour valoriser au mieux ce travail de terrain exceptionnel, des conférences ont été organisées. Un livre et un documentaire ont également été produits. Le succès de cette éco-expédition est total et ses statistiques impressionnantes : 445 jours sur les routes, 17'000 km réalisés avec des énergies renouvelables, 25 pays traversés sur quatre continents, des centaines de visites de projets environnementaux et plus de trente reportages réalisés. Plus de 90% de l'énergie utilisée pour faire avancer le convoi, recharger les appareils électroniques et chauffer la voiture ont été d'origine renouvelable; 55% solaire, 5% éolien, 30% biocarburants et 10% électrique (d'origine inconnue).



AGENDA 21

La déléguée à l'Agenda 21 se charge de mettre en œuvre le développement durable au travers de projets et d'actions concrètes pour la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit autant de sensibiliser la population yverdonnoise à la thématique du développement durable que de faire en sorte que les pratiques de l'administration communale soient les plus exemplaires à cet égard. La déléguée est engagée à un taux d'activité de 70%. Celle-ci est épaulée par la Commission Agenda 21 et par des stagiaires engagés pour 2011 à 50% durant deux fois six mois.

L'Agenda 21 gère, en accord avec la Municipalité et sur proposition de la commission, le fonds communal pour le développement durable. Ce dernier est alimenté par une taxe communale sur l'électricité de 0,2 ct/kWh. En 2011, Fr. 240'000.- étaient disponibles.

Suite au changement de législature le 1^{er} juillet 2011, l'Agenda 21 a été transféré du Service de l'urbanisme et des bâtiments au Secrétariat général. Il dépend dorénavant du Syndic Daniel von Siebenthal. Ses missions n'ont pas changé et se concentrent toujours sur trois axes : administration exemplaire, mobilité et consommation.

Commission

La Commission Agenda 21 s'est réunie deux fois en 2011 et a principalement géré le fonds communal pour le développement durable. Elle a proposé à la Municipalité de soutenir financièrement trois projets externes à l'administration et un projet provenant d'un service communal.

Le changement de législature a eu comme conséquence la modification de la composition de la commission. Dans le but de mieux faire connaître le fonds communal pour le développement durable et de soutenir plus de projets externes à l'administration, elle est désormais composée de membres représentant les trois piliers du développement durable (environnemental, économique et social) mais ne travaillant pas pour la commune d'Yverdon-les-Bains.

Projets

Les projets de l'Agenda 21 se concentrent sur trois axes :

Administration exemplaire

- **Plan de mobilité de l'administration.** Le 1^{er} juin 2011, les mesures concernant la mobilité professionnelle ont été mises en œuvre. Il s'agit d'offrir aux employés des moyens de transport autre que leur véhicule privé ainsi que de simplifier les démarches pour se déplacer dans le cadre du travail. Dix-sept nouveaux vélos, douze cartes Mobility carsharing, quatre cartes velopass ainsi que des cartes multicourses Mobilis ont été mis à disposition des services communaux, un système de réservation des véhicules (Gelore) a été mis en ligne et la commune s'est abonnée à CFF Businessstravel, une plateforme permettant d'acheter les billets en ligne (moins de notes de frais). Les mesures concernant la mobilité pendulaire seront mises en œuvre en 2012.
- **Evaluation de projets** selon le développement durable. L'outil choisi pour l'évaluation des projets soumis au Conseil communal est la boussole 21, outil développé par l'Etat de Vaud. En 2011, quinze projets ont été évalués avec cet outil. La procédure est l'objet d'une révision afin qu'en 2012, celle-ci soit allégée.
- **Achats responsables.** En 2011, la commune d'Yverdon-les-Bains a adhéré au Partenariat pour les achats informatiques romands (PAIR), ce qui permettra à l'avenir de faciliter la prise en compte du développement durable pour ce type d'achats. L'Agenda 21 s'est aussi attelé à préparer - avec les acheteurs concernés - des directives pour deux domaines d'achats : le papier et les fournitures de bureau. Celles-ci seront mises en œuvre au début 2012.

Mobilité

- **Participation à la bourse aux vélos** d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo, le 7 mai. L'Agenda 21 a tenu un stand fournissant des contrôles techniques gratuits pour les vélos et informations sur le développement durable.
- **Semaine de la mobilité** en septembre 2011. Coordination des actions et communication sur la semaine.
- **Mobility Carsharing.** Trois nouveaux véhicules ont été placés à Yverdon-les-Bains, portant à huit le nombre total de voitures en autopartage dans notre ville. Parmi ces nouveautés, un véhicule familial de sept places est stationné au parking de

la gare : c'est pour répondre à plusieurs demandes de citoyens yverdonnois que l'Agenda 21 a insisté auprès de Mobility Carsharing pour qu'une voiture de ce type soit placée à Yverdon-les-Bains.

Consommation

- **Programme de subvention « bouquet de subventions estivales 2011 ».** Grâce au fonds communal pour le développement durable, des subventions sont accordées aux Yverdonnois-e-s pour l'achat des produits suivants : abonnements demi-tarifs CFF, abonnements Mobilis, abonnements Mobility CarSharing, vélos électriques, vélos et vélos classiques. Le but du programme est d'encourager les habitants faisant l'effort du développement durable.
- **Jardins de poche.** 2011 a vu la réalisation d'un Jardin de poche dans le quartier Pierre-de-Savoie. Après avoir conçu le jardin de manière participative, les habitants du quartier ont aussi fortement participé à sa réalisation : les élèves de l'école primaire ont semé, repiqué puis planté les herbes aromatiques et les adolescentes ont planté les arbustes avec l'aide du Service des travaux et de l'environnement. De plus, la mosaïque ornant la fontaine a été dessinée, réalisée et collée par les enfants et les aînés de la démarche « Qualité de Vie » de Pro Senectute. L'Agenda 21 a géré le projet avec le soutien de l'association equiterre pour les aspects participatifs principalement. Le Jardin de poche a été réalisé durant le premier semestre 2011, lorsque l'Agenda 21 était encore au Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Autres activités /divers

- Réseau romand des coordinateurs Agenda 21. Participation aux séances et échanges d'expériences.
- Réseau national sur l'évaluation de projets selon le développement durable. Participation aux séances et échanges d'expériences.
- Réseau national sur les indicateurs de développement durable « Cercle indicateurs ». Participation aux séances et échanges d'expériences.
- Forum du développement durable de l'Office fédéral du développement territorial. Participation aux séances et échanges d'expériences.



MOBILITÉ

La filière mobilité est opérationnelle depuis le 1^{er} septembre 2011. Elle a vu le jour avec la nouvelle législature 2011-2016.

Mission générale

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains veille à l'essor de la Ville pour garantir la qualité de vie de chacun, son attractivité et son statut de chef-lieu. Elle a la volonté d'anticiper les perspectives démographiques, qui laissent présager une augmentation des difficultés de gestion de l'espace et de l'environnement.

Dans ce cadre, la filière mobilité a pour finalité de proposer des solutions durables aux autorités et aux administrés en matière de déplacements et de stationnement. Ces dernières s'inscrivent dans le contexte du projet d'agglomération. La filière Mobilité met l'accent sur une politique multimodale des transports, qui permet un développement équilibré de la Ville intégrant l'urbanisme, l'environnement ainsi que des aspects techniques, financiers et sociaux.

Études aggroY

Les études aggroY portent sur le territoire de l'agglomération, à savoir 8 communes.

Les concepts aggroY suivis en 2011

- Concept pour les transports individuels motorisés (TIM) : définit une nouvelle hiérarchie des rues et privilégie l'autoroute pour le transit à travers l'agglomération.
- Concept pour le stationnement TIM : pose le diagnostic du stationnement en ville d'Yverdon-les-Bains.

- Concept pour la mobilité douce (MD) : définit une nouvelle hiérarchie des axes de mobilité douce (piétons et vélos) ainsi qu'un concept de stationnement pour les cycles.
- Concept pour le transport public (TP) : définit le réseau 2020, dont la première étape a été réalisée avec Mobilis le 12 décembre 2010 avec une augmentation de 40% de l'offre.

Schémas directeurs, Plans directeurs et études de faisabilité

Schéma régional des déplacements

Le schéma englobe les 76 communes faisant partie de l'ADNV. Il vise à définir les actions à mener pour assurer la chaîne des déplacements depuis le domicile jusqu'à destination et inversement. L'approbation du rapport est prévue à l'horizon 2012 par les communes et les services cantonaux.

Plan directeur du stationnement

Le groupe de travail (bureau aggroY, CPO, URBAT) est piloté par la filière Mobilité depuis septembre 2011. Le plan directeur du stationnement est issu du concept aggroY décrit ci-avant. Il fixe les mesures directrices permettant l'élaboration d'un règlement communal du stationnement et sa mise en œuvre est prévue à l'horizon 2012.

CFF - Concept Romandie

Chaque année, la mise en œuvre des horaires CFF nécessite un suivi pour assurer une desserte de qualité à Yverdon-les-Bains. De ces horaires dépendent aussi les correspondances horaires des réseaux de transports publics urbains (Travys SA) et régionaux (Carpostal SA).

Chantiers

Mobilis et mise en œuvre du concept TP 2020, première étape

Gros chantier suivi par l'urbanisme en 2010, repris par la filière Mobilité en 2011: la rénovation complète du réseau des bus urbains destinée à garantir les prestations

améliorées de Travys SA (horaires et fréquences). Les travaux seront finalisés à l'horizon 2012.



Nouveaux arrêts et système d'information aux voyageurs

Modération goulet de Montagny

Avec la mise en place en 2010 de la première phase du nouveau réseau de bus urbain, le pont de Montagny a été réservé à la circulation des bus. L'étude pour l'implantation d'une zone 30 dans tout le quartier est une mesure d'accompagnement. La réalisation est prévue à l'horizon 2012.

Z30 existantes

L'amélioration de toutes les zones 30 existantes a commencé en 2010 et se terminera à l'automne 2012.

Modération Pestalozzi-Valentin-Jordils (zone 30)

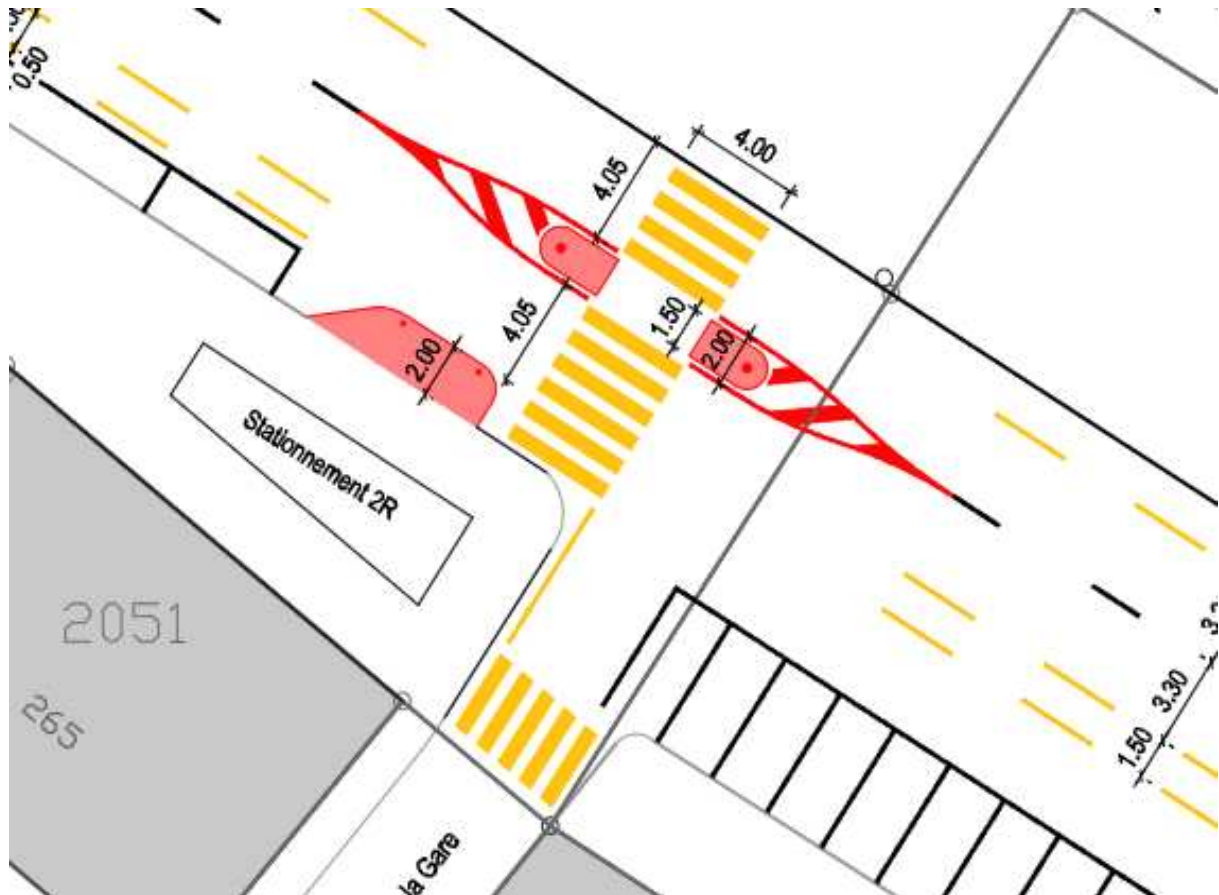
La fermeture de la place Pestalozzi au trafic automobile nécessite la mise en œuvre d'une mesure d'accompagnement de modération de trafic dans le quartier Valentin-Jordils. Cette mesure de modération de trafic sera réalisée à l'horizon 2012-2013.

Stations vélos en libre service et Vélo-station

Le service est en fonction depuis 2010. Un suivi est assuré pour garantir sa qualité.

Sécurité aux passages piétons

Les passages piétons de la rue des Remparts et de l'avenue Haldimand font l'objet d'un projet d'amélioration de la sécurité routière. La réalisation est prévue pour le printemps 2012.



Mise en œuvre d'îlots de protection des piétons sur chaussée

Autres activités

Commissions

- Commission extra-parlementaire mobilité : elle vise principalement à informer sur le développement des projets de mobilité locale et régionale.
- Groupe de travail mobilité : il est formé de différents services de la ville, il a pour mission de répondre aux administrés, aux sociétés diverses (TCS, ATE, etc.) en matière d'aménagements en cours; le cas échéant, de procéder à des correctifs légers destinés à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

RESSOURCES HUMAINES

Le projet GEPY (Gestion du Personnel Yverdon-les-Bains) a pris sa vitesse de croisière et a permis d'aboutir dans deux dossiers très importants. La politique du personnel a été adoptée par la Municipalité dans sa séance du 21 décembre 2011. Il en est allé de même pour un outil essentiel du processus de la GRH (Gestion des Ressources Humaines) intitulé « Management des performances » : la description de poste et les documents qui lui sont liés. Rappelons que le projet GEPY est placé sous la direction d'un Comité de pilotage présidé par le Syndic, réunissant deux chefs de service et deux représentants du personnel. Le chef de projet est le responsable des Ressources Humaines (RH). Le CoPil adopte la planification du projet et lance les différents chantiers qui, dans bon nombre de cas, sont confiés à des groupes de travail. Puis il examine, éventuellement amende, et adopte les rapports qui en sortent et les soumet à l'approbation de la Municipalité en vue d'une consultation par la Commission paritaire et par les Chefs de service. Puis un rapport final est rédigé à l'attention de la Municipalité qui, en cas d'acceptation, donne mandat au service RH de mettre en œuvre les décisions.

Rappelons, à l'aide d'un schéma, les processus compatibles avec un système qualité qui ont été retenus comme la base méthodologique de la GRH pour l'administration d'Yverdon-les-Bains.

I. Processus de pilotage

- 1. Politique du personnel**
2. Objectifs, indicateurs et tableaux de bord

III. Processus de soutien

1. Fonction Personnel
2. Système d'information et de gestion du personnel
3. Réglementation du personnel

II. Processus centraux

1. Gestion prévisionnelle du personnel
2. Engagement du personnel
3. Management des performances
4. Développement des compétences
5. Evolution professionnelle
6. Rémunération
7. Personnalisation des conditions de travail
8. Communication interne
9. Processus transversaux

(Emery, Gonin, 2009)

Le rapport de gestion du service RH sera construit sur cette base.

Processus de pilotage : la politique du personnel

Le CoPil GEPY a révisé lui-même le projet de politique du personnel au cours de 7 séances de travail (2 à fin 2010 et 5 en 2011), la dernière étant principalement consacrée à la nouvelle description de poste et aux documents liés.

La politique du personnel est un document faitier qui a pour but d'identifier et de communiquer clairement quelles sont les grandes orientations que l'Exécutif entend poursuivre dans les différents domaines de la GRH. Elle clarifie comment l'employeur considère ses employés et elle coiffe l'ensemble des pratiques de la GRH. Elle vise à façonner une culture d'entreprise qui favorise la coopération et la cohésion, ainsi que l'image perçue de l'extérieur. Elle poursuit cinq orientations principales : stratégique, fonctionnelle, compétences, conditions cadres et encadrement.

La politique du personnel adoptée par la Municipalité aborde les thèmes suivants : pourquoi une politique du personnel, les principaux défis pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, les valeurs générales que l'institution entend promouvoir et entretenir, les caractéristiques que l'employeur met en avant, les attentes à l'égard des cadres et des collaborateurs/trices, les lignes directrices pour l'ensemble des processus de la GRH, les moyens, structures et systèmes d'information mis à disposition de la GRH pour atteindre les buts fixés.

Le texte sera mis en page durant le 1^{er} trimestre 2012, puis communiqué au personnel lors d'une assemblée générale qui aura lieu à la fin du 1^{er} semestre 2012, ainsi qu'aux membres du Conseil communal après cette échéance.

La politique du personnel est d'ores et déjà mise en œuvre progressivement à travers le développement du projet GEPY, mais également dans sa prise en compte par le service RH dans ses interventions, conseils, suivis de dossiers et informations au quotidien, ainsi que dans le programme de formation continue.

L'autre volet important qui reste à développer dans ce processus est la construction et le suivi d'un tableau de bord RH, avec différents indicateurs pertinents permettant de mesurer l'impact de la mise en œuvre de la politique du personnel. La priorité n'a pas été mise sur cet

objet et sa réalisation attendra que l'effectif du service RH soit complété par un spécialiste supplémentaire durant l'été 2012, ainsi que l'entrée en service d'un véritable secrétariat spécialisé, affranchi de la responsabilité de la réception de l'Hôtel de ville.

Le séminaire prévu et destiné aux responsables RH des villes vaudoises et animé par le professeur Yves Emery a bel et bien eu lieu à Yverdon-les-Bains le 31 octobre 2011. Il permet d'envisager dans un futur proche la mise sur pied de quelques indicateurs de base communs.

Gestion prévisionnelle du personnel

Ce processus n'a été que très peu développé en 2011, pour les mêmes motifs évoqués au sujet du tableau de bord RH. Toutefois, le système informatique Novative a été complété lors des dernières semaines de l'année par un module devant permettre la réalisation d'un plan des postes pour l'ensemble de l'administration. Ce travail pourra être entamé et réalisé avec les nouvelles ressources attendues.

Il n'en demeure pas moins que le service RH a poursuivi dans la voie pragmatique du conseil et de l'appui au coup par coup, en épaulant tel service ou dicastère dans l'analyse devant précéder l'introduction d'une nouvelle prestation ou une réorganisation, comme par exemple celle liée à la réforme policière vaudoise ou celle consécutive à la décision de créer un Service de la Culture. C'est également le cas pour la préparation du budget et la réflexion en lien avec les demandes d'augmentation des effectifs.

Engagement du personnel

C'est une augmentation importante des mises au concours ouvertes à l'externe, mais également celles liées à des processus à l'interne, qui est l'un des faits marquants de l'année 2011. Chaque mise au concours est précédée d'une analyse du besoin, du profil du poste et des compétences attendues. Le recrutement externe se fait systématiquement par la publication d'une annonce sur le site internet de la Ville, mais également dans le cahier de l'emploi de 24HEURES et/ou dans le journal régional. Voici un tableau résumant les principaux chiffres liés aux mises au concours externes.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2009	36	963	146
2010	23	491	81
2011	38	1419	172

Le service RH organise le recrutement et la sélection du personnel et participe systématiquement aux entretiens (au nombre de deux en général) en présence des cadres des services concernés avec les candidats les plus proches des besoins et attentes. Il est régulièrement procédé à des tests ou des mises en situation destinés à vérifier l'une ou l'autre des compétences essentielles requises pour le poste en question.

Parmi les postes mis au concours ou/et repourvus en 2011, signalons une responsable d'une UAPE, les chefs des sections « Services généraux » et « Réseaux eau-gaz » au SEY, le directeur du TBB, une assistante de direction pour le Commandant de police, un urbaniste, plusieurs collaborateurs administratifs ou techniques pour le dicastère CPO et les Sports, l'intendant du complexe des Isles, et le remplaçant de la directrice de l'Echandole. Il faut ajouter que nous avons recouru à un mandataire externe pour le recrutement de l'adjoint administratif responsable du secrétariat du greffe municipal, suite à deux mises au concours infructueuses. Il en a été de même pour le poste d'assistant-e du Syndic qui sera repourvu à la fin du 1^{er} semestre 2012, suite à la démission de la titulaire.

Pour le recrutement du directeur du TBB, une commission de sélection a été constituée; celle-ci s'est fait accompagner par un professionnel du domaine du théâtre au titre d'expert.

L'accueil des nouveaux employés ne fait pas encore l'objet d'une procédure unifiée ni de recommandations dûment élaborées et communiquées par le service RH. Toutefois, un entretien bilan a systématiquement lieu sous la supervision du Service RH et du responsable au terme des trois premiers mois, ainsi qu'à la fin de l'année provisoire, en vue de la proposition à la Municipalité de la nomination définitive.

Le service RH a fait l'acquisition, sous forme d'un contrat, d'un droit à utiliser un système d'analyse (Master Person Analysis); deux personnes ont suivi la formation y relative en 2011 et devront valider celle-ci par une certification début 2012.

Management des performances : de nouvelles descriptions de poste

Comme indiqué plus haut, la Municipalité a validé les documents réalisés par un groupe de travail autour de la description de poste. Il importe en effet que chaque personne engagée à la Ville sache ce qu'on attend précisément d'elle et quelles sont les compétences qu'elle devra mettre en œuvre dans le cadre de sa fonction. Ce groupe de travail, constitué de manière à inclure l'ensemble des partenaires, a siégé à trois reprises pour élaborer les documents suivants : un nouveau formulaire de description de poste (DP), une méthodologie « Comment remplir une DP ? », un référentiel des compétences pour l'administration communale. Ce dernier document est nouveau; il liste et décrit un certain nombre de compétences personnelles, relationnelles, d'organisation et de planification du travail, ainsi que des compétences spécifiques d'encadrement, soit de gestion et de direction. Les compétences spécifiques à des métiers sont du ressort des services concernés. L'objectif est de définir très précisément quelles sont les principales compétences requises pour exercer à satisfaction la fonction pour laquelle la personne est engagée.

Le groupe de travail, qui s'est réuni les 19 mai, 7 juillet, 23 août, 20 septembre et 18 octobre 2011, a été accompagné et conseillé par M. François Gonin de la HEIG-VD et sa collaboratrice scientifique, Mme Esther Ivanyi.

L'entier des descriptions de poste de l'administration seront refaites entre le printemps et l'été 2012, après que les cadres aient été formés à cet exercice par les soins du service RH, qui les accompagnera et leur apportera un appui dans ce travail majeur.

Les entretiens d'évaluation annuels se sont déroulés comme le veut la coutume lors du dernier trimestre pour l'essentiel. Ils font l'objet d'une analyse de la part du service RH dans le but de prévoir des mesures correctrices ou de formation continue, voire des souhaits d'évolution professionnelle de la part des collaboratrices et collaborateurs.

La refonte de la procédure « entretien de collaboration » aura lieu en 2012 et c'est le même groupe de travail qui siègera pour cette deuxième réalisation prioritaire.

Développement des compétences : formation continue

Un partenariat a été entamé avec un mandataire pour construire, au moyen de plusieurs formations destinées aux cadres, un management basé sur la proximité, afin de réduire progressivement les dysfonctionnements et accroître la motivation et le sentiment de bien-être au travail. Celles-ci s'étalent sur une journée plus orientée théorie et outils de management et sont suivies par deux demi-journées au cours desquelles les participants exposent une situation ou une expérience en relation avec le thème traité. Tous les cadres ayant charge de personnel ont obligatoirement suivi deux jours de séminaires sur le thème « Résoudre des problèmes humains et organisationnels ».

Tous les nouveaux cadres engagés ou promus suivent également une formation de quatre jours et demi au CEP intitulé « Diriger et motiver une équipe », ceci afin de favoriser l'acquisition d'une culture commune de management au sein de l'administration yverdonnoise.

Deux jours de formation ont été destinés à 23 collaboratrices et collaborateurs exposés à des situations d'incivilité, ceci en deux groupes, sous la conduite d'une autre mandataire; il s'agissait principalement du personnel affecté au ramassage des déchets, d'entretien des parcs, les auxiliaires de police et de circulation. Sous la même forme, 10 personnes ont suivi un autre séminaire organisé à Yverdon-les-Bains intitulé : « communiquer en situation délicate ». Un troisième consacré au thème : « faire face aux défis du multiculturalisme », a attiré 9 participants également.

Deux services ont organisé en collaboration avec le Service RH des séminaires de cohésion d'équipe sous la conduite du mandataire principal.

Un certain nombre de cours individuels ont été suivis dans d'autres institutions, par exemple l'Université de Fribourg, le Centre romand de formation pour les questions de personnel (CRQP), Romandie Formation, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'IDHEAP, Ofisa. Citons parmi ceux-ci : l'art d'argumenter,

formation pour l'obtention du certificat d'assistant-e en personnel (2 collaboratrices de RH), améliorer le recouvrement de créances, l'Université d'automne des acteurs politiques suisses, formations GEFI, les fondamentaux de la gestion de dettes, assurances sociales, la commune et ses relations avec les tiers, etc.

Relevons encore que 37 personnes ont été inscrites à des cours figurant dans le catalogue du CEP (Centre d'éducation permanente pour la fonction publique) à Lausanne, totalisant ainsi 85 journées.

Les cours interentreprises destinés aux apprenti-e-s mobilisent toujours une part très importante du budget RH de la formation; ceux-ci sont obligatoires. Celles et ceux qui arrivent au terme de leur formation se voient offrir par le service RH un séminaire intitulé « Recruter son futur employeur ou choisir sa nouvelle société » dont le but est de favoriser les bons comportements et savoirs en vue de la recherche de leur premier poste hors de la Commune.

Enfin, ce sont 10 coachings qui ont été mis en place ou poursuivis, avec 5 intervenants différents pour tenir compte d'une part des objectifs à atteindre et d'autre part des personnalités et compatibilités relationnelles. C'est avec satisfaction que nous pouvons relever que ce type de formation représente dans la plupart des cas un investissement efficient et permet mieux qu'une formation académique d'atteindre des objectifs visant à une évolution dans des domaines de compétences personnelles et relationnelles à des personnes en difficulté.

Evolution professionnelle et personnalisation des conditions de travail

Ces deux processus sont volontairement regroupés dans le rapport de gestion, compte tenu qu'aucune démarche systématique de développement n'a été entreprise dans ces domaines. Le service RH n'a par contre pas négligé les demandes des collaboratrices et collaborateurs entrant dans ces cadres précis. Pour ce qui concerne des souhaits ou soucis d'évolution professionnelle, nous avons pu recommander dans deux ou trois cas la réalisation d'un bilan de compétences qui figure dans l'offre du CEP et nécessite un important investissement personnel des participants en dehors des journées de séminaire.

Quant à la personnalisation des conditions de travail, ce processus a principalement été touché à travers des demandes d'adaptation de taux de travail, à la baisse ou à la hausse, ainsi qu'à deux demandes de congé sans solde de longue durée, dans une perspective de formation ou de réalisation d'un projet personnel.

Ces deux processus seront abordés dans le cadre du projet GEPY durant la législature qui vient de commencer afin de répondre aux vœux de la politique du personnel, notamment en favorisant les perspectives de mobilité interne et des mesures devant optimiser l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, par exemple en agissant sur le temps de travail.

Rémunération

Ce processus n'a pas été abordé non plus en vue d'une refonte globale ou d'une adaptation majeure en 2011. Par contre, les constats suivants peuvent être faits. On peut constater d'une manière générale que les rémunérations du secteur privé pour les fonctions de cadres s'éloignent de plus en plus de celles que notre classification des fonctions offre, dans la plupart des domaines d'activité. Fréquemment les candidats engagés sont conduits à accepter une adaptation à la baisse de leur salaire ou alors nous sommes conduits à réévaluer la fonction; ceci se fait lorsque les responsabilités évoluent sensiblement avec les nouveaux besoins de l'administration, voire pour tenir compte des titres et de l'expérience d'un candidat particulièrement intéressant pour le poste à repourvoir. La volonté de travail dans le service public, dans l'intérêt de la collectivité, est un argument de poids qui fait sens et permet d'envisager un sacrifice substantiel pour certains. La pérennité du poste de travail est également une motivation non négligeable. Il est toutefois évident qu'une réflexion de fond devra être conduite durant cette législature sur la politique de rémunération en lien avec une analyse des fonctions.

Une importante réflexion a été faite sur la rémunération du personnel auxiliaire et temporaire; une modeste adaptation tenant compte de l'évolution du marché du travail sera proposée durant le 1^{er} semestre 2012 à la Municipalité.

Communication interne

D'importants progrès doivent impérativement être réalisés dans ce domaine et les attentes ont été clairement mentionnées dans l'enquête de satisfaction réalisée auprès du personnel fin 2009 et début 2010. L'année 2011 a vu naître le premier numéro d'INFO_RH destiné à l'ensemble du personnel et consacré principalement à la présentation du projet GEPY, à la proche rédaction d'une politique du personnel, aux explications générales concernant les processus de la GRH, à la formation continue et à la politique y relative.

Il n'a malheureusement pas été possible de progresser dans l'élaboration d'un véritable service interne RH sur Intranet. Par contre, le service RH a complètement refondu les pages Internet le concernant.

Un « journal d'entreprise » destiné au personnel et à leurs proches fait partie des projets devant permettre l'optimisation de la communication interne; toutefois, il faut attendre l'entrée en fonction des nouveaux spécialistes en communication au Secrétariat général et des forces complémentaires au Service RH pour pouvoir concevoir et réaliser ce support tant attendu.

Les processus transversaux

La gestion des conflits et autres difficultés relationnelles fait partie des préoccupations prioritaires du service RH. Nous avons pu avancer dans l'étude d'une solution extérieure venant en appui aux collaborateurs et collaboratrices, ainsi qu'aux cadres dans des contextes conflictuels, de présomptions de harcèlement ou de mobbing; un mandat a été donné à un prestataire médiateur faisant partie de la société pressentie pour les accompagnements de ce type, ceci avec un certain succès. Nous devrions pouvoir élaborer un projet de collaboration et le mettre en œuvre durant le second semestre de l'année 2012.

Sur le plan de la sécurité et santé au travail (SST), le chargé de sécurité travaille actuellement au taux de 70%. Il a pris part à 117 séances de coordination et de suivis de chantiers concernant le contrôle de l'application des MSST (mesures de santé et sécurité au travail) et aux corrections des PHS (plans d'hygiène et sécurité) des principaux chantiers. Il a rédigé des rapports destinés aux services concernant l'application des normes en matière de port des équipements de protection individuelle (EPI), d'hygiène des locaux, d'exigences particulières relatives aux places de travail, de fouilles, etc.

Un appui a été apporté au chef de la STEP dans le suivi de l'amélioration des mesures de sécurité et dans une participation active à la certification ISO 14001 et OSHAS 18001. Un contrôle complet des pharmacies de secours installées dans les véhicules ou les ateliers a été fait au SEY. Des vaccinations ou rappels ont été organisés pour 116 collaborateurs exposés à des risques dans leur métier (tétanos, hépatite B, tiques). Parmi les mesures de formation, relevons un cours destiné aux nouveaux collaborateurs et collaboratrices des services techniques consistant en une introduction au domaine de la sécurité et aux responsabilités de chacune et chacun. Une sensibilisation à l'un des accidents les plus fréquents a été organisée en collaboration avec le BPA (Bureau de prévention des accidents) « Chutes, la sécurité pas à pas »; elle portait sur les chutes à la maison, au jardin, pendant les loisirs et a été visitée à l'Aula Magna par l'ensemble du personnel entre le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai, selon un planning établi. Le chargé de sécurité a également offert son assistance au nouveau responsable des Services généraux au SEY. L'organisation et la réalisation de séances spécifiques de formation interne destinées au personnel des réseaux eau-gaz et électrique ont été mises sur pied.

Un audit sécurité et santé au travail a été confié à la société ProCert et réalisé en fin d'année 2011. Une première analyse rapide montre que l'administration yverdonnoise peut faire état d'un faible taux d'absentéisme ainsi que d'un taux très bas d'accidents professionnels. Le chargé de sécurité est parvenu à établir un lien de proximité avec le personnel technique concerné contribuant à une bonne sensibilisation et une réduction des risques connus. Le service RH a mis en œuvre un service de détection précoce « santé des collaborateurs ». Les services disposent d'un encadrement plutôt attentif à ces problématiques; la formation des équipes en SST est adaptée aux besoins, ainsi que les EPI. La politique du personnel prend en compte cette préoccupation essentielle. Toutefois, il faut tempérer cet optimisme par l'important travail qui reste à réaliser. Un rapport

sera rédigé par le service RH et proposera un organigramme de fonctionnement et les ressources nécessaires, tout en demeurant pragmatique afin de rechercher l'efficacité dans la mise en œuvre des MSST, la constitution d'un tableau de bord de la sécurité et santé au travail, une revue de management du processus SST, un système de suivi des sous-traitants, un plan de formation, une actualisation et un maintien à jour du portefeuille des dangers, un cycle d'amélioration constante, etc. Il est notamment essentiel d'être conscient en permanence de l'obligation et du devoir qu'a l'employeur d'organiser la sécurité et la santé au travail, ainsi que des effets positifs d'une parfaite gestion de cette responsabilité dans la productivité de l'organisation, la réduction des coûts, la diminution du risque pénal en cas d'accident et, bien entendu, l'évitement de souffrances ou dommages individuels irréversibles.

Quant à l'apprentissage, sur 25 places disponibles, seules 22 ont pu être pourvues en 2011, en raison du manque d'intérêt des jeunes pour l'apprentissage d'électricien de réseau et de la méconnaissance du métier d'agent d'exploitation.

Un rapport concernant les apprentis a été présenté à la Municipalité. Ce dernier portait sur la rémunération des apprentis, un règlement ainsi que des informations relatives au congé et au remboursement de frais afin d'uniformiser les procédures et de veiller à garantir une équité de traitement au sein de la commune.

L'ensemble des formateurs ont été invités à suivre les cours de formateur en entreprise (cours obligatoire selon la loi sur la formation professionnelle), ce processus devrait se terminer à fin 2012. Une partie spécifique à cette fonction sera incluse dans les futures descriptions de poste des personnes assumant cette charge. Une mise à jour des autorisations de former a été commencée en 2011 et devrait se finaliser au premier trimestre 2012.

Formation en cours d'emploi (article 32). Un certain nombre de collaboratrices et collaborateurs suivent une formation en cours d'emploi en vue d'obtenir un CFC. Il s'agit des professions ci-après :

Métiers	Service	Nombre	Commentaire
Assistant-e socio-éducatif-ve	JECOS	1	La Croquette, fin prévue en 2013
Agent-e en information documentaire	AC/biblio	1	Fin en 2012
Maçon	STE	1	Fin en 2012

Un collaborateur a obtenu son CFC de menuisier en cours d'emploi à STE en juin 2011.

Stages divers. Plus d'une trentaine de personnes ont bénéficié d'un stage au sein de la Ville. La provenance des stagiaires est diverse (école obligatoire, gymnase, Oriph, le Repuis, SEMO, EVAM, IPT). La durée des stages varie d'un jour pour les stages d'observation à six mois pour les stages de réinsertion ou pour une première expérience professionnelle. JECOS accueille également des stagiaires probatoires pour l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.

Les processus de soutien

Les remarques et constats qui figuraient dans le rapport de gestion de l'année 2010 ont été l'objet d'une recherche de solutions en 2011. Un heureux épilogue sera trouvé pour le second semestre 2012, avec le déménagement du Service RH au 2^e étage de l'Hôtel de ville dans des locaux bien adaptés. D'autre part, nous pourrons compter sur l'engagement d'un-e spécialiste RH de plus et sur un poste d'assistantat en gestion de personnel en lieu et place du secrétariat de la réception de l'Hôtel de ville.

Effectif au 01.01.2011								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	UP	Contrat	Nombre	UP	Sexe	Nombre	UP
Administration générale	44	21.47	Temporaires	81	21.17	Femmes	288	128.99
Finances	16	15.00	Apprentis	21	21.00	Hommes	353	279.50
URBAT	109	58.46	Droits privés	161	33.90			
STE	90	86.30	Fonctionnaires	371	328.42			
SEJ	122	37.50	Municipalité	7	4.00			
Police et Sports	130	99.68						
Aff. sociales et culture	63	26.60						
SEY	67	63.48						
Totaux	641	408.49		641	408.49		641	408.49
Effectif au 31.12.2011								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	UP	Contrat	Nombre	UP	Sexe	Nombre	UP
Administration générale	40	21.74	Temporaires	97	29.87	Femmes	318	143.13
Finances	17	15.10	Apprentis	21	21.00	Hommes	357	283.39
URBAT	114	60.18	Droits privés	166	31.31			
STE	93	89.30	Fonctionnaires	384	339.74			
SEJ	136	44.04	Municipalité	7	4.60			
Police et Sports	144	107.76						
Aff. sociales et culture	65	27.41						
SEY	66	60.99						
Totaux	675	426.52		675	426.52		675	426.52



DICASTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

MME NATHALIE SAUGY, MUNICIPALE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES	60
AFFAIRES CULTURELLES	68
THEATRE BENNO BESSON	68
PETIT GLOBE	71
THÉÂTRE L'ECHANDOLE	71
LA COUR DU THÉÂTRE	75
GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE	76
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (BPY)	79

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Accueil de la petite enfance

RéAjy - Réseau d'Accueil de Jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs

En chiffres, c'est :

- 1'200 enfants placés dans une structure du réseau;
- 233 places en accueil collectif préscolaire;
- 108 places d'accueil en Unité d'Accueil pour écoliers;
- 300 places en accueil familial de jour.

Membres du réseau

- 14 communes : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Essert-sous-Champvent, Method, Suchy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains.
- 5 crèches-garderies : Tom Pouce, Les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.
- 3 UAPE : La Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé.
- Le service d'accueil familial de jour : 94 accueillantes en milieu familial.
- 6 entreprises : Commune d'Yverdon-les-Bains, Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), Association RAS Yverdon-Grandson, eHnv, HEIG-VD, Secteur psychiatrique du Nord (CHUV).
- Conventions inter-réseaux : 7 conventions signées entre RéAjy et les réseaux environnants.

Accueil familial de jour (but optionnel financé par la RAS⁵ ainsi que par la FAJE⁶)

Pas moins de 94 Accueillantes en Milieu Familial travaillent pour le service et coopèrent avec efficacité et beaucoup d'enthousiasme.

⁵ RAS : Régionalisation de l'action sociale

⁶ FAJE : Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants

2 coordinatrices (120%) sont là pour offrir les prestations d'accueil, évaluer les familles d'accueil et veiller à la qualité du placement. Elles sont secondées par une secrétaire administrative et une secrétaire comptable.

En 2011 le service d'accueil familial a facturé 234'984 heures de garde aux parents.

Logiciel kibe

Tous les utilisateurs *kibe* ont participé à une journée de formation et de mise à jour des connaissances, ce qui leur a permis d'affiner et d'uniformiser leur façon de travailler. Probablement qu'en 2012 nous demanderons à nouveau une telle réunion voire une formation continue.

Réunion entre crèches, garderies, accueil familial

Afin de mieux échanger et collaborer, les responsables pédagogiques et administratifs, ainsi que les secrétaires se réunissent tous les 3 mois. Ceci permet de clarifier certains problèmes et, à toutes et tous, de travailler dans la même direction.

Liste d'attente

Un des objectifs pour 2011 était de confirmer l'utilité d'une liste d'attente commune aux crèches et garderies. C'est chose faite. Grâce au logiciel utilisé, un gain de temps appréciable est reconnu pour ce travail en particulier.

Cette liste d'attente permet aussi de voir s'il y a lieu de créer une nouvelle structure ou d'en agrandir une autre. Au 31 décembre 2011, 175 enfants tous âges confondus attendaient une réponse pour un accueil courant 2012.

Site Internet

Le site a été créé et est tenu à jour. Nous avons remarqué que les parents en quête d'un placement utilisent de plus en plus notre autoroute www.reajy.ch

FAJE

Un des objectifs de la Fondation est d'octroyer, par l'intermédiaire des réseaux régionaux d'accueil de jour, des subventions afin de tendre à une offre suffisante et financièrement accessible sur tout le territoire du canton. RéAjy profitera ainsi de ces subventions pour l'élargissement des places d'accueil aux Goélands (Crèche-garderie) ainsi qu'aux Cygnes (UAPE).

Réalisations 2011

Déménagement des Goélands aux Isles et augmentation de la capacité d'accueil de 46 à 69 places.

Ouverture de la nouvelle UAPE les Cygnes et augmentation totale de la capacité d'accueil de 12 places.

... et en 2012

Le 1^{er} janvier 2012, RéAjd déménage et sera rattaché au Service jeunesse et cohésion sociale. Ce changement apportera certainement des synergies pour les uns et les autres, et pour le bien des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans.

Messages Pro Juventute aux parents

Depuis le début de l'année 2011, nous écrivons aux parents d'un premier enfant afin de leur offrir un abonnement pour la première année des Messages aux parents édités par Pro Juventute. Ces brochures sont élaborées par des spécialistes de la petite enfance et fournissent des renseignements utiles et pratiques.

142 familles ont reçu notre offre et 48 ont passé commande, ce qui représente 33.8%. L'évolution des commandes au cours de l'année a été la suivante :

- à mi-mars : 21% de retour;
- à mi-avril : 26,6% de retour;
- à mi-juillet : 31,6% de retour;
- et à mi-novembre : 32,8% de retour.

Au vu des faibles retours au début de l'action, nous avons décidé d'annexer la première brochure à notre courrier, dès le mois de mai, afin que les parents se rendent mieux compte de ce que nous leur proposons. Apparemment cela a permis de faire augmenter le nombre de commandes dans la 2^{ème} partie de l'année.

Jumelage avec Nogent-sur-Marne - échange de seniors

Notre ville est jumelée avec Nogent-sur-Marne depuis 1965.

En 2011, un groupe de 10 seniors yverdonnois a bénéficié du voyage à Nogent-sur-Marne du 6 au 11 juin 2011. Comme à chaque fois, nos concitoyens ont été chaleureusement accueillis par la ville de Nogent-sur-Marne.

La fête des voisins

Le mardi 31 mai 2011 a eu lieu la 4^{ème} fête des voisins dans plusieurs quartiers de notre ville. Pas moins de 44 organisateurs se sont inscrits. Les nombreux courriers et photos reçus des organisateurs nous font constater qu'une fois encore la fête a été très appréciée.

La ville d'Yverdon-les-Bains a mis du matériel à disposition des organisateurs : des affiches et des cartons d'invitations, des ballons de toutes couleurs et des t-shirts de toutes tailles. Le Service des Travaux et de l'Environnement a encore une fois, lui aussi, mis de grandes tables à disposition des participants.

La fête des voisins est l'occasion idéale pour apprendre à connaître les gens qui nous entourent, ces gens que l'on salue à peine puis avec qui, peu à peu, on crée des liens d'amitié. Elle permet de nous faire sortir un peu de notre train-train quotidien et de partager les cultures, les modes de vie, les préoccupations et d'apprendre de nouvelles choses.

Cette année, les villes suivantes ont participé à la fête des voisins : Bellevue, Bernex, Chablais région, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Confignon, Crissier, Genève, Gland, Grand-Saconnex, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Meyrin, Montreux-Riviera, Morges, Neuchâtel, Nyon, Onex, Prangins, Puplinge, Russin, Satigny, Sierre, Sion, Thônex, Vernier, Vevey-Riviera, Veyrier, Yverdon-les-Bains et Zürich.

L'impressionnant développement de la Fête des Voisins est la preuve que la volonté de mieux-vivre ensemble n'a pas de frontières ! Nous nous réjouissons de savoir que la plupart des organisateurs ont l'intention de recommencer cette belle expérience l'année prochaine.

Prestations complémentaires communales

Les prestations complémentaires communales sont allouées aux bénéficiaires AVS/AI qui sont au bénéfice des PC fédérales et qui remplissent certaines conditions particulières contenues dans un règlement communal.

Pour une personne seule la rente représente Fr. 1'500.- par année, versée en 5 tranches.

En 2011, 123 nouveaux dossiers ont été traités. Au 31 décembre, 565 bénéficiaires étaient recensés. Le montant total distribué en 2011 représente Fr. 928'626.-.

Parrainage de gare - opération RailFair

Les gares sont des lieux de première importance dans notre vie sociale. Chaque jour, des personnes de tous horizons y convergent pour diverses raisons.

Malheureusement, les actes de violence et de vandalisme se multiplient dans le périmètre des gares suisses. Le projet parrainage des gares est une méthode éprouvée pour contrer ce phénomène. L'idée fondamentale de cette entreprise consiste à marquer sa présence.

A Yverdon-les-Bains, la Municipalité, en collaboration avec les CFF, a initié le concept depuis septembre 2007. Au 31 décembre 2011, 20 parrains-marraines bénévoles étaient engagés dans le périmètre de la gare pour assurer une présence. En 2011, ce sont plus de 3'500 heures de présence qui ont ainsi été assurées.

Les parrains et marraines ont confirmé leur rôle au sein de « leur » domaine et sont aujourd'hui un élément déterminant dans le territoire de notre gare. Leur présence renforce le sentiment de sécurité et le bien-être permanent des visiteurs et voyageurs.

Etre marraine ou parrain de gare est une activité bénévole. Par conséquent, ils ne touchent pas de salaire en espèces hormis un petit dédommagement sous forme de titres de transport. Mais leur contribution est un service à la communauté qui mérite remerciements et reconnaissance. C'est une bonne occasion d'enrichir leur expérience et de développer leurs propres compétences.

A la fin de leur formation, les nouveaux parrains et marraines ne sont pas « lâchés » seuls dans la nature. Nos autorités locales sont impliquées et ont délégué au comité de pilotage un représentant par service concerné : affaires sociales, police et jeunesse.

Basée essentiellement sur le contact avec les usagers, cette action s'inscrit dans un concept général de prévention que nous souhaitons encore développer pour le bien-être de notre population.

Aide aux familles

Le Conseil communal a accepté de créer une nouvelle aide en faveur des familles au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie. En fonction du taux de subside et de la composition familiale, 1'463 familles yverdonnoises avaient droit à une allocation pour leurs enfants de moins de 16

ans, remise sous forme de bons d'achat à faire valoir dans les commerces yverdonnois agréés. 50 commerces yverdonnois ont répondu positivement à notre demande de participer à cette action et d'accepter les bons d'achat.

Au 30 décembre 2011, 7'291 bons ont été utilisés sur les 9'051 à distribuer, ce qui représente un montant de Fr. 364'550.-.

Pour une première expérience, nous pouvons affirmer que c'est un franc succès pour les familles qui sont venues en nombre chercher leurs bons, particulièrement dans les premières semaines.

Intégration

La Déléguée à l'intégration travaille en lien étroit avec le Chef de Service des Affaires Sociales et la Commission Consultative Suisses-Immigrés.

Au niveau communal, la Déléguée a participé à différents groupes de travail tels que les projets de qualité de vie dans les quartiers (SEJ), à la création d'un dépliant « Maîtrisons notre consommation électrique » avec le Service des Energies. Elle fait partie du Conseil d'Etablissement, en particulier dans le groupe de travail : culture et sports. Elle a aussi participé à des séances d'information à la population telles que les naturalisations et au groupe de travail pour la préparation à la cérémonie d'assermentation qui a eu lieu en novembre, exceptionnellement à Yverdon-les-Bains.

En outre, elle a été mandatée par la Municipalité pour représenter la Commune aux événements suivants : le 21 mars à la journée internationale contre le racisme, au Musée Olympique à Lausanne; le 18 juin à l'assemblée générale de l'Aravoh, à Vallorbe; le 30 juin, à la séance annuelle de la Fedevaco à Lausanne; le 19 août, à la Conférence annuelle de la coopération au développement de la DDC; le 2 novembre, au Forum interrégional des quartiers solidaires organisé par la Fondation Leenaards et Pro Senectute.

Elle a suivi une formation de 2 jours à la Haute Ecole de Travail Social sur la formation de formateurs. Le but était d'affiner la méthode de formation des animateurs d'ateliers citoyens.

Au niveau cantonal, la Déléguée participe à différents groupes de travail : la plateforme des cours de français, la Conférence latine des délégués à l'intégration, la séance annuelle de la Commission Consultative Cantonale des Immigrés. Ces séances permettent d'échanger au niveau des projets, d'être au courant des développements régionaux et de fortifier le réseau des professionnels.

Permanences accueil-Infos

Un projet pilote a été mis en place à l'Espace Traits d'Union à la rue du Collège 4, sous l'impulsion du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) en collaboration avec le Contrôle des Habitants et la Déléguée à l'intégration. Cette permanence a eu lieu de juin à décembre toutes les deux semaines le vendredi soir. L'objectif était de proposer une information complémentaire aux primo arrivants sur les questions d'intégration. Un rapport sur la faisabilité du projet a été rendu par le Forum des Migrations de Neuchâtel au BCI et sera disponible au début 2012.

Activités - Projets

Dans le journal Bonjour, régulièrement, des articles sont publiés et mettent en avant le travail des associations de migrants, des associations culturelles et d'entraide. La page intégration dans le journal communal est importante car elle offre un espace d'expression à une partie de la population dont le travail doit être valorisé.

La page intégration du site internet de la ville est mise à jour régulièrement et permet un lien direct entre la population et les activités et projets d'intégration.

Avant le mois de mars, nous envoyons un courrier aux nouveaux détenteurs de Permis B dont les impôts sont perçus à la source. En effet, nous tenons à les informer qu'il est judicieux de remplir une déclaration d'impôts simplifiée avant le 31 mars et de l'envoyer à l'administration cantonale afin que d'éventuelle différence leur soit restituée. Passé ce délai, l'imposition perçue en trop n'est pas remboursée par l'Etat.

En février, les différentes communautés religieuses présentes à Yverdon-les-Bains ont été invitées à établir des liens privilégiés avec la Déléguée dans le but d'apprendre à se connaître et d'améliorer la compréhension mutuelle. Chacun a pu s'exprimer sur les questions suivantes : quel rôle joue-t-il au sein de leur communauté et auprès de la population d'Yverdon-les-Bains ? Quelles sont leurs activités ? En voici quelques éléments essentiels : le suivi spirituel dans un lieu d'accueil et d'écoute, être ensemble, être ouvert à celui qui vient; offrir un soutien ponctuel aux personnes en difficulté; organiser des récoltes de dons en faveur de projets humanitaires dans les pays d'origine; poursuivre des activités auprès des jeunes : cours de langues maternelles; enseignement biblique, aide aux devoirs pour les écoliers; accompagner les familles dans les moments importants de la vie; offrir une présence dans

les quartiers, préparer et offrir des repas et être ouverts aux autres communautés religieuses. Suite à cette rencontre et selon un préavis positif, il nous semble important de garder ce lien Commune - Communautés religieuses. Par la suite, au mois de février, nous proposerons une rencontre annuelle d'échanges sur un thème d'actualité.

Suite aux contacts pris en 2010 avec les enseignants de langues maternelles (LCO : langue et culture d'origine), un forum de l'intégration a été organisé le 28 mai à l'Aula Magna sous le titre : Quelles langues parlez-vous ? La société dans son ensemble a tout intérêt à ce que les personnes immigrées puissent bénéficier d'une bonne formation, y compris dans leur langue d'origine. Les jeunes avec leurs enseignants nous ont montré quelques résultats concrets de ces apprentissages, par des chants, des danses, des lectures et différentes scénettes. Puis, nous avons pu découvrir des travaux d'élèves sur les stands multilingues, faire connaissance avec l'association Pan-milar (préparation à la naissance dans différentes langues) et découvrir également le stand de la Bibliothèque publique avec son choix de livres en langues étrangères.

A travers l'Agence de démocratie locale (ADL), une séance d'information sur le projet d'échanges entre Shkodra et Yverdon-les-Bains a été organisée dans le service en juillet. Un groupe de travail a été créé avec Madame Valmorbidia, directrice de l'agence ainsi que différents membres des communautés albanophones et la Déléguée à la jeunesse. Les premiers contacts avec le bureau ADL à Shkodra ont été pris au courant de l'été.

FemmesTISCHE

Après l'engagement de Madame Christiane Blondel en qualité de coordinatrice le 8 août 2011, nous avons procédé à l'introduction du projet. Nous avons organisé des rencontres avec les coordinatrices et responsables du Centre FemmesTISCHE de Bienne afin de bénéficier de leur expérience et de bien comprendre le projet. Nous collaborons étroitement avec Madame Viviane Fenter, responsable romande, pour être informée au mieux des procédures à suivre et bénéficier de son soutien pour obtenir la documentation nécessaire au projet.

Nous avons répondu à un appel d'offres du canton de Vaud relatif à un financement de l'Office Fédéral des Migrations dans le cadre de la politique d'intégration de la Confédération pour faciliter la communication et l'accès à la formation. Le financement a été accepté.

Nous avons présenté le projet à diverses associations et commissions œuvrant pour l'intégration (Caritas, Appartenances, CCSI, etc.) et assisté à diverses manifestations organisées par les migrants. L'objectif était de mieux connaître leur vie dans la Commune et les informer du projet.

Toujours dans la phase de communication, nous avons élaboré un dépliant spécifique qui vise à informer la population et à chercher des animatrices. Nous l'avons distribué dans tous les lieux stratégiques fréquentés par les personnes migrantes et aux acteurs sociaux.

Le 29 novembre a eu lieu la signature de la convention entre la ville d'Yverdon-les-Bains, représentée par Madame Nathalie Saugy, municipale, et le Centre FemmesTISCHE, représentée par Madame Sibylle Brunner, directrice de FemmesTISCHE Suisse. La population a été informée de cet événement ainsi que de nos activités par des articles parus dans le journal La Région et le 24 Heures.

Plusieurs séances d'informations individuelles et collectives ont eu lieu avec la coordinatrice pour permettre à toutes femmes migrantes intéressées par le rôle d'animatrice de s'engager en toute connaissance de cause.

A la fin 2011, 9 animatrices de diverses origines sont inscrites et participent aux formations. Le programme des rencontres à thèmes spécifiques et les évaluations des tables rondes est établi pour l'année 2012.

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu à la Marive en septembre. La plupart des services communaux ont répondu présents avec enthousiasme et professionnalisme. La CCSI a été intégrée dans le processus afin d'accueillir au mieux toutes les communautés. Nous avons accueillis 100 personnes qui ont profité de la présentation des dicastères par les municipaux ainsi qu'un mini concert du conservatoire de musique, section jazz. A la suite de la cérémonie, nous avons pu déguster un magnifique buffet préparé par la Fondation Bartimée ainsi qu'une visite des stands des services communaux et leurs partenaires. Puis, environ la moitié des invités sont partis aux visites guidées dans cinq lieux importants de la ville : la bibliothèque; la Strid; le musée d'Yverdon et Région; la visite du centre historique.

Aide aux pays en développement

La collaboration entre la Fedevaco et la Commune continue en bonne harmonie par un soutien aux projets de développement (2.- frs par an et par habitant). La somme de 50'000 frs. a été versée cette année aux trois projets suivants :

1. Sensibilisation à l'environnement, collecte et tri des déchets, Tibet, Chine.
2. Renforcement technique dans le domaine de l'artisanat, Thiès, Sénégal.
3. Centre expérimental de formation et de conseil, Quito, Equateur.

Le travail de suivi des projets par la Commission technique de la Fedevaco a encore été amélioré. Ce service mis à la disposition des collectivités publiques permet de garantir une utilisation appropriée des fonds.

Accueil d'enfants durant les cours

Dès septembre, à l'Espace Traits d'Union, le projet d'accueil enfants a démarré pour favoriser l'intégration des mères non francophones avec enfants. Les mamans suivent les cours Caritas ou Lire et Ecrire et leurs enfants sont gardés dans une salle attenante.

L'accueil se fait le mardi et le mercredi matin pendant 3 heures. Durant un mois, deux enfants sont venus le mardi. Durant quatre mois, cinq enfants sont venus le mercredi. Il y a parfois des absences dues à des maladies ou des raisons familiales. Certains enfants sont placés en garderie en cours d'année et quittent le projet.

L'objectif est de favoriser l'accès aux cours par les parents avec enfants en bas âge en leur offrant la possibilité d'échanger avec une professionnelle autour de leur enfant et de les accompagner dans la séparation. Les enfants bénéficient d'un lieu de socialisation et de familiarisation avec le français. En effet, cette idée est née en 2009 de réflexions des établissements primaires sur les difficultés de certaines familles migrantes à s'adapter au cycle initial de l'école.

Au mois d'août, nous avons procédé à l'installation de la salle, transformée en salle d'accueil d'enfants deux jours par semaine. En effet, c'est une salle de cours tout le reste de la semaine.

La communication sur le projet a été diffusée aux écoles et dans le réseau des communautés étrangères et des institutions sociales via le dépliant créé à cet effet. Plusieurs présentations ont été faites auprès des partenaires.

Nous avons reçu un financement cantonal dans le cadre de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.

Commission Consultative Suisse-Immigrés (CCSI)

Les buts de cette commission sont les suivants :

- permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains;
- permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale;
- faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles;
- favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'Etat de droit.

Membres de la CCSI

La CCSI est actuellement composée de représentants des communautés étrangères suivantes : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Kosovo, Macédoine, Mexique, Portugal, Sri Lanka et Thaïlande. Deux nouvelles communautés nous ont rejoints : la Somalie et le Cameroun.

Sont également membres de la CCSI les représentants des partis politiques siégeant au Conseil communal, ainsi que de la responsable du Contrôle des Habitants et du chef du Service des Affaires Sociales. En fonction des objets débattus, d'autres personnes proches des milieux liés à l'immigration siègent avec la Commission : EVAM, Appartenances, etc.

En 2011, la Commission s'est réunie à 7 reprises. Le travail effectué par la CCSI est désormais étroitement lié aux activités de la Déléguée à l'intégration. Les actions et projets sont organisés conjointement dans des groupes de travail. Dans ce rapport de gestion, il est entendu que les activités développées par la Déléguée à l'intégration au niveau communal sont toutes programmées et orchestrées au sein de la CCSI.

Des spectacles (musiques du monde) sont organisés en collaboration avec le théâtre de l'Echandole avec des repas préparés par les Communautés et servis avant les concerts (75 en moyenne par soir). Cette année les groupes El-Baze et ses orientés multiples, Maliétés

(greco-turque) ont été invités. Le retour est très bon de la part du public et de l'équipe du théâtre. Un groupe de travail planche sur la suite de la collaboration avec l'Echandole.

Le site internet <http://ccsi-yverdon.org> est mis à jour régulièrement et des ajouts comme l'agenda des manifestations des associations, les photos des activités, les liens avec toutes les associations sont disponibles.

La CCSI s'est impliquée pour l'accueil des nouveaux habitants particulièrement auprès des nouveaux membres de leur communauté. Les associations qui viennent en aide aux migrants ont bien apprécié d'être invitées. De tels événements leur permettent d'être plus visibles auprès de la population.

Certains membres de la CCSI ont également assisté aux assemblées générales des associations membres telles que : l'Amicale française et les Tisserands du Monde.

Les communautés sri lankaise, albanaise, portugaise, italienne et brésilienne ont participé au dimanche des musées le 15 mai dans le château d'Yverdon-les-Bains. Le thème de cette année était : objets en images.

Pour la semaine contre le racisme et la discrimination, la CCSI a lancé un projet de distribution de serviettes de table pour la semaine du 14 au 21 mars avec comme sujet la discrimination dans le monde du travail. Faire face à certains préjugés dans le recrutement en favorisant de bonnes relations sur les lieux de travail et relever ainsi le défi que pose ce phénomène dans la cohésion de l'ensemble de notre société. A cette occasion, nous avons sensibilisé le public et les employeurs des restaurants et des réfectoires de la ville, en leur mettant à disposition gratuitement 40'000 serviettes de table, pendant une semaine. Les serviettes ont été distribuées dans les cafés de la ville le 8 et 9 mars. A la fin 2010, nous avons adressé une demande sous forme de concours à plusieurs dessinateurs à Yverdon-les-Bains et en Suisse Romande. Finalement, nous avons choisi un dessin humoristique qui rallie l'unanimité à la CCSI. Ce dessin exécuté par Monsieur Pitch Comment de Porrentruy a été présenté le 7 mars. L'engagement des membres de la CCSI permet de lutter contre le racisme et toutes les formes de discriminations à partir de valeurs communes : le respect, l'humanisme, l'éducation, la laïcité.

La CCSI a participé aux Soupes du monde à la gare le 6 décembre 2011 et a offert 120 litres de soupes ainsi que des petits pains de la St-Nicolas aux enfants présents.

Office du logement

L'office a traité 2'012 appels téléphoniques et 774 entretiens.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'année 2011 représente la première année complète depuis l'entrée en vigueur de l'AIL en mars 2010. Il y a eu 32 nouvelles demandes accordées et 24 refusées. La révision de dossiers a permis de reconduire 13 AIL, mais à en retirer 11.

Le préposé a effectué 98 envois de courrier en vue du dépôt d'une demande, et a donné une centaine de renseignements divers.

D'autre part, 54 calculs prévisionnels du droit AIL pour les PC familles ont été effectués entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2011.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'Office a procédé au contrôle de 118 logements en 2011.

Immeuble	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	Total
Moulins 123	0	10	9	5	24
Moulins 125	0	17	9	2	28
J.-A. Venel 27-33	0	6	18	6	30
Payerne 3	0	4	8	0	12
Sous-Bois 1	0	0	6	6	12
J.-A. Venel 23-25	0	4	10	14	28
Plaisance 4-6-8	8	8	8	0	24
Jordils-Moulins 25	3	20	10	0	33
Total	11	69	78	33	191

Répartition des subsides communaux versés en 2010 par immeuble

Immeuble	Montant
Sous-Bois 1	SFr. 17'100.00
Moulins 25	SFr. 38'760.00
J.-A. Venel 23-25	SFr. 52'439.00
Rue des Moulins 125	SFr. 54'629.00
Rue de Payerne 3	SFr. 15'744.00
Moulins 123	SFr. 9'142.00
J.-A. Venel 27-33	SFr. 28'391.00
Rue Plaisance 4-6-8	SFr. 49'212.00

Demande de logements subventionnés

Notre office a procédé au contrôle de 75 demandes de location. Des contrôles périodiques sont effectués afin de vérifier si les locataires occupant les logements subventionnés remplissent toujours les conditions requises.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La tendance sur le marché du logement yverdonnois confirme la situation sur le plan cantonal. Le taux de logements vacants est dérisoire. Nous sommes toujours en situation de pénurie. Le recensement du marché des logements vacants au 01.06.2011 s'établit comme suit :

- total des appartements vacants à louer 40
- total des appartements vacants à vendre en PPE 8
- total des villas à louer 0
- nombre d'objets disponibles sur le marché au 01.06.2011 48

soit 0.39% de l'ensemble du marché yverdonnois (0.52% au 01.06.2010).

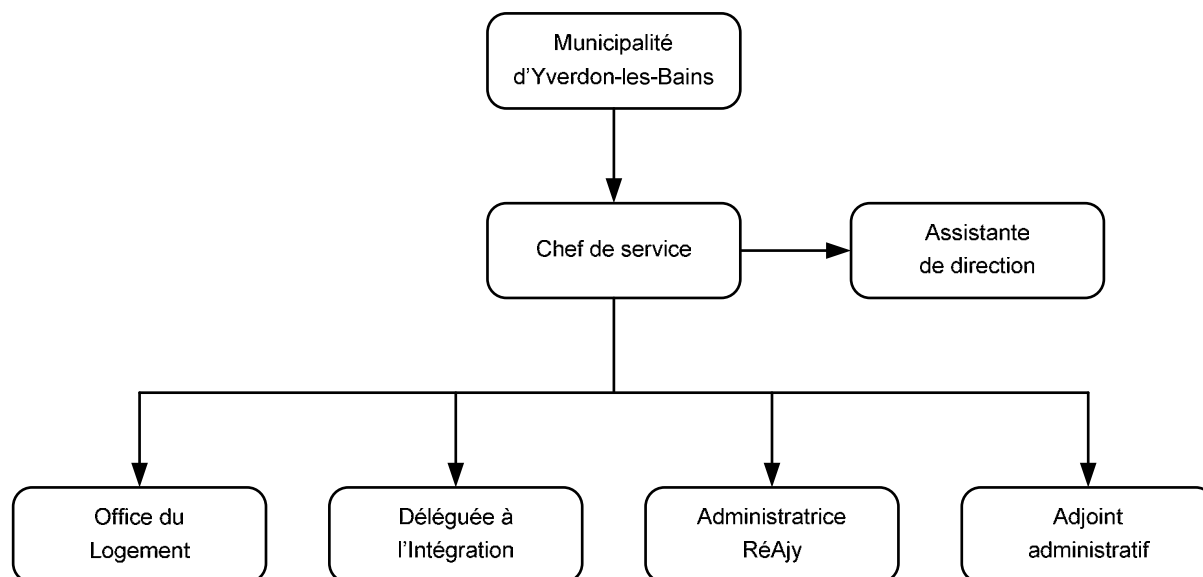
Nombre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nombre de logements	11	8	17	9	3	0	48
dont à louer	9	8	13	7	3	0	40
dont à vendre	2	0	4	2	0	0	8

Le parc locatif yverdonnois compte actuellement 12'033 logements, soit une augmentation de 44 unités depuis le 1^{er} juin 2010.

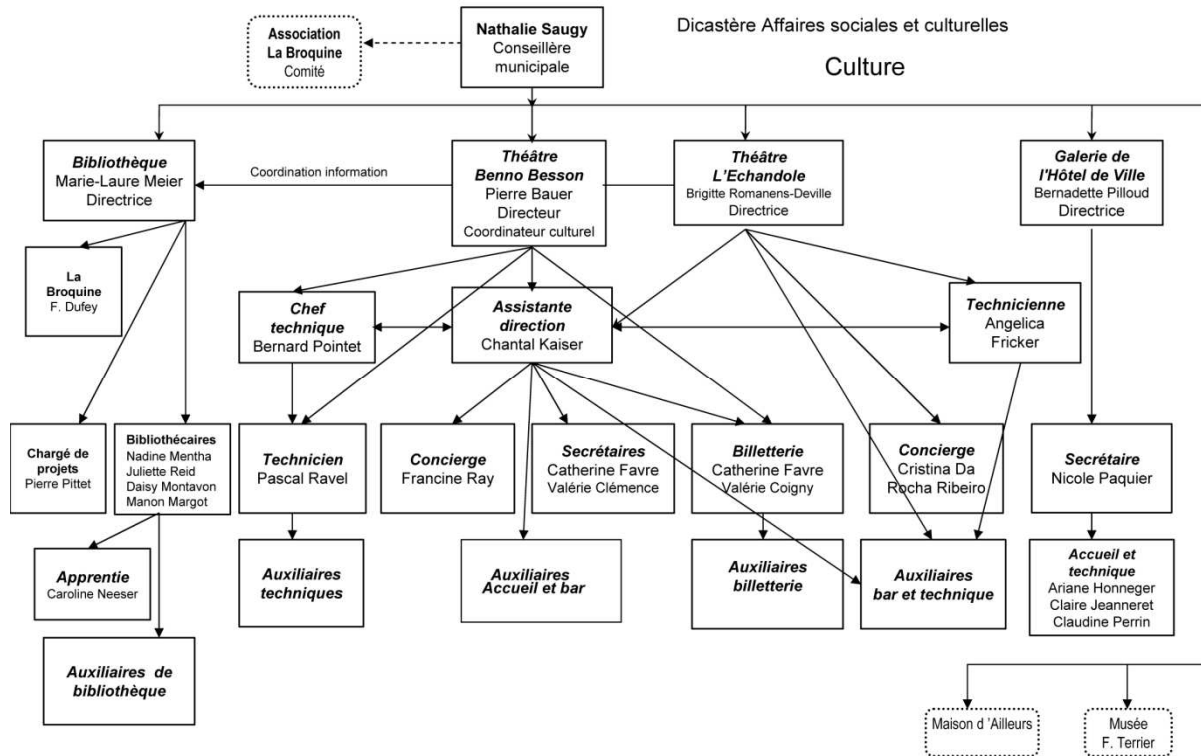
Prix moyen des loyers des appartements vacants

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655.00	993.00	1'324.00	1'626.00	1'965.00	2'100.00
Moyenne 2009	741.00	1'004.00	1'338.00	1'719.00	1'980.00	3'850.00
Moyenne 2010	644.00	1'099.00	1'348.00	1'517.00	1'910.00	---
Moyenne 2011	566.00	968.00	1'371.00	1'671.00	1'925.00	2'700.00

Organigramme SAS



AFFAIRES CULTURELLES



THEATRE BENNO BESSON

L'année 2011 s'est ouverte sur un sympathique épisode, dépassant le cadre de notre activité habituelle : la reprise à Lausanne, à l'invitation du Théâtre Kléber-Méleau dirigé par Philippe Mentha, de la production-maison du TBB créée à l'été 2010, puis jouée à Genève et à Vevey : *Le Baladin du Monde occidental*, de J.M. Synge. Le spectacle a été présenté dans la « capitale » du 16 au 30 janvier.



Le Baladin

Marquera aussi l'année la décision d'installer dans notre vénérable bâtiment un système de détection incendie qui mettra fin à la rituelle

présence du service du feu à chaque représentation depuis 1898. Mais l'événement principal de 2011 restera évidemment le choix du futur directeur. Au terme d'un concours qui suscita les vocations de 34 prétendants, c'est Thierry Luisier, actuel directeur administratif du Théâtre du Passage de Neuchâtel, qui remplacera Pierre Bauer le 1^{er} février 2012. Ce dernier met un terme à 20 ans, quasiment jour pour jour, de présence à cette importante fonction pour prendre ce qu'il est convenu d'appeler une « retraite bien méritée »... même si celle-ci sera panachée en ce qui le concerne de travaux d'acteur, de mise en scène et de présence dans plusieurs jurys ou commissions professionnelles.

Le parcours de Thierry Luisier a été souligné dans la communication relative à cette nomination. On rappellera seulement ici en quelques mots qu'il a déjà œuvré dans de nombreux aspects de la vie théâtrale : technique, programmation, administration, et même dans la mise sur pied d'un organisme comme Artos (agence de promotion et de coordination des métiers du théâtre) et particulièrement dans la création d'un diplôme de *management culturel* en collaboration avec les universités lémaniques. Il vit dans notre région depuis de nombreuses années.

L'évolution de la vie théâtrale romande, l'appel de plus en plus appuyé des compagnies de création pour une collaboration plus étroite avec les théâtres d'accueil des villes moyennes - sous forme de ce que l'on appelle aujourd'hui des « résidences » - le recours toujours moins évident aux spectacles venant de Paris dont les conditions deviennent franchement déraisonnables, toutes ces données et d'autres encore vont contribuer à modifier sensiblement le paysage théâtral auquel le nouveau directeur devra se confronter... et pour lequel il a certainement déjà de bonnes idées. On signalera aussi les potentialités encore inexploitées qu'offre le bâtiment du théâtre, malgré les importants travaux déjà effectués depuis la restauration de 1996-1998. Notamment l'espace sous la coupole qui, bien aménagé, pourrait se transformer en excellente salle de répétitions, voire en petite salle de 80 places pour théâtre d'essai. Ou les salles du restaurant au 1^{er} étage, côté Rue des Remparts, relativement peu utilisées, qui pourraient être reconverties en locaux administratifs.

1992-2011 : une page importante de l'histoire du Casino devenu Théâtre Benno Besson s'achève donc; entre l'activité et la configuration des lieux d'il y a 20 ans et la situation actuelle, une évolution spectaculaire peut être constatée. La direction sortante étudie la réalisation d'une plaquette racontant l'histoire de ces deux décennies, et ce document pourrait constituer un précieux témoignage. Il faut espérer que ce projet sera mené à bien.

Saison 2010-2011

A nouveau 26 spectacles à l'abonnement du TBB, dont un en partenariat avec la saison musicale (Montréal Guitare Trio). Un thème fortement privilégié : la « spiritualité », sous toutes ses formes et ses sensibilités, à travers des spectacles comme *L'Apostat* de Régis Debray, *Abraham* de et par Michel Jonasz, *Confidences à Allah* de Saphia Azzedine, *Chaque homme est une race* de Mia Couto, *Kafka sur le Rivage* d'Haruki Murakami, *Kyriadie* d'après William Blake, et même d'une certaine manière le spectacle-concert des exceptionnels *Muvrini*.

Notre production du *Baladin du Monde occidental*, mise en scène par Pierre Bauer avec dix comédiens, a été jouée 44 fois en Suisse romande, ce qui est un chiffre assez exceptionnel dans notre petit pays. Comme cité plus haut, elle a bénéficié de coproductions avec Genève et Lausanne, et a

contribué à mieux faire connaître ce chef d'œuvre du théâtre irlandais. L'homogénéité d'une distribution rassemblant trois générations d'acteurs a été soulignée. A Yverdon-les-Bains, la pièce a été jouée sept fois pour un millier de spectateurs, chiffre rarement atteint dans notre ville. Autre création, coproduite par nos soins, *Jeanmaire : une fable suisse* d'Urs Widmer, a souligné quant à elle l'étrange difficulté de porter à la scène des sujets d'histoire ou de politique helvétique.

Désiré de Sacha Guitry avec Robin Renucci, *Le Mec de la tombe d'à côté* d'après le roman à succès de Katarina Mazetti, *L'illusion conjugale* avec Isabelle Gélinas, *Comment élever un ado d'appartement* (spectacle lausannois), *Harold et Maude* (Théâtre de Carouge) et *Tranches de Vian* ont compté parmi les plus grands succès de la saison. Le volet « enfants » du TBB a été finalement réduit de trois à deux spectacles suite à la défection d'une compagnie pour cause de problèmes financiers. Dans les classiques, si *Richard III* a suscité la méfiance après sa création manquée au Théâtre de Vidy, dont la presse s'est largement faite l'écho, *Les Femmes savantes* nous ont par contre rappelé l'attachement solide du public au génial Molière.



Comment élever un ado d'appartement

La saison théâtrale d'accueils et de créations ainsi que les trois concerts qui l'ont complétée, a totalisé 11'580 entrées. Ce n'est pas un record, mais il n'y avait pas cette saison, à part *Le Baladin*, de manifestations liées comme l'an passé au 750^e anniversaire. Le cycle des conférences « Exploration du Monde », dont la fréquentation a légèrement baissé, totalise quelque 4'500 entrées; les utilisateurs divers (Cercle littéraire, locations de salle) environ 3'500 entrées et les représentations scolaires 4'000. S'ajoutent encore les manifestations telles conférences de presse, séminaires, séances diverses d'organismes publics ou privés au foyer du 1^{er} étage.

Saison 2011-2012

Avec 5'754 places vendues lors de la campagne de rentrée, l'abonnement 2011-2012 fait aussi bien que l'année précédente (5'820 annoncées, mais finalement 5'730 suite à l'annulation d'un spectacle). Néanmoins, la fréquentation automnale a été un peu décevante. Difficile d'en déterminer les causes : une programmation moins appréciée ? Une préférence pour les spectacles à venir au printemps ? Une petite déstabilisation à l'annonce du départ du directeur, que beaucoup de gens ont cru immédiat ? Ou encore une certaine morosité due au climat économique général ? D'autres domaines du « commerce culturel », par exemple les librairies, ont enregistré un affaiblissement semblable. Et puis, à notre grande surprise, un spectacle dont on était pourtant sûr n'a pas du tout trouvé son public : celui de Frédéric Recrosio. Il n'est pas facile de changer de genre et les fans de l'humoriste n'ont pas suivi le chanteur ! Dommage, car musique et paroles de « Chansons drôles mais pas que » étaient d'une grande qualité. Mais avec notamment *Cyrano de Bergerac*, *Qui a peur de Virginia Woolf ?*, *Kramer contre Kramer*, *Galilée* et le spectacle solo de *Laurent Deshusses*, le public a traversé l'automne avec beaucoup de satisfaction.



Cyrano de Bergerac



Kramer contre Kramer

Tableau comparatif des campagnes d'abonnement de la rentrée

	Musique	Théâtre Benno Besson
2002-2003	12'302.00	99'743.00
2003-2004	7'582.00	102'619.00
2004-2005	8'348.00	135'889.00
2005-2006	9'432.00	133'872.00
2006-2007	10'725.00	145'325.00
2007-2008	8'656.00	155'041.00
2008-2009	7'880.00	177'838.00
2009-2010	13'094.00	162'073.00
2010-2011	7'223.00	172'232.00
2011-2012	8'210.00	168'897.00

Manifestations du TBB en 2011 (année civile)

- 39 représentations d'abonnement ou de programmation culturelle.
- 15 projections d'Exploration du Monde.
- 17 représentations scolaires.
- 23 locations diverses.

Soit 94 manifestations, sans compter les jours de répétitions, montages, réglages, démontages, ainsi que l'occupation du Foyer du 1^{er} étage pour des réunions publiques ou des séances privées.

Saison musicale classique

1'355 entrées pour la saison 2010-2011 des concerts classiques. Dans la bonne moyenne d'une activité qui en totalisa 1'294 en 2007, 1'416 en 2008, 1'329 en 2009 et 1'506 en 2010. Ce sont les prestations de l'Orchestre des Pays de Savoie, avec un programme très classique allant de Haydn à Mozart, et le Chœur Pro Arte, avec une messe de Frank Martin, qui ont rassemblé le public le plus nombreux, tandis que les québécois du Montréal Guitare Trio apportaient une touche de modernité et accueillaient à eux seuls 250 personnes. Mais tous les ensembles invités, même ceux qui ne touchent qu'un public plus spécialisé, rivalisent de renommée et de qualité, à l'instar des violonistes de la famille Kuijken ou du Quatuor Merel qui réunit quatre nationalités.

Il se pourrait bien que la Saison musicale classique ait vécu son dernier exercice sous cette forme. Le nouveau directeur du TBB envisage de l'intégrer pleinement à la saison théâtrale qui, plus étoffée également dans le domaine de la danse, sera sans doute plus largement « culturelle » et moins spécifiquement « dramatique ». La commission musicale n'est pas renouvelée pour l'instant en tant que telle, et ses membres (Christian Delafontaine, Guilhem Lavignotte et Friedemann Sarnau), pour autant qu'ils le souhaitent, devraient à l'avenir bénéficier d'un mandat spécifique de conseillers musicaux.

PETIT GLOBE

Même si, comme d'autres théâtres et lieux culturels, le Petit Globe a enregistré cette année une légère baisse de fréquentation (70 spectateurs par représentation au lieu de 93 l'an dernier), l'Association qui en assure la programmation et la gestion se félicite d'avoir, malgré ses moyens modestes, organisés 23 manifestations avec des artistes souvent de grand renom. Mais dans ce décompte ne sont pas compris ni le petit festival du film autour de Shakespeare, ni les trois concerts populaires organisés par la saison musicale classique. Au total, 1'906 spectateurs se sont rendus au Petit Globe entre mai et septembre. Les Artpeinteurs ont quant à eux joué leur spectacle pour enfants *Pinocchio*, organisé par le Théâtre Benno Besson, dans la proximité immédiate du Petit Globe et en profitant de son animation. L'altiste Veit Hertenstein, Red Planet, l'Ensemble Sigma, Reinhold Friedrich

(trompettiste de renommée mondiale), Thierry Lang, la désormais incontournable Claude-Inga Barbey ont compté parmi les invités de la saison, et l'yverdonnois Vincent Jaccard y a créé « Le Monte-Plats » d'Harold Pinter.

Le contrat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association étant arrivé à son premier terme, les parties ont entamé à l'automne les négociations pour une seconde collaboration, négociations qui devraient aboutir dans les premières semaines de janvier. L'Association souhaite une révision à la hausse de sa subvention annuelle, qui force actuellement les animateurs des lieux à un quasi-bénévolat; la buvette (Pavillon des Rives) devrait rester sous la gérance de M. Randhawa, mais sous contrat avec la Ville plutôt qu'avec l'Association. Les travaux qui n'ont pu être effectués en 2011, malgré les rappels de l'Association, le seront en 2012.

L'intérêt de ce lieu estival n'est plus à prouver, ce théâtre reste un bijou très apprécié des artistes, notamment par son acoustique louée par les musiciens. Construction fragile néanmoins, le Petit Globe nécessite une réflexion à moyen terme pour estimer son avenir, cela d'autant plus que l'Association ne souhaite pas envisager un troisième mandat dans les années futures. Il serait important qu'une commission ad hoc aborde ce problème sereinement avant que bâtiment culturel ne devienne à nouveau tributaire de décisions précipitées.

THÉÂTRE L'ECHANDOLE

Fin de saison 2010-2011

Bref aperçu artistique

Cette deuxième partie de la saison 2010-2011 de L'Echandole, voit la naissance de deux nouveaux spectacles de chansons, inspirés de musiques orientales et andalouses, créés sous la voûte du théâtre : *Solam* [Stéphanie Riondel accompagnée par le guitariste Ignacio Lamas et le contrebassiste Mathias Demoulin] et *Le chant du désert* [El-Baze accompagnée par Antoine Auberson, Claude Buri, Francis Varis, Jean-Pierre Schaller, Cyril Regamey et les frères Mraïhi en invités surprise]. Le concert d'El-Baze est l'occasion d'une nouvelle collaboration avec la CCSI, tout comme avec le groupe *Maliétés*. Une évaluation de cette collaboration est prévue à la fin de la saison 11-12 afin de redéfinir le partenariat.



Maliétés

Trois spectacles jeune public font la joie des petits, voire des tout petits, puisque *Pierre à pierre* [par El Teatre de l'Home d'Espagne] est proposé pour les enfants dès 2 ans. Ces spectacles totalement adaptés, tant par la durée que par le contenu, sont à chaque fois de belles révélations pour le public de L'Echandole. Deux autres spectacles sont proposés pour les enfants : *Tistou les pouces verts* [par la compagnie jurassienne Extrapol] et les célèbres chansons de *Sautecroche*. A noter que ces spectacles attirent un nouveau public et que la distribution dans les écoles primaires d'Yverdon, de la brochure « Ze vais encore au théâtre », récapitulant l'ensemble des spectacles destinés au jeune public, se révèle très profitable. Fidèle à son rôle de diffusion de la chanson française, L'Echandole accueille les suisses *Pascal Rinaldi*, poète valaisan à l'écriture fine et sensible et *Pierre Lautomne*, chanteur genevois aux airs pop-folk. Côté français, le duo des frères *Volo* remporte un beau succès tout comme le chanteur à l'humour acide, *Nicolas Jules*. Nous accueillons encore l'humoriste et chroniqueuse de la radio suisse romande, *Véronique Montel* dans son one woman show *Véronique Montel et toutes ses dents. Le portrait de Madame Mélo*, un texte tendre et piquant de Claude-Inga Barbey joué avec brio par Emmanuelle Ramu dans une mise en scène de Pierre Mifsud est également à l'affiche.

Les clous de cette fin de saison restent sans conteste le spectacle de théâtre gestuel *Joséphina* de la compagnie belge Chaliwaté, dans lequel les deux comédiens-danseurs nous offrent un travail corporel, poétique et burlesque, sublime, et le spectacle déambulatoire *Elle et*

lui par Dahlia production, présenté également dans le cadre des Jeux du Castrum 2010. Les comédiens nous embarquent dans leur histoire tissée au fil du temps et de lieux yverdonnois insolites pour une représentation théâtrale : cour, jardin, appartement...



Joséphina

Cinq concerts de jazz sont proposés dans les caves, dont un exceptionnellement organisé à l'église de Montagny / Yverdon, offrant un écrin délicat au solo *Koâns* du contrebassiste Fabien Sevilla.

Quelques chiffres

Pour cette saison 2010-2011, nous enregistrons 8'716 entrées et des recettes de Frs 175'400.-. A cela, se rajoutent les entrées des manifestations hors saison soit un total d'environ 16'076 entrées, chiffre à nouveau supérieur à la saison précédente.

La petite équipe de L'Echandole organise 38 spectacles, huit concerts Jazz'o'château, trois concerts *Debout à L'Echandole*, onze soirées d'improvisation théâtrale, un festival d'improvisation et *La Fête de la Musique*. De plus, la salle de L'Echandole est mise à disposition pour 3 représentations du nouveau spectacle de *La TAC* [troupe de théâtre amateur de la région], pour 3 représentations du spectacle de danse *L'autre visage*, pour *La Cour du théâtre* [Ecole de théâtre d'Yverdon-les-Bains], et pour les cours de théâtre donnés dans le cadre scolaire.

Les vernissages des expositions du bar font l'objet de soirées hors programme. Ce qui fait un total de 183 représentations et/ou manifestations organisées par L'Echandole, sans compter les jours de répétitions, de montage et démontage techniques et les représentations scolaires données pour les écoles au nombre de 49 cette saison, ce qui fait 16 de plus que la saison dernière.

Début de saison 2011-2012

Bref aperçu artistique

Cette 33^{ème} saison de L'Echandole est construite autour de différents axes de programmation développés ces dernières années : les spectacles jeune public, l'improvisation théâtrale, le jazz, la chanson, les cultures étrangères, l'humour et le théâtre émergent suisse. L'accueil de certains des spectacles invités à L'Echandole dans le cadre de cette ligne artistique, est l'occasion de collaboration avec les instances culturelles yverdonnoises (Maison d'Ailleurs, bibliothèque, Commission Consultative Suisse Immigrés) et avec des festivals transfrontaliers (Transvoisines, JazzContreBand).

L'ouverture de saison se fait avec le groupe *Jack is dead et son orchestre iranien*, ou la rencontre entre un groupe suisse de rock et un orchestre traditionnel iranien. Une ouverture métissée, audacieuse et de grande qualité musicale accueillie par un public enthousiaste. Quatre spectacles pour le jeune public sont proposés dans cette première partie de la saison : *Zibou*, le conte de Boucle d'or et les trois ours revisité avec malice, la comédie musicale rock'n'roll, *Petit Robert et le mystère du frigidaire*, l'adaptation originale et inventive de *Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin*, de l'auteur illustrateur Grégoire Solotareff et *Les contes-dits-du-bout-des-doigts* dans lesquels une comédienne « signe » des contes traditionnels. Les spectacles proposés le dimanche sont particulièrement fréquentés, en famille le plus souvent. La saison Jazz'o'château s'ouvre avec le concert *Different song*, intégré dans le festival JazzContreBand et réunissant une musicienne chinoise joueuse de pipa et trois musiciens suisses allemands. Trois autres concerts de jazz seront accueillis dans les caves.

Le festival Transvoisines nous permet d'accueillir la chanteuse lyonnaise *Peau* et le même soir, la chanteuse neuchâteloise *Olivia Pedrol*.



Peau

Ce co-plateau franco-suisse est accueilli quelques jours plus tard en France voisine, à Fontaines en Isère. Cet échange donne l'occasion à ces jeunes artistes de se frotter à des nouveaux publics. La chanteuse *L*, révélation de plusieurs festivals français dont Le printemps de Bourges, fait escale à L'Echandole avant plusieurs dates parisiennes et le chanteur français *Thibaut Derien* offre au public yverdonnois un concert aux sonorités acoustiques et aux textes élégants. Le conteur *Pepito Matéo* joue avec les mots avec agilité et humour dans un spectacle proche d'un one man show, la finesse de la langue en plus. Le public de L'Echandole découvre ou redécouvre les chansons françaises de la troisième république servis par trois comédiens chanteurs sous l'enseigne : *Je vous prévient, je ne vais pas chanter*.



Thierry Romanens

L'Yverdonnois *Thierry Romanens* accompagné du trio *Format A'3*, propose une lecture chantée, slamée et déclamée des textes du poète jurassien Alexandre Voisard. Ce spectacle créé au théâtre de Vidy quelques mois auparavant, est l'un des plus appréciés de ce début de saison.



Gina

Gina, spectacle de danse d'Eugénie Rebetz est également l'un des meilleurs moments de ce dernier semestre 2011 : entre Zouc et Joséphine Baker, Eugénie Rebetz est renversante, émouvante, drôle, excellente. Dans un tout autre registre *La fanfare du Kikiristan* fait également partie des coups de cœur du public, une supplémentaire pour répondre à la demande de nos abonnés. Ces soirées festives en diable révèlent des musiciens experts autant que déjantés. Une collaboration entre la bibliothèque et la Maison d'Ailleurs s'organise autour d'un cycle créatif animé par l'écrivain Francis Valery qui donnera lieu à des lectures faites par des étudiants de la Manufacture, Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande. La Compagnie du Cachot entame sa 8^{ème} saison à L'Echandole avec deux spectacles mensuels en collaboration avec le GIN (Groupe d'Improvisation du Nord) et des troupes invitées. Ces soirées sont fréquentées assidument en particulier par les jeunes dès 14 ans et sont la plupart du temps complètes.

Ressources humaines

Le partage du temps de travail de l'un des techniciens du Théâtre Benno Besson afin de compenser le manque n'est pas une solution en soit. En effet, la planification reste difficile entre deux lieux fonctionnant avec les mêmes exigences en termes de disponibilité. L'engagement de technicien supplémentaire à un poste à temps partiel reste la meilleure des solutions au problème récurrent d'augmentation des demandes techniques des artistes et des demandes de location pour organiser des spectacles scolaires.

Le manque en matière de ressources humaines pour la promotion des spectacles est récurrent. Il est en partie compensé par l'engagement d'une stagiaire à 30% pour les deux théâtres. Néanmoins, il apparaît indispensable

d'envisager la création d'un poste de chargé de promotion afin d'assurer la présence régulière de l'actualité des théâtres dans les médias et de soulager les collaboratrices administratives surmenées, des deux théâtres.

Travaux

Les travaux de réfection de la Cour du Château ont nécessité une collaboration étroite entre les architectes, les différents entrepreneurs et l'équipe de L'Echandole. Chacun considérant les contraintes des uns et des autres ainsi que leurs exigences dans la réalisation de leurs tâches. Tout s'est à peu près bien déroulé sans trop d'incidents. Ces travaux terminés, une rénovation approfondie de L'Echandole est à envisager avec URBAT afin de régler définitivement les fuites récurrentes et de rajeunir la fonctionnalité, la salubrité et l'esthétique de ces locaux datant de plus de 30 ans.

Partenariat presse

Nous poursuivons notre engagement auprès de nos partenaires presse, soit le journal 24Heures et la chaîne Option Musique de la Radio Télévision Suisse. Ces partenariats nous assurent une promotion de nos événements sous forme d'annonce pour 24H et de spots publicitaires pour Option Musique. De notre côté, nous leur offrons une visibilité de leur entreprise via la présence de leur logo sur notre communication et dans le bar de L'Echandole ainsi qu'un certain nombre d'invitations offertes aux lecteurs et auditeurs de ces médias.

La fête de la musique

Depuis maintenant huit ans, Yverdon-les-Bains répond présente à l'appel musical du 21 juin. Célébrée par des centaines de pays à travers le monde, La Fête de la Musique s'est imposée comme le rendez-vous musical incontournable permettant à tous-tes d'exprimer leur créativité musicale de manière volontaire et d'offrir ainsi au public, une entière gratuité des concerts.

Le mardi 21 juin, le temps et l'ambiance étaient une fois de plus au beau fixe. Jeunes, retraités, familles, tous étaient réunis pour donner à cette édition une fréquentation record pour un jour de semaine. Pas moins de douze scènes, réparties au centre ville, ont accueilli plus de 500 musiciens, pour plus de cinquante concerts aux styles variés (rock, reggae, chanson, classique, ...).



Mouva - Scène Elvis

Une nouvelle scène « Bel-Air » a vu le jour et a été organisée par le service de la Jeunesse de la ville. Elle a permis aux jeunes Yverdonnois d'exprimer leur talent. La section jazz du Conservatoire du Nord Vaudois a présenté ses élèves et sa section cuivre a donné le ton à de jeunes MC's. Des concerts de différents styles (rock, reggae, hard-rock) se sont succédés, toujours en donnant une place importante aux jeunes de la région. Autre nouveauté, des chants sacrés ont résonné dans la Chapelle du Château qui fit salle comble pour chaque concert.



Dobilaï - Chapelle du Château

Cette année encore, la ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud ainsi que la Loterie Romande ont été les principaux organes de financement de la manifestation. Le bilan financier de cette édition 2011 est très positif. Quelques sponsors et donateurs ont complété le budget, soit : la BCV, la Migros, Grobet Publicité, Lavazza, Sicli. Les prestataires de services de la région (location du matériel de sonorisation, d'éclairage et des scènes) nous ont à nouveau fait des prix avantageux, le poste de directeur technique a entièrement été pris en charge financièrement par l'association tout comme celui de coordinatrice à 20% à l'année.

Cerise sur le gâteau, LaFMY a financé, comme chaque année, une performance artistique musicale ayant répondu à un « appel à projets » lancé en novembre dernier et destiné aux musiciens-nes du canton de Vaud. Pour cette édition, LaFMY a soutenu une création inédite et réjouissante, La Voix des Hommes par La Compagnie Monsieur Zappar et Pierrot

le Fou et accueilli la création de la fête de la musique de Nyon, La boîte à musique.

LA COUR DU THÉÂTRE

Les cours proposés

L'école de théâtre yverdonnoise a proposé, de fin septembre à fin juin, 6 cours ouverts à tous dans les Caves du Château : 2 cours pour enfants, 3 cours pour adolescents, 1 cours pour adultes et 1 stage d'initiation pour adultes.

Spectacles et présentation de travaux

Spectacle « Pinok et Barbie » avec la participation de 56 élèves dans le cadre des 21 ans de l'association.



Pinok et Barbie

L'année 2010-2011 se voulait être une année « anniversaire ».

Création d'un grand spectacle pour la première fois au Théâtre Benno Besson les 9-10 et 11 septembre 2011.

Au programme

Un prologue (petits) - « Pinok et Barbie » de Jean-Claude Grumberg (enfants et jeunes ados), après la pause « l'Indiscrète Comédie » (ados).

Mise sur pied d'une petite exposition relatant les activités de l'école pendant 21 ans. Nous avons tenté d'avertir plus de 400 élèves et collaborateurs qui ont passé par notre l'école.

Avec la collaboration artistique de : Olivier Perrier, pour le travail des marionnettes avec les petits enfants. Béatrice Lipp pour la scénographie, Annina Buri pour les costumes, Marie Romanens pour l'assistanat aux costumes (ancienne élève de La Cour du Théâtre), Willy Reverchon pour la construction du décor, Fabian Sbarro pour le graphisme, Chloé Collomb pour la mise en place de l'exposition (ancienne élève de La Cour du Théâtre).



Pinok et Barbie

Les flots des passants

Groupe ados 16-20 ans.

Ce groupe a choisi un texte de Jean-Philippe Ibos « le flot des passants ». La pièce a été présentée dans les caves du château à trois reprises au mois de mai. Comme l'an passé, le SEMONORD, sous la responsabilité d'Aurélié Grisel, a participé à l'élaboration du décor d'une peinture « trompe l'œil » et d'un petit décor.

Diablogues de Roland Dubillard

Groupe des adultes. Présentation du travail mi-septembre aux Caves du Château devant une quarantaine de personnes.

Déménagement

En raison de l'aménagement d'un ascenseur dans le château, l'association a perdu son local de stockage. Le matériel a été entreposé dans les sous-sols du Théâtre Benno Besson. Une armoire nous reste attribuée dans la salle de répétition de l'Echandole.

Administration

Grâce au soutien de la commune et à l'augmentation des écolages, nous avons pu ajuster les salaires aux normes en vigueur en Suisse romande. Les travaux administratifs liés aux spectacles et à la gestion de l'association sont également rémunérés.

GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Présentation de 5 expositions collectives et thématiques organisées par la Galerie de l'Hôtel de Ville.

Photographies de Madame Ariane Honegger.

art.suisse romande 2011

Du 23 janvier au 6 mars 2011. Pour la 28ème édition de l'exposition des artistes dont les dossiers figurent dans « art.suisse romande », six d'entre eux ont été invités à présenter leurs dernières œuvres. Elisabeth Beurret réalise des papiers à base de végétaux, elle est établie à Genève. Josiane Guiland, artiste peintre, vit et travaille à Lugnorre dans le Vully. Alain Jaquet, plasticien, peintre et dessinateur, œuvre dans le canton de Neuchâtel. Eric Sansonnens, sculpteur sur bois, a son atelier dans le canton de Fribourg, à Corpataux. Jacques Walther, peintre, est installé à Lausanne où il donne des cours de dessin et peinture dans son propre atelier.

Un beau succès pour cette exposition qui a été présentée par Madame Régine Pasche-Cuagnier, rédactrice licenciée en histoire de l'art.



Richard Aeschlimann

Du 27 mars au 8 mai 2011. Né à Yverdon-les-Bains en 1944, Richard Aeschlimann vit et travaille à Chexbres où, en compagnie de son épouse Barbara, ils animent une galerie renommée, la Maison des arts. Artiste talentueux, à l'aise dans de nombreuses techniques comme la peinture, le dessin à l'encre de Chine et la gravure. Il s'est également fait une place dans le domaine de l'écriture. Invité à participer à différentes expositions collectives et thématiques à la Galerie de l'Hôtel de Ville, le temps était venu d'offrir à Richard Aeschlimann une exposition personnelle. Défi particulièrement bien relevé avec une sélection d'œuvres récentes dont la plupart avaient été réalisées sur le motif au cours de voyages effectués en Espagne, en France ou au Maroc.

C'est à Françoise Jaunin, critique d'art, qu'est revenu le privilège de présenter l'artiste et son exposition.



terre à terre

Du 29 mai au 24 juillet 2011. Exposition dédiée à la céramique contemporaine avec une sélection d'artisans axée spécifiquement sur la nouvelle génération de céramistes suisses dont les talents sont déjà reconnus et exposés dans de nombreux salons et biennales en France, Espagne ou Belgique : Marc Cotting, Julie Dorsaz, Elisabetta Gendre, Laure Gonthier, Léa Kreling, Noëmi Niederhauser et Charlotte Nordin. Cinq céramistes suisses confirmés ont accepté de parrainer ces nouveaux talents, il s'agit d'Hugues de Crousaz, Adriana Harley, Stefan Jakob, Cornelia Trösch et Monique Wuarin.

Dans sa présentation, Sophie Wirth-Brentini, historienne de l'art et spécialiste de la céramique contemporaine, a relevé combien aujourd'hui le clivage entre la sculpture et la céramique s'amenuise. La nouvelle génération crée dans la plus grande liberté, laissant les limites de côté, les considérant comme bien étroites. Il a également été souligné la nécessité, telle cette exposition, de susciter des réflexions autour d'un matériau comme la terre, à la fois ordinaire et extraordinaire.



Furtives certitudes

Du 14 août au 9 octobre 2011. Pour cette exposition thématique, quatre artistes ont été choisis pour aborder à travers leurs œuvres toute la question de la contemplation du regard et de l'errance de la pensée : Christine Gaillard, peintre établie à Yverdon-les-Bains; Sangwoo Kim, céramiste oeuvrant entre la Corée et la Suisse, dans l'Emmental; Ariane Laroux, peintre vivant à Genève et Albert-Edgar Yersin, graveur (1905-1984) par l'intermédiaire de Sébastien Dizerens conservateur de l'Association A.-E. Yersin actuellement située à Chavornay. Dans sa présentation, Nicolas Pahlisch, chroniqueur beaux-arts, soulignait : « l'œuvre ne se dévoile jamais au premier regard et la question implicite qu'elle pose comporte de multiples réponses. Notre première impression est appelée à se remettre en question. C'est peut-être de cette interrogation sans fin que naît la richesse de la réalisation entre l'œuvre et ceux qui la regardent ».



« Quand le faire dit » Christine Aymon

Du 30 octobre au 23 décembre 2011. Exposition personnelle de Christine Aymon, plasticienne suisse née à Genève, établie depuis 35 ans à Vérossaz en Valais, lauréate de nombreux prix et récompenses, Prix arts, sciences et lettres à Paris, Prix de la Triennale de Lodz en Pologne, Grand prix culturel de l'Etat du Valais en 2008. Cette artiste pratique avec la même aisance la sculpture, la peinture, le dessin ou l'art de la vidéo dans une mise en scène où ses personnages et ses œuvres interpellent le public au plus profond de l'émotion. Au sujet de « Quand le faire dit » titre de l'exposition, Christine Aymon explique : « ...souligner le « faire » dans l'art d'aujourd'hui : un pavé dans la marre du paysage consensuel de l'art contemporain ? provocation que de sembler privilégier le savoir-faire au détriment du sacro-saint concept comme si construire s'opposait à

réfléchir, opposait l'intuition à l'analyse. L'art est le lieu privilégié où la totalité de l'être peut s'exercer ». Dans cette exposition, le public était emmené à travers la forêt pour y rencontrer de drôles d'animaux et leur vieux gardien, puis à entrer dans la cabane à retrouver son enfance, puis encore à une échappée dans les nuages au bord de l'eau et à un retour sur terre le temps d'un regard sur ce qui tisse la vie d'un quotidien et qui meurt d'être ignoré !

L'exposition a été présentée par Jacques Cordonier, chef du service de la culture du canton du Valais et Jacques Poget, journaliste et ancien rédacteur en chef de 24H.

Trois rencontres avec l'artiste ont été proposées : le samedi 12 novembre, en présence du Conseiller d'Etat valaisan, Claude Roch, chef du département de la culture et des sports, le 26 novembre et le 10 décembre. C'est à chaque fois une foule enthousiasmée qui y a assisté.



Dossier « visiteurs en herbe »

Etant donné le succès que rencontre la formule du dossier « visiteurs en herbe », celui-ci est toujours offert à notre jeune public. A l'occasion de chaque exposition, Ariane Honegger, photographe et collaboratrice de la Galerie, réalise un nouveau dossier invitant les enfants à découvrir l'exposition sous forme ludique qui consiste à retrouver les œuvres dont les photographies proposées ne révèlent qu'un détail. Une belle opportunité pour un moment de complicité parents-enfants.

Les ateliers du mercredi

Un franc succès pour les « ateliers du mercredi » animés par Claudine Bonzon. Ceux-ci s'adressent aux enfants entre 7 et 12 ans. Trois « ateliers du mercredi » organisés durant chaque exposition accueillent au minimum une douzaine d'enfants qui viennent découvrir et s'initier au dessin, à la

peinture ou au collage sous l'œil expérimenté d'une enseignante spécialisée.

Animations scolaires

L'excellent travail réalisé par Catherine Beausire dans le cadre des animations scolaires fait que les visites de classes sont en constante progression. Lors de chaque exposition, ce ne sont pas moins de 350 enfants qui, accompagnés de leur enseignante, viennent passer une heure dans la Galerie pour y découvrir non seulement une exposition mais apprendre à regarder les œuvres, reconnaître les techniques, se familiariser avec la créativité. Nous ne pouvons qu'encourager et souhaiter que cette formule demeure ! A noter que régulièrement les enfants reviennent voir les expositions, enchantés de pouvoir y amener leurs parents !

Intermède de musique

La fréquentation grandissante du public à l'occasion des cinq intermèdes de musique organisés au cours de cette année a confirmé l'intérêt des mélomanes, comblés de pouvoir découvrir une exposition par la même occasion. Afin de satisfaire un plus large public, l'horaire a été décalé d'une demi-heure soit de 17h30 à 18h30.

Rappelons le principe de l'intermède qui se déroule le jeudi durant une heure. La recette de la collecte est entièrement reversée aux musiciens qui ne touchent pas de cachet. Un apéritif est offert.

17 février 2011 : Ariel Bühler, violon et Saya Hashino, piano. 7 avril 2011 : Trio à cordes Lenitas avec Guillaume Martigné, violoncelle; Serge Charlet, violon; François Martigné, alto. 23 juin 2011 : Deux en harpe, Lindsay Buffington et Céline Gay des Combes. 1^{er} septembre 2011 : Za'faran, chansons yiddish, musique tzigane avec Ursina Gruber, Christa Steingruber, Jürg Walter et Claude Currat. Le 6 octobre 2011 : Alessandro Bistarelli, pianiste italien.



« Za'faran »

Commission d'achat d'œuvres d'art

La commission est composée de 5 membres : Madame Nathalie Saugy, municipale en est la présidente, Madame Françoise Jaunin, critique d'art et Messieurs Richard Aeschlimann, artiste (en remplacement de Madame Anne-Claude Rigo), Jean-Jacques Jobin, architecte-adjoint à URBAT et Madame Bernadette Pilloud, secrétaire. C'est à l'artiste yverdonnoise Christine Gaillard que la commission a décidé d'acheter trois toiles présentées sous forme de triptyque dans le cadre de l'exposition « furtives certitudes » à la Galerie de l'Hôtel de Ville.

A noter qu'au cours de l'année 2011, le FAV (Fonds d'art visuel de la Ville) s'est enrichi de six dons soit :

- un tableau de Richard Aeschlimann « Paysage-portrait avant l'hiver, 2001-2011, huile sur toile » offert à la fin de son exposition, N° d'inventaire FAV 427;
- deux triptyques offerts par Alain Jaquet à l'issue de l'exposition « art.suisse romande ». Il s'agit de « carnets 06.10.2003, gravures » N° d'inventaire FAV 417 et de « grazie 12.2008 à 1.2009, gravure » N° d'inventaire FAV 416;
- un étui de trois fleurs en porcelaine d'Elisabetta Gendre intitulé « collectionneuse de nature 2011 » offert à l'issue de l'exposition « terre à terre » N° inventaire FAV 429;
- deux tableaux offerts par Monsieur Henri Garin représentant des ancêtres de sa famille à savoir un portrait de Frédéric Mandrot, N° d'inventaire FAV 425 et un portrait de l'épouse, Judith Sandoz, N° inventaire FAV 424.

Espace d'une sculpture - Place des Droits de l'Homme

Inaugurée le 28 mai, la sculpture « sans titre » 2010, chêne oxydé, réalisée par Eric Sansonnens demeurera sur la place des Droits de l'Homme jusqu'à mi-février 2012. Cette oeuvre a été sculptée d'une seule pièce dans une bille de chêne de 160 cm de diamètre par 280 cm de long et pesant environ 4 tonnes.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (BPY)

Année de festivités, de créations, de réflexions, de défis, 2011 restera l'année des 250 ans de la BPY. Malgré un riche programme, la célébration de cet anniversaire n'a pas freiné les activités courantes de la bibliothèque, cette dernière étant même devenue mixte, publique et scolaire, en 2011.

Gestion des collections

3'369 documents ont été intégrés à la collection : 2'628 livres, 226 documents multimédias (DVD et livres-audio) et 515 revues. 415 documents ont également été traités par la bibliothécaire scolaire pour les primaires. L'actualité, les critiques, l'état de la collection, les programmes scolaires, les intérêts et souhaits des lecteurs ont guidé la sélection des acquisitions. Les secteurs « histoire », « religion », de la section jeunesse ont été particulièrement enrichis afin d'offrir une documentation actuelle, attrayante aux élèves. Afin de répondre aux envies de lecture de ces derniers, le rayon BD jeunesse a fait l'objet de nombreux achats et rachats. De nouveaux DVD documentaires sont venus compléter l'offre. Des livres en langues étrangères ont été empruntés à Globlivres et échangés 3 fois. Comme il se doit en bibliothèque, des secteurs ont été désherbés et ce principalement en section jeunesse : « sciences sociales », « sciences », « religion », « arts ». Quant à la section adulte, une partie des « arts » et la « littérature » ont fait l'objet de désherbage. Ainsi, 1'450 livres ont été mis au pilon. Un nettoyage de la base de données est en cours, environ 1'600 notices ont été supprimées. Ces notices correspondent à des ouvrages perdus ou mis au pilon il y a déjà quelques années. 267 livres ont été réparés. En raison des travaux sur la façade du bâtiment, les nettoyages des rayons n'ont pas été faits cette année.

	TOTAL	Livres	Revue	Multimédia
Nouvelles entrées (acquisitions et dons)	3'369	2'628	515	226
Notices cataloguées sur PMB	57'297			

La BPY a reçu plusieurs dons, notre gratitude va à tous les donateurs. Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a offert ses publications en plusieurs exemplaires, pour la consultation et la conservation au fonds ancien. Après désherbage, une partie de la collection de la Fouine, médiathèque de l'établissement secondaire Léon Michaud, a intégré la collection de la BPY. Nous remercions les éditeurs de L'Express et de La Région de leur générosité.

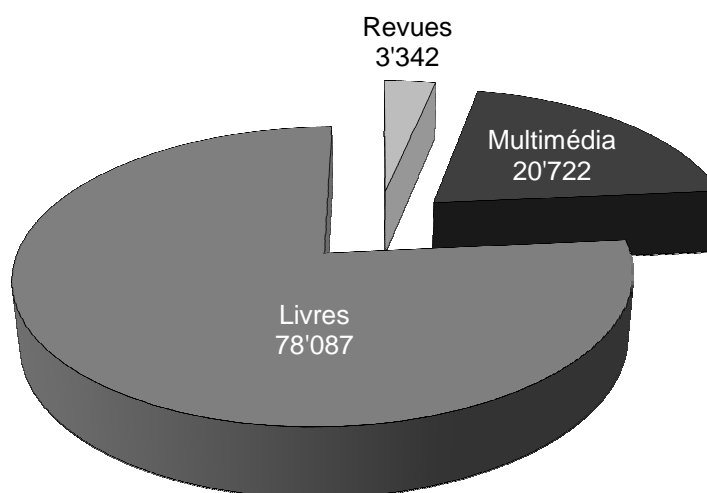
Prêts et fréquentation

Les travaux sur le bâtiment de la bibliothèque, éprouvants pour les collaborateurs et les lecteurs, ont eu des répercussions sur la fréquentation de nos locaux. D'une part, la bibliothèque a perdu de sa visibilité et les nouveaux lecteurs ont certainement eu de la peine à la trouver. D'autre part, la salle de lecture, très bruyante, a été beaucoup moins occupée. Cela explique la diminution de 12,5% de la fréquentation en semaine (332 personnes par jour). En été et le samedi matin, nous constatons une très légère diminution : 6 personnes de moins le samedi et 9 par jour durant les horaires d'été.

Fréquentation (moyenne par jour)		
Jour de la semaine	Samedi	Eté (horaires spéciaux)
332	198	281

La baisse de la fréquentation s'accompagne d'une diminution de 5% du nombre de prêts par rapport à 2010. Cet état de fait ne peut être seulement imputé aux travaux; en effet, une baisse du nombre de prêts est constatée dans plusieurs bibliothèques vaudoises de lecture publique. A la BPY, c'est le secteur des DVD qui connaît la plus forte baisse (13,5%); le prêt de livres, revues et BD a diminué de 2,5%. Cette diminution du nombre de prêts des DVD est certainement due aux nouvelles offres (films à la demande, téléchargements) mais aussi à notre système de réservation des DVD. Si ce service est très apprécié des lecteurs, il ralentit la circulation des DVD. En 2011, la BPY a enregistré 1'115 nouveaux lecteurs. Ce chiffre est particulièrement élevé cette année en raison des inscriptions automatiques (sauf en cas de refus des parents) des élèves des établissements secondaires yverdonnois. Depuis le mois de juin de cette année, le prêt de livres et de DVD documentaires est gratuit pour les jeunes durant la scolarité obligatoire. L'inscription payante n'est donc plus un frein à la lecture. 3'124 personnes sont venues au moins une fois emprunter des livres en 2011, ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à 2010. Il convient de rappeler que ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes qui ne passent pas par le prêt. Nombreuses sont les personnes qui viennent lire sur place, surfer sur Internet, visiter une exposition, participer à une rencontre...

Répartition des prêts



Personnel

En 2011, la BPY est devenue mixte c'est-à-dire publique et scolaire. Deux spécialistes et une assistante en information documentaire, employées par la Commune mais rétribuées par le Canton, ont été engagées pour travailler avec les élèves et les enseignants des établissements scolaires primaires et secondaires yverdonnois. Les locaux et la collection de la Broquine sont utilisés par le primaire tandis que la BPY est à disposition des élèves du secondaire. L'expérience a été de courte durée, les deux spécialistes en information documentaire ayant démissionné en septembre et novembre. Il est regrettable que les efforts et le temps investis n'aient pas porté leurs fruits. Afin de repartir sur de solides bases, le mandat de prestations servant de cadre à cette collaboration entre les écoles et les bibliothèques sera revu en 2012. Depuis le rattachement administratif de la Broquine à la BPY, des collaboratrices de la BPY assurent le remplacement de Madame Dufey une fois par mois et en cas de maladie de cette dernière. Le personnel de la BPY étant déjà très sollicité, cette solution peut engendrer des problèmes. La BPY s'investit toujours dans la formation. Mademoiselle Rachel Brunner a obtenu en juin 2011 son CFC d'assistante en information documentaire; Mademoiselle Caroline Neeser a commencé en août sa deuxième année et a effectué un stage aux Archives de la Ville. Madame Montavon poursuit, selon l'article 32, l'apprentissage d'agente en information documentaire et Monsieur Pierre Pittet a commencé une formation afin d'obtenir un certificat de médiateur culturel. Des liens se sont tissés avec la BCU de Lausanne: Madame Montavon a effectué un stage de deux semaines à la Riponne afin de cataloguer sur Virtua et la BPY a accueilli un de leurs apprentis durant deux mois. Plusieurs jeunes ont participé à des journées de découverte du métier d'assistant en information documentaire. Des bibliothécaires de Montreux sont venues visiter la BPY.

Informatique

Le logiciel PMB est toujours apprécié de ses utilisateurs. De plus en plus de personnes sont abonnées aux listes mensuelles de nouveautés. Le programme mensuel de l'action culturelle envoyé par mail rencontre également un grand succès. Afin d'inscrire rapidement les élèves du secondaire à la BPY, l'assistance PMB a rendu possible puis a effectué la migration des fichiers des écoles vers sa base de données. La BPY est désormais sur Facebook, le blog et le site Internet sont très régulièrement mis à jour. Un blog pour les jeunes du secondaire a été créé par la bibliothécaire scolaire.

Action culturelle



Le programme 2011 de l'action culturelle a été consacré aux 250 ans de la bibliothèque. Des regards artistiques, des points de vue de spécialistes et des réflexions d'Yverdonnois se sont croisés sous forme d'expositions et de conférences, de cycles créatifs et d'activités pour la jeunesse, de discussions et de moments de rencontre. Se retourner sur le passé de la bibliothèque, s'interroger sur la bibliothèque et garder une trace de ses lecteurs aujourd'hui, esquisser l'avenir des bibliothèques de demain, voilà les trois grands axes du programme.

Trois expositions ont été organisées : « Le livre s'offre à vous » a mis en avant les donateurs et les dons précieux du fonds ancien, « Instants glanés, une mission photographique à la bibliothèque » a permis de découvrir la bibliothèque au quotidien grâce aux photographies de Pénélope Henriod, et enfin « Images du futur, la culture dans la ville ». Cette dernière a été organisée en collaboration avec la Maison d'Ailleurs qui a proposé une sélection d'œuvres et d'ouvrages. Autre collaboration avec la Maison d'Ailleurs, « Ecrire le futur » a invité les adultes à participer à un appel à textes et à un atelier d'écriture animé par Francis Valery. Des extraits de ces textes ont été présentés dans le cadre de l'exposition « Images du futur, la culture dans la ville ». Certains de ces textes ont été mis en voix par des étudiants de la Manufacture et ont fait l'objet d'un spectacle à l'Echandole. La lecture a été accompagnée des illustrations sonores de Yann Grivet.

L'exposition de photographies de Pénélope Henriod a également été accrochée à l'Echandole. Trois conférences ont été données : « Yverdon et la fondation de la première bibliothèque publique de Suisse romande » par Monsieur Thierry Dubois, « Livres précieux et curieux de la bibliothèque d'Yverdon » par Monsieur Michel Schlup et « L'avenir des bibliothèques de lecture publique » par Madame Ariane Rezzonico.

Quant aux rencontres, elles ont été nombreuses : « Profession : tailleur de pierre » avec Monsieur Philippe Kolly, « Profession : rappeur » avec entre autres Robert Roccobelly, « Petite collection d'instant-fossiles » rencontre littéraire avec Antoinette Rychner, « Identités tout écran » discussion avec Muriel Imbach et Marc Atallah. Deux discussions étaient également au programme : « Une bibliothèque pour tous » organisée lors du forum de quartier à Pierre-de-Savoie et « Une bibliothèque, à quoi ça sert ? » à l'espace Biblio Plage. Très peu de succès pour ces discussions, la deuxième n'ayant même pas eu lieu. En revanche, les activités variées proposées aux jeunes ont été prisées. « Badaboum ! », atelier animé par Julien Cachemaille, leur a permis de réaliser un film d'animation sur le thème des bibliothèques de demain. Ce film a été présenté dans le cadre de l'exposition « Images du futur, la culture dans la ville ». Dans le cadre de « Je me présente », cycle d'écriture rap avec Robert Roccobelly et Metastasis, des jeunes se sont essayés à l'écriture rap et à l'enregistrement.

Deux autres activités de plus courte durée ont été consacrées au jeu de rôle et au dessin d'une ville future. Bilan très positif de cette année de festivités même si la partie consacrée au présent a suscité moins d'intérêt. Les conférences, expositions et le spectacle ont attiré un large public. Quant aux professionnels de l'information documentaire, ils ont été conquis par le programme. Pour la communication, la BPY s'est adressée à Monsieur Fabian Sbarro : logo, personnages, affiches, flyers ont été très remarquables. Des sacs en coton avec le logo des 250 ans ont été réalisés pour l'occasion et offerts à tous les lecteurs. La photographe Pénélope Henriod a immortalisé certains moments de ces festivités. Ainsi, la BPY gardera une trace de cette riche et belle année 2011.

En marge des 250 ans, quelques animations habituelles ont eu lieu : Prix Chronos, Lettres-frontière, rencontre des lecteurs, Biblio relax (activités pour les jeunes en été : atelier manga, après-midi médiévale, accueil du Commandant Pittet). Biblio Plage a également été organisé; malheureusement la météo a fait des siennes. Ainsi la rencontre littéraire avec Rafik Ben Salah a eu lieu dans les locaux de la BPY. La collaboration avec la Cure d'Air a été reconduite : animations organisées pour les enfants du centre aéré, mise à disposition de livres grâce à la nouvelle Biblio Mobile. Cette dernière (présentoir à roulettes) a été réalisée par les jeunes du SemoNord. Elle représente la bibliothèque à l'extérieur; on a ainsi pu la voir à la plage, au forum de quartier Pierre-de-Savoie, au centre-ville lors de la Journée sans voiture...

En 2012, la remise du prix du Roman des Romands aura lieu au Théâtre Benno Besson, la BPY s'est associée à cet événement et a accueilli Monsieur Jacques-Etienne Bovard et une classe du Gymnase d'Yverdon-les-Bains. La BPY a bénéficié d'une excellente couverture médiatique en 2011 (presse écrite ou télévisuelle).

En ce qui concerne les activités destinées uniquement au public scolaire, douze accueils de classes et trois présentations de Dégustalivres ont été organisés pour les élèves du secondaire. Pour ce qui est du primaire, à l'automne soixante-sept classes sont venues à la Broquine et trois valises remplies de livres ont circulé dans les classes. La première Semaine de la Bouquinade a été proposée aux élèves, aux enseignants et autres collaborateurs des établissements primaires et secondaires yverdonnois.

Fonds ancien



Dans le cadre des 250 ans, le fonds ancien a fait l'objet d'une exposition « Le livre s'offre à vous »; cette dernière a présenté les dons et les donateurs de la BPY. Une conférence a permis de découvrir les livres précieux et curieux du fonds et a démontré sa valeur. L'Encyclopédie de De Felice a été présentée à deux classes et une visite privée a été organisée. Le fonds ancien a fait l'objet de neuf consultations et de quatre envois de photographies. Il faut également mentionner une demande du Conservateur en chef du département des sculptures du Musée du Louvre au sujet des ouvrages donnés par Rousseau. Le portrait de Rousseau offert à la bibliothèque a également suscité des demandes, malheureusement il est égaré depuis fort longtemps. Trois volumes de l'Encyclopédie de De Felice sont exposés au Musée d'Yverdon et région. La restauration des ouvrages s'est poursuivie, les volumes I et II des Tables des matières de l'Encyclopédie de Diderot ont été restaurés. Ainsi s'achève la restauration de l'Encyclopédie de Diderot. Le Livre blanc est maintenant en ligne.

Locaux

La vétusté de certaines installations de la BPY commence à causer des soucis. La chaudière, la climatisation et l'alarme feu du fonds ancien ont nécessité plusieurs interventions. Il faudra très bientôt se poser la question du remplacement de ces installations. Un nouveau système de transmission des alarmes a été installé. Les nouveaux locaux du deuxième sont utilisés pour le stockage de livres, de matériel, pour le rangement provisoire des ouvrages achetés par la bibliothèque scolaire pour les élèves du primaire ainsi que pour l'accueil de groupes quand les salles du premier sont déjà utilisées. Afin de poursuivre l'enrichissement de la section multimédia, un nouveau meuble pour les DVD a été acheté.

Collaboration

L'année 2011 a été très riche en collaborations. Dans le cadre des 250 ans, la BPY a collaboré, entre autres, avec l'Echandole, la Maison d'Ailleurs, Y-TV Yverdon-les-Bains Région Jura Lac, la démarche communautaire Qualité de Vie à Pierre-de-Savoie, le Club de Réflexion & Simulation. Elle a également collaboré avec la ludothèque l'Escargot, la Broquine, la Cure d'Air, la Police municipale, les éditions L'Age d'homme, le Conseil des Jeunes... Que tous les partenaires soient remerciés. La BPY a participé à l'accueil des nouveaux Yverdonnois et à celui des nouveaux retraités, au forum de l'intégration, au passeport-vacances et au passeport-ados, à l'enveloppe culturelle pour les nouveaux citoyens. Plusieurs séances ont eu lieu avec des partenaires multiples en vue de « Rousseau 2012 », avant l'arrêt du projet. Des vitrines ont été prêtées à la MJC des Capucins de Pontarlier.

Madame Reid a fait partie de la Commission scientifique de la fondation De Felice. Madame Meier est membre du comité de l'association des bibliothèques vaudoises de lecture publique et représente la BPY au sein de l'Association romande des bibliothèques patrimoniales.

Jours ouvrables : 289.

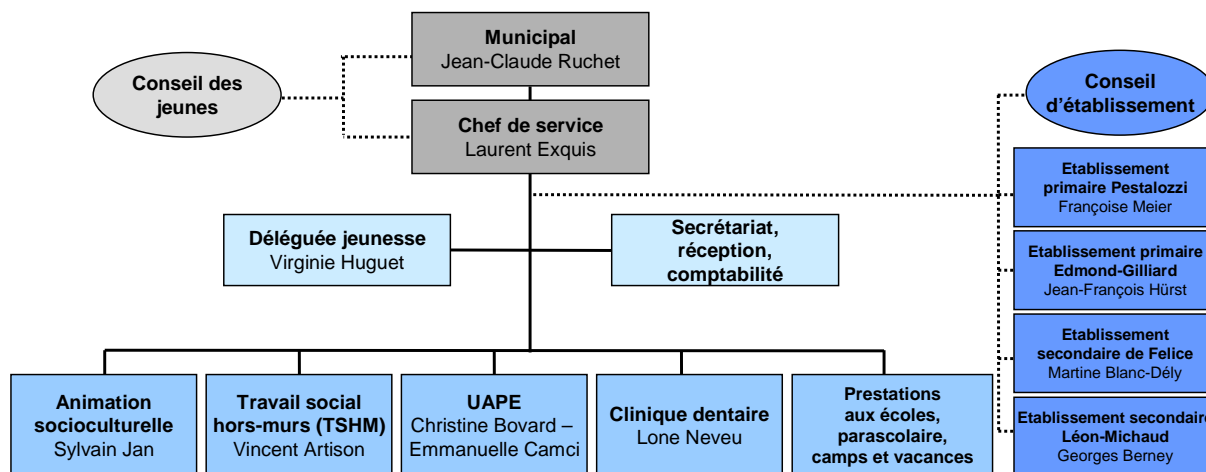


DICASTÈRE ÉDUCATION ET JEUNESSE

M. JEAN-CLAUDE RUCHET, MUNICIPAL

ORGANIGRAMME (DÉCEMBRE 2011)	86
CONSEILS ET COMMISSIONS.....	86
FAITS MARQUANTS 2011	87
DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES	89
DÉLÉGUÉE A LA JEUNESSE.....	92
UNITÉS D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS	93
CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE.....	96
ÉDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS	100
ANIMATION SOCIOCULTURELLE	107
CAMPS, COLONIES ET VACANCES	112
PRESTATIONS PARASCOLAIRES.....	114
ÉDUCATION ET FORMATION	117
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD	118
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLÉMY DE FELICE ...	119
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON-MICHAUD	122

ORGANIGRAMME (DÉCEMBRE 2011)



CONSEILS ET COMMISSIONS

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises. Il a notamment discuté du rapport sur la planification scolaire 2020-2030 et a préavisé favorablement le projet d'harmonisation des horaires de début de la journée pour l'ensemble des écoliers de la scolarité obligatoire à la rentrée scolaire 2012. Quatre groupes de travail ont également été constitués sur les thématiques suivantes : 1. sécurité et responsabilités aux abords des collèges, 2. restaurants scolaires, 3. activités culturelles et sportives et 4. promotion de la santé.

Entente scolaire intercommunale

Les membres de l'Entente scolaire intercommunale se sont rencontrés à quatre reprises. Ils ont notamment échangé sur les sujets suivants :

- pavillon scolaire des 4-Marronniers et nouveau collège d'Épendes;
- organisation des transports scolaires et mise sur pied de courses spéciales suite à l'introduction des nouveaux horaires des transports publics;
- projet de charte pour les élèves usagers des transports scolaires;

- sécurité aux abords des écoles (aménagement de l'arrêt de bus sur l'avenue Haldimand et patrouilleurs scolaires aux 4-Marronniers);
- projet d'harmonisation des horaires scolaires au secondaire.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Il a pour but d'offrir aux jeunes, de 13 à 25 ans, un espace pour débattre des questions qui les concernent (en particulier en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou n'importe quel domaine pouvant les intéresser) ainsi que leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de Frs 1.- par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Election du comité pour l'année scolaire 2011-2012

Le comité est élu au mois d'octobre pour une année. Mme Arta Papazi, apprentie au Service de la protection de la jeunesse, succède à Bastien Morleo. Deux membres de l'ancien comité ont été réélus ainsi que deux nouveaux membres. Pour l'élection 2011, la pose d'affiches et la distribution de flyers dans les différents collèges et écoles d'Yverdon-les-Bains ont été organisées de fin septembre jusqu'au jour de l'élection.

Le comité 2011-2012

Présidente	Arta Papazi
Vice-président	Anthony Richard (écoles)
Secrétaire	Marion Baula
Trésorier	Sylvain Rosset
Scrutateur	Théo Barraud (graphisme et apéro)

Réalisations du CDJY en 2011

- Débat CDJY sur l'initiative « Pour le renvoi des étrangers criminels ».
- CDJY à la gare, présentation des activités à l'attention de la population. Bar à thé et musique.
- CDJY ON AIR, programmation de quatre concerts à l'Amalgame.
- Samedis à la plage. Présence du CDJY trois samedis de juillet sur la petite plage avec un bar à sirop et de la musique dans le but d'animer la plage et de promouvoir la manifestation L'AUTRE 1^{er} août.
- L'AUTRE 1^{er} août, festival à la plage. Coproducteur de la manifestation, le CDJY a également participé à l'organisation de l'événement avec six autres associations de jeunes. En particulier, le CDJY a animé la journée avec un bar aquatique à sirops gratuits, un tournoi de volley les pieds dans l'eau, trois concerts sur le sable, de la musique solaire grâce au Solar Sound System et la tenue d'un bar CDJY (sans alcool fort) en soirée.
- Rues pour tous, soutien financier et organisation de concerts dans le kiosque à musique. Présence du bar à sirop.
- Raclette de Noël avec la présence du Conseil des jeunes de Lausanne.

Projets soutenus

- Soirée des étudiants du 6 mai 2011, organisée conjointement par L'Amalgame et Baleinev.
- American Football Club Yverdon Ducs, financement de 5 équipements juniors de football américain.

Présentations/invités lors des séances du CDJY

- Raiders in Paradise (R.I.P), présentation du projet skate-park d'Yverdon-Grandson en présence de municipaux d'Yverdon-les-Bains et de Grandson.

- Partis politiques, présentation en vue des élections (par ordre de passage : Union Démocratique Fédérale (UDF) - Maximilien Bernhard; Parti Socialiste (PS) - Stéphane Balet; Union Démocratique du Centre (UDC) - Jean-Louis Vial; Solidarité & Ecologie - Mathias Humbert; Indépendant - Daniel Bercher; Les Verts - Daniel Anken; Parti Libéral Radical (PLR) - Brian Oosterhoff; Vert'libéraux - Bart Wind).
- Départ, service de dépistage gratuit d'addiction pour les jeunes.
- Présentation et recrutement pour les Health's Angels de l'Espace Prévention Nord vaudois.
- Espace jeunes, présentation du nouveau programme d'activités pour les 12-16 ans.

Représentation du CDJY

- Conférence des parlements des jeunes (CPJ). Participation de deux membres du comité du 28 au 30 octobre 2011 à Neuchâtel.
- AER Youth Regional Network 18-20 avril 2011, participation de trois membres du comité à la 6^e rencontre sur le thème « Youth Mobility » à Orléans (France).
- Commission de jeunes du canton de Vaud, deux membres du CDJY en font partie et représentent ainsi le Nord vaudois.
- Conseil des jeunes de Lausanne, invitation à fêter leur première année d'existence.

FAITS MARQUANTS 2011

Evénements

En 2011, le service a souhaité se positionner comme un partenaire accessible et dynamique en renforçant sa présence et sa visibilité ainsi que son rôle d'interlocuteur soutenant et facilitant les événements organisés par et pour les jeunes. Durant l'année sous revue, il a choisi de s'engager prioritairement sur quatre projets : la fête de la musique organisée par LAFMY depuis 2006, la fête du 1^{er} août à la plage initiée par Fest'y'rives en 2010, le festival étudiant Baleinev qui a fêté sa vingtième édition en 2011 et la journée sans voiture, initiée par le Conseil des jeunes en 2010.

Fête de la musique

Le service a participé à la manifestation en proposant une scène supplémentaire dans la cour de la Maison de la jeunesse. En plus de la programmation proposée par la FMY (association qui gère la fête de la musique à Yverdon-les-Bains), une heure a été consacrée à une expérience scénique originale qui consistait à provoquer une rencontre entre de jeunes auteurs de textes de rap et une section rythmique composée de musiciens de jazz. Plusieurs centaines de visiteurs ont pu apprécier une programmation variée dans un cadre surprenant et intimiste, se rafraîchir au bar tenu par les collaborateurs du service et se restaurer grâce au stand tenu par le SEMO. L'expérience s'est révélée très positive pour le service, le public, les artistes et la FMY et elle devrait être reconduite en 2012.

L'AUTRE 1^{er} août, festival à la plage

La Ville d'Yverdon-les-Bains et le Conseil des jeunes ont invité six associations culturelles (L'Amalgame, Areriroru, Baleinev, Metastasis, Mille Quatre Son et Y'Nov) pour mettre sur pied une manifestation conduite par les jeunes pour l'ensemble de la population. Ce sont quelque 8'000 personnes qui ont pu bénéficier d'un programme gratuit et festif d'animations aquatiques décalées et de découvertes artistiques durant cette journée. Cette deuxième édition a remporté un franc succès auprès de la population qui relève le très grand intérêt de développer des manifestations estivales, musicales et festives à Yverdon-les-Bains et en particulier au bord du lac.

Baleinev de l'HEIG-VD

Organisé par une association à but non lucratif regroupant des étudiants motivés, Baleinev, qui est l'un des trois plus grands festivals étudiants de Suisse romande, se déroule chaque printemps au mois de mai dans les locaux de l'école d'ingénieurs d'Yverdon-les-Bains. En 2011, Baleinev fêtait ses 20 ans d'existence et a attiré plus de 2'000 personnes. Suite à un premier contact en 2010, le comité de Baleinev avait exprimé un manque de reconnaissance et de soutien de la Ville à la manifestation. En plus des relations déjà établies avec la police municipale, le service éducation et jeunesse a souhaité offrir une aide complémentaire. La déléguée à la jeunesse a ainsi accompagné le comité d'organisation pour la mise sur pied de l'événement. Un soutien financier, l'accompagnement par des TSHM d'une

équipe de jeunes des quartiers (staff bienveillant) en complément du dispositif de sécurité et un stand des Health's Angels de l'Espace Prévention ont été apportés à la manifestation.

Rues pour tous

Suite au succès rencontré en 2010 avec la « Journée sans Voiture » et en collaboration avec différents partenaires, le secteur de l'animation socioculturelle du service a mis sur pied l'édition 2011 de la manifestation sous la dénomination de « Rues pour Tous ». Lors de cette journée du 25 septembre placée sous le signe du développement durable et de la santé, des rues autour du centre-ville ont été fermées à la circulation motorisée permettant ainsi à une trentaine de clubs et associations de la région de venir présenter leurs activités tout en proposant des animations pour un public venu nombreux (estimation 2'000 personnes). En plus des stands, des jeux, des initiations, des concerts, des dégustations de produits naturels, les Yverdonnoises et Yverdonnois ont eu l'occasion de participer à divers concours, courses ou parcours sous forme ludique proposés par les participants. Le comité d'organisation a même innové une course sur le canal oriental en fabriquant un pédalo à partir d'une structure de vélo. La mise en place d'un service de plantons avec les personnes migrantes de l'Evam en collaboration avec la police pour assurer la sécurité aux extrémités des rues fermées s'est révélée être une expérience enrichissante et valorisante pour chacun.

Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)

L'offre parascolaire d'Yverdon-les-Bains est soumise à l'évolution des modèles familiaux et du rapport au monde du travail (familles monoparentales, évolution de l'activité professionnelle des deux conjoints entre autres). S'efforçant au mieux de répondre aux attentes des parents, le service éducation et jeunesse a procédé à une adaptation successive de l'offre d'accueil parascolaire pour les écoliers.

Ainsi, une nouvelle structure a été ouverte à la rue des Cygnes à la rentrée scolaire 2011. Parallèlement, l'unité d'accueil pour écoliers La Croquette a déménagé dans les locaux laissés vacants par la crèche des Goélands à la rue du Nord (St-Roch). Les deux UAPE proposent désormais 96 places d'accueil contre 84 au début de l'année 2011.

Restaurant scolaire des Isles

Un restaurant scolaire a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2011 dans le pavillon parascolaire du nouveau complexe sportif des Isles. La gestion de la cuisine de production, de même que l'encadrement des écoliers, ont été confiés à une structure à vocation sociale dont les objectifs ne consistent pas uniquement à fournir des repas, mais également à développer une approche sociale et pédagogique. Un contrat de prestations a ainsi été passé dans ce sens avec la Fondation Petitmaître.

Construction et ouverture du pavillon scolaire des 4 Marronniers

Conformément aux orientations préconisées par la planification scolaire yverdonnoise 2020-2030, un pavillon scolaire provisoire a été construit dans la cour de l'école des 4-Marronniers. Cette construction a permis d'accueillir trois classes à la rentrée scolaire 2011.

Midnight 1400

Le projet « Midnight 1400 » a débuté au mois d'avril 2010. Après une phase pilote réussie, il a été décidé de reconduire le projet en 2011. En 2011, 31 soirées ont ainsi été organisées confirmant par là-même le succès rencontré par la démarche. Le projet est bien ancré auprès des jeunes et il est devenu un lieu de rencontres et de jeux attendu par toutes et tous les samedis soirs à Yverdon-les-Bains. Les chiffres de la fréquentation sont à cet égard éloquentes puisque ce sont, en moyenne, plus de 57 jeunes (avec un maximum de 92 participants) qui ont fréquenté les soirées « Midnight 1400 » au centre de la Marive.

Tout au long de l'année diverses activités ont été proposées aux participants. Les sports d'équipe, comme le basketball, le football, le volley-ball ou encore l'uni-hockey ont suscité un grand intérêt auprès des jeunes. D'autres activités sont organisées en plus des sports traditionnels cités ci-dessus. C'est ainsi que les jeunes peuvent être amenés à jouer à la balle à deux camps, balle brûlée ou balle assise ou encore à participer à certains parcours tels que le parcours yamakasi (parcourir des obstacles), le parcours « tarzan » (parcours avec des cordes). Afin de diversifier les soirées et aussi de pouvoir capter l'intérêt de tous et

spécialement des filles, des ateliers de mimes et de jeux de société ont eu lieu. Pour combler l'intérêt des plus jeunes, la mise en place de chasses aux trésors ou encore l'installation de mini-trampoline a suscité une grande ferveur.

Par ailleurs, un à deux événements spéciaux ont eu lieu chaque mois. Il s'agit en général de démonstration et d'initiation à de nouvelles activités pour lesquelles des intervenants externes, spécialisés dans la branche proposée, sont invités à la faire découvrir aux jeunes. Parmi celles-ci, on citera la brigade canine, une association de Vê-Vietnam, et une autre de danse afro-jamaïcaine. Les adolescents ont aussi pu participer à des initiations au jonglage, à la capoeira, à la danse hip-hop, au jerk et au breakdance. En outre, des ateliers d'initiation aux arts martiaux et à la boxe ont eu lieu. Enfin, plusieurs tournois ont aussi été organisés lors de certaines soirées.

DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES

Programme fédéral projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation

Avec son projet « Développement de la politique communautaire à Yverdon-les-Bains », la Ville d'Yverdon-les-Bains participe depuis 2008 au programme « Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation » lancé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Ce programme est une des mesures préconisées dans le Rapport sur les mesures d'intégration approuvé en 2007 par le Conseil fédéral. Le programme soutient des projets de développement de quartiers dans les zones d'habitation existantes des villes de petite et de moyenne dimension et des communes d'agglomération. Ces projets impliquent une approche intégrale et interdisciplinaire ainsi que la collaboration entre les acteurs représentatifs de divers intérêts, en vue d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'intégration sociale.

Dans ce contexte, des responsables du projet yverdonnois ont participé aux plates-formes d'échange qui réunissent tous les participants au programme deux fois par année. Ces rencontres allient exposés et travail en ateliers pour favoriser la réflexion autour des actions mises en place, la discussion des méthodes utilisées ainsi que la capitalisation des savoir-faire.

Qualité de vie dans les quartiers

Depuis 2006, un processus « Qualité de vie » est en cours dans le quartier Pierre-de-Savoie. Une démarche similaire a été initiée en août 2009 à la Villette et à Sous-Bois (considérés comme un seul quartier). L'action a pour objectif de mettre sur pied un processus de participation des citoyens au niveau de l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier en apportant plus de convivialité et de solidarité au quotidien. L'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions et de proposer des projets ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville. L'année 2011 aura ainsi vu l'organisation du 8^e forum à Pierre-de-Savoie et des 2^e et 3^e forums à la Villette / Sous-Bois.

Ma gare ?

Rencontres avec les commerçant-e-s et professionnel-le-s de la gare

Dans le cadre de la démarche communautaire conduite à la gare, une série de rencontres visant à donner la parole aux commerçant-e-s et professionnel-le-s travaillant quotidiennement à la gare d'Yverdon-les-Bains a été organisée en collaboration avec la police municipale. Ces professionnels confirment les propos des passants interrogés en 2009. Ils relèvent notamment le déficit en matière de signalétique ou les efforts qui devraient être consentis en termes d'aménagement; les personnes interrogées suggèrent ainsi d'installer des tables et des chaises pour favoriser les rencontres et agrémenter les moments d'attente. Sur le plan de l'accueil et de la convivialité, l'animation est très appréciée même si elle mériterait d'être développée. Au niveau sécuritaire, les commerçants disent plus souffrir de l'image de la gare que de réels problèmes de sécurité.

Animation à la gare

2011 est la deuxième année d'activité d'animation à la gare. Les demandes d'utilisation de la plateforme sont en hausse et la présence d'animations a fortement augmenté. 33 projets ont ainsi été réalisés sur la place de la gare. Ces projets se sont étendus sur 89 jours différents (49 jours en 2010). Quelques expériences très positives de

2010 ont été reconduites avec succès (les Soupes d'ici et d'ailleurs, Voulez-vous danser ?, Tubes express) et de nombreuses nouvelles animations ont été mises sur pied. Ces animations peuvent se regrouper en quatre catégories :

Opérations de communication et de promotion

- Etucom : stand de présentation des prestations de cette société de communication, créée et gérée par des étudiants.
- Les verts : stand culinaire et distribution de programmes électoraux sur fond musical.
- Parti Libéral Radical : distribution de programmes électoraux.
- Conseil des Jeunes : stand sirop, fond musical et présentation des activités du Conseil des Jeunes.
- Unia, égalité femme - homme : manifestation à l'occasion de la journée internationale de la femme.
- Promotion Barbetech : animation musicale par des DJ et distribution du programme du festival Barbetech.
- Promotion de l'Autre 1^{er} Août : stand sirop, fond musical et distribution de programmes.
- Journée internationale de lutte contre le suicide : présence de travailleurs sociaux de proximité d'Espace Prévention et distribution de flyers.
- Promotion de Rues pour Tous : distribution de flyers.
- Parrains / Mairaines de gare : promotion du programme Rail Fair.
- Balades associatives : promotion du projet et lieu de rendez-vous du programme des balades associatives d'Yverdon-les-Bains organisées par Bénévolat-Vaud.
- Amalgame : promotion de la saison 2011, diffusion de programmes et d'extraits de la programmation musicale.

Opérations de communication et de promotion à l'aide d'une animation conséquente

- Deux fois Noël : émission de la Radio suisse romande en direct de la Place de la Gare.
- Tartinez, mangez, souriez : collaboration entre le service éducation et jeunesse, l'EVAM et Espace Prévention. Un stand invite les usagers de la gare à se préparer un petit déjeuner équilibré en musique.

- Promotion « Caves Ouvertes » : présence d'un stand de l'ADNV pour promouvoir un parcours de dégustation de vins de la région.
- Vélos fous : mise à disposition de 40 vélos ingénieux et fantaisistes pour la promotion de la mobilité douce par la déléguée à l'Agenda 21.
- 10 ans de Travys : concerts, musique d'ambiance et apéritif officiel.
- Tubes express : promotion de la Fodge Music School par des petits concerts festifs ainsi qu'une distribution de cafés et de flyers.

Animations à vocation sociale

- Service Pâques : concerts et animations familiales organisés par Les Fabricants de Joie.
- ATD Quart Monde : animations de proximité et ateliers créatifs avec les « résidents de la gare ».
- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté : création d'une grande fresque de la solidarité, à la craie sur le sol de la place de la gare accompagnée d'un concert de musique acoustique.
- Espaces Jeunes : ping-pong, babyfoot, boissons et musique.
- Prévention dépendances : stand de prévention et discussion avec la population.
- Journée Mondiale de lutte contre le SIDA : distribution de « paquets surprise » fabriqués et offerts par le service éducation et jeunesse contenant des biscuits, du chocolat, un ruban rouge et un préservatif. Présence d'un stand de prévention animé par différents organismes de la région.
- Soupes d'ici et d'ailleurs : distribution quotidienne de soupes de 16h à 20h du 1^{er} au 24 décembre, agrémentée d'animations musicales et organisée par une vingtaine d'institutions sociales de la région.

Animations culturelles

- Concert de hip-hop : concert à l'occasion du vernissage du premier album de MJ ASES, rappeur de la région.

- Mifa SWISS : festival itinérant faisant la promotion de groupes suisses dans les villes romandes, organisé par une junior entreprise, issue de la Haute Ecole de Tourisme de Sierre.
- Voulez-vous danser ? : présentation de petits spectacles par les élèves des différentes écoles de danse de la ville.
- Impro Jazz : répétitions d'un quartet de jazz et concert.
- Country line dance : démonstration interactive de Line Dance.
- Fanfare roumaine : tournée romande d'une fanfare roumaine.
- Théâtre de Noël : présentation d'une pièce de théâtre et distribution de soupes et boissons chaude le jour de Noël.

Les manifestations culturelles, jusque là volontairement limitées, ont remporté un grand succès. On peut souligner en particulier le concert du rappeur MIJ ASES à l'occasion du vernissage de son album qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes. L'événement Tartinez, mangez, souriez a été très apprécié par les pendulaires qui étaient chaque jour plus nombreux à venir se confectionner un petit déjeuner équilibré entre 7h et 8h30 le matin. La journée organisée par la société Travys à la gare était également une réussite; la société s'est dite très satisfaite de l'emplacement et de l'impact de sa manifestation sur le public. Les Soupes d'ici et d'ailleurs ont à nouveau connu un beau succès, tant du côté des nombreux organisateurs qui étaient ravis de cette collaboration, que du côté du grand public qui a répondu présent tous les jours.

Malgré une forte augmentation du nombre d'animations en 2011, de nombreuses personnes regrettent le peu d'activité sur la plateforme d'animation et notamment en hiver, période à laquelle le lieu est très peu sollicité. Au cours d'une séance d'évaluation des animations du groupe Ma Gare, la majorité des participants relevaient l'importance de multiplier les projets culturels (expositions, concerts, performances) qui mobilisent en général plus de monde et sont très appréciés. Il a également été relevé, une fois de plus, qu'il manque un dispositif de communication permanent, d'une part pour annoncer les manifestations en cours ou à venir et d'autre part pour faire la promotion de l'utilisation de la plateforme.

DÉLÉGUÉE A LA JEUNESSE

La déléguée à la jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique de l'enfance et de la jeunesse notamment en soutenant et en assurant la promotion du Conseil des jeunes. Elle collabore avec les autres professionnels du service, accompagne et coordonne des projets et des actions issus des jeunes et conduits par eux dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. La déléguée à la jeunesse contribue également au développement du réseau des professionnels et des partenaires œuvrant dans le domaine de la jeunesse au niveau communal, cantonal avec la Chambre consultative de la jeunesse et au niveau romand avec la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse. En novembre 2011, une stagiaire premier emploi a été engagée afin de soutenir le travail de la déléguée jeunesse et de travailler sur l'organisation de L'AUTRE 1^{er} août en tant qu'assistante de production.

Accompagnement du Conseil des jeunes

Le CDJY est l'organe représentatif officiel de la jeunesse d'Yverdon-les-Bains. La déléguée à la jeunesse encadre tout au long de l'année le CDJY, son comité et les projets qu'il développe. Elle coordonne les actions du CDJY, réalise un suivi des projets sur un plan administratif et organisationnel, relaye l'information et facilite la mise en place de processus permettant un meilleur fonctionnement. La déléguée à la jeunesse est présente lors de chaque séance plénière (1 x par mois), elle prépare les séances de comité (1 à 2 x par mois) et y assiste, elle prend part aux commissions de travail, est présente sur le terrain pour veiller au bon déroulement des projets et épauler les membres du conseil dans leurs tâches respectives individuelles.

Chambre consultative de la jeunesse (CCJ)

La Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse (LSAJ), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010, institue un nouveau dispositif au niveau cantonal, soit :

- une Commission de jeunes, composée de 15 à 25 membres de 14 à 18 ans;
- une Chambre consultative de la jeunesse, composée de 12 à 15 professionnels issus des milieux intéressés;

- un Comité de préavis d'attribution des aides financières composé de 6 à 8 membres issus paritairement des deux premières instances susmentionnées.

La déléguée à la jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été nommée par le Conseil d'Etat en qualité de présidente de la Chambre consultative de la jeunesse pour 2 ans.

Accueil des jeunes citoyens

L'accueil des jeunes citoyens ayant fraîchement acquis leur droit de vote a eu lieu le jeudi 3 novembre en présence du Président du Conseil communal, du Syndic, des Municipaux et de la présidente du Conseil des jeunes. Au programme : discours officiels dans la salle du Conseil communal et présentation du Conseil des jeunes et de ses activités. Un apéritif dînatoire a été organisé à la Galerie de l'Hôtel de Ville avec un discours de la municipale des affaires sociales, de l'intégration et de la culture et en présence de Christine Aymon, artiste, qui a présenté son exposition et répondu aux jeunes citoyens. La télévision régionale Y-TV a réalisé un reportage pour l'occasion. Un carnet culturel, sous forme de bons, pour une participation active à la vie culturelle locale a été offert aux jeunes citoyens (entrées et invitations pour le Théâtre Benno Besson, l'Amalgame, l'Échandole, le Musée d'Yverdon-les-Bains, la Bibliothèque, la Maison d'Ailleurs et les Citrons Masqués). Les jeunes ont également eu la possibilité d'assister à la séance du Conseil communal et de rencontrer les élus.

Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ)

En plus des rencontres à l'attention de ses membres, la CRDEJ a organisé en 2011 deux événements :

- une conférence du sociologue Joël Zaffran, sur le thème « loisirs vs temps libre : quels choix pour l'adolescent-e ? », en collaboration avec Nouvelle Planète à l'EESP de Lausanne;
- « Demain je vote ! » en collaboration avec la Fédération suisse des parlements des jeunes. Réalisation d'un tampon-encreur avec le slogan « demain je vote ! » utilisé dans les clubs de Romandie deux week-ends avant les élections. A Yverdon-les-Bains, l'Amalgame a joué le jeu et ressortira le tampon à chaque nouvelle élection fédérale.

Projets soutenus en 2011

HipHop Corners de Metastasis

Journée culturelle s'articulant autour de la culture hip hop et de ses disciplines. Le service éducation et jeunesse a soutenu un atelier pour faire découvrir aux plus jeunes, initiés ou profanes, l'art du graffiti.

Barbetech de Diskotek

Manifestation gratuite aux Rives du Lac qui allie barbecue géant, animations familiales sur fond de musiques électroniques.

UNITÉS D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS

UAPE La Croquette

Premier semestre

Le premier semestre est surtout placé sous le signe des différents changements prévus pour la rentrée scolaire 2011 avec l'ouverture de l'UAPE des Cygnes et le déménagement de l'UAPE La Croquette dans les locaux de la crèche des Goélands. L'équipe doit se répartir entre les deux structures et la cuisine va fermer. Au niveau des locaux, le plus difficile est d'imaginer de se passer de la salle de rythmique. L'année scolaire 2010-2011 prend donc fin non sans un pincement au cœur eu égard aux anciens locaux où chacune se sentait bien malgré la vétusté des lieux et par rapport au départ de l'équipe de cuisine et de certaines collègues. Les activités commencées en début d'année scolaire continuent : les rencontres avec l'atelier protégé « la Cordée » et le projet « vers le Pacifique », ainsi que les activités « nature ». La Croquette accueille une nouvelle fois Mme Ursula Gaillard pour la semaine de prévention dentaire.

Deuxième semestre

C'est avec une nouvelle organisation que l'année scolaire commence. Le nombre d'enfants passe de huitante-quatre à quarante-huit, les collègues desservis passent de douze à quatre et l'équipe qui voit son effectif réduit accueille une nouvelle collaboratrice. Le bilan avec Mme Simone Barraud, bénévole venant animer les devoirs le lundi et mardi, est positif et reconduit pour l'année scolaire 2011-2012. L'atelier « Vers le Pacifique » reprend en automne.

Avec l'ouverture de l'UAPE des Cygnes au mois d'août la collaboration entre les deux structures se met en place. Les responsables se rencontrent régulièrement pour échanger et définir les organisations communes; les équipes font peu à peu connaissance. Les deux UAPE vont collaborer notamment pour les vacances scolaires mais aussi pour d'éventuels remplacements. La formation continue se réfléchit dès lors pour les deux équipes.

Les repas sont désormais livrés par la Cuisine du Parc qui peine à s'organiser et à proposer des mets qui permettent de poursuivre les objectifs en lien avec l'alimentation : les plats sont peu attractifs, les légumes rarement de saison et souvent préparés de manière semble-t-il industrielle. Les quantités sont difficiles à ajuster : parfois trop de nourriture et parfois pas assez. Beaucoup de nourriture jetée, des livraisons dans toute la ville, peu de produits de proximité. La question se pose dès lors des bilans écologique et éducatif à tirer.

Formation

Une session de trois soirées est organisée sur le sujet « *promouvoir la place des émotions dans l'éducation du jeune enfant par le développement des compétences relationnelles* ». Animée par Mme Evelyne Chardonnens, psychologue et maître d'enseignement et de recherche à l'institut de psychologie de l'Université de Lausanne. Le sujet fait écho à l'atelier « vers le Pacifique », l'objectif commun étant la prévention de la violence. Les soirées alternent théorie et moments de jeux de rôle.

Une collaboratrice débute une formation d'éducatrice à l'Ecole Sociale de Lausanne. Elle travaille, en plus de son 30% à La Croquette, à Espace Jeune à 20%. C'est une première en terme de formation inter-unités au sein du service.

En plus des deux stagiaires engagées pour une année, la Croquette accueille régulièrement des jeunes en stage d'observation d'une semaine.

Vacances scolaires

Durant les vacances scolaires d'automne, les enfants des deux UAPE sont accueillis par l'équipe des Cygnes dans leurs locaux, ce qui permet à l'équipe de la Croquette de se consacrer au déménagement. Pour Pâques 2012, c'est la Croquette qui accueillera les enfants.

Déménagement

Une fois la répartition des équipes entre les deux UPAE connue, la réflexion sur l'aménagement des nouveaux locaux commence par une visite des locaux de la garderie des Goélands; chacune peut se faire une idée de la distribution des salles, de l'espace à disposition. Une réunion autour des plans permet à l'équipe de faire part de ses idées concernant l'aménagement des locaux et le projet prend forme. L'équipe doit repenser l'organisation autour de la répartition des adultes dans les salles, du nombre d'enfants par espace. Cela permet de prendre du recul et de réfléchir à la cohérence des actions.

Le déménagement dans les locaux de la rue du Nord s'organise; il faut, en plus de l'accueil des enfants, trier et emballer le matériel. Une soirée « cartons » est planifiée juste avant les vacances d'automne. Le matériel et le mobilier sont transportés d'un lieu à l'autre par une équipe de Caritas.

C'est avec beaucoup d'implication et de plaisir que l'aménagement peut commencer à la rue du Nord. Chacune prend ses marques dans ces nouveaux locaux et les apprécie : l'espace est clair et lumineux, suffisamment grand, les sanitaires sont adaptés aux enfants, les éducatrices disposent d'un bureau.

Les différents espaces se répartissent entre les salles :

- salle repas des primaires, jeux de société et espace jeux « symboliques » (poupées, dinette, magasin...);
- salle repas des enfantines, dessins et bricolage, ainsi que jeux de construction (train en bois, kappla, voitures...);
- petite salle avec les « personnages » (playmobil, pet shop, maison de poupée, lego...);
- petite salle de lecture servant aussi de salle de repos;
- salle servant d'atelier de bricolage et peinture avec un bac à sable;
- salle servant de salle de devoirs, de salle de « dégagement » lorsque les enfants sont trop nombreux à midi, avec une mezzanine aménagée en espace conte/marionnette;

Occupation de l'UAPE La Croquette

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	11	12	8	12	13
Repas de midi (11h-14h)	38	43	13	50	42
Après-midi (14h-16h)	10	15	6	12	11
Goûters (16h-18h)	28	33	11	33	29

- aménagement du couloir avec un jeu de billes et un coin « tir au but »;
- un petit jardin est à disposition et doit être quelque peu aménagé.

Juste avant la rentrée scolaire d'automne, un après-midi portes ouvertes permet aux familles de venir visiter les nouveaux locaux. Avant de repartir, chaque visiteur a pu passer par le jardin et planter un oignon de tulipe qui fleurira au printemps.

Le déménagement a permis de fédérer l'équipe, dans une nouvelle composition, autour d'un projet commun. Les réalités n'étant plus les mêmes (locaux, équipe, écoles desservies), la réflexion a permis une remise en question et va déboucher sur de nouveaux projets pour 2012. Le retour de l'équipe est très positif sur les nouveaux locaux et donne un souffle nouveau et « frais » sur la dynamique. Bien que la Croquette ne desserve que quatre écoles, les enfants des Quatre-Marronniers occupent 70% des places; il y a des chances que cela augmente sachant que cette école va ouvrir de nouvelles classes à la rentrée 2012.

Événements

Brandons d'Yverdon

A l'unanimité, l'équipe décide de participer au cortège des Brandons d'Yverdon-les-Bains. C'est une première pour tout le monde. Après le retour des inscriptions, quelle surprise de constater qu'environ 95 enfants y sont inscrits. La confection des costumes doit être simple et rapide car certains enfants ne viennent qu'une fois par semaine à la Croquette. Toute l'équipe, adultes et enfants, se met au travail et y consacre beaucoup de temps. Vu le nombre d'inscrits, l'organisation doit être très bien préparée car il n'est pas aisé de gérer un groupe aussi important ! Le cortège se déroule très bien; la Croquette est le plus grand groupe ayant participé à cette manifestation et gagne un prix ! Malgré l'investissement consenti pour la préparation tout le monde est ravi de l'expérience.

Souper des familles

L'année scolaire se termine par le traditionnel souper canadien des familles à l'Escarbille.

UAPE Les Cygnes

En 2011, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains concrétise l'ouverture d'une deuxième UAPE en :

- décidant et permettant une belle rénovation du bâtiment situé à la rue des Cygnes 10;
- engageant du personnel (un poste de responsable, un poste d'éducateur, deux postes d'aide-éducateur, deux postes de stagiaires et un poste d'apprentie ASE);
- transférant une partie du personnel de « La Croquette ».

Cette nouvelle UAPE vient compléter l'accueil des écoliers déjà existant avec l'UAPE « La Croquette ». « Les Cygnes » comme « La Croquette » ont pour mission d'accueillir les enfants scolarisés de la 1^{ère} enfantine à la 2^e primaire, voire la 3^e primaire, dont les deux parents travaillent ou sont en recherche d'emploi. L'accueil des enfants s'organise autour de moments-clé de la journée, tels que les petits déjeuners, les repas de midi et les goûters de l'après-midi. Une fois l'école finie, des activités ludiques et éducatives sont proposées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour optimiser la gestion des transports, les deux UAPE se répartissent géographiquement les écoles à desservir. Ainsi les enfants fréquentent l'une ou l'autre UAPE, en fonction du lieu de scolarisation.

L'aménagement des locaux

Dès le 1^{er} mai 2011 s'enchaînent visites du « chantier » de la future UAPE, réunions avec la commission des travaux et contacts réguliers avec les architectes. S'ensuit une intense réflexion sur l'aménagement intérieur qu'il s'agit de mettre sur pied pour l'imminente rentrée scolaire 2011-2012. En effet, il s'agit de trouver des solutions élégantes et fonctionnelles, afin d'optimiser l'utilisation des locaux, en adéquation avec les besoins des enfants d'âges différents (de 4 ans pour les plus petits à 9 - 10 ans pour les plus grands). Avant l'été, une commande conséquente de mobilier et de matériel pédao-éducatif est passée. L'UAPE « Les Cygnes » a pour particularité un espace de vie et de jeux complètement ouvert. Il se décline par un généreux vestiaire, une grande salle « polyvalente » et trois mezzanines. La grande salle « polyvalente » se compose d'une partie cuisine, avec de belles tables en pin massif, et de sous-espaces définis par des tapis colorés.

Il y a l'espace lecture, l'espace construction, l'espace jeux symboliques et l'espace jeux de société. La mezzanine « repos » est un espace calme pour la sieste des plus petits et se transforme en espace de lecture, de théâtre et de yoga au fil de la journée. La mezzanine « construction » est un petit espace permettant de jouer aux princes et princesses dans le château fort, de construire des trains, de jouer aux voitures. La mezzanine « bricolage » est un bel espace permettant de faire de la peinture sur de grands panneaux et de créer toutes sortes de bricolages. L'espace des repas est divisé en deux parties. Les plus jeunes enfants prennent leur repas dans la partie « cuisine » de l'UAPE. Les plus grands, quant à eux, mangent dans la salle du futur restaurant des Cygnes. La vue plongeante sur le canal de la Thièle est magistrale et fait oublier la décoration très frustrée et provisoire du lieu. A terme, c'est le futur tenancier du nouveau restaurant qui servira les quelque 50 repas hebdomadaires, labellisés Fourchette Verte Junior, dans un décor qui est en cours d'élaboration. Dans l'intervalle, c'est la Cuisine du Parc qui assure la livraison des repas et l'intendante de l'UAPE qui s'occupe du service et de la conséquente vaisselle.

L'équipe

Dès juin 2011, des réunions s'organisent avec une partie de l'équipe de « La Croquette » et la future responsable des « Cygnes » afin de faire connaissance. En parallèle, le service des ressources humaines gère des entretiens d'embauche afin de compléter l'équipe éducative. Chaque personne est soucieuse et curieuse de connaître qui va composer cette nouvelle équipe. Tout le monde est également curieux de connaître son planning ainsi que les tenants et aboutissants de sa mission pédagogique de même que les valeurs qui vont être insufflées par la nouvelle responsable. Dès la mi-août, l'équipe au complet se rencontre, prend le temps de faire connaissance et met tout son dynamisme à aménager les nouveaux locaux. Le 19 août, toute l'équipe est fière d'ouvrir et de présenter la structure aux enfants et à leurs parents autour d'une petite verrée de bienvenue. Dès le 22 août, premier jour de la rentrée scolaire 2011-2012, les enfants sont attendus par une équipe motivée et souriante dans les cours des 8 collèges desservis. Environ 48 enfants seront ainsi acheminés vers l'UAPE et accueillis pour les repas de midi, puis les goûters de l'après-midi.

Le rythme soutenu des journées, les responsabilités à prendre vis-à-vis des enfants, la nouveauté du lieu et du fonctionnement ont engendré des craintes et un sentiment d'insécurité pour la quasi-totalité de l'équipe. Si la majorité du personnel a pu rapidement surmonter ce stress du début, deux personnes ne se sont pas senties à leur place, pour différentes raisons, et ont décidé de ne pas poursuivre leur mission. C'est ainsi qu'une nouvelle aide-éducatrice et une nouvelle intendante viendront rejoindre l'équipe dès le 1^{er} janvier 2012.

Projets réalisés et à réaliser

Les lignes pédagogiques de l'UAPE Les Cygnes vont dans la même direction que celles de l'UAPE La Croquette. Des objectifs spécifiques sont en cours de réflexion et d'élaboration avec l'équipe éducative et la responsable. Les activités des enfants s'articulent autour de jeux de société, jeux de construction, lectures, bricolages, peintures, jeux symboliques, activités culinaires, ateliers découvertes, balades au parc des Cygnes et aux Rives du Lac. Le temps des vacances d'automne a permis à l'équipe d'offrir un accueil plus individualisé et des activités plus élaborées avec les 20 - 25 enfants présents quotidiennement : visite du Papillorama, longues balades découvertes au bord du lac, gym à la Marive, activités culinaires, poterie,

sculptures, danse, chasse au trésor au château de Grandson... La soirée de la St-Nicolas figure parmi les moments privilégiés de l'UAPE. C'est dans les rires et la bonne humeur qu'est préparée, puis fêtée cette soirée avec les enfants et leurs parents. Soupe à la courge, desserts venus du monde entier et danse-spectacle ont agrémenté ce moment de rencontres.

Conclusion

Tant l'équipe que les enfants s'approprient les lieux avec plaisir. L'équipe, les enfants et les parents font petit à petit connaissance et nouent des contacts fructueux. L'organisation fonctionnelle se met bien en place; le rythme et les priorités des journées prennent du sens. Le colloque hebdomadaire avec toute l'équipe éducative est très utile pour avancer dans toutes sortes de réflexions, organisations et prises de décisions. Le souper de fin d'année du service ainsi qu'une sortie de Noël avec le personnel de l'UAPE des Cygnes permettent d'échanger des moments conviviaux et de tisser des liens. L'équipe termine l'année 2011 avec des souhaits et des projets plein la tête pour la future année. Afin de parfaire cette nouvelle UAPE, des travaux intérieurs vont être entrepris dès janvier 2012 : ajout de casiers supplémentaires pour les enfants, isolation du bureau de la direction, réfection complète du sol blanc.

Occupation de l'UAPE Les Cygnes

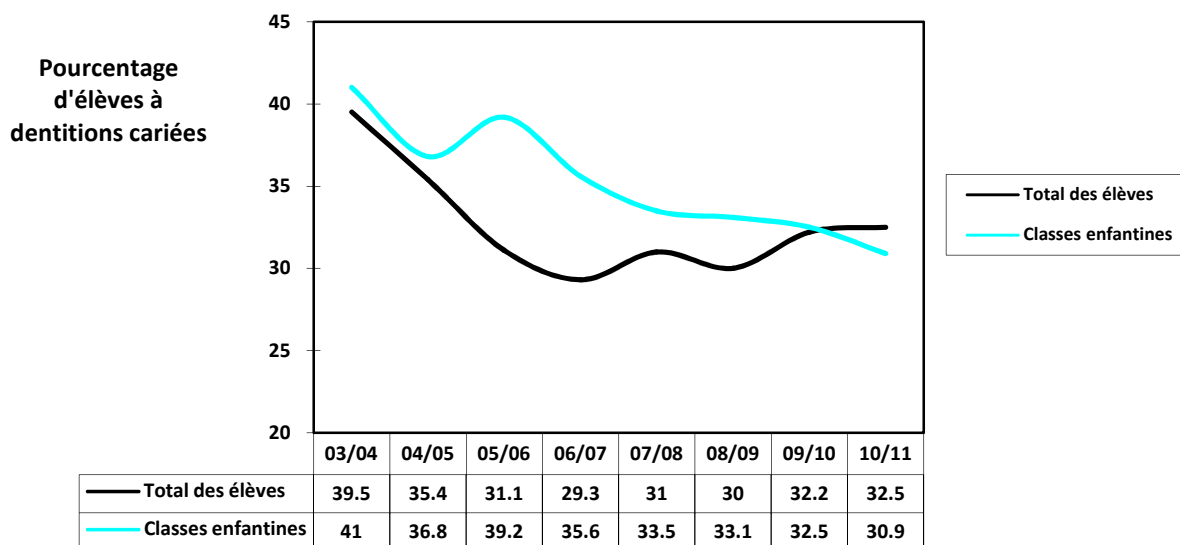
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	13	18	20	19	15
Repas de midi (11h-14h)	46	51	32	49	41
Après-midi (14h-16h)	9	9	24	10	10
Goûters (16h-18h)	34	35	24	39	35

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Dépistage scolaire

Réalisé dans les locaux de la Clinique dentaire de la Jeunesse (CDJ) ainsi que dans la salle de l'infirmière scolaire du collège Léon-Michaud, le dépistage bucco-dentaire 2010-2011 s'est déroulé sans souci et dans une ambiance agréable. Le nombre de caries observées chez les 3'971 enfants et adolescents est resté stable (32,9% contre 32,2% l'année précédente). Pour la première fois depuis au moins 7 ans (pas de statistiques disponibles antérieurs à 2003), le pourcentage de dentitions présentant des caries dans les classes enfantines est inférieur à celui de l'ensemble des élèves. Lors du dépistage scolaire 2010-2011, 30,9% des écoliers du cycle initial présentaient des caries contre 32,5% pour 2009-2010 et 33,1% pour 2008-2009. Il est à espérer que cette tendance positive se poursuivra.

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiqués lors du dépistage (depuis l'année scolaire 2003-2004)



Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

Comme chaque année, toutes les classes des CIN et CYP ont bénéficié d'une animation sur l'hygiène bucco-dentaire. En raison de manque de temps (congé maladie), seules 7 classes du CYP1 ont bénéficié d'une deuxième séance d'information. 273 parents d'élèves du CIN ont profité de l'occasion d'assister à une leçon de prophylaxie dans la classe de leur enfant. Durant le dépistage, les élèves du CYT/5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8ème ont reçu une information concernant les dangers du piercing dans la bouche. En mai, la Croquette a organisé une semaine « santé bucco-dentaire » à laquelle la clinique a participé en organisant des colorations de la plaque dentaire et une instruction du brossage après le repas de midi. Fin mai, la clinique a accueilli une enseignante en techniques d'hygiène dentaire du Cégep de Saint-Hyacinthe au Québec, accompagnée d'une équipe de 7 hygiénistes dentaires. Elles ont à tour de rôle animé une leçon de prophylaxie dans quatre classes du CIN et dans 2 classes du CYP1 du collège des Jordils. Au collège des 4 Marronniers, quatre classes du CYP2 ont également eu le plaisir de profiter d'une animation, ainsi que trois classes du CYT5 de l'établissement secondaire de Félice durant le dépistage annuel à la CDJ. La visite de ces hygiénistes fut une rencontre riche en échanges et en

amitié. Huit classes de la Fondation de Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorée (10 périodes) pendant les mois de mai et juin. Au mois de décembre, les 372 élèves de 7^e ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire.

Prophylaxie individuelle

Avec l'augmentation du nombre de classes, l'éducatrice en santé bucco-dentaire a moins de disponibilité pour la prophylaxie individuelle. Seuls 19 élèves ont été transférés pour ce suivi préventif individuel gratuit (62 élèves en 2010). La proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations a augmenté.

Prestations facturées

La Clinique dentaire de la jeunesse continue à être très sollicitée. Le montant des prestations facturées a encore augmenté cette année par rapport à 2010 (+ 9,3%). Beaucoup de nouveaux patients s'adressent à la clinique spécifiquement pour une prise en charge spécialisée. Les enfants sont soit transférés par des médecins-dentistes ou pédiatres de la région ou s'adressent spontanément à la clinique. Les raisons le plus fréquemment évoquées sont l'environnement adapté à l'enfant, les mauvaises expériences antécédentes, l'anxiété et les soins sous sédation.

Cette augmentation est cependant moins importante que les années précédentes (+ 22,4% pour 2010, + 11% pour 2009). Ceci peut s'expliquer, d'une part, par l'absence de la médecin-dentiste responsable (congé-maladie 6 semaines) et, d'autre part, par le fait que le nombre des postes actuels rend difficile l'augmentation du nombre de patients pris en charge.

Par rapport à l'année précédente, les consultations ont augmenté de 9% en 2011. Le nombre de sédations conscientes sous protoxyde d'azote, réalisées maintenant par tous les médecins-dentistes de la clinique, reste stable (218 contre 202 en 2010 et 204 en 2009). Du point de vue des prestations facturées, le nombre de composites tant sur des dents lactéales que sur des dents

définitives a légèrement diminué. Les trois médecins-dentistes utilisent cependant de plus en plus - lorsque les conditions l'autorisent - un autre matériel qui permet de réaliser des soins de façon très conservatrice et très peu invasive. Ces restaurations minimales sont facturées en tant que scellement de fissure étendu et présentent une augmentation de 86,3% par rapport à 2010. Le nombre d'extractions dentaires a diminué de 10% par rapport à l'année précédente. Les extractions restent nécessaires lors de lésions carieuses trop importantes, de manque de place et de séquelles post-traumatiques. Les traitements prophylactiques (fluoruration, scellement de fissures) sont plus au moins restés stables. Neuf enfants ont été reçus pour des consultations et des séances en thérapie myofonctionnelle.

Statistique des prestations facturées

	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Consultations	1'739	1'596	1'299	1'240	1'171	970
Radiographies	2'229	2'345	1'913	1'896	1'788	1'614
Anesthésies	1'511	1'589	1'471	1'295	1'055	1'135
Anesthésies protoxyde d'azote	218	202	203	98	20	0
Extractions	375	418	509	411	322	340
Composites sur dents de lait	1'116	1'170	964	752	561	608
Composites sur dents définitives	752	816	616	475	475	485
Scellements de fissures étendues	518	278				
Scellements de fissures	1'021	992	621	673	709	468
Fluorations	1'972	1'932	1'676	1'535	1'277	946
Séances thérapie myofonctionnelle	52	49	77	64	58	0
Rendez-vous manqués	186	248	220	232	220	174

Grâce aux efforts consentis (rappel téléphonique le jour précédent), la proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations continue de baisser. En 2011, 67 enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) ont été reçus (contre 79 en 2010, 53 en 2009 et 38 en 2008). Les raisons de ces consultations sont principalement des accidents dentaires et des caries. Chez certains patients, les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles à l'état vigile en raison de leur jeune âge, de leur coopération, de l'importance des soins indiqués et/ou d'un éventuel handicap. Durant cette année 2011, 33 enfants ont dû être transférés pour une prise en charge sous anesthésie générale chez des confrères à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (contre 21

en 2010 et 14 en 2009). Le temps d'attente pour la prise en charge sous anesthésie générale est actuellement de 2 à 3 mois, ce qui pose des problèmes pour les cas urgents. Aux mois de novembre et décembre 2011, la médecin-dentiste responsable a pu procéder à des extractions dentaires sous anesthésie générale chez trois jeunes patients aux Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv). La responsable de la clinique espère pouvoir intervenir plus régulièrement aux eHnv non seulement pour réaliser des extractions mais aussi pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale. Ceci présenterait de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour la prise en charge et le suivi.

Réunions / Rencontres

Tous les membres de la clinique travaillent à temps partiel. De ce fait, il n'y a aucun moment de la semaine où toutes les personnes sont présentes en même temps. Afin de se voir au complet et de discuter d'éventuels problèmes rencontrés et/ou de projets divers, toute l'équipe s'est réunie à trois reprises cette année. En plus d'échanges quotidiens, les trois médecins-dentistes se réunissent une fois par mois pour une discussion de cas, de publications scientifiques et de nouvelles techniques.

La clinique a organisé dans ses locaux deux réunions avec le groupe santé des écoles composé des médecins scolaires, des infirmier-ère-s scolaires, de la médecin-dentiste responsable de la clinique et de l'éducatrice en santé bucco-dentaire. Lors de ces réunions, différents sujets ont été discutés tels que la thérapie myofonctionnelle et la maltraitance infantile. Le projet de collaboration entre les pédiatres et la clinique pour la prévention de la carie chez les enfants de 0 à 4 ans est en cours d'élaboration.

La clinique a été invitée à présenter ses activités lors de deux soirées d'information pour les parents d'élèves des établissements primaires (future CIN) et de l'établissement secondaire de Felice (5CYT).

Onze « médecins-dentistes en herbe » ont été accueillis et « formés » à la clinique dans le cadre du passeport vacances organisé lors des vacances d'automne. L'équipe de la clinique apprécie beaucoup sa participation à cette activité qui crée un autre lien avec les enfants.

Personnel

La clinique est actuellement dotée de 2,0 EPT médecins-dentistes, 2,3 EPT assistantes dentaires, 0,6 éducatrice en santé bucco-dentaire et de 0,2 hygiéniste dentaire, aucun poste supplémentaire n'ayant été accordé en 2011. Une adaptation des effectifs est prévue pour septembre 2012. Suite à un accident, la médecin-dentiste responsable a été absente pendant six semaines; cette absence a très bien été gérée par le reste de l'équipe.

Afin de continuer à se perfectionner, les trois médecins-dentistes ont assisté à différents cours de formation (cours de protoxyde d'azote, Congrès de l'association suisse de médecine dentaire pédiatrique « Croissance et développement », etc.). La médecin-dentiste responsable et une assistante dentaire ont également participé à un cours ayant pour thème « l'enfant handicapé, un défi au cabinet dentaire ». Les quatre assistantes dentaires

ont aussi suivi un cours de formation pour assistantes dentaires lors du congrès SSO à Interlaken ainsi que lors de celui organisé par l'école de médecine dentaire de Genève sur le sujet « mettre en pratique le pouvoir du moment présent selon Eckhart ». En participant à des cours de formation continue en prophylaxie bucco-dentaire et en thérapie myofonctionnelle, l'éducatrice en santé bucco-dentaire a également mis ses connaissances à jour.

Équipements

Depuis janvier 2011, la commande de matériel médical a été réorganisée, ce qui a permis de gagner du temps et de faire des économies significatives. Suite à la réponse positive du Conseil communal à la demande de changement de l'ancien fauteuil dentaire Siemens, un nouveau « unit » KaVo a été installé dans la salle de traitement 1 pendant les vacances de Pâques. Le revêtement du fauteuil dentaire de la salle de traitement 3 (hygiéniste et prophylaxiste) a été changé, donnant ainsi une nouvelle allure à l'unité dentaire désormais la plus ancienne (2003). Les trois salles de traitement sont ainsi toutes équipées avec des unités dentaires plus ou moins identiques, facilitant ainsi pour le personnel l'utilisation de toutes les salles de traitements. En raison de problèmes informatiques, la radiographie digitale (Digora) - prévue au budget 2011 - n'a malheureusement pu être installée que quelques jours avant Noël et ne sera fonctionnelle qu'à partir de fin janvier 2012.

Projets 2012

La mise en route du système Digora se fera dans le courant du mois de janvier 2012. Cette radiologie numérique facilitera la communication avec les différents partenaires (confrères, services sociaux, orthodontistes...), mais présentera aussi un gain de temps ainsi qu'une diminution d'exposition radiologique pour les patients. Compte tenu de l'exigence légale de conserver les clichés radiologiques pendant 10 ans, se pose encore la question de la conservation des données. L'ancienne développeuse n'ayant plus d'utilité, elle sera offerte à l'association Point d'Eau Lausanne (accueil des personnes démunies ou défavorisées). De pair avec l'installation de la radiologie numérique, la prochaine étape consistera en l'abandon des « dossiers papiers » et le passage à la gestion entièrement informatisée de toutes les données-patients, avec en corollaire, l'allègement du travail administratif.

Des protocoles pour différentes tâches (stérilisation, dépistage, etc.) existent déjà. D'autres seront mis en place en 2012 (stock et entretien des salles de traitement, par exemple). Un projet de mesure des taux de concentration de protoxyde d'azote dans les salles de traitement sera étudié afin de permettre l'estimation des coûts de mise en place d'une telle mesure.

L'adaptation des effectifs permettra d'améliorer les conditions de travail et d'assurer un meilleur accueil et une prise en charge de qualité pour les patients et leurs parents. L'augmentation de la dotation d'hygiéniste dentaire permettra de mieux répondre à la demande croissante de patients et de décharger les médecins-dentistes, qui affichent toujours un délai d'attente de 2 à 3 mois pour les soins d'hygiène.

Enfin, l'arrivée des responsables du réseau d'accueil de jour d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjr) à Neuchâtel 2 devrait faciliter la mise en place du projet de la prophylaxie dans les crèches et garderies.

Conclusion

Le nombre croissant des demandes pour des prises en charge spécialisées est certainement la meilleure reconnaissance de nos efforts consentis. La CDJ est en phase de devenir une référence régionale en médecine dentaire pédiatrique et nous continuerons à faire ce qu'il faut pour nous en assurer. Les résultats des dépistages nous encouragent à poursuivre nos efforts en matière de prophylaxie et de renforcer nos liens avec les établissements scolaires ainsi qu'avec d'autres structures d'accueil pour enfants et adolescents d'Yverdon-les-Bains. Avec des équipements modernes et un taux de postes adéquat depuis septembre prochain, l'équipe de la CDJ est maintenant mieux armée pour répondre de façon encore plus professionnelle à la demande actuelle. Cependant, avec l'augmentation prévue pour les années à venir du nombre d'élèves, une nouvelle adaptation des postes devra être envisagée à moyen terme pour continuer d'essayer de garantir une prestation irréprochable.

ÉDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS

« La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la graine ». Proverbe indien.

Le thème de la limite dans la fonction du travail social hors murs reste central. Au gré des présences de rue, accompagner diverses personnes sans endosser « toute la misère du monde » constitue un réel défi lorsque la précarité, sous ses formes diverses d'expression, ne cesse de croître. A cela, s'ajoute la tendance à l'administration des pratiques sociales - sanitaires ou éducatives - génératrice d'assistantat des populations concernées. Dans la pratique, cela se traduit par une augmentation des demandes, tant du côté des publics qui se sentent peu entendus que des professionnels qui culpabilisent, et par un renforcement de la solitude du professionnel TSHM face aux situations de souffrance rencontrées.

Compte-tenu de ce qui précède, un accent est consacré à l'approche individuelle sans occulter naturellement ce qui prime dans ce champ professionnel, à savoir la présence de rue, la dimension collective et la construction de liens dans la Cité.

Travail de nuit et périmètre de la gare

Au centre-ville (gare, jardin japonais, aux abords des bars et clubs), lors de certaines soirées durant les week-ends, des présences nocturnes sont assurées. Un partage avec de nombreux jeunes en état de fête offre un contact différent de la semaine. La gestion « in situ » (cf. rapport 2010) de conflits permet de désamorcer certains risques d'escalade vers la violence. Quelque 350 heures de présence sont effectuées sur le périmètre de la gare par les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM).

Action de promotion de la santé « Je kiffe la night »

Avec le concours de l'association Espace Prévention et l'équipe d'animation socioculturelle, une action de promotion de la santé a été mise sur pied un samedi, en début de soirée (20h00) devant la gare, avec une table de ping-pong, un tambour, du matériel (lunettes à vision déformante) de simulation de l'état d'ivresse et un petit parcours balisé. L'expérience a suscité un vif intérêt et de nombreuses personnes, jeunes en particulier, sont venues jouer au ping-pong, taper sur le tambour, discuter ou se mettre en situation de simulation d'ivresse. Nombreux se sont filmés avec leur portable pour immortaliser leur « performance ».

« Deal de rue »

Suite aux interdictions de gare dressées à certains publics par les CFF (cf. rapport de gestion 2010) et aux réactions hétéroclites des passants, le responsable TSHM a invité en juillet son municipal et la responsable de l'antenne nord vaudoise de l'Evam pour un temps d'observation et de réflexion dans le périmètre de la gare à propos du deal de drogue (cocaïne, héroïne et cannabis). Le phénomène a très vite mis en exergue sa complexité résumée aux thématiques de l'économie parallèle, de l'addiction, de la stigmatisation (hier les blousons noirs, les hippies, les marginaux ou les albanais, aujourd'hui les ressortissants africains) et de l'asile. Les rencontres se sont poursuivies notamment avec la présence du commandant de police. Par la suite, le GREA (groupe romand d'études et d'addictions) a pris le pilotage du processus en vue d'élargir la réflexion au niveau de la Romandie; une représentante de Promotion Santé Suisse a également rejoint la démarche qui est en cours d'aboutir à un projet sur le plan suisse.

Les Soupes d'ici et d'ailleurs

Pour sa deuxième édition et malgré la présence d'un froid glacial, les moments de partage et de rencontres avec la population et les partenaires impliqués étaient de qualité. A l'avenir, il s'agira de préciser avec les divers partenaires quelques principes de base liés à la cogestion du projet.

Sous le couvert de la gare, la TSHM « adultes » a participé à la première journée pour le refus à la misère en octobre avec le concours de la pastorale de rue et d'ATD Quart Monde. Le bilan s'est révélé positif : de la chaleur humaine, un peu de créativité et du partage... Lors de la journée mondiale contre le suicide le 10 septembre et en collaboration avec Espace Prévention et Stop Suicide, une TSHM assure une présence sur la place de la gare proche. Le 1^{er} décembre, les TSHM ont également participé avec le concours d'Espace Prévention à la journée mondiale contre le sida.

Présence/participation lors d'événements et de manifestations

Les TSHM assurent régulièrement des présences lors des diverses manifestations organisées en ville ou dans la région (Brandons, Festival du Lombric).

Lors de la fête de la musique le 21 juin, une TSHM accompagne plusieurs jeunes intéressés à se produire sur la scène dans la cour de la maison de la jeunesse (Neuchâtel 2-4). En mode improvisé, tout un groupe de jeunes adultes, la plupart issus de communautés africaines, et le responsable TSHM jouent de la musique et chantent dans la place de jeux du jardin japonais. Des parents et leurs enfants dansent sur les rythmes des tambours et de la guitare.

Dans le cadre du festival Baleinev, le responsable TSHM a participé à deux séances de préparation avec le comité d'organisation, les répondants de la police et la déléguée à la jeunesse. Il met sur pied un staff bienveillant comprenant 8 personnes ayant pour mission de désamorcer certains conflits, d'orienter les personnes trop ivres vers les samaritains et d'évaluer la qualité des aménagements du festival. Cette première a connu un vif succès tant auprès des jeunes que des organisateurs qui ont reconnu l'exemplarité du travail des jeunes en question.

Pendant la manifestation Rues pour tous, les TSHM ont accompagné des personnes migrantes chargées de faire la circulation ou encore ont mis sur pied une infrastructure pour des sports de rue (foot, basket) avec la collaboration de l'équipe féminine de football d'Yverdon Sport.

Démarches communautaires / quartiers

Pierre-de-Savoie

Depuis fin 2006, le processus ayant pour objectif la participation des citoyens dans l'amélioration de la qualité de vie de leur quartier suit son cours et l'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions et de proposer des projets ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville. La fin de l'année s'annonce comme une période charnière pour les habitants aînés puisqu'est prévu le retrait de Pro Senectute début 2012 en vue de l'autonomisation de la démarche.

Dans le quartier, le rôle dévolu au TSHM est essentiellement dirigé vers le jeune public. En ce qui concerne ce public, trois « espaces-temps » différenciés leur sont consacrés :

- l'InterGé qui est un espace occupé par des enfants de 6 à 11 ans en présence de plusieurs adultes, dont une animatrice d'Espace Jeunes et une bénévole très impliquée dans les bricolages. Un repas a également lieu en collaboration avec les aînés du quartier;
- les Ados pour des jeunes entre 12 et 16 ans qui bénéficient d'une soirée hebdomadaire au local sur la base de la gestion accompagnée et de l'engagement d'un pair de 18 ans privilégiant l'expérience formative;
- les 16 ans et +, espace récemment mis sur pied qui permet aux plus grands d'utiliser le local soit le jeudi soir, soit le samedi soir sous la forme de l'autogestion.

A noter qu'un représentant de chaque groupe s'engage à participer aux séances « synthèse » mensuelles et dans les Forums qui ponctuent l'année.

On relèvera aussi l'accompagnement des jeunes de Pierre-de-Savoie pour l'élaboration du Jardin de Poche en collaboration avec le service de l'urbanisme et des bâtiments et l'agenda 21 ainsi qu'Equiterre.

Villette / Sous-Bois

Comme mentionné en introduction, l'année 2011 aura vu la mise sur pied des 2^e et 3^e forums du quartier. Trois promenades « diagnostic communautaire » ont été organisées autour des besoins d'aménagement

dans le quartier. Des thèmes d'intervention se sont dessinés comme « la circulation », « l'aménagement des places de jeu » ou encore le « lien social dans les immeubles ». Chez les jeunes, des bancs, un arbre à la place de l'ancienne fontaine et une amélioration du terrain de basket ont été répertoriés. À cet égard, on relèvera la vidéo réalisée sur cet « état des lieux » disponible sur Youtube (http://www.youtube.com/watch?v=4_83xMRF-S8). On mentionnera aussi la pétition pour un terrain synthétique de foot conduite par plusieurs jeunes accompagnés d'un TSHM qui a récolté 137 signatures de jeunes âgés de 6 à 26 ans. La pétition a été remise officiellement à la Municipalité à l'occasion du second forum. Outre les rencontres « terrain » mises sur pied dans le contexte du processus qualité de vie, le TSHM a également participé à plusieurs des rencontres hebdomadaires « thé-café seniors ». Dans le cadre de son implication dans le quartier, le TSHM a également soutenu des habitants dans l'organisation de la Fête des voisins. Malgré le temps pluvieux, on a noté une belle participation sous la tente commune à Sous-Bois. Côté Villette, il s'est davantage agit de petits groupes réunis au sein des immeubles.

Les mercredis réservés prioritairement aux jeunes proches du quartier, ce sont 31 ouvertures à quinzaine de la salle de sport de l'école de la Villette qui ont accueilli des jeunes de 7 à 25 ans. L'activité tourne autour du foot et de la danse hip-hop coachée par deux jeunes filles du gymnase (à deux pas du quartier). Un contact est pris avec l'antenne Départ (prévention de la consommation d'alcool et de cannabis) en vue d'une collaboration sur place. Pour le TSHM, ce moment constitue un véritable espace intergénérationnel en soi et permet de faire des liens avec la démarche communautaire Qualité de vie.

Dans la continuité des précédentes années et avec le concours des animateurs de Pro Senectute, l'épicerie Saber, la police et certains jeunes, un « brunch-grillades » a réuni le 1^{er} août divers publics aînés, jeunes et parents dans une ambiance conviviale. Plus tard dans la soirée, une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés dans le quartier pour la « traditionnelle pétarade ». Des affrontements avec la police, les pompiers et le TSHM ont eu lieu. Peu de dégâts mais beaucoup de bruits, de peur, de remise en question pour le TSHM sur son rôle en pareilles circonstances et naturellement des échos négatifs dans les médias.

Enfin, le TSHM impliqué dans le quartier, en collaboration avec le pasteur, a accompagné des habitants dans l'organisation d'une veillée de Nouvel An au pavillon de la Villette. Une trentaine de personnes étaient présentes dont certaines avec leurs enfants.

Quartier des Cygnes

Au printemps, le responsable TSHM et une de ses collègues se rendent dans le quartier pour sentir l'ambiance qui règne. Finalement, la TSHM effectuera une quarantaine d'heures de présence entre juin et septembre dans ce périmètre. À plusieurs reprises, elle sollicite les jeunes pour mettre en place un projet qui les motive, un événement, une rencontre, une fête. Mais, ça ne prend pas. Pour eux, il n'y a pas de réel problème. Elle rencontre beaucoup de personnes : jeunes, concierges, enfants, habitants, parents, voisins, aînés... Les uns sont mécontents de l'indifférence dans le quartier avec des nuances face à l'insécurité, et les autres (les jeunes) se sentent regardés. Elle recommande d'intensifier les présences les vendredis soirs et les samedis après-midis.

Projets et accompagnements collectifs

Nightfoot

Pour la cinquième année consécutive, les tournois de foot « bas seuil » selon la règle du but sortant sont devenues une « institution » en soi. Les sportifs les plus confirmés occupent le terrain, ce qui a parfois tendance à désoler d'autres publics qui « crachent » leurs cigarettes et autres produits consommés (alcool, cannabis, etc.).

Art-thérapie

En direction d'un public « toxicomane » et sur la base de la libre adhésion, la TSHM « adultes » met sur pied un atelier d'art-thérapie hebdomadaire dans les locaux du Check Point. Face à un tel défi pour des personnes en situation de rue et malgré la faible fréquentation - peur de l'outil d'improvisation et place notable de la consommation - ce processus s'inscrit dans la durée.

Studio d'enregistrement

Malgré la gestion dorénavant dévolue au secteur de l'animation socioculturelle, une TSHM poursuit le coaching du jeune adulte impliqué dans l'enregistrement depuis la création de l'outil. La production d'un CD réunissant des créations de ceux qui ont bénéficié du studio est prévue.

Midnight 1400

Une TSHM poursuit ses présences lors des ouvertures des salles de gym de La Marive les samedis soirs de 20h15 à 23h00 (projet démarré en avril 2010). Si l'ambiance est plutôt bon enfant, on constate des problèmes de consommation aux alentours de la manifestation, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. Au final, la collaboration avec la police de proximité permet de dissuader les jeunes protagonistes concernés. Suite à une décision d'interruption du projet par Idée Suisse (instigatrice du projet sur le plan national), ladite TSHM assure l'intérim pour la poursuite du projet jusqu'à la fin de l'année scolaire avec les coaches motivés durant les mois de mai et juin. Cette collaboration s'est soldée par une sortie à Europa Park avec 18 coaches en juin.

ArT2RuE

Le 30 avril, avec toute une équipe des jeunes des Moulins et des membres du réseau des graffeurs de la région, un TSHM profite de l'emplacement des palissades des travaux du futur complexe sportif des Isles et met sur pied un événement « graff ». Bonne ambiance et film sur la chaîne Y-TV.

Agapes africaines

Le responsable TSHM met sur pied les 10 février et 26 novembre, deux agapes africaines au Check qui réunissent pas moins d'une centaine de personnes. En sus des jeunes adultes (18-25 ans) originaires du Congo, du Sénégal, du Nigéria, du Cameroun ou du Cap Vert, des familles et des représentants d'institutions sociales de la région étaient également de la fête. En guise de solidarité, la recette de la seconde soirée a été reversée à l'ASAV, association yverdonnoise investie dans un projet de soutien éducatif destiné aux enfants du Bénin.

Lysistrata d'Aristophane

Deux TSHM ont accompagné en avril une dizaine de jeunes adultes, principalement issus de la communauté congolaise d'Yverdon-les-Bains et région. Une sortie à la grange de Dorigny de Lausanne qui accueillait une troupe de Kinshasa (Théâtre des Intrigants). A sa manière, cette dernière a repris la fameuse Lysistrata (400 ans avant J-C) dans laquelle Aristophane avait imaginé pour les femmes un mot d'ordre efficace : « Pour arrêter la guerre, refusez-vous à vos maris ». La confrontation du public avec ce groupe de jeunes habitués au théâtre congolais durant lequel il y a souvent des interactions avec les acteurs fut pour le moins difficile dans un premier temps. Au fur et à mesure de l'avancée du spectacle, les jeunes, pris de fou rire et d'affection pour les artistes, ont littéralement changé l'atmosphère de la salle.

Junomichi : atelier d'auto-protection et d'affirmation de soi

Le responsable TSHM lance en mars un atelier socio-éducatif dans lequel il accueille principalement des personnes de 7 à 35 ans côtoyées au travers de présences de rue ou d'accompagnements individuels et familiaux. Installé dans le quartier des Prés du Lac et divisé en deux temps - 7 à 15 ans et 16 ans et + -, cet atelier hebdomadaire offre la possibilité d'aborder les limites face aux situations de violence physique et verbale, de renforcer la confiance et l'estime de soi ainsi que de s'initier aux techniques de combat et de méditation. Un papa habitant le quartier du Cheminet et pratiquant le judo depuis plusieurs années est régulièrement venu s'entraîner en vue de prendre un rôle de pair à moyen terme. L'atelier a dû hélas être déplacé et suspendu à plusieurs reprises par manque d'espace communal disponible pour ce type d'activités.

Playtime : vidéogames et mythologie

Après une rencontre avec le chef du projet - exposition sur la dimension esthétique du jeu vidéo à la Maison d'Ailleurs - et le directeur du musée, une collaboration se dessine pour permettre à quelques jeunes de vivre en 2012 une expérience de médiation culturelle (entre l'exposition et les publics) et, en qualité d'expert, présenter un jeu qu'ils affectionnent tout particulièrement.

Quartier des Moulins

Un THSM fait le lien entre l'association des jeunes ados du quartier des Moulins et le service urbanisme et bâtiment en vue de la construction d'un terrain de foot synthétique. Il les accompagne, en outre, dans la mise en œuvre du projet Art2rue.

Accompagnements individuels

Malgré les difficultés et la lourdeur des situations, les issues, quand il y en a, sont plutôt positives tout en sachant qu'« après avoir gravi une haute colline, tout ce qu'on découvre, c'est qu'il reste beaucoup d'autres collines à gravir » (Mandela).

Des situations

- Face à un jeune de 15 ans adepte de culture néo-nazie et détenteur d'armes blanches destinées à des jeux de rôle militaire (Airsoft), des séances de médiation avec ses proches et un accompagnement individuel de proximité ont raison de certaines manifestations d'ignorance ou d'inconscience. Le travail se poursuit dans la famille où les liens sont encore fragiles et dénués de bienveillance.
- Accompagnement d'un jeune homme de 24 ans qui a reçu une décision négative des autorités fédérales après quatre années de vie en Suisse. Sa mère ne l'ayant pas inscrit auprès de l'administration d'état civil de son pays d'origine, en guerre à l'époque, il est considéré comme apatride.
- Un jeune homme de 17 ans, livré à lui-même depuis le plus jeune âge et régulièrement en prise au cannabis ou à l'ecstasy. Au travers de la course à pied, il prend la mesure des effets engendrés sur sa santé. Une rencontre a lieu avec un éducateur de l'antenne Départ (CHUV).
- Un jeune de quinze ans - exclu de diverses structures (école, centre d'animation, Semo, etc.). Un accompagnement vers un patron pour un stage conduit à la signature d'un contrat d'apprentissage. Un travail de suivi avec la famille et l'employeur renforce la confiance et la coopération.
- Une jeune femme venant du Portugal et de France se retrouve à la rue. Accompagnement au sleeping, à l'antenne CSP de Lausanne et vers un employeur.

- Un jeune à l'Evam doit vivre dans une autre ville du canton. Mise en lien avec un centre d'animation, un autre TSHM et traitement de divers courriers.
- Accompagnement d'un jeune de 18 ans, endetté et sans emploi, pour un logement. Il y a un risque d'expulsion. Il est à l'hôtel désormais et a repris une activité au sein de la serrurerie La Licorne qui fait de la réinsertion.
- Un jeune adulte de 27 ans à l'AI souffre de dépendance à l'héroïne et a besoin d'avoir une activité régulière. Il est souvent chez sa maman qui est âgée pour l'aider dans le quotidien; cela devient difficile pour lui et la maman doit quitter son logement fin 2012. Le contact avec son père, paysan au Val-de-Travers, est difficile; le projet d'aller le rencontrer a été à chaque fois reporté par le jeune. Un accompagnement sur plusieurs années sans doute !
- Un jeune homme de 19 ans, alors sous-locataire, est subitement mis à la porte. Organisation du déménagement dans un garde-meubles et retour chez ses parents qu'il avait quittés 3 mois plus tôt.
- Une personne de 75 ans mise à la porte par la gérance pour manque d'hygiène et insalubrité. Ne supportant pas la promiscuité à la Lucarne, elle opte pour dormir dans les toilettes publiques.
- Ou encore, un papa sous tutelle avec deux enfants dans diverses galères. Une maman qui a surpris un groupe d'ados en train de déshabiller son fils de huit ans. Divers déménagements. Diverses démarches en vues d'interruptions volontaires de grossesses. Processus de deuil. Suicides (« Il y a des silences qui sont des dangereux explosifs. » D. Pennac). Visites carcérales. Recherche de places d'apprentissage, courriers, téléphones, visites et stages. Crise psychotique, manque d'appétit et santé en péril, troubles du comportement, dépression, solitude, isolement, déclenchement de l'Alzheimer, violences conjugales, demandes d'AI, addictions.

Logement

Les TSHM évoquent depuis plusieurs années cette thématique et identifient, comme problématique, la vacance de logements malgré la demande croissante de locataires, la stigmatisation de certaines populations cautionnées par les gérances, le manque de « maturité » de certains publics face au respect du contrat de bail, l'absence de

solutions pour de jeunes adultes (tout juste 18 ans) qui se font mettre à la porte de chez eux ou claquent la porte du foyer parental, la faible capacité dans l'accueil de nouveaux arrivants à faibles revenus, la cohabitation interethnique, etc. A l'initiative de la TSHM « adultes » et avec le concours de Zone Bleue, un courrier est envoyé à différents partenaires - institutions sociales et politiques - en vue d'une table ronde qui sera organisée sur ce sujet début 2012.

Réseau

Les contacts avec le réseau naturel des personnes ou celui des professionnels sont primordiaux pour un professionnel en travail de rue. Les partenaires et les organismes avec lesquels les TSHM sont amenés à collaborer sont non seulement nombreux mais aussi très variés. Outre les contacts récurrents avec les institutions et organismes sociaux, d'intégration et d'insertion « habituels », on mentionnera les participations suivantes.

Conseil des jeunes

Présence alternée de deux TSHM aux diverses séances permettant de dresser des passerelles entre des publics qui échappent à la logique promotionnelle classique (écoles, centres d'animation, Facebook) et renforcer le droit de cité pour le plus grand nombre.

Collège Léon-Michaud : détection + Intervention précoce (D+IP)

Les TSHM impliqués depuis avril 2010 dans cette démarche sont amenés à traiter les thématiques de l'absentéisme, du présentisme et du désinvestissement scolaire. Ils tirent profit de ces rencontres au travers de la visibilité de leur statut de travailleur social et dans la possibilité d'y apporter la réalité du « dehors » (jeunes, familles, partenaires, quartier). Ils participent, en outre, à une journée pédagogique destinée aux enseignants durant laquelle les activités des TSHM yverdonnois sont présentées et pendant laquelle quelques jeunes viennent aussi témoigner sur leur récent passage à l'école.

École du Pré-du-Canal

Un TSHM participe à un groupe de travail réunissant divers services de la Ville et la direction de l'établissement Pestalozzi pour faire face à des problèmes de dégradations en direction de l'école et de la place de jeu annexée.

Les Artpeuteurs

Contact avec un acteur de la troupe en vue d'un travail avec un groupe de jeunes adultes. A suivre.

Académie des dépendances

Dans le cadre d'un séminaire national par l'Académie des Dépendances intitulé Sécurité et intégration sociale dans l'espace public, le responsable TSHM est invité en mai à Monte Verità (TI) pour présenter son travail social nocturne dans les rues d'Yverdon-les-Bains. De nombreux contacts ont permis d'approfondir la réflexion inhérente à sa recherche sur les notions de sécurité et d'insécurité et d'élargir le réseau de contacts.

Plateforme romande du travail social hors-murs (GREA)

Après trois années consécutives d'engagement (mise sur pied d'Assises régionales, représentation suisse dans le groupe pilote du réseau international en travail de rue Dynamo, lancement du chantier « référentiel de compétences », etc.), le responsable TSHM coordonne la plateforme jusqu'en novembre. Dans ce contexte, il anime les cinq rencontres annuelles (Yverdon, Lausanne, Vevey, Fribourg, Bienne). Avec d'autres membres de la plateforme ainsi que les directions de la Fase de Genève, Reper de Fribourg et Contact de Bienne des réunions ont lieu dans la perspective de l'élaboration d'un référentiel de la profession de TSHM. Avec un directeur d'institution lausannoise et un TSHM de la ville de Bienne, une séance de consultation est organisée à Yverdon-les-Bains à l'initiative du chargé de la démarche qualité Quateda (spécialisé dans le champ des dépendances) à propos de la mise à jour des normes fédérales relatives au champ du travail social hors-murs.

Groupe vaudois du travail social de proximité (Relier)

Deux TSHM s'y rendent de manière irrégulière. La TSHM « adultes » est invitée à parler de l'espace public.

Plateforme vaudoise Quartier Solidaire (QS) de professionnels TSHM-TSP-AP

Avec une collègue de l'animation, le TSHM présente le concept d'intersectorialité. Deux TSHM participent à une réflexion commune et cantonale avec des TSP et AP sur la place des jeunes dans les quartiers solidaires.

Groupe Femmes de la plateforme des travailleurs sociaux de proximité (TSP) vaudois

Une TSHM participe aux six rencontres réflexives autour de la posture, de l'identité, des minorités sexuelles.

Formation et supervisions

Dans le cadre de sa formation, le responsable TSHM conduit une recherche-action sur les notions de sécurité et d'insécurité face à la formalisation du TSHM dans laquelle toute l'équipe est partiellement impliquée. Dans ce contexte, des entretiens avec des professionnels de la police, de la gendarmerie, du travail social de rue en Romandie et sur le plan international ainsi que des publics en situation de rue ont été menés.

En dehors des colloques hebdomadaires, l'équipe s'est « mise au vert » pour se pencher sur la thématique de l'approche communautaire spécifique au TSHM et a consacré un bout d'après-midi autour du « pourquoi et comment » de la grille horaire indicative.

Au niveau de l'équipe, un processus de supervision a été initié. Deux séances ont eu lieu en février et mars à la suite desquelles le superviseur a renoncé à poursuivre. Fin septembre, l'équipe reprend la démarche avec un nouveau superviseur. Sur le plan individuel, deux TSHM sont suivis-e-s dans des séances de supervision.

Un TSHM a participé à un séminaire organisé par l'AFAJ (animation) à Olten. Il retient en particulier l'expérience belge où des centres de loisirs sont autogérés par des pairs (formation et coaching offerts), absence de professionnels durant l'ouverture et vente d'alcool. Il a également participé aux deux jours de formation donnée par Pro Senectute sur le travail social communautaire à Puidoux. Une TSHM a participé à une demi-journée en octobre « Diversités Sexuelles, histoires de genres, d'identités et d'orientations » avec P. Morier-Genoud et PREOS (prévenir le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes). Elle a également suivi deux journées mises sur pied par le SPJ concernant le soutien à la parentalité à l'Université de Lausanne et une soirée de conférence sur les « valeurs » lancée par le Jardin des parents. En mai, juin et octobre, le responsable TSHM suit plusieurs journées de cours des modules « conduire une équipe » et « entretien d'appréciation » au Centre d'éducation permanent CEP de Lausanne. A l'automne, il participe à la dernière session du Master Dhéps et se lance dans la rédaction de son mémoire de recherche-action.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Pour l'animation socioculturelle, l'année 2011 a suivi l'évolution de 2010, soit l'adaptation des prestations aux besoins des jeunes. Avec la mise en place d'ateliers hebdomadaires et d'animations particulières, l'animation a offert aux jeunes la possibilité de développer des compétences tout en découvrant un art ou une discipline. L'équipe a conduit régulièrement des réflexions sur le sens de ses actions ainsi que sur les moyens pour impliquer davantage les adolescents dans les différentes démarches entreprises. Le renforcement des présences aux accueils a favorisé notamment la création de liens avec les jeunes; les animateur-trice-s étant plus disponibles pour participer à un jeu, pour intervenir avant qu'une situation ne dérape, pour avoir une écoute attentive, pour solliciter leur participation, ils s'engagent plus volontiers dans des petits travaux ou dans les activités proposées. D'une manière générale, l'ambiance est devenue plus détendue et les rapports de force moins fréquents, le personnel étant attentif à régler les conflits ou les problèmes d'incivilité en temps réel; de nombreuses médiations ont eu lieu entre les jeunes ou avec le voisinage que certains se plaisent à provoquer. La thématique du respect des règles a donc pris beaucoup de place tout au long de l'année. L'équipe a fait un réel travail de fond pour mieux cerner les difficultés rencontrées lors des accueils et pour avoir un discours commun face aux diverses situations. Il en résulte un climat relationnel avec les jeunes nettement amélioré ainsi que des rapports de confiance permettant de pouvoir les accompagner de manière effective dans leur épanouissement.

Les ateliers

Dans son programme de mars à juin et dans celui de septembre à décembre, l'animation a proposé en tout 9 ateliers hebdomadaires. Dans la première partie de l'année, les ateliers nécessitaient une inscription et une finance de participation; ces deux contraintes ont généré une très faible fréquentation des ateliers. Le deuxième programme s'est voulu plus ouvert et gratuit dans le but de favoriser la notion de découverte où l'expérience prime sur le résultat, ce qui s'est révélé être mieux adapté aux usagers d'Espace Jeunes. L'animation souhaitant ouvrir ses prestations à un public plus large, les deux programmes ont été distribués dans les classes des âges

concernés et une campagne de « publicité » a été effectuée dans toutes les cours de récréation du secondaire au mois de septembre avec un stand d'information et la distribution d'affichettes. La promotion faite auprès des écoliers a démontré de l'enthousiasme et de la motivation de la part des filles et des garçons dès 11 ans ce qui a amené la décision d'abaisser la limite d'âge (auparavant 12 ans), ceci également pour les accueils. Cependant les jeunes habitués d'Espace Jeunes ont de la peine à se « mélanger » avec d'autres jeunes qui ne rencontrent pas les mêmes difficultés qu'eux. Les constats de jalousies, voire de manipulations et les comportements agressifs de la part de certains illustrent bien la complexité des relations entre les différents groupes de jeunes. Pour ne pas risquer d'endommager tous ces liens fragiles et pour maintenir une atmosphère conviviale et respectueuse de chacun, les collaborateurs ont dû effectuer un vrai travail d'équilibriste. Suite à un premier bilan et plusieurs demandes des jeunes de plus de 16 ans, il a été décidé de les laisser participer aux ateliers pour autant que leur comportement soit convenable, afin de leur permettre non seulement de découvrir une discipline mais aussi pour avoir la possibilité d'être des « modèles » pour les plus jeunes.

Atelier Labobidule

L'Atelier Labobidule est un espace pour bricoler, inventer, créer, réparer, construire toutes sortes d'objets en bois et en métal. Cet atelier se déroule en même temps qu'un accueil libre le vendredi dès 16 heures, il attire différents jeunes qui pour la plupart viennent de manière régulière. L'atelier a d'abord été aménagé dans une salle à Espace Jeunes puis, le garage situé dans la cour de Neuchâtel 2 s'étant libéré, le Labobidule a été installé dans ce nouveau local plus propice aux activités salissantes. Les participants ont démontré leur imagination par la réalisation de très belles créations en pratiquant la soudure sur de la ferraille récupérée. Ils ont participé de manière collective au déménagement et à l'installation de l'atelier. La pratique de la soudure et le maniement de petites machines nécessitent une grande vigilance de la part de l'animatrice qui encadre cette activité; afin de mieux accompagner les jeunes pendant ces activités, un moniteur expérimenté sera engagé en début d'année pour la seconder. Dans le courant 2012, un projet collectif, par exemple du mobilier urbain, une statue, une enseigne pour Espace Jeunes... devrait voir le jour.

Espace filles

Les accueils libres à Espace Jeunes laissent peu de place aux filles qui ont parfois des besoins différents de ceux des garçons. Forte de ce constat, l'équipe a mis sur pied un accueil le mardi après-midi uniquement pour les filles, leur permettant ainsi de se retrouver dans un cadre de confiance en ayant la possibilité d'échanger sur des thématiques qui les préoccupent. Bien que les filles aient mis du temps à s'approprier cet accueil, elles sont actuellement très demandeuses de projets et d'activités. Elles ont régulièrement fait de la pâtisserie, de la danse, elles ont confectionné un panneau collectif avec des collages; elles parlent beaucoup de leurs problèmes de cœur et des questions liées à la sexualité; elles ont participé à une séance photos sur les émotions organisée par une animatrice qui va poursuivre avec chacune d'elle un travail plus personnel sur l'image de soi. Certaines filles ne viennent qu'à cet accueil, n'ayant pas l'autorisation de leurs parents pour venir aux accueils mixtes. La dynamique entre filles a montré qu'elles sont prêtes à s'investir également pour Espace Jeunes en s'organisant pour venir faire des repas les vendredis soirs ou en participant au chantier de peinture d'une salle pendant les vacances de Noël. Elles ont prévu de faire une vente de pâtisseries en début d'année prochaine afin de récolter des fonds pour l'organisation d'un week-end bien-être dans un chalet.

Atelier Coup de Pouce

Certains jeunes ont besoin de soutien pour diverses démarches telles que rédiger une lettre, préparer un exposé, rechercher une place de stage, monter un projet... Afin de pouvoir répondre à ces demandes, un atelier Coup de Pouce a été ouvert le jeudi après-midi. Cependant, la plupart des jeunes présents à ce moment revendiquent plutôt des accueils libres et ceux qui ont des besoins concrets ne sont pas toujours disponibles dans cette plage horaire. Les animateurs remarquent également que les jeunes ont de la difficulté à se concentrer sur un exercice ou la rédaction d'une lettre avec leurs copains autour et leur manque d'autonomie nécessite un accompagnement individuel rendu difficile dans ces conditions. Pour ces diverses raisons, cet atelier sera transformé en une permanence qui s'ouvrira deux fois par semaine au petit bureau d'Espace Jeunes, favorisant ainsi une meilleure gestion des

demandes. Les soutiens de projets démarrant souvent pendant les accueils libres, ils se poursuivront sur rendez-vous adaptés au groupe demandeur.

Studio d'enregistrement

Anciennement géré par des membres du Conseil des Jeunes de la Ville, le studio d'enregistrement a été remis à l'animation socioculturelle dans le but de développer cette prestation. En partenariat avec un des jeunes fondateurs du studio formé à l'enregistrement, un moniteur a été engagé afin de mieux définir les axes à développer autour de cette activité. En ouvrant une sorte de permanence hebdomadaire de septembre à décembre au local d'enregistrement situé aux Anciennes Casernes, les jeunes ont pu (re)découvrir ce lieu et expérimenter les possibilités de création de ce bel outil. Par petits groupes et de manière irrégulière, ils sont venus s'essayer à de petits enregistrements révélant un besoin d'accompagnement pour que leurs chansons soient abouties. Ainsi, des ateliers de création musicale seront mis sur pied dès le mois de mars 2012 permettant aux jeunes de bénéficier d'un soutien pour la rédaction de leurs textes et pour créer le fond musical à leurs chansons - sur un programme informatique - avant de se préparer à l'enregistrement. En parallèle et tout en collaborant autant avec les animateurs qu'avec les TSHM, le jeune fondateur du studio continue à effectuer tous les enregistrements des jeunes de la région.

Atelier DJ'Mix

L'atelier DJ'Mix a été installé au studio d'enregistrement afin de faire des liens entre cette discipline et le monde de la musique qui attire l'attention des adolescents. Les participants ont pu apprendre auprès d'un DJ professionnel à enchaîner des morceaux de musique, à y insérer divers sons et à faire du scratch. Le DJ ne pouvant instruire qu'un jeune à la fois, le temps de pratique pour chacun est limité et la gestion du groupe qui attend s'est parfois avérée difficile. Le dj-ing est une activité assez technique qui demande de l'attention, de la persévérance, du soin pour le matériel délicat ainsi qu'un certain sens du rythme; au-delà de la notion de découverte, cette discipline demande de l'entraînement et des cours plus approfondis que l'animation ne peut pas prendre en charge. Après deux cycles de quatre mois, cet atelier est donc mis en suspens; il sera réorganisé à la demande ou dans les périodes de vacances.

Atelier théâtre 2rue

L'idée de monter cet atelier est née de deux monitrices effectuant un travail de pair à Espace Jeunes. Ces dernières ayant observé que les jeunes aiment bien jouer la comédie ou prendre une posture différente selon les situations, ont motivé un petit groupe à venir démontrer leurs talents dans cette nouvelle activité. Tous les jeudis de mars à décembre plusieurs jeunes ont ainsi eu l'occasion de réaliser des exercices d'expression et d'improvisation pour finalement présenter une saynète devant quelques amis et les animateurs de l'équipe. L'expérience a montré que dans un environnement bienveillant et détendu les jeunes apprennent à s'accepter et à avoir confiance en eux tout en développant leur imagination et leur créativité. Dans un esprit de jeu et de collaboration, ils apprennent également à exprimer des émotions en public, à écouter, à évoluer au milieu des autres tout en se faisant plaisir. Cet atelier sera donc reconduit dès la rentrée de janvier.

Foot et basket en salle

Depuis plusieurs années, l'animation loue la salle de gym de la Place d'Armes tous les samedis afin de permettre aux jeunes de se dépenser physiquement en jouant au basket et au foot. La fréquentation peut varier de 5 à 25 jeunes, principalement des garçons, qui parfois ne viennent que pour cette activité. Les jeux se passent la plupart du temps dans une ambiance très fair-play et les jeunes autogèrent les règles. Cette prestation répond à une réelle demande des participants qui démontre bien leur envie de bouger en s'engageant pleinement dans les matches. L'encadrement effectué par un des animateurs se situe surtout dans la gestion des jeunes « satellites » qui gravitent autour de la salle de gym et des allées et venues dans les vestiaires, tandis que le pair ou le stagiaire présent participe généralement aux jeux.

Badminton

Dans l'idée de faire participer les jeunes à un autre sport que le foot, l'équipe a mis en place de mars à juin une animation au centre de badminton tous les jeudis. Cependant seuls trois jeunes ont fréquenté de manière régulière cette activité qui s'est déroulée dans un esprit sportif et bon-enfant. Elle sera reconduite à la demande de manière ponctuelle.

Atelier percussions

Cet atelier a été organisé en collaboration avec le groupe des tambours brésiliens d'Yverdon. Très vite les jeunes ont été motivés par cette activité qui permet de se défouler et de faire du bruit en toute liberté. Par contre, seuls quelques-uns ont suivi plus ou moins régulièrement les répétitions du samedi; il faut remarquer que pour dépasser le stade expérimental, il faut de l'assiduité, être à l'écoute des autres, se concentrer pour garder le rythme et s'entraîner. Plusieurs démonstrations de rythmes entraînants ont été appréciées lors de la fête du départ d'un stagiaire qui a co-animé cet atelier. Un des jeunes percussionnistes a pu ainsi démontrer son talent avec fierté devant ses pairs ainsi qu'une jolie complicité avec le stagiaire. Dans le courant de 2012 il est prévu de relancer un groupe tout en profitant des beaux jours pour faire des répétitions au bord du lac (sous réserve d'autorisation).

Les animations

Pendant les accueils

En dehors ou en parallèle des temps d'ateliers, les jeunes bénéficient d'accueils libres où ils peuvent se rencontrer, jouer, écouter de la musique ou ne rien faire. En plus des activités habituelles comme le baby-foot, le ping-pong, le billard et les divers jeux de société, plusieurs animations ponctuelles ont été organisées tout au long de l'année ou pendant les périodes de vacances. Les jeunes ont donc eu l'occasion de faire de la peinture sur T-shirt, du beat-box, un karaoké, de la danse hip-hop, des lotos, diverses pâtisseries, des tournois, des jeux coopératifs, de visionner plusieurs films.... L'installation - au sein de l'accueil - de deux ordinateurs placés dans des armoires qui s'ouvrent à la demande a permis une meilleure gestion des sites visités sur Internet, amenant de riches discussions et partages. Les animateurs saisissent au maximum les occasions pour tisser des liens et impliquer les jeunes dans les démarches de leur centre. Ils ont ainsi participé à l'organisation de trois soirées festives à Espace Jeunes, allant du choix du thème, à la préparation et l'installation de la décoration, en passant par l'élaboration d'un buffet et de cocktails sans alcool; ils se sont investis avec motivation.

Les soupers du vendredi

Le partage d'un repas collectif le vendredi soir occupe une grande place dans la vie du centre et les jeunes sont de plus en plus intéressés à découvrir de nouveaux plats. En s'inscrivant le jour-même avant 17h30 pour la somme de 3 francs, ils choisissent par groupe de deux ou trois une tâche participative telle que les commissions, l'élaboration du repas, la mise en place des tables, les rangements ou la vaisselle. Accompagnés par un adulte pour effectuer leur part, les jeunes apprennent ainsi à comparer des prix, à respecter les normes d'hygiène, à calculer des proportions, à suivre une recette, à se mettre au service des autres... L'équipe a beaucoup travaillé sur le choix des menus, qui se fait avec les jeunes inscrits afin de changer des traditionnels frites-nuggets ou spaghetti-bolo. Ainsi, plusieurs projets intéressants sont venus des jeunes qui ont plaisir à faire découvrir une de leurs spécialités telles que les börek, un repas turc, des lasagnes maison, la paella... et même la fondue ou la raclette. Le cadre mis pendant les repas permet de partager un moment convivial, encourageant le respect de la nourriture et la reconnaissance du travail effectué par chacun.

Les sorties

Dans le programme du début d'année, l'animation a proposé, un mercredi après-midi sur deux, une « sortie à 5 balles ». Par manque d'inscriptions, seules deux sorties sur six ont pu avoir lieu, l'une pour se rendre à Neuchâtel visiter une exposition sur le bruit avant d'aller à la piscine, et l'autre pour faire une marche dans les Gorges de Covatannaz avec bananes au chocolat dans la braise. Toutefois, pendant les vacances de février, de Pâques et de Noël les sorties programmées ont eu plus de succès. Ainsi, Espace Jeunes est allé à Aquaparc, au karting, au bowling, en visite au centre de loisirs de la Vallée de Joux, à Europa-Park et à la piscine couverte d'Yverdon-les-Bains. Hormis ces sorties funs, les jeunes ont participé à deux accueils sur la Place de la Gare avec le baby-foot, le ping-pong, des jeux de société et une sono, se mêlant ainsi aux usagers de la place. Une équipe s'est formée pour aller représenter Yverdon lors d'un tournoi inter centre de foot en salle à Orbe; les participants sont revenus en fin de journée avec la coupe de la dernière place, après avoir été expulsés pour comportement provocateur... A quelques reprises pendant les beaux jours les animateurs ont invité les jeunes à les rejoindre

aux Rives du Lac avec divers jeux d'extérieur et des cerfs-volants, mais peu d'entre eux ont fait le déplacement. Ce sont des enfants qui se trouvaient sur place qui ont le plus profité de ces animations. Il n'est pas évident pour l'équipe de concilier les revendications des jeunes qui se contenteraient des accueils libres et la volonté de leur offrir la possibilité de s'ouvrir aux autres et de découvrir de nouvelles activités. Comme ces prestations s'adressent également aux jeunes ne fréquentant pas le centre de loisirs, il est prévu de remettre des sorties au programme 2012, tout en conservant les accueils existants. L'équipe va aussi trouver des moyens pour simplifier le problème des inscriptions qui restent indispensables. En effet, à partir du moment où la sortie se déroule en dehors de la ville, une autorisation signée des parents est exigée. Pour les adolescents, la difficulté réside dans le fait d'anticiper leur emploi du temps, de devoir ramener un bulletin d'inscription, voire une finance de participation. Ces contraintes demandent de l'organisation et les jeunes n'ont pas toujours un budget pour leurs loisirs.

Le travail avec les pairs et les auxiliaires

La mise en place des ateliers ainsi que le besoin de renforcer l'équipe a nécessité l'engagement de plusieurs auxiliaires. Ces derniers apportent leurs compétences professionnelles pour l'animation des ateliers ou sont intégrés à l'équipe de manière ponctuelle pour assurer une présence suffisante lors des accueils. Plusieurs contrats de pairs ont également été établis avec des jeunes ayant eu 16 ans et désirant prendre des responsabilités à Espace Jeunes. L'implication de ces nouveaux « collaborateurs » a amené l'équipe à mieux définir les rôles et responsabilités de chacun en établissant des cahiers de charges pour les différentes fonctions à l'animation socioculturelle. Selon les situations, le travail avec les pairs se révèle efficace mais il reste délicat pour eux de passer de l'autre côté de la barrière. En effet, la prise de position face à leurs camarades et le fait d'être « complice » avec l'équipe leur confèrent un rôle qu'ils ont parfois de la difficulté à assumer. Le développement de leur compétence à être des « modèles » pour les autres jeunes nécessite un accompagnement éducatif de la part de l'équipe qui s'avère souvent complexe, demandant du temps et de la patience.

Les plus de 16 ans

Début janvier, une fête a été organisée au Check, invitant les jeunes ayant eu 16 ans en 2010 à un souper communautaire avec démonstration de hip-hop dans leur nouveau lieu d'accueil. Une quarantaine de jeunes, dont des plus anciens, ont partagé ce moment dans une bonne ambiance. Toutefois, les accueils qui ont suivi se sont moins bien déroulés; la problématique de consommation de produits (alcool, cannabis) a détérioré les relations avec les collaborateurs qui se sont retrouvés face à des comportements agressifs et inacceptables de la part de ces grands ados et des jeunes adultes. Malgré les tentatives pour les rendre conscients que ce genre d'attitude ne peut pas être toléré dans un tel lieu, les abus ont continué amenant la fermeture provisoire de ce centre à fin janvier. L'équipe a organisé plusieurs réunions avec les jeunes concernés afin de les impliquer dans la recherche de solutions pour rouvrir avec un minimum de garanties, mais aucun d'entre eux ne s'est montré disposé à faire des efforts pour respecter les règles du Check. Le peu de motivation de la part des jeunes et le manque de ressources en terme de personnel pour l'animation ont eu raison de cet accueil qui reste fermé pour l'instant. L'équipe a pris l'option de travailler avec les futurs jeunes qui ne pourront plus venir à Espace Jeunes en 2012 et de voir avec eux quels sont leurs besoins; ainsi en fin d'année et avec l'appui d'un TSHM, un groupe de quatre jeunes a négocié la possibilité de jouer du local le dimanche après-midi pour y inviter des amis et y organiser des activités entre eux. Un contrat de confiance prévoyant l'accompagnement par un animateur ou un TSHM pour l'ouverture et la fermeture du Check et définissant les modalités d'utilisation du local leur a été proposé. Cette démarche impliquant la responsabilité des quatre demandeurs et de leurs parents, la signature du contrat par ces derniers se fera en début 2012. Tout au long de l'année, le Check a toutefois continué à fonctionner comme local de répétition pour cinq groupes de danse qui y viennent une à deux fois par semaine. En contrepartie, les groupes ont réalisés plusieurs shows pour les fêtes à Espace Jeunes, pour une soirée au Midnight 1400 ou encore pour la journée « Arts 2 Rue ».

Accompagnements individuels

Le travail de fond de l'équipe d'animation pour maintenir un cadre cohérent en assurant aux jeunes des relations de confiance et de la disponibilité a permis de faire émerger certaines difficultés qu'ils rencontrent. Selon les soucis confiés, les animateurs prennent alors le rôle d'éducateur ou de conseiller en les soutenant dans leurs démarches personnelles. Les entretiens et accompagnements individuels sont donc devenus fréquents. Que ce soit pour aider un jeune à améliorer son comportement, pour le soutenir dans des recherches de stages ou pour accueillir la confiance d'un problème personnel, l'équipe a eu des contacts avec le Planning Familial, des médiateurs scolaires, des parents, Impact Jeunes ou des patrons d'entreprises.

Partenariats

L'animation a collaboré à la journée « Art 2 Rue » organisée aux Isles par un collectif de jeunes et les TSHM. Graffitis, rap et hip-hop étaient au programme d'une journée qui a réuni plusieurs centaines de personnes dans une ambiance détendue et conviviale.

Comme chaque année, les jeunes ont collé les étiquettes avec des messages de prévention sur les bouteilles d'eau qui ont été distribuées les soirs d'été à la plage par les TSHM et les collaborateurs de l'Espace Prévention du Nord Vaudois. Cette activité génère à chaque fois des discussions intéressantes et de riches partages sur les thèmes de la prévention, sans que cela soit rébarbatif pour les jeunes.

Pour la campagne de la semaine « Je parle de l'alcool », l'animation, l'éducation de rue (TSHM) et l'Espace Prévention étaient présents à la gare avec la table de ping-pong pour attirer l'attention des passants et des jeunes qui ont eu la possibilité de s'essayer sur un parcours avec des lunettes donnant la vision d'une personne alcoolisée. Cette action a amené de nombreuses discussions sur cette thématique.

Les bonnes relations entretenues avec l'équipe du Midnight 1400 ont fait émerger une lacune dans la gestion du temps les samedis entre la fermeture d'Espace Jeunes à 18h30 et l'ouverture de la salle de gym de la Marive à 20h30. Certains jeunes, ne sachant que faire de ce temps libre, en profitaient pour s'alcooliser ou commettre des incivilités sur la voie publique. Pour y remédier, les horaires ont été adaptés de part et d'autre; ainsi depuis la rentrée scolaire, les accueils du samedi à Espace Jeunes se terminent à 20h00 et le Midnight 1400 ouvre ses portes à 20h15.

Le local de Pierre-de-Savoie

Les ouvertures du local communautaire les jeudis soirs pour les jeunes du quartier ont dû être interrompues en janvier, suite à des problèmes de comportement et à l'invasion de jeunes venant d'autres quartiers. Pendant que le travailleur social hors-murs présent à Pierre-de-Savoie allait à la rencontre des jeunes pour trouver des solutions à cette situation, l'animation en a profité pour s'investir dans les ateliers intergénérationnels du mercredi après-midi. Ces ateliers réunissent des dames bénévoles et des aînées du quartier qui proposent toutes sortes de bricolages et d'autres activités ludiques aux enfants de 6 à 11 ans. L'animatrice et la stagiaire de l'équipe sont en lien avec ces dames pour les accompagner dans la conception des activités et lors de ces accueils qui attirent souvent plus d'une vingtaine d'enfants. L'atelier s'est montré entreprenant en réalisant des travaux pour le jardin de poche, des décorations pour le forum, un rallye, des T-shirts. Les dames ont aussi pris l'initiative de mettre en place des dîners avant les ateliers auxquels les enfants viennent volontiers parfois accompagnés de leurs parents. Cet appui se prolonge en assistant aux réunions mensuelles de synthèse du groupe des habitants et des utilisateurs du local, permettant ainsi de participer à l'organisation et à la réalisation des actions communautaires du quartier. Entretemps le travail du TSHM a permis la réouverture du local pour les adolescents les vendredis soirs; l'animation n'arrivant pas à dégager des ressources supplémentaires ces soirs-là, le TSHM en a assuré les ouvertures.

Quelques chiffres

Au cours de l'année, les différentes activités proposées ont généré l'engagement de 4 moniteurs spécialisés, de 4 auxiliaires et de 5 pairs. La plupart des ateliers ont fonctionné en moyenne avec 5 participants, excepté le sport en salle et l'Espace Filles qui voient en moyenne 10-12 jeunes par ouverture. Avec une moyenne de 20 jeunes par jour et des piques de 34 à 39 jeunes les vendredis et mercredis, la fréquentation des accueils durant l'année 2011 aura été très fluctuante. Le

record est détenu par la soirée « Éléance » à Espace Jeunes en fin d'année qui aura attiré pas loin de 80 jeunes. La mise en place de l'Espace Filles et le climat général plus serein à Espace Jeunes ont favorisé l'augmentation du pourcentage de filles participant aux différentes activités et aux accueils qui s'élève maintenant à 38% !

CAMPS, COLONIES ET VACANCES

Centre aéré

Une Cure d'Air agrandie

Suite au constat de la forte demande des parents pour placer leur(s) enfant(s) au centre aéré et le nombre important d'enfants qui n'ont pas pu être admis en 2010, la Cure d'Air de cette année s'est adaptée pour accueillir 100 enfants durant les deux premières et les deux dernières semaines des vacances estivales, soit 40 places de plus que les années précédentes. Cet agrandissement a nécessité plusieurs aménagements tels que l'augmentation de la surface du terrain extérieur, l'implantation de deux grandes cantines pour y prendre tous les repas et avoir des endroits abrités en cas de mauvais temps, la création d'un système de vestiaire avec des casiers pour chaque enfant, l'emprunt de vaisselle supplémentaire, la location de deux salles de gym...

Le centre aéré a ainsi accueilli lors de cette édition 374 enfants issus de 264 familles, contre 282 enfants et 177 familles en 2010. 233 enfants ont fréquenté le centre durant une semaine, 103 pendant deux semaines, 23 pendant trois semaines et 15 durant quatre semaines.

Pour encadrer tous ces enfants, l'effectif des moniteurs/trices a également été augmenté; ils étaient 17 les semaines avec 100 enfants et 12 les autres semaines. L'équipe de cuisine a aussi été renforcée avec trois aides de cuisine pour les grosses semaines et un aide de maison (second de cuisine) tout au long de la Cure d'Air. Un poste supplémentaire de responsable adjoint a permis d'apporter du soutien pour la gestion globale de cette prestation.

Les activités

Après le déjeuner ou le dîner, les enfants choisissent l'activité qui leur plaît parmi cinq ou six animations proposées. En plus des bricolages, des divers jeux collectifs, des promenades pour aller donner du pain aux canards et aux cygnes ou visiter la réserve naturelle de Champ-Pittet..., de nombreuses activités ont été organisées. Les enfants ont pu faire de la voile tractée (grands cerfs-volants), du théâtre, de la danse, des grands jeux de piste, des ateliers de percussion et de jonglage... Plusieurs journées à thèmes comme les pirates ou le cirque leur auront permis de s'amuser en faisant des découvertes, sans oublier les ateliers cuisine qui attirent toujours de nombreux enfants qui ont plaisir à préparer le dessert ou le goûter pour leurs camarades. Certains ont aussi appris avec bonheur plusieurs chansons qu'ils sont allés immortaliser sur un CD souvenir au studio d'enregistrement. Ceux qui le désiraient ont participé à des ateliers sur la tolérance et la différence en réalisant des bricolages, des saynètes et des jeux débouchant sur une jolie représentation en fin de journée. Chaque semaine, le traditionnel concours de châteaux de sable rencontre toujours un vif succès et les enfants se donnent à cœur joie, rivalisant d'imagination créative pour surpasser leurs concurrents. Étant donné la météo capricieuse, les baignades ont été rares, voire rendues impossibles les dernières semaines par l'invasion des algues vertes. La gestion des baignades avec autant d'enfants s'est avérée complexe et a demandé une grande vigilance de la part des moniteurs.

Conclusion

L'expérience d'accueillir autant d'enfants sur un même site s'est révélée laborieuse et a généré toutes sortes de complications. En effet, que se soit pour gérer l'arrivée massive des enfants et de leurs parents le matin ou les départs en fin de journée avec les multiples questions ou échanges, ces moments demandent autant de souplesse, de rigueur que de disponibilité pour toute l'équipe. Les repas en deux groupes avec l'acheminement des divers plats sous les cantines par tous les temps ont également été compliqués et ont eu un impact sur l'ambiance générale qui s'en est trouvée parfois plus tendue. Le grand nombre d'enfants a aussi pénalisé les liens privilégiés ainsi que la mémorisation des prénoms ou l'attention que chacun(e) est en droit de recevoir. Cependant l'engagement de chacun(e) pour assurer le bon déroulement de la Cure d'Air a démontré une belle motivation de la part de toute l'équipe.

Camps de vacances - colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

Depuis 2009, le chalet Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix accueille les enfants également durant les deux semaines des vacances d'automne. 157 élèves ont fréquenté le chalet pendant la période estivale du 2 au 30 juillet 2011 et 79 enfants du 15 au 29 octobre 2011. Bellevue à Mauborget de son côté a accueilli 84 enfants durant 2 semaines d'été du 2 au 16 juillet 2011.

Colonie de Jolie Brise

Par sa situation privilégiée, la colonie permet aux enfants de s'épanouir en toute liberté dans son enceinte, de pratiquer toutes sortes de sports, de passer des après-midis entières à jouer ou à construire des cabanes dans le camp indien au milieu de la forêt ou d'aller se baigner à la piscine municipale qui se trouve juste à côté. En cas d'intempéries, la piscine couverte du Grand Hôtel (située à 20 minutes à pied seulement) ou la salle de gym polyvalente de Sainte-Croix (voyages en minibus) sont disponibles.

L'encadrement est assuré par une équipe comprenant un directeur et huit moniteurs pour environ 45-48 enfants, un cuisinier / ère et son aide et deux aides de maison pour les nettoyages quotidiens de la colonie. Chaque enfant est encadré par deux moniteurs référents. Les enfants sont logés en chambres de 3 ou 4 lits avec sanitaires à l'étage. Les repas sont préparés sur place, avec des produits frais et de saison, achetés localement. Un temps libre suit les repas avant la reprise des activités. La douche obligatoire est prise chaque jour après le goûter, et l'heure d'aller se coucher est fixée à 21 heures pour les petits, 21 heures 30 pour les plus grands (exception pour la « Boum » !). Tous les soirs, l'équipe d'animation se réunit pour le bilan de la journée et la préparation de la suite du camp.

L'enfant est acteur de son séjour dont il choisit les activités. Chaque jour, les enfants, répartis par groupes d'âge, peuvent pratiquer des activités différentes en petits groupes ou en commun, respectant leur rythme de vie. Pour ce faire, la colonie dispose de plusieurs salles d'activités et d'un grand terrain de sport (foot, tennis, volley...). A la colonie et ses environs : tennis ou badminton, football ou basket, uni-hockey ou base-ball, jeu de quilles ou mini-golf, kite-surf ou cerf-volant, natation ou beach-volley, grands jeux, ateliers travaux manuels, cirque ou chorégraphie...

Hors du site : luge d'été à Buttes/La Robellaz, visite au musée des boîtes à musique à Sainte-Croix ou journée inter-colos avec la colonie de Bellevue à Mauborget font partie du programme.

Colonie de Bellevue

Une cinquantaine d'enfants sont venus passer des vacances à la « colo » placée sous le thème du « Safari ». La météo étant clémente, des activités riches et variées ont pu être pratiquées telles que : construction de cabanes

et nuits en forêt, atelier spéléo, grimpe dans les arbres, atelier badminton, luge d'été, soirée Casino et Restaurant, élection de Miss et Mister, karting et bien d'autres. Le tout agrémenté de succulents repas concoctés par l'équipe cuisine. L'équipe d'animation était compétente, soudée et efficace. Les enfants ont eu du plaisir pendant leur périple « Mauborgesque ». Les personnes ayant oeuvré au camp, à tous les niveaux, sont rentrées fatiguées mais riches de nouvelles expériences. A bientôt pour de nouvelles aventures sur le balcon du Jura.

Fréquentation des camps - nombre d'enfants

	Été				Automne	
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue, Mauborget	42	42	-	-	-	-
Jolie-Brise, Les Replans	41	44	42	30	40	39
Totaux	83	86	42	30	40	39

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le secrétariat du service éducation et jeunesse gère l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les restaurants scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon-Michaud, les transports scolaires et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2,5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Semaines d'école à la montagne

Les plans des semaines d'école à la montagne dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget) ont été établis pour les classes des établissements scolaires yverdonnois. La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside de Frs 3.00 par élève et par jour (Frs 4.00 pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de Frs 20.00 par jour (Frs. 40.00 par jour dès la rentrée d'août 2010) pour les accompagnants et rémunéré les heures de travail des deux cuisiniers.

École à la montagne 2011

	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées dont	10	18
- nombre de semaines occupées par les établissements primaires	9	11
Nombre de classes enfantines et primaires	11	15
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaires	224	329
Nombre de classes secondaires	2	13
Nombre d'élèves des classes secondaires	39	185

Sport scolaire facultatif

La fréquentation des cours d'hiver est en hausse par rapport aux années précédentes avec 1'211 inscriptions. Le retour du basket remporte toujours un vif succès auprès de 133 adeptes, tout comme le tennis de table qui réapparaît dans les sports proposés avec 59 inscrits. Le cours d'agrès filles rallie 84 participantes, alors que les cours se rapportant à une autre forme d'expression corporelle intéressent pas moins de 375 pratiquant-e-s ! En natation, différents compléments à l'enseignement dispensé au niveau scolaire ont été proposés, d'où des variations avec les années précédentes non significatives. Dans la session de printemps, le mini-golf continue d'intéresser 101 jeunes à sa pratique. Le

nombre total d'élèves inscrits au printemps a cependant baissé (225 inscriptions), les organisateurs n'ayant pas pu reconduire l'activité d'athlétisme et ayant versé le sport stacking dans les activités hivernales.

Session printemps - été 2011

Disciplines	Nbre d'élèves
Tennis	61
Rugby	42
Mini-golf	101
Tir à l'arc	11
Aviron	10
Nbre participations	225

Session hiver 2010-2011

Disciplines	Nbre d'élèves	Disciplines	Nbre d'élèves	Disciplines	Nbre d'élèves
Acrobatie à la barre	16	Handball	33	Rock & danses latines	80
Agrès filles	84	Hip-Hop	106	Saut à ski	6
Aikido Yoshinkan	7	Hockey	29	Sauvetage	12
Badminton	40	Hula hop	36	Sport stacking	18
Basket	133	Jeux & danses expressives	29	Tennis	30
Billard	11	Judo	68	Tennis de table	59
Capoeira	23	Karaté	21	Tir au pistolet	13
Claquettes	23	Modern jazz	28	Unihockey	4
Danse classique	51	Musculation	19	Volley	14
Escalade	13	Natation débutant	8		
Escalade parents-enfants	36	Natation perfectionnement	87		
Escrime sportive	15	Pétanque	5		
Gym artistique garçons	35	Ragga	19	Nombre participations	1'211

Devoirs surveillés

Le service éducation et jeunesse organise les devoirs surveillés pour les élèves des établissements primaires (à partir de la rentrée 2011-2012 de la 1^{ère} à la 4^e année) et secondaires (5^e année pour l'établissement Léon-Michaud et 5^e - 6^e années pour l'établissement de Felice). Contre une finance d'inscription de Frs 30.00 les élèves sont inscrits aux devoirs surveillés pour toute l'année (de la semaine du Jeûne jusqu'à milieu juin) du lundi au jeudi. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. La salle d'études de Léon-Michaud est désormais supprimée en raison du manque de fréquentation. La rémunération des surveillants est assumée par la commune.

		Heures / semaine	Nbre élèves
EPP	23 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	92	201
EPEG	17 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	68	155
ESLM	4 personnes : 1x11h 1x9h 1x4h 1x1h	25	44
ESDF	6 personnes : 1x10h 3x9h 1x8h 1x5h	50	79

Restaurants scolaires

Quatre structures (restaurants scolaires du Cheminet, du Quai de la Thièle, des 4 Marronniers et depuis août 2011 restaurant scolaire des Isles) sont aujourd'hui à la disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Elles accueillent les élèves sur inscription de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration des élèves au restaurant scolaire du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celles du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) tandis que ceux du restaurant scolaire des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Le label Fourchette verte junior garantit pour les quatre lieux une alimentation équilibrée et de qualité. Les élèves de l'établissement Léon-Michaud bénéficiant précédemment des prestations fournies par la cafétéria du Centre Professionnel du Nord vaudois (CPNV) ont été redirigés vers le restaurant scolaire des Isles dont la gestion (cuisine de production et encadrement des élèves) a été confiée à la Fondation Petitmaître par convention avec la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Restaurants scolaires - places occupées

	Cheminet	Thièle	4-Marronniers	Les Isles *	Total
Repas servis (nombre annuel)	4'339	4'096	2'295	1'179	11'909
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	29.9	28.2	15.8	19.6	93.5
Nombre d'élèves inscrits	49	48	25	40	162
Nombre de repas DSR (participation) - janvier à juin					1'641

* Ouverture en août 2011

ÉDUCATION ET FORMATION

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantine)	578	658	702	743
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'132	3'155	3'133	3'097
Primaires 1 à 4	1'204	1'254	1'276	1'310
Degrés 5 à 6	653	640	644	609
Degrés 7 à 9	1'105	1'088	1'040	1'017
Classes d'accueil	21	34	16	19
Classes de développement	68	71	72	64
Raccordement I et II	81	68	85	78
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	154	134	134	138
Centres d'enseignement spécialisé	221	223	219	212
Fondation Entre-Lacs	98	98	96	101
Fondation de Verdeil	123	125	123	111
dont enseignement spécialisé	58	55	54	50
dont TEM	59	64	63	55
dont RECI	6	6	6	6
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'480	4'674	4'902	4'996
Gymnase	960	994	1'043	1'054
dont division maturité	682	691	698	691
dont division diplôme	278	303	345	363
CPNV	2'025	2'155	2'259	2'342
dont apprenti -e	1'734	1'867	1'990	1'924
dont maturité professionnelle	291	288	269	418
HEIG (environ)	1'495	1'525	1'600	1'600
Écoles privées	133	107	94	86
École Rudolf Steiner (à Épendes depuis 2009)	22	-	-	-
École Aquarelle	73	74	65	72
École Courte Échelle	38	33	29	14
Insertion professionnelle	241	241	277	241
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	157	160	174	146
Semoy	84	81	103	95
TOTAL	8'939	9'192	9'461	9'513

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD

Établissement primaire Pestalozzi

Nombre de classes	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
19	Classes CIN	CIN	388	20.42
2	Classes de langage 1P-2P	OES	16	8.00
6	Classes 1P			
6	Classes de 1P- 2P	CYP1	343	19.05
6	Classes 2P			
6	Classes 3P			
2	Classes de 3P-4P	CYP2	304	20.27
7	Classes 4P			
2	Classes de développement	DEP	17	8.50
56	Total classes		1'068	19.07

Établissement primaire Edmond-Gilliard

Nombre de classes	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
19	Classes CIN	CIN	354	18.63
1	Classes 1P			
14	Classes de 1P- 2P	CYP1	308	19.25
1	Classes 2P			
1	Classes de 2P-3P	CYP1 1 CYP2	16	16.00
4	Classes 3P			
7	Classes de 3P-4P	CYP2	325	20.31
5	Classes 4P			
52	Total classes		1'003	19.29

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Ces projets touchent également à l'aspect culturel, social ou festif liés à la vie de l'établissement ou de la commune.

groupe partenaires-santé des écoles a proposé une marche d'établissement qui a eu lieu au printemps. Le projet « Santé par le sport » a été proposé pour la troisième année consécutive; une cinquantaine de classes volontaires de Pestalozzi ont ainsi pu bénéficier d'une leçon de judo, de badminton, de jeux du cirque ou de tennis durant cinq ou six semaines, à raison d'une leçon de soixante minutes par semaine.

Prévention et santé

Les projets des classes visant à favoriser le maintien d'une bonne santé des élèves ont été encouragés. De nombreuses classes ont participé à l'action « L'école bouge ». Le

Education physique et sport

Les classes primaires yverdonnoises se sont rendues à la nouvelle piscine couverte et à la patinoire selon un tournus régulier ou en utilisant d'autres plages disponibles.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à la « Maison des Enfants de Massongex » de Terre des Hommes.

Robotique

La septième coupe scolaire de robotique s'est déroulée en mai 2011. Elle a permis aux élèves primaires des deux établissements primaires yverdonnois de confronter leurs stratégies avec celles des élèves d'Yvonand. Des élèves de Grandson et de Moudon ont rejoint nos équipes pour participer à une compétition qui a rencontré un vif succès.

Coup de pouce lecture

Cette activité en est à sa sixième année et consiste à soutenir l'apprentissage de la lecture. Des élèves du secondaire viennent rencontrer des élèves de première année primaire et partager avec eux des activités de lecture. Dans chaque groupe, une enseignante primaire supervise le déroulement des opérations. Cette année, les élèves de Léon-Michaud ne participant plus à cette action, le projet des Pré-du-Canal a été construit avec les élèves de quatrième année et leurs enseignantes. Dans d'autres bâtiments scolaires, les enseignantes ont fait appel à une animatrice de l'Association romande pour la lecture qui vient animer des ateliers d'expression et de lecture. D'autres activités sont organisées autour de la lecture, notamment dans le cadre de « Lire et faire lire ». Des retraités viennent une fois par semaine lire des histoires à de petits groupes d'élèves d'une même classe et vivre ainsi un magnifique moment de partage transgénérationnel et interculturel.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé à des rencontres organisées avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont eu lieu en mars.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLÉMY DE FELICE

109 enseignants sont rattachés à l'établissement secondaire Fortuné Barthélémy De Felice et y exercent leur activité (2'235 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Pestalozzi, Place d'Armes, Jordils et Marive.

Mutations

En juillet 2011, 8 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements) contre 1 arrivée (1 enseignant de mathématiques et de sciences).

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 28 novembre 2011

Nombre de classes	Classes	Nombre d'élèves
8	Classes du cycle de transition 5ème	142
8	Classes du cycle de transition 6ème	162
2	Classes de 7ème voie secondaire de baccalauréat	48
3	Classes de 7ème voie secondaire générale	58
4	Classes de 7ème voie secondaire à options	63
2	Classes de 8ème voie secondaire de baccalauréat	47
3	Classes de 8ème voie secondaire générale	60
4	Classes de 8ème voie secondaire à options	52
2	Classes de 9ème voie secondaire de baccalauréat	43
3	Classes de 9ème voie secondaire générale	66
4	Classes de 9ème voie secondaire à options	52
3	Classes de raccordement type I	57
4	Classes de développement	45
50	Total des classes	895

Effectif moyen (les classes de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19
Voie secondaire de baccalauréat	23
Voie secondaire générale	20.4
Voie secondaire à options	13.9

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2010-2011, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. de Felice : voie secondaire à options : 38%; voie secondaire générale : 35%; voie secondaire de baccalauréat : 27%; pédagogie compensatoire : 0%. Aucun recours relatif à l'orientation n'a été déposé.

Degrés 7 à 9

Aucun recours n'a été déposé.

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2010-2011

52 certificats et 1 attestation ont été délivrés aux 53 élèves quittant la voie secondaire de

baccalauréat (VSB). 54 certificats et 5 attestations ont été délivrés aux 59 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG). 60 certificats et 1 attestation ont été délivrés aux 61 élèves quittant les classes de raccordement de type I. 52 certificats et 5 attestations ont été délivrés aux 57 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO). 9 attestations ont été délivrées aux 9 élèves quittant les classes de développement. 5 attestations ont été délivrées aux 5 élèves achevant leur scolarité avant le 9^e degré.

Établissement partenaire de formation

16 praticiens-formateurs collaborent avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Camps et courses

Camps sportifs

Cette année encore, l'établissement a organisé des camps de ski de piste et de fond en mars 2011 auxquels 482 élèves de 5^e, 6^e et 7^e ont participé. Les 18 élèves ayant obtenu une dispense pour des raisons économiques ou médicales ont été accueillis dans deux classes dites « non-skieurs » avec des activités particulières tout au long de la semaine. Les moyens financiers à notre disposition n'ayant pas évolué, des logements dans des stations à petit domaine skiable ou n'assurant pas un enneigement sur l'ensemble de celui-ci en mars ont été privilégiés. Le nombre de familles demandant un allègement financier est resté stable par rapport à l'année dernière.

En juin 2011, 168 élèves de 8^e ont participé à des camps sportifs qui ont eu lieu à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch, Bellecin. Les élèves dispensés ont profité de la semaine pour faire un stage professionnel ou ont été placés dans d'autres classes de l'établissement.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9^e année est plafonné à Frs 500 par élève, tout compris. La commune soutient ces projets à hauteur de Frs 35 par élève. Les enseignants préparent ces voyages avec les élèves en faisant des liens pertinents avec les programmes scolaires. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories : les visites culturelles de grandes villes européennes telles que Barcelone ou Amsterdam et les camps nature dans des régions telles que la Camargue.

École à la montagne

L'établissement F. B. De Felice profite pleinement des infrastructures situées à Mauborget et à Jolie-Brise. Ainsi, 2 classes du cycle de transition ont passé une semaine d'école à la montagne à Jolie-Brise, alors que 1 classe du cycle de transition, 4 classes de développement, 2 classes de 7^e et 4 classes de 8^e sont allées à Mauborget. Dans ce dernier lieu, le week-end du chœur Scala ainsi qu'un camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques ont pu être organisés, en sus du traditionnel camp de ski de fond.

Échange scolaire

Du 11 au 19 mai 2011, 28 élèves de 8^e année des 3 voies VSG-VSO-VSB se sont rendus à Berlin. Durant ce séjour, ils ont rédigé un Tagesbuch en allemand, illustré par des images des visites faites dans cette ville. Ils ont découvert la vie d'une école de Berlin Est et ont visité le musée de l'Holocauste, le centre-ville, le checkpoint Charlie. Les nouvelles classes de 8^e année ont accueilli 28 élèves du lycée Coppi du 21 au 29 septembre 2011. Ils ont suivi des cours de musique, français, éducation physique et se sont rendus à Berne avec leurs camarades yverdonnois. Ils ont visité le Palais Fédéral et se sont entretenus avec Mme Glauser et M. Steiert, conseillers nationaux.

Du 19 au 22 mai, 31 élèves de 7^e année des établissements F. B. de Felice et Léon-Michaud ont reçu dans leurs familles et dans les classes des jeunes de Winterthur. Ils ont partagé des activités scolaires communes, ont découvert la ville d'Yverdon-les-Bains et ont visité Champ-Pittet et les grottes de Vallorbe. Les Yverdonnois se sont rendus dans la ville jumelée du 31 août au 4 septembre. Ils ont visité le Technorama et les chutes du Rhin. Dans les deux cités, élèves, parents et enseignants ont aussi été reçus par les autorités municipales locales. Des échanges individuels entre les élèves des deux écoles, durant une semaine, sont prévus dans le cours du second semestre de l'année scolaire.

Projets d'établissement

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année : Théâtre-forum (théâtre interactif); thèmes de la cigarette (6^e) et du choix professionnel (8^e); thème de l'exclusion traité par les contes (5^e); internet et les nouvelles technologies (élèves 7^e, DE) - dans ce cadre, une brochure de présentation des risques liés aux nouvelles technologies a été distribuée aux parents de 7^e année. Des témoins du projet Ecoles Suisse romande sont intervenus sur les sujets du sida et des maladies sexuellement transmissibles (MST) dans les classes de 9^e et du RAC. Des forums de discussion ont été organisés autour de thèmes proposés par les élèves dans les classes du CYT. Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT5, les différents membres du GPS ont présenté leur rôle et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

Une des huit demi-finales régionales suisses des 25es championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 26 mars 2011 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 395 concurrents, venant du Nord vaudois (Yverdon-les-Bains, Grandson, Orbe, Yvonand, Payerne, Vallée de Joux) et de la Broye fribourgeoise ont participé à la demi-finale. Parmi eux, 66 se sont qualifiés pour la finale suisse et cinq d'entre eux pour la finale internationale à Paris. L'organisation de cette manifestation est assurée par des enseignants de l'établissement secondaire F. B. de Felice, accompagnés de collègues d'autres établissements primaires et secondaires de la région, épaulés le jour même par une cinquantaine de bénévoles. Elle est rendue possible grâce à la ville d'Yverdon-les-Bains qui met à disposition les infrastructures et à de nombreuses communes de la région, d'entreprises et d'associations qui la soutiennent financièrement, permettant ainsi d'offrir des prix appréciés à chaque participant.

Championnat suisse de la First Lego League

Cette année, 18 équipes étaient inscrites au concours régional de robotique de la First Lego League. Cette compétition a eu lieu le samedi 19 novembre 2011 au CPNV. Deux équipes de l'établissement secondaire F. B. de Felice, les « The Pear » et les « 6 Crazy », ont pris part à ce championnat. Les « 6 Crazy » ont terminé 9^e de cette compétition et les « The Pear » 11^e. Aucune des deux équipes ne s'est qualifiée pour la finale suisse; par contre, les « 6 Crazy » se sont illustrés au niveau du développement du robot (robot design) en terminant 2^e sur les 18 équipes. Bravo à eux !

Activités culturelles

Cette année, deux spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5^e à 9^e et de raccordement. Avant chaque représentation, le spectacle a été présenté aux élèves.

Mobilier, équipement

Il n'a été procédé à aucun renouvellement de mobilier. En effet, considérant la perspective de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, il a été décidé d'entretenir l'existant.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON- MICHAUD

L'établissement accueille le cycle de transition (CYT5-6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7-8-9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG de satisfaire aux exigences du certificat de la voie secondaire de baccalauréat au terme d'une année supplémentaire. Les élèves fréquentant l'établissement sont domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (755), Belmont-sur-Yverdon (1), Chamblon (19), Champvent (1), Chavornay (1), Cheseaux-Noréaz (5), Cossonay (2), Method (31), Orbe (3), Suchy (1), Suscévaz (5), Treycovagnes (26), Valeyres-sous-Ursins (1), Vuiteboeuf (1), Begnins (1), Bercher (1), Bussigny (1), Chapelle/Moudon (1), Cheyres (1), Ependes (1), Essert/Champvent (1), L'Isle (1), Orny (1), Penthaz (1), Prahins (1), Ursins (1), La Sarraz (1), Tévenon (1), Valeyres/Montagny (1), Donneloye (2).

105 enseignants sont rattachés à l'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) et y exercent leur activité. Les nouveaux maîtres ainsi que les stagiaires de la Haute Ecole pédagogique de Lausanne accueillis au sein de l'établissement profitent tout au long de l'année des conseils d'un praticien formateur et d'une enseignante chevronnée chargés de les coacher. Cette prestation très appréciée a pour principal objectif de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs dans leur nouvel environnement professionnel.

Effectifs, orientations et certificats

Effectifs des classes au 1^{er} septembre 2011

Nombre de classes	Classes	Nombre d'élèves
8	Classes de 5 ^e cycle de transition	145
8	Classes de 6 ^e cycle de transition	160
4	Classes de 7 ^e voie secondaire à options	57
3	Classes de 7 ^e voie secondaire générale	51
3	Classes de 7 ^e voie secondaire baccalauréat	67
5	Classes de 8 ^e voie secondaire à options	64
2	Classes de 8 ^e voie secondaire générale	42
3	Classes de 8 ^e voie secondaire baccalauréat	65
5	Classes de 9 ^e voie secondaire à options	75
3	Classes de 9 ^e voie secondaire générale	58
2	Classes de 9 ^e voie secondaire baccalauréat	49
1	Classe de raccordement II	21
2	Classes d'accueil	15
49	Total des classes	869

Evolution des effectifs

L'établissement a perdu 20 élèves par rapport à la rentrée 2010. Ce léger fléchissement n'a pas affecté un degré précis de la scolarité et n'a donc pas occasionné la fermeture d'une classe.

Choix des options spécifiques en 7^e VSB

OPTIONS EN 7 ^e VSB	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Économie et droit	28	20	24	21	13	26	16
Italien	16	14	16	13	19	11	9
Latin	11	11	6	0*	4	6	22
Mathématique-physique	18	29	33	15	14	21	20
Total	73	74	79	49	50	64	67

* Option exceptionnellement offerte au sein de l'ES F. B. de Felice pour l'ensemble des élèves yverdonnois

Certificats délivrés en juillet 2011

Classes	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Échecs	% de réussite
9VSO	4	61	6	90.2
9VSG	3	55	6	89.1
9VSB	2	52	8	84.6
RAC II	1	22	2	90.9
Total	10	190	22	88.4

Projets d'établissement

Journée pédagogique

Le 5 mai, une journée pédagogique a réuni tous les enseignants de l'établissement autour du thème de la motivation. Grâce à des ateliers organisés sous la forme d'un World Café, les débats ont été très animés et très riches. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les partenaires impliqués dans le projet D + IP (détection et intervention précoces 2010-2012*) : les travailleurs sociaux hors-murs du SEJ et la Fondation Jeunesse et Familles. En fin d'après-midi, une conférence de Mme Martine Bovay, psychopédagogue, a permis une rencontre inédite entre anciens élèves de l'établissement et enseignants.

* voir ci-dessous

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe les 49 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il se préoccupe de la vie dans l'établissement (organisation d'événements, climat d'établissement, mieux vivre ensemble sur le site scolaire de Léon-Michaud) et, avec l'aide d'enseignants, conduit des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Un bal très réussi a été organisé le 27 mai dans la salle de gymnastique. Cette manifestation, qui s'est déroulée en deux temps, a permis de répondre aux attentes des élèves du CYT en début de soirée et, dès 21h00, de donner satisfaction aux élèves de 7^e à 9^e. L'attitude exemplaire des élèves est à relever avec plaisir.

Robotique

Durant la semaine choisie pour les camps de ski, tous les élèves de 8^e ont été initiés à la robotique. Les 19, 20 et 21 mai, la traditionnelle Coupe des Ecoles a réuni des équipes des établissements scolaires primaires et secondaires de la région. Cette compétition organisée tous les deux ans est rendue possible grâce au soutien de la Commune et s'appuie sur une collaboration efficace avec le CPNV et la HEIG. L'établissement a également concouru dans le cadre de la Finale romande de la First Lego League organisée le 20 novembre au CPNV.

Les concours d'été

La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est

déroulée le lundi 5 décembre dans le hall principal de l'établissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable du projet. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains.

Santé et développement durable

Prévention

Le groupe prévention santé (GPS) est composé de deux animatrices de santé (ADS), de l'infirmière scolaire, de deux médiatrices, de la psychologue scolaire rattachée à l'établissement, d'une des responsables des spectacles et d'une doyenne. Le GPS a rencontré les nouveaux maîtres de l'établissement au début de l'année scolaire et leur a présenté les activités qui seront proposées aux élèves. Ce moment d'échange permet aux enseignants de mettre un visage sur un nom et de découvrir le concept de prévention de l'établissement.

Le GPS prend contact avec toutes les classes (1/2 période du degré 6 au degré 9). Les ADS et l'infirmière rencontrent chaque classe de 5^e durant 2 périodes pour permettre aux nouveaux élèves de s'exprimer sur leurs premiers contacts avec l'ESLM (projet Mon arrivée à ESLM).

Les thèmes abordés par le GPS sont les suivants :

- l'intégration au sein de l'école;
- l'estime de soi;
- les relations avec les membres de la communauté scolaire (élèves, maîtres, secrétaires, concierges);
- les éléments permettant d'être bien dans sa peau (sommeil, alimentation, mouvement, etc.);
- les petits trucs pour gérer le stress;
- l'organisation personnelle au quotidien (école, maison, devoirs, horaires, activités);
- les personnes ressources : mise en évidence d'une liste de personnes à qui parler (parents, maîtres, médiatrices, infirmière, 144).

Cette prévention a pour but d'apprendre à cerner et gérer au mieux les soucis, trouver des pistes ou des solutions.

Information aux parents

Le GPS a pu entrer en contact avec les parents des élèves de 7^e dans le cadre d'une soirée d'information organisée en septembre.

Prévention SIDA

La journée du 1^{er} décembre est traditionnellement marquée dans l'établissement par la distribution d'un ruban rouge à chaque élève. Les élèves de 6^e reçoivent une information de deux périodes sur la maladie et l'action menée par l'association créée par Lotti Latrous. Par ailleurs, une action de parrainage en faveur de cette association est proposée à tous les élèves.

Education sexuelle

Les animatrices de Profa assurent une animation de deux périodes dans les classes de 6^e, 8^e, 9^e et ACC.

Spectacles de prévention

Le théâtre Caméléon, par le biais de spectacles interactifs, a instauré un dialogue avec les élèves au sujet de problématiques qui les préoccupent (violence, respect, addictions, comportements à risques, relations interpersonnelles, estime de soi).

Détection et intervention précoce

Entamée en 2010, la démarche de « Détection et Intervention Précoce » s'est poursuivie. Le réseau Suisse des Ecoles en Santé (RADIX) et la Haute Ecole fribourgeoise de travail social HEF-TS sont les coordinateurs de ce projet dont les principes de base sont essentiellement fondés sur le partenariat et la collaboration entre l'école, la famille et des services spécialisés appartenant au domaine social. L'établissement profite d'une riche collaboration avec des partenaires externes : Histoire de Parents de la Fondation Jeunesse et Famille et des travailleurs sociaux hors-murs du service éducation et jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains. La thématique choisie porte sur : « la motivation, l'absentéisme réel et virtuel (présentéisme) ainsi que le désinvestissement scolaire ». L'objectif de la démarche est de toucher les élèves, les parents et les enseignants en élaborant des techniques et outils permettant d'identifier au plus vite les élèves qui seraient dans une situation de vulnérabilité. Enfin, ce projet

devrait permettre la création d'un réseau entre l'école et les ressources locales afin d'agir et réagir face aux problèmes spécifiques à l'établissement scolaire.

Joutes de fin d'année

Dans le cadre des joutes sportives, une information relative aux dangers du soleil, à la nécessité d'une bonne hydratation et d'une bonne alimentation a été donnée aux élèves par l'intermédiaire des maîtres d'éducation physique.

Projet interdisciplinaire

L'Agenda 21 mis en place à ESLM dans le cadre du projet interdisciplinaire en 2005 se poursuit selon le même principe et les mêmes objectifs. 99 élèves de 8^e et 9^e VSG y participent et sont encadrés par 10 maîtres dont un maître de travaux manuels.

Les actions proposées les années précédentes se poursuivent et d'autres sont venues étoffer l'offre proposée aux élèves. Voici un petit aperçu des mesures proposées et des réalisations de l'année scolaire 2011-2012.

- Au printemps 2011, le jardin a permis une récolte de tulipes puis de divers légumes (côtes de bettes, poireaux, pommes de terre...). Après les vacances d'été, il a dû être réaménagé après l'invasion des mauvaises herbes durant la pause estivale. De nouveaux oignons de tulipes ont été plantés pour une prochaine récolte.
- La gestion des déchets demeure une préoccupation permanente englobant la création d'un compost. Une nouvelle mesure de lutte contre le gaspillage de papier a été introduite cette année avec l'utilisation de papier de maculature dans certaines photocopieuses et imprimantes.
- Entamée en 2010-2011, la réalisation d'un court-métrage en relation avec le devenir des déchets incinérables se poursuit à satisfaction.
- Comme chaque année, les élèves s'occupent d'entretenir l'étang, la prairie maigre, les nichoirs et continuent la construction du mur de pierres sèches.
- Trois nouvelles poules ont été achetées en début d'année scolaire afin de remplacer les précédentes, tuées par une fouine. Ce sont de bonnes pondeuses. Leurs œufs se vendent bien...

- Cette année, le parrainage des élèves de 5^e année par les élèves de 9^e année a été reconduit avec succès de même que l'action du petit déjeuner qui réunit parrains et parrainés. L'objectif de cette action est de favoriser un sentiment d'appartenance à notre école et une meilleure prise en compte des « petits » par les « grands ». Ce groupe a aussi mis sur pied un match de basketball « maîtres-élèves » en mai.
- La fête de l'Agenda 21 et de l'établissement Léon Michaud va à nouveau être organisée en mai 2012. L'objectif de cette fête est de présenter les réalisations de l'Agenda 21 dans le domaine du développement durable. Toutes les classes de Léon-Michaud qui le désirent peuvent également profiter de l'occasion pour présenter les projets réalisés en cours d'année.
- Le groupe multimédia a réalisé un court-métrage publicitaire contre les déchets sauvages. Des affiches de sensibilisation aux économies d'énergie et au gaspillage ont également été créées et affichées dans l'école. Des tests pour déterminer quelle sorte de pollueurs nous sommes ont été produits et placardés dans le bâtiment. Toutes ces réalisations peuvent être vues sur le site de l'établissement <http://www.esleonmichaud.ch/>
- Cette année, un groupe d'élèves a réalisé et testé des jeux de société dans le but de prendre conscience que l'on peut s'amuser de façon éducative et sans recours à l'électronique. Ce groupe a aussi participé à l'action « petit déjeuner » en animant ce moment avec leurs jeux.
- Un yearbook a été édité au printemps et sera à nouveau proposé en 2012.
- Le projet cabane suit son cours. La mise à l'enquête a été acceptée et les travaux ont débuté : le bois a été verni à la lasure et le terrain préparé. Avec les beaux jours, la construction proprement dite va débuter.

Comme les années précédentes, les frais engendrés par ces différents projets sont répartis entre l'enveloppe budgétaire de l'école et le budget de la Commune.

Sport et culture

Les activités sportives

Les activités sportives extra-muros auxquelles les élèves de l'établissement participent sont organisées à la patinoire (toutes les classes), à la piscine couverte (6^e), à la piscine ouverte (toutes les classes) et sur les terrains extérieurs (Vuagères, Isles, stade de l'USY). L'ESLM est traditionnellement représenté par des équipes dans le tournoi cantonal de football (garçons et filles), la journée cantonale de glisse (Alpes) et le tournoi cantonal de volley organisé à Montreux. Tous les élèves prennent part à un camp de ski à la fin janvier (5^e, 6^e, 7^e) ou un camp sportif d'été à la fin juin (8^e), à des joutes sportives sous la forme d'une journée de tournois de jeux (juin) et d'une journée d'athlétisme (septembre). Les élèves de 9^e participent en plus à des joutes organisées à la veille des vacances de Noël.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés en principe trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Les élèves de 8^e et 9^e ont en outre la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans la saison culturelle yverdonnoise. Les responsables de ces activités travaillent en collaboration étroite avec les affaires culturelles, le Groupe Prévention Santé (GPS) et leurs collègues de l'établissement secondaire F. B. de Felice assumant la même responsabilité.

Les échanges linguistiques

En 2011, l'établissement a organisé le traditionnel échange avec le lycée de Stadthagen. Les élèves yverdonnois se sont rendus en Allemagne en mars et ont accueilli leurs camarades allemands en avril. Tout s'est très bien passé et les contacts avec cette école sont toujours très chaleureux. Le budget alloué a servi à financer les activités organisées pendant la semaine que les Allemands ont passée à Yverdon-les-Bains ainsi que le déplacement en train des élèves yverdonnois à Stadthagen. Le même principe a été respecté lors de l'échange mis en place avec Winterthur. La première semaine s'est déroulée à Yverdon-les-Bains en avril, suivie d'un séjour en Suisse allemande en mars.



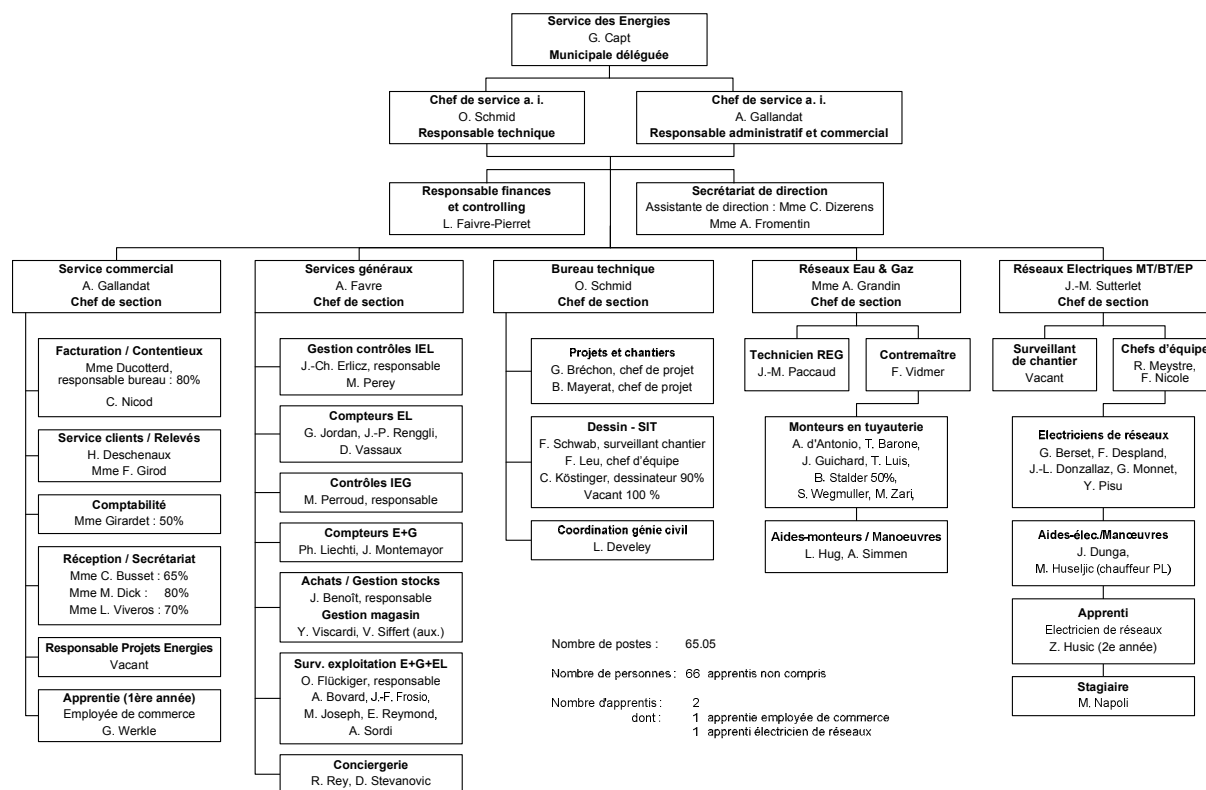
DICASTÈRE DES ENERGIES

M. CÉDRIC PILLONEL,
MUNICIPAL *(jusqu'au 30 juin 2011)*

MME GLORIA CAPT,
MUNICIPALE *(dès le 1^{er} juillet 2011)*

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2011	128
PRÉAMBULE.....	128
RESSOURCES HUMAINES	129
SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION	129
RÉSEAUX EAU ET GAZ.....	130
EAU	130
GAZ NATUREL	132
ELECTRICITÉ.....	134
SERVICES GÉNÉRAUX	136
BUREAU TECHNIQUE	139
BILAN 2011 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ÉNERGIES	140

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2011



PRÉAMBULE

L'année 2011 a connu son lot d'événements intéressants et, malheureusement, dramatiques aussi. Tout d'abord, la stratégie mise en place par la Municipalité en 2010 a porté ses fruits. Pour la première fois, un service communal est placé sous l'autorité opérationnelle de deux personnes fonctionnant en binôme. Cette décision municipale a été motivée par le souci de ramener la sérénité au sein du service, limiter les surcharges de travail et maintenir un rythme dans les activités du service sans fléchissement. Parallèlement, la Municipalité a défini des lignes stratégiques claires dans le domaine des énergies.

Il est possible d'affirmer aujourd'hui que le climat de travail de l'ensemble du service s'est notablement amélioré.

D'autre part, et c'est également une première, l'autorité municipale du Service est assurée par une femme, Mme Gloria Capt, depuis le début de la nouvelle législature.

Au cours de l'année 2011, de nombreux projets importants ont été réalisés :

- reconstruction de la conduite d'eau qui relie le réservoir du Montéla à celui de Beauregard;
- mise en chantier de la nouvelle conduite qui reliera Grandson à Yverdon-les-Bains en passant sous le lac;
- reconstruction des réseaux au pont de Pomy et bouclage par la route de Lausanne;
- mise en œuvre du projet « solaire participatif » et succès de l'opération de souscription.

On ne peut toutefois pas faire le bilan de l'année qui s'est écoulée sans mentionner l'explosion dramatique de la rue de Neuchâtel 39 qui a endeuillé une famille, laissé les habitants de l'immeuble sans toit, parfois sans biens, et bouleversé les citoyens yverdonnois. Le SEY a pris en compte l'évènement et immédiatement mis en place une série de mesures de sécurité supplémentaires qui empêcheront la répétition de tout accident de ce type. Celles-ci devraient également être reprises par la branche gazière afin d'adapter ses prescriptions.

Enfin, il convient de saluer le travail accompli, tout au long de l'année, par l'ensemble des collaborateurs du Service des Energies afin de garantir, 24 heures sur 24, une fourniture de qualité d'électricité, de gaz et d'eau potable, éléments indispensables à la vie économique et familiale de la Ville.

Le contenu de ce rapport se veut le reflet fidèle et chiffré de la vie du Service des Energies durant l'année 2011. Bien sûr, il n'a pas la prétention d'être exhaustif, les activités d'un service tel que celui-ci ne pouvant se résumer à quelques pages dactylographiées. Mais les éléments essentiels permettant de suivre son évolution y figurent. Le lecteur qui souhaite des informations complémentaires sera toujours bien accueilli à la rue de l'Ancien-Stand 2.

RESSOURCES HUMAINES

2011 a vu l'arrivée d'une nouvelle Municipale des énergies, en la personne de Mme Gloria Capt. Ce dicastère emploie 68 collaborateurs dans les domaines techniques et administratifs, dont sept à temps partiel.

Neuf collaborateurs ont débuté leur activité au sein du SEY en 2011, soit :

- une nouvelle Cheffe de section pour les Réseaux Eau et Gaz;
- un nouveau Chef de section pour les Services généraux;
- deux collaborateurs et une stagiaire aux Services généraux;
- deux collaborateurs au Réseau Electrique;
- une collaboratrice ainsi qu'une apprentie au Service commercial.

Neuf employés ont quitté le Service tandis que deux autres ont fait valoir leur droit à la retraite.

SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION

Clientèle

L'année 2011 a vu cinq clients éligibles choisir un autre fournisseur pour 2012. Bien que cette perte de consommateurs n'ait qu'un impact très marginal sur les activités et résultats du Service, une réflexion pour une nouvelle approche de cette catégorie de clients est en cours.

Statistiques

71 nouveaux branchements gaz ont été mis en service, dont 42 à Yverdon-les-Bains et 29 dans les autres communes. Ces branchements sont destinés à des applications de chauffage uniquement.

Le Service commercial et sa réception ont accueilli 3'400 visiteurs, soit 400 de plus qu'en 2010 et répondu à 8'800 appels téléphoniques, presque 2'000 de moins qu'une année auparavant. Cette diminution est vraisemblablement due au fait que l'année précédente avait été marquée par un nombre très important de demandes de renseignements suite à l'ouverture du marché électrique et une nouvelle présentation des factures.

Ventes

Les conditions météorologiques très douces de l'année écoulée ont eu un impact non négligeable sur la consommation globale de gaz naturel, celle-ci ayant diminué de 5% par rapport à 2010. Seules les ventes de gaz naturel carburant ont progressé de plus de 17%, pourcentage en hausse par rapport à l'année précédente.

Les ventes d'électricité ont également diminué, mais dans une moindre mesure puisque la baisse est de 0,9%.

Facturation

Durant l'année, ce ne sont pas moins de 112'250 factures et 9'230 rappels qui ont été établis. De plus, 1'573 plans de paiement spécifiques suite à des rappels ont été négociés avec les clients concernés.

13 compteurs à prépaiement ont été posés tandis que 475 interruptions d'énergie pour défaut de paiement ont été effectuées. Ces chiffres sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

383 compteurs en télérelevé sont utilisés pour la facturation. Malgré cela, le nombre de relevés périodiques manuels a progressé de 450 à 523, ceci pour répondre à une demande croissante de clients commerciaux qui préfèrent une facturation mensuelle plutôt que le système de paiement par acomptes et une facture annuelle.

Divers

Les informations concernant le marquage de l'énergie électrique et la qualité de l'eau potable ont été distribuées avec les factures de début juillet et, simultanément, mises en ligne sur le site Internet www.sey.ch.

La Rencontre annuelle du SEY a eu lieu le 4 novembre au Grand Hôtel des Bains. Après une introduction de Mme Gloria Capt, Municipale responsable du dicastère des énergies, M. Hans B. Püttgen, Professeur à l'EPFL, a captivé les quelques 70 personnes présentes par un exposé magistral intitulé « Les défis de l'approvisionnement électrique de la Suisse, quelles solutions ? ».

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La section « Réseaux Eau et Gaz » (REG) :

- garantit l'acheminement de l'eau de boisson et du gaz jusqu'aux clients finaux yverdonnois;
- assure, conformément aux directives et à la législation en vigueur, la pérennité des réseaux qui lui sont confiés et en assume l'extension. Est également responsable de la qualité des informations relatives auxdits réseaux, données nécessaires à leur maintenance et à leur exploitation;
- entretient l'éclairage public au gaz de la rue du Milieu et de la rue du Collège (33 candélabres dans la vieille ville);
- établit les plans directeurs, instruments de pilotage et de planification du développement de la distribution de l'eau et du gaz;
- collabore aux projets internes et externes touchant ses réseaux et propose à la Municipalité les investissements nécessaires à l'accomplissement de sa mission;
- fournit les données permettant le calcul des taxes de raccordement;
- installe, pour les services communaux ainsi que pour les tiers, les alimentations provisoires lors des chantiers et des manifestations;
- établit, à la demande de particuliers, les branchements relatifs à leur alimentation en eau et en gaz;
- assure un service d'intervention d'urgence 24h/24.

EAU

Contrôle du réseau

La campagne annuelle de recherche systématique des fuites a été entreprise sur l'entier du réseau en partenariat avec l'entreprise spécialisée Corelltec. Elle a permis de détecter dix fuites dont trois sur des bornes hydrantes coulant en purge. Le volume annuel des pertes d'eau relatif aux fuites sur le réseau principal est estimé à 94'000 m³.

Au cours de l'année, 48 ruptures du réseau principal d'eau ont été comptabilisées, dont la majeure partie a nécessité des interventions en urgence.

Pour le réseau de défense incendie, 200 bornes hydrantes ont été inspectées et 39 ont été réparées.

Sur les conduites de transport, 14 chambres de vannes ont été contrôlées et entretenues.

Le réseau d'eau de 109 rues a été inspecté et, au besoin, réparé.

Renouvellement et extension du réseau

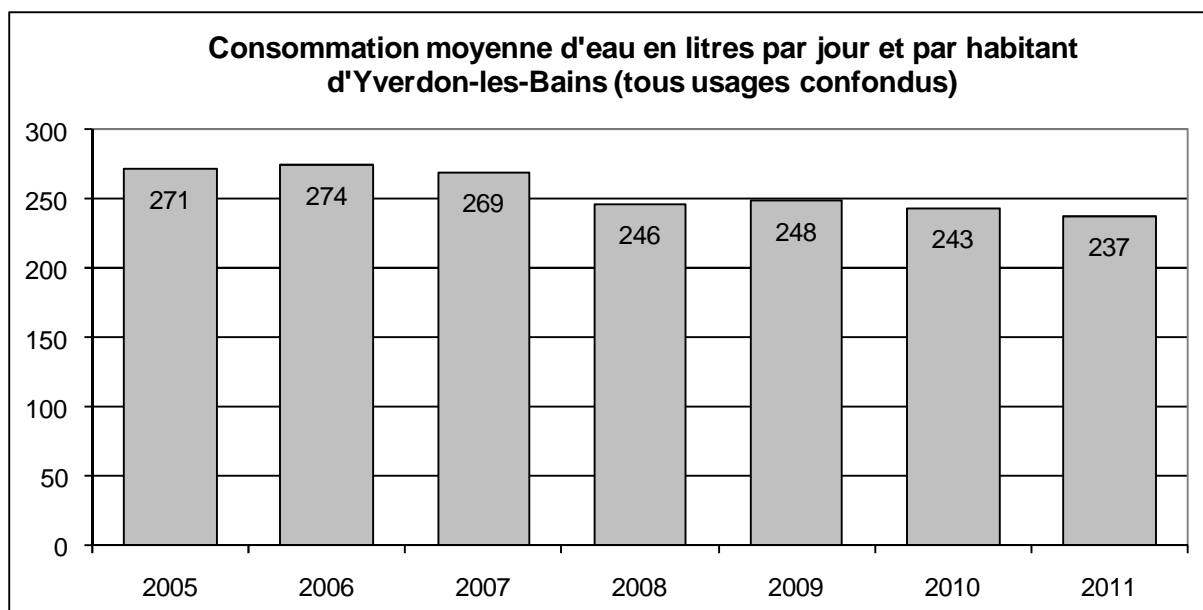
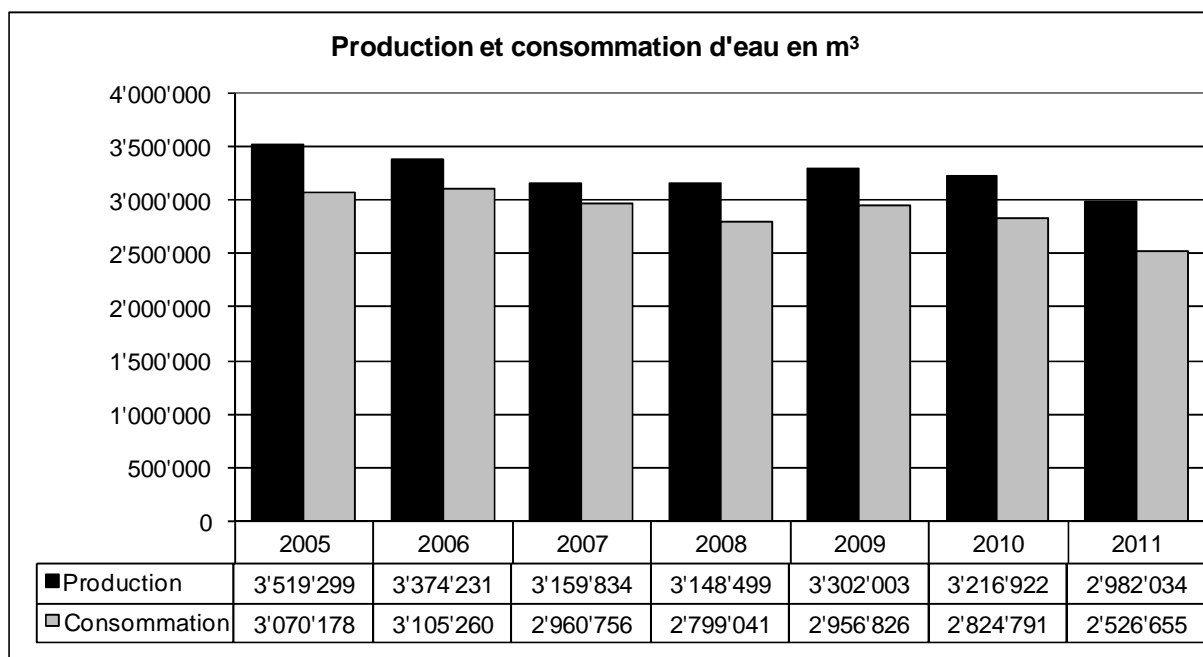
Au total, 810 m de conduites (640 m de PE (polyéthylène) et 170 m de fonte) ont été posés pour renouveler le réseau principal de distribution. Les principaux chantiers ont été le pont de Pomy, l'avenue des Bains, les ateliers AIT-CFF, les rues de Montchoisi et de Calamin.

Quatre nouvelles bornes hydrantes ont été posées.

Le réseau principal s'est étendu de 530 m à la route de Lausanne, rue Galilée et rue Edouard Verdun. Au total, 32 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés.

Le taux de renouvellement des conduites principales du réseau n'a pas été calculé cette année car un changement de méthode d'évaluation de la longueur de nos conduites ne rend pas ce coefficient significatif.

Graphiques et statistiques



Moyenne annuelle suisse : 355 litres

Eau	2011	2010	2009
Réseau			
Renouvellement du réseau	810 m	2'530 m	1'180 m
Extension du réseau	530 m	190 m	1'000 m
Taux de renouvellement annuel	--- %	1.96 %	0.93 %
Nombre de fuites réparées	48	37	41
Nombre de nouveaux branchements réalisés	32	22	14
Nombre de compteurs	3'288	3'292	3'286

GAZ NATUREL

Renouvellement et extension du réseau

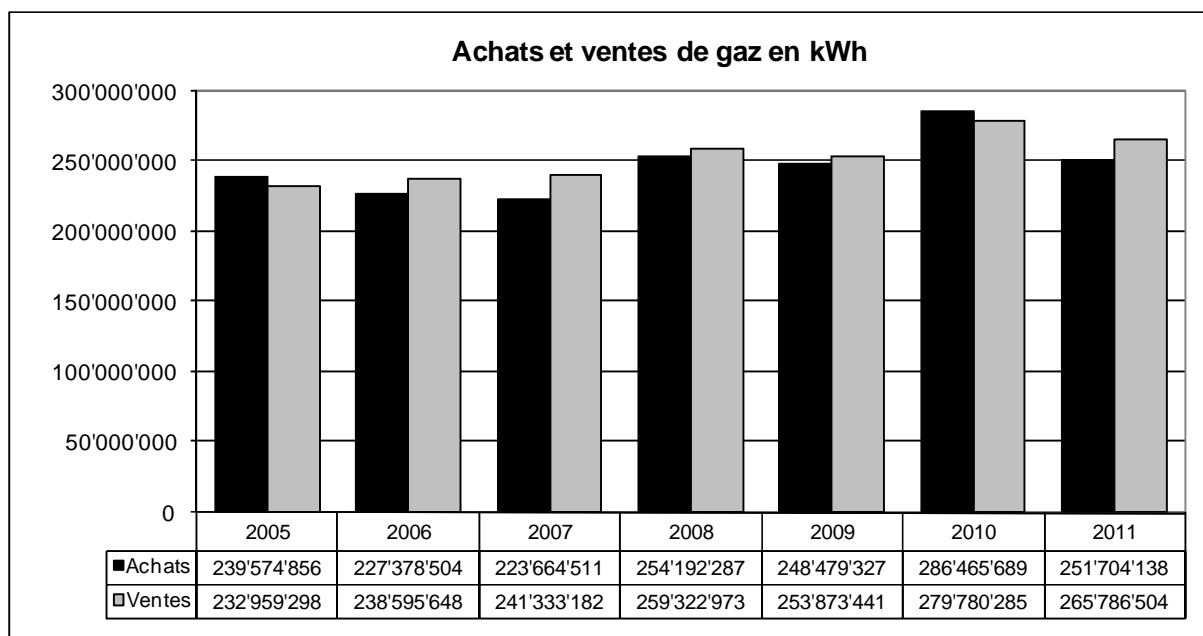
Au total, 1'200 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posés pour renouveler les réseaux basse et haute pression longs d'environ 138 km.

L'ensemble du réseau s'est étendu de 750 m. Les principaux chantiers ont touché les communes de Pomy, Ependes et Montagny-près-Yverdon et la route de Lausanne, le pont de Pomy, l'avenue des Bains, les rues de Montchoisi et de Calamin.

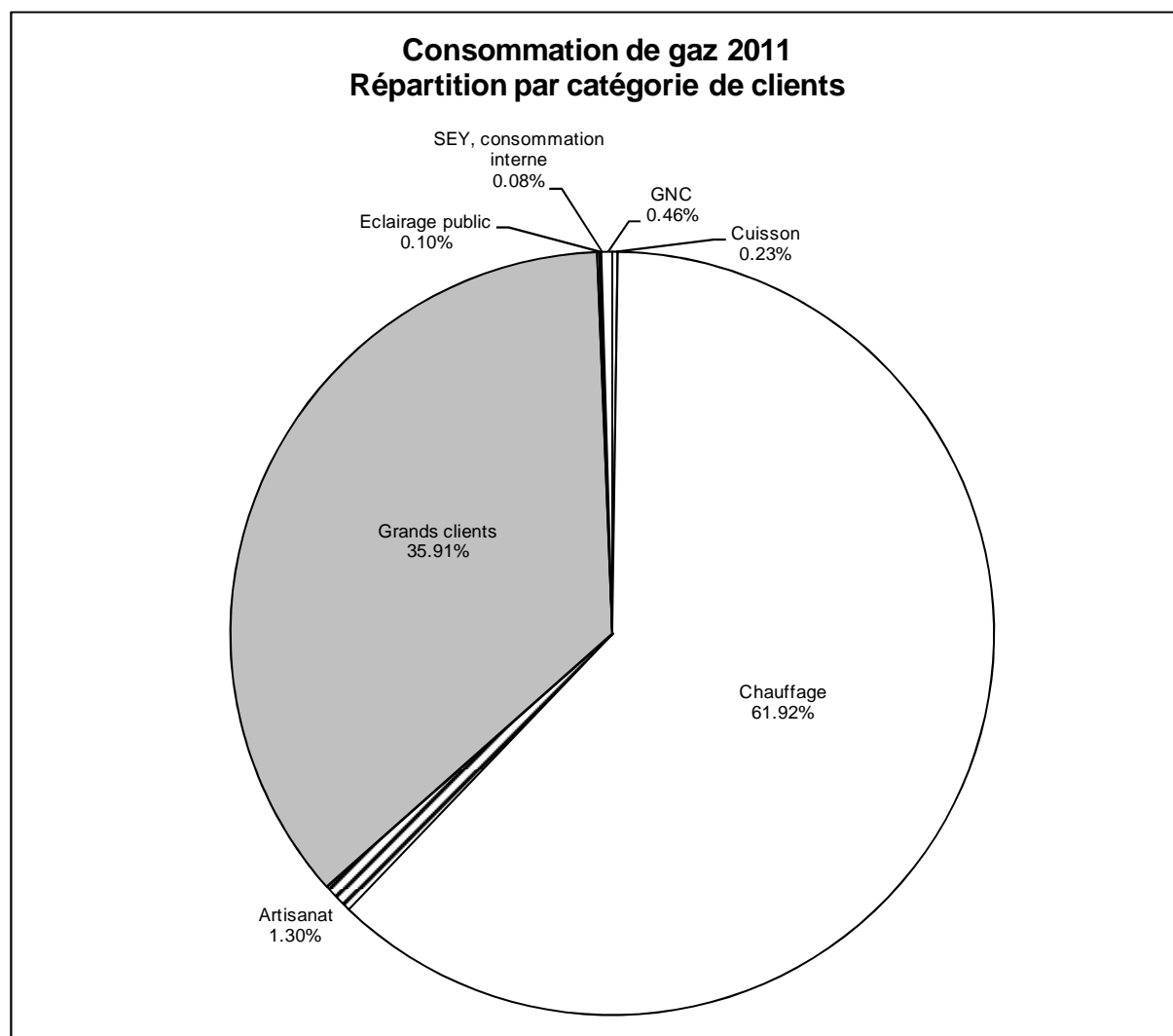
Au total, 42 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés sur la Commune d'Yverdon-les-Bains et 29 sur les autres communes alimentées.

Le taux de renouvellement des conduites principales du réseau n'a pas été calculé cette année car un changement de méthode d'évaluation de la longueur de nos conduites ne rend pas ce coefficient significatif.

Graphiques et statistiques



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.



GAZ	2011	2010	2009
Nombre de nouveaux branchements réalisés	71	45	73
Nombre de fuites réparées	28	4	3
Renouvellement du réseau BP	1'000 m	700 m	950 m
Extension du réseau BP	600 m	140 m	1'770 m
Renouvellement du réseau HP	200 m	200 m	0 m
Extension du réseau HP	150 m	100 m	860 m
Taux de renouvellement annuel	--- %	0.74 %	0.78 %
Nombre de compteurs	2'903	2'852	2'787

ELECTRICITÉ

Distribution de l'électricité

La section « Réseau électrique » (REL) a pour mission d'acheminer l'électricité aux clients yverdonnois.

Le REL exploite le réseau électrique et en assure la pérennité par l'entretien, le renouvellement et la planification des extensions, conformément au plan directeur. Son service de piquet peut intervenir 24h/24.

De plus, le REL organise les raccordements électriques provisoires pour les chantiers et les manifestations.

Réseau haute tension (HT)

L'alimentation de la Ville est assurée par le nouveau transformateur 120/20 kV via la station de Montagny d'une part, et par les installations 40 kV de Romande Energie alimentant le poste de Pierre-de-Savoie d'autre part. Chacune de ces sources peut fournir 40 MVA. La puissance maximale consommée par la Ville s'élève à 25 MVA. Selon les projections actuelles, ce dispositif est suffisant pour les 5 à 10 ans à venir.

A terme, la tension 40 kV sera supprimée par Romande Energie. Des solutions doivent donc être trouvées pour acheminer l'énergie au poste de Pierre-de-Savoie. La ligne à haute tension qui devait alimenter les CFF et le poste de Pierre-de-Savoie est remise en question suite aux multiples oppositions. D'autres scénarios doivent être envisagés pour le 2^e point d'alimentation de la Ville.

Un des câbles 40 kV a subi une avarie le 31 juillet 2011. La réparation a été effectuée en octobre 2011. Dans l'intervalle, le poste de Pierre-de-Savoie a été alimenté par le 2^e câble 40 kV.

Réseau moyenne tension (MT)

Le niveau de moyenne tension a été adapté à celui de Romande Energie, soit à 21 kV au lieu de 20 kV, ceci dans le but de faciliter la mise en place d'une alimentation de secours. Cette manœuvre a été effectuée le dimanche 15 mai 2011 et a mobilisé 16 personnes. Chaque client a été coupé environ 3 minutes.

Le réseau MT n'a subi qu'une coupure de faible importance, le 2 août 2011, lors d'un court-circuit sur une cellule à la station « Découvertes ».

Dans son ensemble, ce réseau est assez récent et n'a nécessité aucun renouvellement en 2011.

La station « Galilée 3 » a été mise en service en février 2011.

Réseau basse tension (BT)

Le chantier du quartier du Coin-de-Terre a permis un renouvellement important du réseau BT.

La stratégie appliquée est de relier, par le réseau BT principal, des armoires de distribution. Les bâtiments sont ensuite alimentés « en étoile ».

Eclairage public

Le REL gère l'éclairage public. Dans ce domaine, le REL s'engage à optimiser la consommation électrique par diverses mesures. Depuis quelques années, la consommation annuelle reste stable, soit environ 2'100'000 kWh.

Le quartier Coin-de-Terre a été complètement équipé de luminaires LED. Des détecteurs de mouvements seront installés sur ceux-ci en 2012.

La technologie LED est une technologie encore en phase de mûrissement. S'il est opportun de réaliser des installations pilotes, il est prématuré d'engager un déploiement massif. Comme la LED semble être la solution d'avenir, le SEY limite le renouvellement des luminaires au strict minimum.

Fibre optique (FO)

Après de longues négociations, le SEY a renoncé à équiper toute la Ville en fibre optique pour le compte de Swisscom. Les deux parties n'excluent cependant pas une collaboration ponctuelle lorsque cela sera avantageux pour chacun. Ce sera notamment le cas pour les rues équipées de micro-tubes lors des réfections (Uttins, Indépendance, Acacias, Coin-de-Terre, etc.).

Le SEY va par contre développer l'offre pour les entreprises et est en discussion avec un partenaire potentiel.

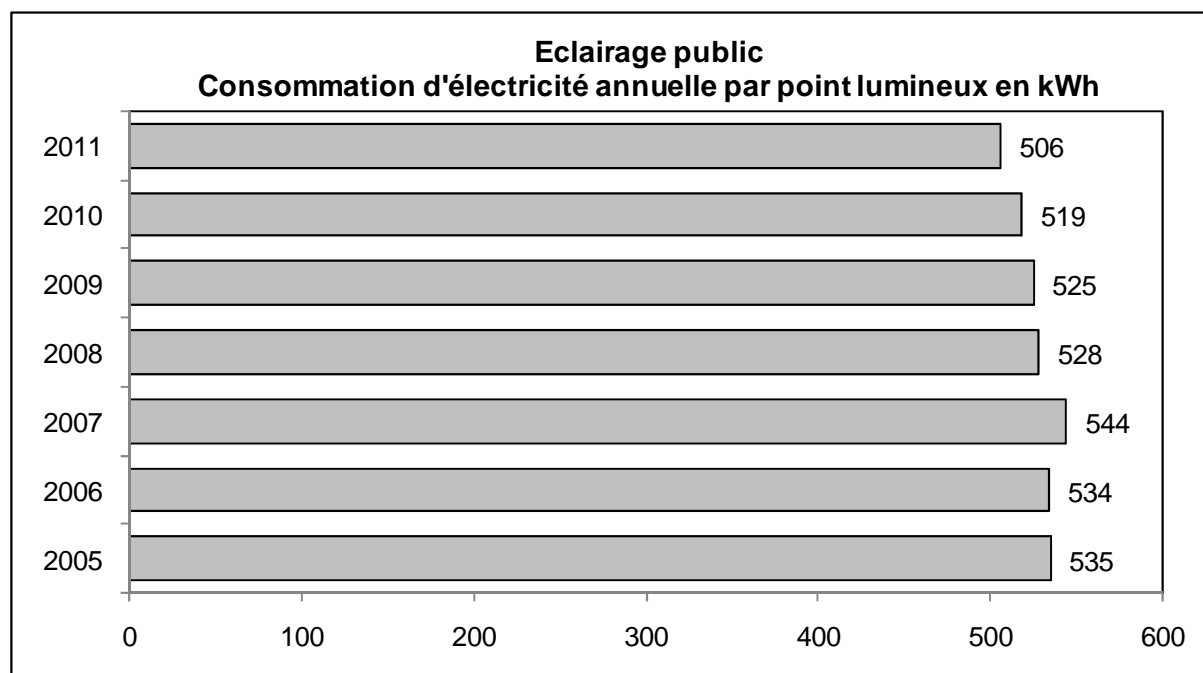
Production photovoltaïque

Les installations photovoltaïques d'Y-Parc, du collège Léon-Michaud, du collège du Cheminet et de VHF Technologies SA ont fonctionné sans incident durant l'année.

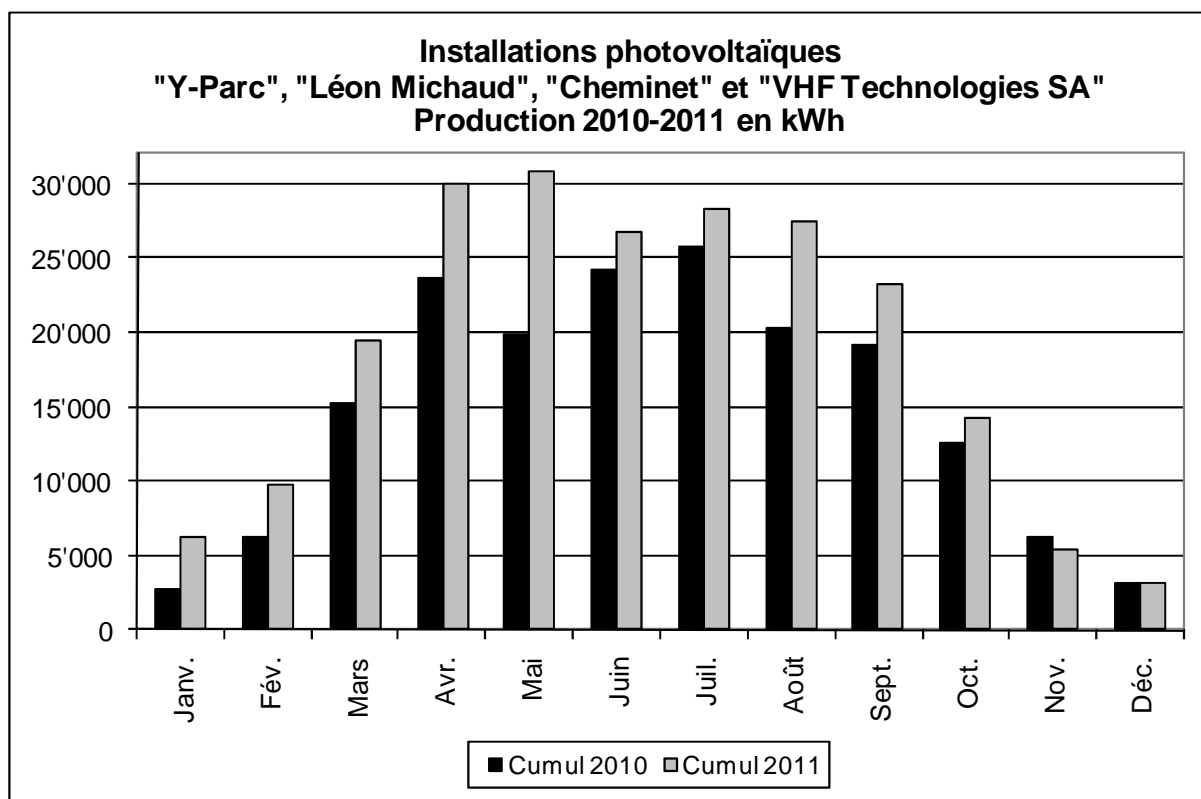
A la fin du mois de décembre 2011, l'installation solaire de la salle de sport du collège « Aux Isles » a été mise en service et complètera la production solaire.

Graphiques et statistiques

Electricité	2011	2010	2009
Nombre de compteurs	17'400	17'200	16'974
Renouvellement/entretien réseau BT	1.1 km	2.5 km	0.9 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.8 %	1.1 %	0.7 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.4 km	0.0 km
Extension réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.2 km



Eclairage public	2011	2010	2009
Renouvellement / Entretien réseau EP	1.6 km	1.3 km	1.5 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.5 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'150	4'050	4'000
Nombre de candélabres gaz	33	34	34
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'150 h	4'148 h	4'165 h



Mise en service de l'installation de Y-Parc : février 2005.

Mise en service de l'installation de Léon Michaud : avril 2006.

Mise en service de l'installation du Cheminet : octobre 2009.

Mise en service de l'installation de VHF Technologies SA : décembre 2009.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2010 (kWh)	2'792	6'272	15'283	23'581	19'825	24'205	25'813	20'294	19'141	12'595	6'227	3'219	179'247
Cumul 2011 (kWh)	6'314	9'775	19'382	29'957	30'831	26'749	28'215	27'461	23'198	14'315	5'355	3'162	224'714

SERVICES GÉNÉRAUX

Le poste de chef de section des Services généraux (SG) a été repourvu le 1^{er} novembre 2011. Depuis 2009, la gestion de ce service était assurée ad intérim par diverses personnes.

De part ses tâches et obligations variées, les Services généraux sont une section de proximité, s'adressant à l'ensemble de la population et pouvant intervenir 24h/24h et ceci 365 jours/an.

Les tâches principales de cette section sont réparties entre l'exploitation de nos réseaux eau-gaz-électricité-fibre optique, la gestion et les contrôles de nos compteurs d'énergies, la gestion des achats et des pièces détachées

ainsi que de l'unité de conciergerie du Service des Energies.

L'équipe est composée de 19 collaborateurs ayant des formations techniques relatives aux activités du Service. Les collaborateurs suivent régulièrement des cours afin de se maintenir au courant des dernières technologies, des nouvelles lois et ordonnances cantonales ou fédérales en lien avec leurs fonctions.

Les Services généraux sont aussi actifs dans des projets liés aux énergies renouvelables ainsi que dans le télérelevé des compteurs. Cette fonctionnalité est accessible à certains clients via Internet. Ils peuvent ainsi suivre leurs propres consommations énergétiques quasiment en temps réel et, si besoin, optimiser leurs consommations d'énergies.

Eau et Gaz

Afin de pouvoir assumer le suivi des installations intérieures et la gestion des dossiers (modifications et mise en place de nouvelles installations sanitaires), les installateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'installer aux SG. Seuls les installateurs ayant reçu la concession du SEY sont habilités à formuler une demande d'autorisation d'installer. A fin 2011, le nombre total d'entreprises ayant obtenu la concession eau ou gaz s'élevait à 50. Parmi ces entreprises, 7 ont reçu la concession pour installer l'eau, 11 pour le gaz et 32 entreprises les deux concessions. 18 demandes sont en cours pour l'obtention de l'autorisation.

Les compteurs, étalonnés par le fabricant et contrôlés par l'Office fédéral de métrologie METAS, font aussi partie des occupations des SG. Si plusieurs compteurs sont installés dans de nouveaux bâtiments, d'autres font l'objet de dépose et de repose afin de subir les contrôles nécessaires et imposés par METAS. Le remplacement des compteurs de gaz a pu être assuré par le service et il n'a pas été nécessaire d'engager une entreprise extérieure pour exécuter ces travaux. Pour le remplacement des compteurs d'eau, c'est le REG qui a procédé à leur remplacement.

Les SG effectuent aussi des contrôles sur les installations intérieures. Ces contrôles se font obligatoirement lors d'une nouvelle construction, lors du remplacement du compteur eau ou gaz et à la suite d'une modification de l'installation.

Electricité

Les compteurs électriques sont soumis aux directives de l'Office fédéral de métrologie METAS. C'est la raison pour laquelle une partie des compteurs sont périodiquement remplacés chez les clients.

En 2011, 116 nouveaux compteurs ont été installés suite à de nouvelles constructions et 120 autres suite à des transformations de bâtiments existants.

Le Service des Energies gère un parc de quelque 17'400 compteurs.

En ce qui concerne les installations intérieures, les divers documents à compléter comme les avis d'installations, les rapports de sécurité ou les protocoles de mesures sont régis par l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT). Cette ordonnance,

entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, est un outil de travail essentiel au sein des SG. C'est sur la base de cette ordonnance que les propriétaires sont périodiquement appelés à faire contrôler les installations électriques de leurs biens.

Les contrôles périodiques de rattrapage (à la charge du SEY) sont en voie d'achèvement.

En ce qui concerne la libéralisation complète de l'énergie, l'évolution des diverses réglementations ainsi que les différents systèmes qui se développent dans le domaine de la lecture à distance des compteurs sont suivis avec attention.

Achats et gestion du stock

Le stock du Service des Energies, réparti entre le quai de Nogent, l'avenue des Sports, l'Ancien-Stand, l'ancienne usine Arkina et la station électrique des Sports, comporte un ensemble d'articles dont le nombre, toutes énergies confondues, s'élève à 3'522 types de pièces.

Ce nombre d'éléments se justifie par la diversité et la complexité des divers réseaux. Par exemple, les conduites d'eau peuvent être en acier, fonte noire, fonte ductile, acier inox ou polyéthylène, de dimensions variant de DN32 à DN600. Cet exemple concerne la distribution de l'eau, il peut être appliqué également pour les réseaux gaz et électricité. Cet important stock est nécessaire afin de garantir les éléments de réparation au service de piquet 24 h/24 et 365 j/an.

Il est réparti comme suit : 658 articles pour l'eau, 371 pour le gaz, 885 articles communs à l'eau-gaz et 1'608 pour ce qui touche à l'électricité. Au 31 décembre 2011, la valeur du stock était de CHF 1'769'618.--. Ce montant est partagé comme suit : CHF 919'499.-- pour l'électricité, CHF 531'905.-- pour l'eau, CHF 197'135.-- pour le gaz et CHF 121'079.-- pour le matériel commun eau-gaz.

Logistique et gestion des stocks

Suite au départ à la retraite du responsable de l'unité logistique et gestion des stocks, un nouveau collaborateur a été engagé le 1^{er} septembre.

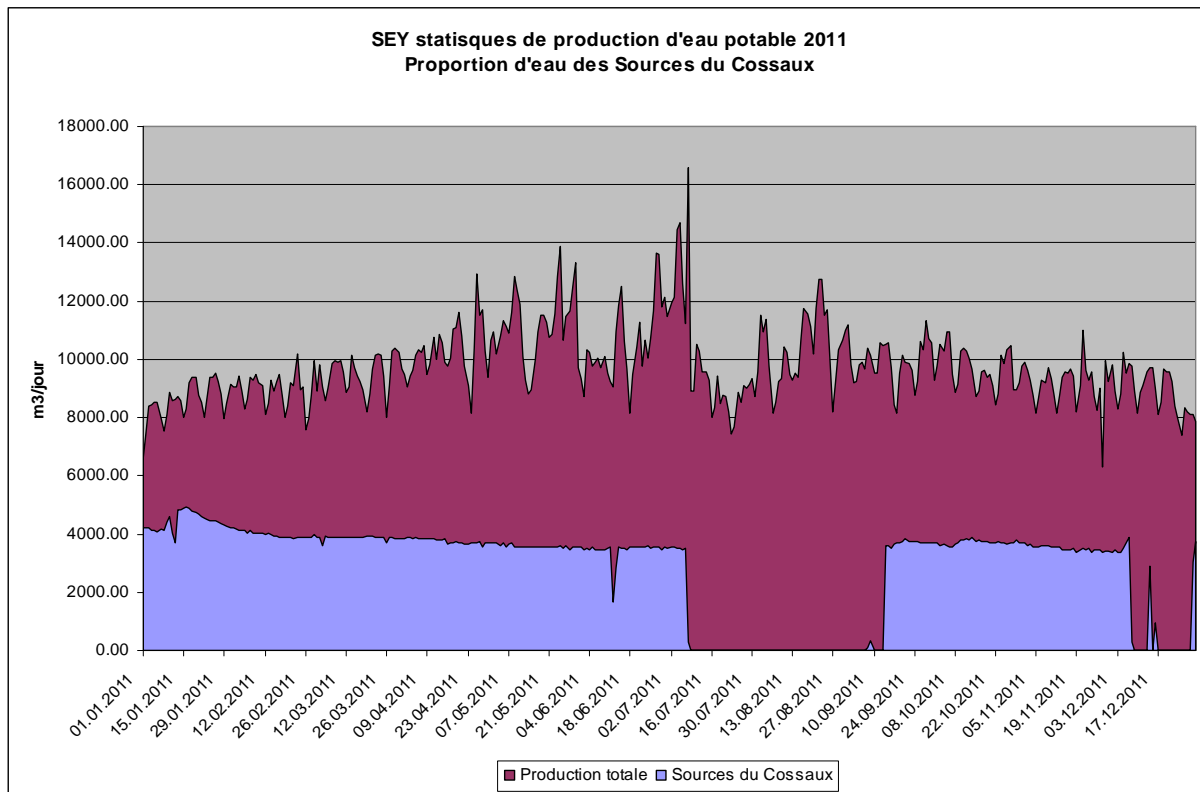
En 2011, 2'161 commandes en relation avec 286 fournisseurs de matériel et de prestations ont été traitées. Le montant total de celles-ci s'élève à CHF 4'716'028.--.

Groupe Exploitation des Services généraux

Exploitation Eau

Production d'eau

En 2011, la production d'eau nécessaire pour alimenter Yverdon-les-Bains a diminué de 7.3%. L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 35% par les sources du Cossaux et 65% par la SAGENORD.



Station de pompage de Bellerive

La station de pompage de Bellerive a fonctionné au « ralenti » sans problème particulier. L'installation de désinfection au chlore gazeux a été remplacée par une désinfection à l'hypochlorite de sodium à 13%, permettant une exploitation plus sûre. La première année d'exploitation de cette nouvelle installation s'est faite sans incident notable.

La production annuelle de 210'500 m³ a été vendue à la SAGENORD. Le pompage de cette station était auparavant d'environ 2'000'000 m³.

ACRG - Puits d'Onnens

Ce nouvel approvisionnement en eau potable, exploité sous mandat de la SAGENORD, a fonctionné sans incident. Quelques défauts de jeunesse dans l'installation de contrôle-commande ont été corrigés en collaboration avec les techniciens de l'ACRG.

L'installation de chloration de protection de réseau a également fonctionné à entière satisfaction.

Un accent particulier a été donné à la formation du personnel d'exploitation pour assurer une prise en charge des pannes 24h/24.

Sources du Cossaux

En 2011, l'exploitation des Sources du Cossaux a été marquée par un incident majeur survenu dans la station de pompage du Châtelard. Le 11 juillet, suite à la rupture de la conduite de la chaussée de Treycovagnes, le collecteur de la station de pompage s'est cassé en deux et la station a été inondée. Durant la période de réparation qui a duré jusqu'au 14 septembre, l'eau des Sources du Cossaux n'a pas pu être intégrée au réseau de distribution. La production annuelle a par conséquent chuté de 25% soit à 1'042'580 m³. En comparaison, la production des Sources du Cossaux pour l'année 2010 était de 1'385'000 m³.

Autocontrôle de la qualité de l'eau

En 2011, le laboratoire d'eauservice Lausanne a effectué pour le SEY 36 analyses bactériologiques pour le suivi des eaux « brutes », 41 analyses pour le contrôle du bon fonctionnement des installations de traitement et 142 prélèvements sur différents points de consommation.

Aucune bactérie d'origine « fécale » (*Escherichia coli* ou Entérocoques) n'a été détectée dans l'eau distribuée. La valeur moyenne des germes aérobies mésophiles des 142 prélèvements est de 8 UFC/ml, soit 37 fois moins que la valeur de tolérance.

Télérelevés

L'exploitation du système de télérelevé s'est passée sans incident pour les 83 compteurs concernés. Parmi ces installations, il est possible de connaître les consommations horaires de 79 d'entre-elles. De plus, les données de 28 compteurs sont utilisées pour la facturation.

Exploitation Gaz

Poste de Détente et de Comptage de Pomy

Le Couplage Chaleur Force (CCF), installé en 2007 pour sécuriser l'alimentation électrique du PDC de Pomy, a permis d'injecter sur le réseau électrique 30'500 kWh. Cette valeur est conforme aux attentes.

Station de détente Gaz

Actuellement, 181 stations de détente sont en service. Chaque année, un contrôle de chaque station est effectué et un test de tous les organes de sécurité est réalisé.

La station de « détente réseau » de l'avenue de Grandson (à proximité de « Village 52 ») a été rénovée. Le régulateur et tous les éléments de sécurité ont été remis à neuf.

Télérelevés Gaz

Le déploiement de l'infrastructure de télérelevé se poursuit. Aujourd'hui, 43 comptages dont 33 utilisables pour la facturation, sont opérationnels.

Exploitation Electricité

Télérelevés Electricité

En 2011, en fonction des opportunités, l'installation des systèmes de télérelevé des compteurs d'électricité s'est poursuivie. Ces données permettent de diminuer le temps consacré aux relevés mensuels. Sont concernés :

- 154 compteurs industriels à courbe de charge;
- 160 compteurs ménage et artisanat.

BUREAU TECHNIQUE

Les changements de méthode introduits en 2010 se sont poursuivis en 2011 et ont porté leurs premiers fruits avec une amélioration des outils de travail et une efficacité accrue sur plusieurs activités.

L'organisation générale du bureau a été remaniée et de nouvelles responsabilités attribuées à plusieurs personnes de manière à clarifier les rôles et à gagner en lisibilité. Cette réorganisation a été facilitée par les changements de méthodes mentionnés plus haut, et la grande majorité des collaborateurs du service s'en montrent satisfaits.

Le nouvel outil de travail GEONIS, grâce à la structure de son logiciel, contient désormais l'ensemble des données et des attributs des réseaux, ce qui facilite les statistiques des réseaux. Ce n'était pas le cas de l'ancienne base de données qui se limitait à la connaissance des données du territoire yverdonnois, en négligeant les nombreuses installations que la Commune d'Yverdon-les-Bains possède sur le territoire d'autres communes.

Une conséquence de ce changement pourrait surprendre l'observateur attentif : les longueurs statistiques des réseaux en sont passablement modifiées alors que, physiquement, peu de choses ont changé sur le terrain. Le réseau de gaz semble avoir crû de manière inattendue, alors que le réseau d'eau n'a guère progressé malgré l'absorption du réseau de l'ancienne Commune de Gressy. La raison est simple : désormais, l'outil de travail permet de distinguer ce qui appartient réellement au réseau communal et ce qui appartient à des tiers.

Chantiers

Citons ici les principaux chantiers de l'année, en laissant de côté les réalisations de moindre importance :

- liaison des réservoirs de Montéla - Beauregard (achèvement des travaux engagés en 2010);
- pont de Pomy - route de Lausanne : remplacement et extension des conduites eau, gaz et électricité;
- ateliers AIT CFF : remplacement des conduites d'eau et défense incendie;
- Coin-de-Terre, Clairs-Logis, William-Barbey et Avenir : réfection complète de la distribution électrique et de l'éclairage public avec passage aux luminaires LED.

Projets

- Route de Bellevue : remplacement des réseaux eau et électricité.
- Rue des Jordils : étude des étapes 2 et 3 des remplacements des réseaux.
- Rue des Isles : étude de réhabilitation totale de la rue, infrastructures et superstructure.
- Rue de Montchoisi : remplacement des réseaux eau, gaz et électricité.

Interventions sur fuites ou pannes

La rupture de la conduite d'eau de la chaussée de Treycovagnes est encore présente dans beaucoup de mémoires. Elle s'est accompagnée de la destruction totale de la station de pompage du Châtelard et de plusieurs autres fuites causées vraisemblablement par un seul et unique coup de bélier.

Hormis cet événement majeur, ce sont les habituelles fuites et ruptures qui ont rythmé l'année.

Cadastre informatique

La migration et le développement des réseaux d'eau et gaz se sont achevés en 2011. Les effets qui apparaissent sur les statistiques réseaux ont été mentionnés plus haut. La migration du réseau électrique, plus compliquée que celle des autres réseaux, a commencé en 2011 et se poursuivra durant les prochains mois.

Autres activités

Le travail engagé en 2010 sur les droits fonciers s'est poursuivi durant l'année, avec une progression marquée de l'inscription des servitudes. Mais il s'agit d'une activité qui réclame du temps et qui devra se poursuivre sur plusieurs années avant achèvement.

BILAN 2011 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ÉNERGIES

Travail de la Commission

Durant l'année 2011, la Commission a siégé six fois. Son travail a essentiellement consisté à analyser les projets susceptibles de recevoir une subvention ou un financement du fonds. Dix dossiers ou projets sont parvenus à la Commission dont 5 ont été retenus. Les autres ne l'ont pas été, soit qu'ils ont été abandonnés par leurs auteurs, soit qu'ils étaient issus de sociétés à but lucratif. Enfin un projet d'envergure n'était pas suffisamment avancé. La Commission a décidé de classer les projets en quatre catégories distinctes : production d'énergie, efficacité énergétique, mobilité et recherche/information. Les projets retenus appartiennent tous à l'une ou l'autre des deux premières catégories.

Projets sélectionnés

Catégorie « production d'énergie »

Projet d'installation solaire photovoltaïque TRAVYS

Le projet déposé par la société TRAVYS SA prévoit la pose de panneaux solaires FLEXCELL, fabriqués par la société yverdonnoise VHF Technologies SA, sur la toiture du dépôt sis au Quai de la Thièle 32.

La subvention accordée correspond aux deux tiers de l'investissement total prévu. La répartition de la production électrique est proportionnelle à l'investissement effectué, et une convention entre la société TRAVYS et le SEY règle dans le détail la répartition des charges et de la production électrique.

La production électrique annuelle prévue est de 35'200 kWh.

Le montant de la subvention accordé est de CHF 185'000.--.

Note : A la date de la rédaction de cette communication, le projet est stoppé dans l'attente de l'assurance de la pérennité de l'entreprise VHF Technologies SA.

Mesure des vents pour le projet éolien de Cronay

Le projet éolien de Cronay, mené en étroite coopération avec la Ville de Winterthur et les autorités de Cronay, prévoit l'implantation de deux éoliennes pour une production annuelle de 10'000'000 kWh. La procédure propre à ce genre de projet nécessite l'élaboration d'un dossier très complet à remettre aux services concernés de l'Etat de Vaud. Entre autres informations, ce dossier doit contenir des données fiables, c'est-à-dire mesurées, de la vitesse des vents sur le site d'implantation prévu. Cette opération de mesure des vents a un coût que la Commission a jugé opportun de financer pour moitié, soit CHF 26'415.--, l'autre moitié étant prise en charge par la Ville de Winterthur.

Catégorie « efficacité énergétique »

Subvention solaire thermique

Les chauffages des immeubles consomment plus de 30% des produits pétroliers utilisés en Suisse et participent donc dans la même proportion aux émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Les panneaux solaires thermiques sont un excellent complément à une installation de chauffage classique. Ils permettent d'économiser jusqu'à 60% de l'énergie destinée au chauffage de l'eau sanitaire et donc de diminuer les émissions de CO₂.

Dans le cadre des bâtiments publics, l'opportunité d'installer de tels capteurs est

évaluée pour chaque nouvelle construction ainsi que lors de rénovation. Cependant, les bâtiments communaux ne représentent qu'une petite fraction des immeubles d'Yverdon-les-Bains; c'est pourquoi il est important de promouvoir également cette technologie auprès des propriétaires de bâtiments.

Afin d'inciter les propriétaires (maison individuelle, PPE, locatif, etc.) à installer des panneaux solaires thermiques, la Commission a accepté le renouvellement du financement d'une subvention pour les installations sur le territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains. Le montant de cette dernière dépend de la taille de l'installation avec une base de CHF 800.-- par installation.

Dix demandes de subvention ont été finalisées en 2011, pour un total de 92 m² et une subvention globale de CHF 10'000.--.

Brochure « Maîtrisons notre consommation électrique »

Sous l'impulsion de Mme la Déléguée à l'intégration, et en collaboration avec le Service des Energies, un dépliant informant sur les possibilités de chacun de bien gérer sa consommation d'énergie électrique a été élaboré, et une demande de financement pour sa réalisation a été acceptée par la Commission.

Imprimé à 20'000 exemplaires et traduit en anglais et en portugais, il sera disponible auprès des réceptions des différents services communaux et joint aux factures/acomptes d'électricité de juin 2012. Le coût total pris en charge par le fonds est de CHF 5'450.--.

Quartier des Cygnes - Ampoules LED

La société de développement du quartier des Cygnes, dans le cadre de la décoration des rues durant la période des fêtes de fin d'année, a choisi de remplacer les ampoules à incandescence des guirlandes par des ampoules LED. Elle a soumis une demande à la Commission pour le subventionnement du surcoût des ampoules LED par rapport aux ampoules classiques, à raison de CHF 1.80 par pièce, soit pour 240 ampoules un montant de CHF 432.--.

La Commission a validé cette demande, certes modeste, mais exemplaire de ce qui peut être fait par tout un chacun.

Résumé financier

Projet	Montants accordés 2011	Montants dépensés 2011	kWh/an produits en 2011	Equivalent litres essence/mazout économisés par an	CO2/an économisés
Projet d'installation solaire photovoltaïque TRAVYS	185'000.--	0.--	*		
Mesure des vents pour le projet éolien de Cronay	26'415.--	32'514.--	**		
Subvention solaire thermique	25'000.--	10'000.--	-	9'200 l	13'064 kg
Brochure « Maîtrisons notre consommation électrique »	5'450.--	0.--	-	-	-
Quartier des Cygnes - Ampoules LED	432.--	0.--			
Totaux	242'297.--	42'514.--	0 kWh	9'200 l	13'064 kg

* Le projet ayant été stoppé (voir plus haut) l'installation n'a pas encore été réalisée.

** Le dossier est toujours à l'étude auprès des services de l'Etat de Vaud.

Au 31.12.2011, le solde du fonds 928.1810 se montait à CHF 807'564.--.



DICASTÈRE POLICE, INCENDIE ET SPORTS

**M. JEAN-DANIEL CARRARD,
MUNICIPAL**

SÉCURITÉ PUBLIQUE	144
SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS)	167
SECRÉTARIAT AUX SPORTS	173

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Structure du Service au 01.01.2011

Corps de police

Etat-major

- Chef du Service de la Sécurité Publique, Commandant, maj Pascal Pittet.
- Remplaçant du commandant et Chef opérationnel, plt Serge Freymond.
- Chef de la Police administrative, M. Vincent Audemars.
- Adjoint du Commandant, adj Gérald Ceppi.
- Chef de l'UPP (Unité de Proximité et Partenariats), sgtm Gilbert Stucky.
- Chef de l'UT (Unité Technique), l'adj Jean-Marc Collet.

Police-secours - brigades d'intervention - Unité de proximité et partenariats

Brigade 1	Brigade 2	Brigade 3	Brigade 4	Brigade 5	Unité de proximité
Sgtm Nidegger	Sgtm Bacso	Sgtm Perrin	Sgtm Groux	Sgtm Finger	Sgtm Stucky
Sgt Martin	Sgt Gigandet	Sgt Tzaut	Sgt Vuagniaux	Sgt Tesaury	Sgt Schweizer
Brg Mauron E.	Brg Jeanneret	Sgt Erath	Brg Graber	Sgt Paillard	Brg Angéloz
App Fornerod	App Mieville	App Hiertzeler	Brg Von Dach	Brg Burnat	Brg Junod
App Rodriguez	App Knabenhans	App Basile	Agte Giuliacci	Agt Grandjean	App Martinelli
Agt Mauron G.	Agt Seewer	App Hofmann	Agt Moret	Agt Holzer	
Agte Gorgerat	Agt Gasser	Agt Barraud	Agt Panchaud	Agt Ademovic	
Agt Diem					

Prévention scolaire

- Brg Alain Angéloz.

Assistants de police

- Yves Carrard - Michel Pierrehumbert - Victorine Deschenaux - Jean-Pierre Gerber.

Réceptionnistes - téléphonistes

- Veronique Burnens - Paola Zwahlen - Brigitte Schiller - Margareth Burkhard (50%).

Police Administrative

Secrétariat

- Mmes Luce Weber et Cindy Hodel.

Police du Commerce

- MM. Yvan Pislser (responsable) et Claude Kaltenrieder.

Office du stationnement

- Mme Anne-Claude Peytrignet.

Enquêtes administratives

- M Jean-John Rochat (responsable) et Mme Antoinette Kaeslin.

Centre funéraire

- MM. Olivier Collet (Préposé aux inhumations) Wilhem Megert et Eric Monnin (50%).

Stand de tir

- M. Eric Monnin (50%).

Port - concessions

- M. Jean-Claude Rossier.

Bureau du Contrôle des habitants

- Mme Claude Petit, Préposée.
- Mme Francine Steiner, remplaçante.
- Mme Ana-Paula Favre.
- Mme Isabelle Marchand.
- Mme Irène Ramseier.
- Mme Véronique Pittet.
- Mme Céline Sonney.
- Mme Noëlle Vuillemin.
- Mme Martine Zeisser.

Structure du Service au 01.09.2011

Dès 1^{er} juillet 2011, une restructuration à l'échelon du commandement et des Services Généraux (SG) a été mise en place progressivement, ceci dans le but de se mettre en conformité avec la Loi sur l'organisation des Polices Vaudoises (LOPV), qui entre en application le 01.01.2012. Au 01.09.2011, la Direction et les SG se présentent comme suit :

Direction

Direction Etat-major

- Chef du Service de la Sécurité Publique, Commandant, maj Pascal Pittet.
- Chef Etat-major, Cap Richard Guillemin, engagé par la Police municipale d'Orbe.
- Chef Police secours, plt Serge Freymond.
- Chef Etat-major remplaçant, lt Gérald Ceppi.
- Chef de la Police administrative, M. Vincent Audemars.
- Préposée au Contrôle des habitants, Mme Claude Petit.

Police-secours - brigades d'intervention

Brigade 1	Brigade 2	Brigade 3	Brigade 4	Brigade 5
Sgtm Nidegger	Sgtm Bacso	Sgtm Perrin	Sgtm Groux	Sgtm Finger
Sgt Martin	Sgt Gigandet	Sgt Tzaut	Sgt Vuagniaux	Sgt Tesaury
Brg Mauron E.	Brg Jeanneret	Sgt Erath	Brg Graber	Sgt Paillard
App Fornerod	App Mieville	App Hiertzeler	Brg Von Dach	Brg Burnat
App Rodriguez	App Knabenhans	App Basile	Agte Giuliacci	Agt Grandjean
Agt Mauron G.	Agt Seewer	App Hofmann	Agt Moret	Agt Holzer
Agte Gogerat	Agt Gasser	Agt Barraud	Agt Panchaud	Agt Ademovic
Agt Diem				

Direction Opérationnelle

- Chef Police secours, plt Serge Freymond.
- Chef Etat-major remplaçant, lt G. Ceppi.
- Chef de l'Unité Technique, Adj J.-M. Collet.
- Chef de l'Unité de Proximité et Partenariat, Sgtm Gilbert Stucky.
- Chef de la Chancellerie et Intendance, Sgt Bernard Paccaud.

Direction élargie

- Membres de la Direction Etat-major.
- Membres de la Direction Opérationnelle.
- Chefs de brigades.

Services généraux

Unité de Proximité et Partenariats

- Sgtm Gilbert Stucky, Chef.
- Sgt Laurent Schweizer, remplaçant.
- Brg Alain Angéloz, instructeur scolaire.
- Brg Claude-Alain Junod (50%).
- App Vincent Martinelli.

Unité Technique - signalisation routière

- Adj Jean-Marc Collet, Chef.
- M. Hans Bähler, responsable signalisation.
- M. David Bonanno.
- M. Fabrice Alonzo.

Unité Chancellerie - intendance - répondant des taxis

- Sgt Bernard Paccaud.
- ASP Michel Pierrehumbert, travaux d'intendance à 20%.

Police Administrative**Secrétariat**

- Mmes Luce Weber et Cindy Hodel.

Police du Commerce

- MM. Yvan Pisler et Claude Kaltenrieder.

Office du stationnement

- Mme Anne-Claude Peytrignet.

Brigade des parcs

- ASP Michel Pierrehumbert (80%).
- ASP Victorine Deschenaux.
- ASP Jean-Pierre Gerber.

Enquêtes administratives

- M. Jean-John Rochat (responsable) et Mme Antoinette Kaeslin.

Centre funéraire

- MM. Olivier Collet (Préposé aux inhumations), Wilhem Megert et Eric Monnin (50%).

Stand de tir

- M. Eric Monnin (50%).

Port - concessions

- M. Jean-Claude Rossier.

Bureau du Contrôle des habitants

- Mme Claude Petit, Préposée.
- Mme Francine Steiner, remplaçante.
- Mme Ana-Paula Favre.
- Mme Isabelle Marchand.
- Mme Irène Ramseier.
- Mme Véronique Pittet.
- Mme Céline Sonney.
- Mme Noëlle Vuillemin.
- Mme Martine Zeisser.

Objectifs généraux du Service de la Sécurité Publique en 2011**Permanents**

- Mettre en place et développer les processus organisationnels à l'échelon du commandement.
- Implanter une nouvelle culture d'entreprise par une gestion collégiale.

Formation

- Coordonner la formation continue en vue de développer les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

Ressources humaines

- Mettre à niveau les descriptions de fonction à l'échelon des collaborateurs et des cadres.
- Etudier et développer les aspects liés à la gestion du personnel.

Activité Police Secours

Interventions effectuées par les brigades

Patrouilles en heures	2011	2010	Dif.
Motorisées	4'160	3'533	+ 627
Pédestres	1'572	1'768	- 196
Plantons gare	405	389	+ 16
Cyclistes	268	105	+ 163

Criminalité	2011	2010	Dif.
Vols avec effraction	213	262	- 49
Vols simples	273	164	+ 109
Vols à l'étalage	113	128	- 15
Brigandages	19	12	+ 7
Vols à l'arraché	6	12	- 6
Vols avec effraction dans voitures	49	50	- 1
Vols de voitures	8	7	+ 1

	2011	2010	Diff.
Examens de situation	92	46	+ 46
Plaintes - rapports de constat	967	722	+ 245
Suicides tentatives de	17	25	- 8

Violences / incivilités	2011	2010	Diff.
Incendies	70	79	- 9
Feux de containers	23	26	- 3
Mœurs	17	10	+ 7
LStup	254	187	+ 67
Voies de fait	59	59	0
Lésions corporelles	22	16	+ 6
Homicides	1	0	+ 1

Violences conjugales	2011	2010	Diff.
Violences conjugales	42	54	- 12

Mœurs	2011	2010	Diff.
Contrôles des salons de massages	50	37	+ 13
Infractions à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers	1	5	- 4
Actes d'ordre sexuel	6	1	+ 5
Viols	7	0	+ 7
Exhibitionnistes	4	5	- 1
Comportements suspects	7	0	+ 7
Contrôles Kiosques / commerces / stations articles pornographiques	0	0	0
2 ^{ème} contrôle desdits	0	0	0

Autres interventions	2011	2010	Diff.
Identifications	2'054	1941	+ 113
Affaires d'animaux	187	202	- 15
Agressions / brigandages / racket	51	33	+ 18
Bagarres	122	100	+ 22
Demandes d'assistance	1409	1294	+ 115
Différends entre personnes	73	39	+ 34
Incendies / pollutions / catastrophes	98	102	- 4
Ivresses au volant / guidon (répression)	142	152	- 10
Mises en cellules	24	32	- 8
Mises en box de maintien	213	454	- 241
Nuisances sonores	320	357	- 37
Recherches / disparitions / évasions	56	71	- 15
Alarmes (réelles et fausses)	118	94	+ 24
Accidents arrangements	91	115	- 24
Accidents avec blessés	57	61	- 4
Accidents dégâts matériel	152	162	- 10
Accidents avec fuite	99	109	- 10
Accident avec ivresse	17	18	- 1
Accident avec ivresse et blessés	1	0	+ 1
Rapports préalables	250	440	- 190
Rapports de renseignements	273	419	- 146
Dénonciations chiens interdits ou non tenus	19	39	- 20
Dénonciations circulation adultes	236	259	- 23
Dénonciations circulation mineurs	46	68	- 22
Dénonciations fermetures tardives	5	8	- 3
Dénonciations mictions	33	45	- 12
Dénonciations nuisances sonores	29	36	- 7
Dénonciations RP et divers	49	78	- 29
Dénonciations scandale/bagarres	155	81	+ 74
Dénonciation véhicules sans plaque	15	32	- 17
Dénonciation à la LStup	263	216	+ 47

Dénonciations au RGP	2011	2010	Diff.
Dénonciations	305	398	- 93

Dénonciations en préfecture	2011	2010	Diff.
Dénonciations	434	451	- 17

Fourrière voitures, bateaux et 2 roues

Fourrière à voitures et bateaux	2011	2010	Diff.
Voitures mises en fourrière	106	71	+ 35
Voitures rendues	93	56	+ 37
Voitures détruites	10	6	+ 4
Voitures vendues	0	0	0
Bateaux mis en fourrière	1	0	+ 1
Bateau vendu	0	0	0
Factures établies	33	21	+ 12
Parution FAO	2	2	0

Véhicules volés	2011	2010	Diff.
Voitures	3	7	- 4
Motos	4	6	- 2
Scoters	4	14	- 10
Cyclomoteurs	9	38	- 29
Cycles	291	321	- 30
Plaques	17	23	- 6
Remorques	2	2	0
Quadricycles	0	0	0

Véhicules retrouvés	2011	2010	Diff.
Voitures	3	3	0
Motos	1	2	- 1
Scoters	4	5	- 1
Cyclomoteurs	9	20	- 11
Cycles	33	75	- 42
Remorques	0	0	0
Plaques	0	0	0

Ramassage des cycles abandonnés

Depuis le 01.05.2011, le ramassage des cycles abandonnés a été confié à une entreprise privée, la maison « STYYLE », basée dans des locaux situés à la place de la Gare. Leur travail consiste à marquer au moyen d'un stick les 2 roues qui semblent abandonnés et, après un délai de plusieurs semaines, de procéder à leur évacuation. Après la prise en charge d'un cycle, le personnel de « STYYLE » nous communique le n° de cadre à des fins de contrôles. S'il est signalé volé, il est pris en charge par le responsable de la fourrière pour les suites utiles.

De mai à décembre 2011, ce sont 59 cycles qui ont été collectés, dont 37 épaves.

Centrale réception

19'300 personnes, contre 18'784 en 2010, se sont présentées à la réception du poste de police et 25'337 téléphones (20'978 en 2010) ont abouti à la centrale de communication.

Objets perdus/trouvés

1'306 (1'206 en 2010) objets perdus ont été rapportés à la réception du poste de police, soit :

- 312 porte-monnaie;
- 275 papiers d'identité, permis, cartes bancaires ou autres documents;
- 93 téléphones portables;
- 101 bijoux divers;
- 54 paires de lunettes;
- 326 clés;
- 175 autres objets, dont du numéraire.

Il est à relever que 726 objets ont été rendus à leur légitime propriétaire, dont 109 clés.

Activité Unité de Proximité et Partenariats

Campagnes de prévention

Bruit

Trente-quatre cafés ou restaurants ont été contrôlés, en compagnie d'un membre de la police du commerce et d'un spécialiste du bruit. Plusieurs rapports de dénonciations ont été effectués.

Ces collaborateurs ont également participé à la journée internationale du bruit, qui a eu lieu le 27 avril et tenu un stand aux endroits suivants :

- Place Pestalozzi;
- Place Bel-Air.

Comme l'année précédente, la population intéressée a bénéficié de divers conseils portant sur la protection de l'ouïe et les nuisances sonores provoquées par les véhicules ou le voisinage.

Cyclus

Cette campagne consiste à contrôler l'équipement des deux-roues, tout particulièrement l'éclairage, aux abords de nos écoles. Une centaine d'écoliers ont été approchés et leur cycle remis en ordre sur place. Plusieurs cyclistes, dont leurs deux roues présentaient une défektivité trop importante, ont été priés de présenter leur engin, réparé, quelques jours plus tard au poste de police.

Giratoires

Entre le 26 avril et le 6 mai, deux semaines de prévention ont été consacrées pour un contrôle aux abords des divers giratoires de la ville. A cette occasion, 800 usagers n'ayant pas enclenché l'indicateur de direction droit en quittant l'axe annulaire ont été interceptés. Ils ont tous bénéficié d'un avertissement et un dépliant sur le comportement à adopter dans un giratoire leur a été distribué.

Une phase répressive a suivi cette campagne du 16 au 20 mai. Lors de celle-ci, 135 conducteurs ont été dénoncés.

Passages pour piétons

Du 4 au 15 juillet, deux semaines d'action de prévention ont touché 387 piétons qui s'élançaient inopinément sur la chaussée. Ils ont été sensibilisés à leur comportement par la distribution de flyers.

Durant la même période, nous avons interpellé 46 automobilistes n'ayant pas accordé la priorité aux piétons. Il leur a été remis 46 flyers ad hoc.

Rentrées scolaires

Lors de la rentrée scolaire du mois janvier, une première campagne de sensibilisation a été effectuée aux abords des écoles pour faire prendre conscience aux enfants de l'importance du port du triangle de sécurité, afin d'être vus dans l'obscurité par les automobilistes. Une prévention sur le contrôle de l'éclairage des deux roues a également été faite. Par la suite, notre présence était visible à proximité des divers sites scolaires, tout au long de l'année, à raison de 2 à 3 fois par semaine.

Une seconde campagne a été réalisée à la rentrée d'août; une attention particulière a été portée auprès des nouveaux élèves et parents.

Campagne « Stationnements sauvages »

Elle a été menée aux abords des écoles, afin de sensibiliser les parents lors de la dépose ou prise en charge des enfants avec leur véhicule. Cette campagne, qui est régulièrement reconduite, suscite un intérêt particulier auprès des parents automobilistes; plus d'une centaine de conducteurs(trices) ont été abordés à ce jour.

Prévention des délits en milieu scolaire

Le chargé de la prévention des délits en milieu scolaire a visité 20 classes de 6^{ème} année, soit environ 400 élèves. Il a également été sollicité par l'institution Le Repuis pour informer 80 apprenants. Cette prévention portait essentiellement sur les domaines que sont les produits stupéfiants, le Règlement de police de notre ville et les conséquences d'actes d'incivilités.

Vols à la tire

Suite à une recrudescence de vols à la tire, les agents de sécurité des négoce de notre ville ont été rencontrés, et plusieurs annonces ont été diffusées dans les commerces concernés, afin de sensibiliser leur clientèle.

Divers

Durant l'année 2011, notre unité a été sollicitée à maintes reprises par des concitoyens rencontrant quelques problèmes de voisinage. Une réponse a été donnée à chaque habitant de notre ville, soit par un contact téléphonique ou une rencontre, qui débouchait sur des conseils où, suivant les cas, une action de notre Service.

Marginaux

Ceux-ci ont été rencontrés plusieurs fois et des contacts sociaux se sont créés afin de faciliter leur compréhension à notre égard ainsi qu'à celui de la population yverdonnoise et de passage. Ces entrevues informelles permettent une meilleure approche réciproque.

Partenariats

Une septantaine de partenariats ou/et contacts ont été créés ou réactivés. En conséquence, les collaborateurs de l'UPP ont assisté ces partenaires lors de plusieurs séances organisées tout au long de l'année, ceci dans le but d'entretenir des liens sociaux importants dans divers domaines.

Contacts avec les commerçants

Nous avons rencontré quelque 180 commerçants du centre-ville, afin de connaître leurs avis, notamment en matière de sécurité et leur avons donné les conseils utiles en la matière. Les informations ainsi obtenues permettent à l'UPP d'orienter de futures actions.

Suite à une augmentation des cambriolages de commerces, une prise de contact avec les gérants des divers établissements a été effectuée. Lors de ces rencontres, ils ont été rendus attentifs à cette problématique. Plusieurs affiches et flyers leur ont été distribués.

Dans le cadre du comptoir du Nord Vaudois, plusieurs patrouilles pédestres ont été effectuées par notre unité et divers tenanciers de stands ont été rencontrés.

Prévention scolaire

Objectifs 2011

- Traversée de la route pour les élèves du CIN et du CYP1.
- Cours théoriques pour les élèves du CYP1 et CYP2.
- Cours théoriques pour les élèves du secondaire.
- Cours pratiques pour les élèves du CYP1 et CYP.
- Cours pratiques pour les élèves du secondaire.
- Campagnes de sécurité.
- Contrôles aux abords des collèges.

Enseignements donnés	Elèves concernés	Nbre classes	Nbre élèves
Sécurité et traversée de la route	CIN - CYP1 - SE - OES	58	1'106
Cours de prévention routière	CYP1 - CYP2 - OES - DEP	54	1'031
Merle Blanc (distance d'arrêt)	CYP1 - LAP	23	430
Jardin de circulation	CYP2 - DEP	31	601
Cours de circulation	7 à 9 ^{ème} - CYT5 - DES - ACC	79	1'416
Prévention routière (angle mort)	CYT6 - DES - ACC	21	364
Total		266	4'948

Total de la formation dispensée dans les classes : **199,30 heures**.

Traversée de la route

Cette campagne a touché tous les élèves du CIN et du CYP1, qui ont reçu divers matériel, dont le triangle de protection réfléchissant.

Cours CPY1 et CPY2

Les élèves du CYP1 ont été instruits sur le comportement piétonnier à adopter aux abords de la route et sensibilisés aux risques y relatifs.

En outre, ces mêmes enfants ont également appris la réactivité des automobilistes à l'occasion de la traditionnelle campagne du « Merle blanc » de l'ACS, qui s'est déroulée du 20 au 29 juin 2011. Lors de ces leçons, les classes sont sensibilisées sur la vitesse des véhicules et leur réaction au freinage, ainsi que sur le port de la ceinture de sécurité et de l'efficacité du siège pour enfants. Cette année, une explication plus détaillée a été donnée sur ce dernier objet, tant aux élèves qu'aux enseignantes, en raison de la modification de la Loi sur la circulation routière.

Les élèves du CYP2, quant à eux, ont acquis la connaissance des signaux routiers de même que l'équipement obligatoire du vélo, ainsi que du comportement à adopter lors des présélections. Ils ont également été sensibilisés à l'usage des trottinettes, rollers et planches à roulettes.

Cours théoriques pour les élèves du secondaire

Les écoliers des classes du CYT5 ont été rendus attentifs sur le bon usage des nouvelles formes de mobilité. De plus, ils ont acquis la connaissance des règles de priorités.

Les classes du CYT6 ont été sensibilisées par le cours « Angle mort », au moyen d'un diaporama. Une démonstration pratique a été ensuite effectuée au moyen d'un camion et d'un cycle sur lequel ils prennent place à tour de rôle. Un dépliant édité par l'ASTAG leur est remis à tous.

Les élèves de 7^{ème} ont pu évaluer leurs connaissances en matière de circulation routière sur les expériences acquises les années précédentes au moyen du formulaire « Examen pour cyclistes ».

Leurs congénères de 8^{ème} année ont appris quelles pouvaient être les conséquences d'un accident de circulation. De plus, une explication du Règlement de police, traitant des incivilités, du tabac, des rentrées à 22h00, de la fréquentation des établissements publics et des directives de la LADB, a été dispensée. Une annotation dans l'agenda de la prise de connaissance par les parents du dépliant « 10 - 18 ans » éditée par le Service de la Jeunesse, traitant de ces diverses réglementations a été faite.

Pour les classes de 9^{ème} année les problèmes d'alcool liés à la circulation routière ont été abordés, ainsi que les conséquences pénales et civiles, notamment en cas d'accident.

Jardin de circulation

Cette année 601 élèves ont suivi les cours dispensés sur ce site. Un diaporama adapté à chaque âge leur est présenté.

Les résultats ont été excellents et se sont considérablement améliorés par rapport aux années précédentes.

Manifestations

Le Corps de police a également dû gérer des manifestations qui sont lourdes en heures et présence policière. Nous relevons les plus importantes, à savoir :

Manifestations culturelles

Brandons de la Ville - Brandons des Cygnes - Comptoir du Nord-vaudois - Manifestation du 1^{er} mai - l'Abbaye - Barbetech (concert techno) - Baleinev - Metastasis journée culturelle - Fête nationale - Braderie de la Plaine - Cirque Knie - Rue pour tous - Marché de Noël - Ouverture nocturne des commerces.

Manifestations sportives

La Favorite - Swisscomathon - Triathlon - Helsana Nordic Walking - Fyne marathon - Provélo, cyclade rue des Remparts - Course de l'Avent.

Activité Unité Technique

Principales modifications durant l'année 2011

Les collaborateurs de cette unité ont procédé, durant l'année, à la rénovation ou à la pose à neuf de la signalisation endommagée accidentellement, à l'installation de la signalisation des chantiers provisoires et à celle nécessaire au déroulement des nombreuses manifestations. Ils ont également assuré les déviations du trafic, les réservations de places de parc, ainsi que de multiples petites interventions à la demande.

Ils ont aussi été engagés pour effectuer des contrôles de la signalisation des chantiers mise en place par les entreprises privées ou par les services communaux, ainsi que pour vérifier les dispositions prises pour la sécurité des dépôts sur la voie publique.

Le marquage au sol a été rafraîchi dans le cadre d'un programme annuel, confié aux entreprises Traceroute, Weber et Road Art.

Aménagements

- Intersection rue du Valentin - rue d'Entremonts : création d'un giratoire provisoire.
- Intersection chemin de La Sallaz - route de Lausanne : création d'un giratoire provisoire.
- Route de Lausanne : création d'une présélection provisoire pour accéder au magasin Lidl.
- Pont CFF rte de Lausanne-avenue des Bains : cet édifice a été entièrement refait, le marquage et la signalisation mis en conformité.
- Pont CFF rue du Valentin - chemin de La Sallaz : la construction d'un nouveau pont a nécessité la mise en place d'une nouvelle signalisation notamment pour la mobilité douce.
- Rue des Philosophes : marquage routier définitif et création d'îlots centraux.
- Rue du Valentin : au débouché sur la rue des Philosophes, création d'un îlot franchissable.

- Rue du Valentin : le Castrum, modification de la zone de stationnement suite à la construction de nouveaux immeubles.
- Carrefour rues des Uttins - Cheminet : modification des priorités et création d'un îlot central.
- Rue du Cheminet : entre la rue des Uttins et la rue Edouard-Verdan, création d'une bande longitudinale pour piétons et déplacement du stationnement sur chaussée pour rétrécir celle-ci afin de faire diminuer les vitesses pratiquées par les usagers. Mise en place de deux chicanes. A la hauteur de la salle de gymnastique du collège de Fontenay, création d'un îlot central afin de sécuriser la traversée de la chaussée. Une inversion des priorités a été effectuée au carrefour des rues du Cheminet et des Uttins, ce dans le cadre de la future zone 30 km/h.
- Anciennes Zones 30 km/h : rénovation et mise en conformité de celles-ci, situées aux endroits suivants - P. du Lac, Quai de Nogent, grève de Clendy, Chemin de la Plage, Villette, Clendy, Prairie, Faïencerie.
- Chemin des Roseyres : création de deux coussins berlinois et d'une bande longitudinale pour piétons.
- Avenue Pierre de Savoie : création de deux bastions à la hauteur du Pavillon scolaire afin de sécuriser la traversée de la chaussée. Aménagement du débouché de cette rue sur la rue du Valentin.
- Rue de l'Indépendance : marquage routier sur cette rue suite à sa rénovation complète.
- Quartiers des Isles : installation des plaquettes de rues dans ce nouveau quartier.
- Rue de Mauborget : marquage routier effectué le long du canal du Mujon afin de régulariser le stationnement.
- Rue St.-Georges : mise en sens unique du tronçon situé entre la rue de Chamblon et la rue du Canal, suite à la fermeture du pont de Montagny à la circulation.
- Avenue des Découvertes : cette rue a été mise, par Urbat, en zone privée-communale. Un parc en épi a été créé.
- Avenue des Sciences : le tronçon compris entre l'avenue des Trois-Lacs et le chemin de la Chèvre a été ouvert à la circulation des transports publics (TRAVYS) et convois agricoles seulement.

- Pont de Montagny : suite à une décision Municipale, fermeture de cet édifice à la circulation sauf aux transports publics.
- Arrêts de bus Travys : les nouveaux horaires des bus TRAVYS (Mobilis) ayant modifié certains trajets, des arrêts bus ont été supprimés et d'autres créés.
- Mobilis : mise en place en collaboration avec Mobilité - Travys - Siemens et Acet, du programme de détection des bus avant les carrefours afin d'accorder la priorité aux transports publics, ce dans le cadre des nouveaux horaires de ces derniers.
- Chemin des Bosquets : création de places de stationnement, par un marquage routier, sur cette rue.
- Rue d'Orbe : à la hauteur de l'avenue Kiener, création d'un îlot central à la hauteur de l'arrêt bus, afin d'empêcher le dépassement des bus à l'arrêt et de sécuriser la traversée de la chaussée aux piétons.

Marquages routiers

- Parcs : des Rives, de la patinoire et des Abattoirs, réfection complète du marquage.
- Restaurant de la Plage : marquage du parc.
- Place d'Armes : réfection du marquage de la Place d'Armes, côté Casino.
- Rue de l'Hippodrome : réfection de la bande longitudinale pour piétons.
- Quai de la Thièle : réfection complète de cette rue, parc compris.
- Rue des Uttins : marquage routier définitif.
- Promenade A. Fallet : marquage des places de stationnement.
- Rue des Cygnes : création d'une bande cyclable de couleur rouge.

Suivi des chantiers (pose signalisation)

- Plus de 80 chantiers ont fait l'objet d'un suivi durant l'année.

Réparation, rénovation, entretien

- Remplacement de signaux routiers endommagés ou anciens.
- Rue du Midi : 49 boutons poussoirs piétons installés sur les mâts de la signalisation lumineuse ont été changés suite à des déprédations dont le ou les auteurs n'ont pu être identifiés.

- Entretien des divers locaux de l'entité, notamment du poste de police suite à l'agrandissement et aux modifications des locaux. Déménagement et rangement de matériel à la rue des Pêcheurs, aux Anciennes Casernes et à l'avenue des Sports.
- Durant l'hiver : entretien des barrières Vauban, de la signalisation de chantier et routière ainsi que de diverses machines et outils.

Divers (marquages)

Interventions légères ou totales sur les 60 rues/secteurs suivants :

Rue de l'Arsenal, quai des Ateliers, avenue des Bains, chemin de Beauregard, chemin de Bellevue, rue de la Blancherie, chemin de Calamin, rue des Casernes, du Casino, de Chamblon, du Cheminet, route de Cheseaux, rues des Condémines, du Cottage, du Curtail-Maillet, des Clairs-logis, d'Entremonts, chemin du Fontenay, rue de Galilée, avenue de Grandson, rue de Graveline, avenue Haldimand, rues Henry-Correvon, de l'Hôpital, rue de l'Industrie, des Jordils, route de Lausanne, rues du Levant, de la Maison-Rouge, avenue des 4-Marronniers, rues du Midi, de Montagny, des Moulins, de Neuchâtel, d'Orbe, des Pêcheurs, des Philosophes, rue de Plaisance, avenues Pierre-de-Savoie, de la Plage, rue de la Plaine, promenade des Pins, route de Pomy, chemin des P. aux Oies, rues des Remparts, Roger de Guimps, chemin des Roseyres, rues Saint-Georges, Saint-Roch, chemins de la Sallaz, avenue des Sports, rue de la Petite-Thoile, chaussée de Treycovagnes, rue des Uttins, du Valentin, ruelle Vautier, rue J.-A. Venel, rue de la Villette, rue des Vergers.

Permis de fouilles

Il a été établi 159 permis de fouilles.

Permis de dépôts

43 permis de dépôts ont été délivrés.

Manifestations

Pose des dispositifs (signalisation, Vauban, Fuster), lors des nombreuses manifestations et divers événements organisés dans la localité, dont notamment : les Brandons, Journée sans auto, Helsana Walking Day, Comptoir du Nord Vaudois, cirque Knie, 1^{er} Août, Triathlon, Swisscomarathon, swissgame, Abbaye, bal Einev, concours Hippiques, championnat de boules, etc.

Service communal des TAXIS

Nombre de concessions « A » au 31.12.2011

- 12.
- Deux concessions A ont été renouvelées en 2011 et attribuées à MM. LIECHTI Pascal, le 25 mai et ACIG Haci, le 26 avril.

Nombre de concessions « B » au 31.12.2011

- 6.
- Deux chauffeurs ont mis un terme à leur activité, soit : MM. BRANDT Michel, le 3 octobre et MASTROIANNI Pietro, le 31 décembre.

Nombre de chauffeurs auxiliaires au 31.12.2011

- 8.
- 4 chauffeurs auxiliaires ont mis un terme à leur activité au 31 décembre, soit : Mme JORDAN Karine, M. GAUCHAT Jean-Luc, M. José MARTINS et M. GATO Joaquim.
- Deux nouveaux chauffeurs ont obtenu leur carnet de chauffeur de taxi, soit : MM. MONTEIRO DE AGUIAR Eurico, le 25 mai et DA ROCHA BAHIA Marco Paulo, le 15 novembre.

Activité Police Administrative

Gestion des amendes d'ordre - produit des infractions

	2011	2010	Diff.
Amendes d'ordre (A.O.)	21'383	22'141	- 758
Rappels A.O.	6'141	6'917	- 776
* Rappels A.O. (France)	69	674	- 605
Ordonnances pénales (A.O.)	1'828	1'933	- 105
Dénonciations au Règlement de police	414	401	13
Dénonciations sur domaine privé	1'173	1'046	127
Citations	20	41	- 21
Sommations (A.O.)	1'308	1'340	- 32
Sommations (Règlement de police)	171	245	- 74
Sommations (dénonciations sur domaine privé)	344	321	23
Poursuites	900	1'317	- 417
Actes défaut de biens (ADB)	304	530	- 226
* Ordonnances de conversion (sur la base d'un ADB)	626		
* Transmissions au Service pénitentiaire (conversion en jours d'arrêt)	256	0	---
Transmissions au Juge d'application des peines	27	337	- 310
Transmissions au Service pénitentiaire	256	0	256
Encaissements amendes d'ordre	1'294'607	1'290'364	4'243
Encaissements parcomètres	1'905'422	1'879'868	25'554

* Nouvelles rubriques dès 2011

Rapports administratifs

Rapports administratifs	2011	2010	Diff.
Correspondances police administrative	2'810	3'381	- 571
Correspondances amendes d'ordre	1'381	1'374	7
Total	4'191	4'755	- 564

Manifestations

Autorisations de manifestations

Autorisations de manifestations	2011	2010	Diff.
Délivrées	508	488	20
Billetterie communale			
Nombre de billets vendus	2'959	4'637	- 1'678

Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques

Permis temporaires	2011	2010	Diff.
Etablis	135	175	- 40
Exonérés de taxe	12	14	-2
Total en francs	19'111	24'470	- 5'359

Bandoles publicitaires

Bandoles publicitaires - Autorisations délivrées	2011	2010	Diff.
Total autorisations délivrées	20	20	0
Taxes d'autorisation encaissées en francs	2'700	3'310	- 610

Foires, marchés, utilisation du domaine public

Foires

Mois/année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Janvier	36	4	15	31	45	39	36	30	33
Février	33	25	18	21	33	35	32	19	32
Mars	72	70	64	27	70	8	55	47	70
Avril	65	80	72	77	78	70	34	82	74
Mai	70	85	84	63	37	76	57	82	61
Juin	70	97	105	83	22	79	90	90	84
Juillet	77	95	94	84	77	72	83	90	79
Août	67	77	84	65	83	67	54	78	76
Septembre	64	64	85	50	54	69	74	73	71
Octobre	70	18	77	85	50	36	66	9	37
Novembre	51	55	17	60	47	45	16	50	65
Décembre	90	68	95	85	81	65	91	66	74
Moy./année	64	62	68	61	56	55	57	60	63
Total annuel	765	738	810	731	677	661	688	716	756

Marchés

Locations des emplacements	2011	2010	Diff.
Marchés (francs)	39'265	38'278	987
Foires (francs)	25'038	23'550	1'488

Utilisation du domaine public

Utilisation du domaine public	2011	2010	Diff.
Stands de prospection	84	90	- 6
Stands d'information	174	85	89
Stands de vente occasionnels aux marchés (caritatifs, écoles etc.)	49	62	- 13
Musiciens de rue - autorisations délivrées	23	25	- 2
Colportage (domaine public)	2	25	- 23
Journaux, calendriers	4	1	3
Etalagistes (tableaux, habits, etc.)	20	135	- 115
Bus d'information	5	3	2

Commerces soumis à autorisation

Commerces soumis à autorisation	2011	2010	Diff.
Débits à l'emporter au détail	43	43	0
Commerces d'occasion	24	10	14
Traiteurs	4	5	- 1
Appareils automatiques	87	244	- 157

Etablissements publics**Permissions accordées**

Etablissements publics	2011	2010	Diff.
Permissions de prolongation (nombre)	2'663	2'505	158
Autorisations animations musicales (nombre)	170	94	76
Taxes permissions de prolongation en francs	43'341	41'475	1'866

Licences

Etablissements publics au bénéfice d'une licence	2011	2010	Diff.
Bar à café	4	4	0
Buvette	11	11	0
Café-bar	7	7	0
Café-restaurant	74	73	1
Discothèque	2	2	0
Hôtel	6	7	- 1
Night-club	1	2	- 1
Salon de jeux	3	3	0
Tea-room	19	17	2
Autorisation spéciale	11	10	1
Total établissements publics	138	136	2

Lotos

50 autorisations (69 lotos) selon le système fribourgeois ont été accordées à la salle de spectacles de la Marive, durant la saison 2010-2011. Le chiffre d'affaires des lotos s'est monté à Fr 1'169'164.-- soit Fr. 16'944.-- par loto (Fr. 17'823.-- en 2009-2010 pour 68 lotos).

Lotos	Saison 2010-2011	Saison 2009-2010	Diff.
Autorisations accordées	50	50	0
Chiffre d'affaires brut	1'169'164	1'211'999	- 42'835
Location des cartons	7'350	6'650	700
Taxes communales encaissées (francs)	5'000	5'000	0

Loteries - Tombolas

Avec l'autorisation de la Direction de police, il a été organisé, en 2011 :

Loteries	2011	2010	Diff.
Nombre	2	3	- 1
Billets (nombre)	30'500	40'500	- 10'000
Recettes brutes (francs)	75'500	85'500	- 10'000

Tombolas	2011	2010	Diff.
Nombre de tombolas (autorisations délivrées)	30	37	- 7
Billets (nombre)	34'250	66'200	- 31'950
Recettes brutes (francs)	70'150	133'700	- 63'550
Emolument communal (en francs)	916	1'400	- 484

Enquêtes administratives

Naturalisations	2011	2010	Diff.
Rapports naturalisations ordinaires	75	116	- 41
Rapports naturalisations facilitées	32	62	- 30
Rapports naturalisation art. 22-25-53 LDCV	27	71	- 44
Service de la population (SPOP)			
Rapports	34	43	- 9
Procès-verbaux d'audition	36	43	- 7
Office des poursuites			
Rapports notifications impossibles	373	350	23
Contrôle des habitants			
Rapports de dénonciations	0	0	0
Total rapports	550	614	- 64
Office des poursuites			
Commandements de payer à traiter	8'324	8'898	- 574
Mandats OP	166	542	- 376
Conduites OP	13	51	- 38
Recherches d'adresses			
Office des impôts	64	34	30
Contrôle des habitants	17	64	- 47
Service communal des finances	46	45	1
Retours poste	276	224	52
Total des recherches d'adresses	403	367	36

Encaissements				
* Commandements de payer reçus (francs)	à Fr. 21.--	160'755	156'492	4'263
Mandats OP	à Fr. 25.--	4'150	11'575	- 7'425
Conduites OP	à Fr. 50.--	650	2'550	- 1'900
Total encaissements		165'555	170'617	- 5'062
Coûts postaux				
Convocations commandements de payer, naturalisation et SPOP	francs	6'526	5'615	911

Contrôle des champignons (M. Gilbert Brodard-Bourgeois, Contrôleur officiel - expert VAPKO)

Marchés et récoltes particulières destinées à la vente dans les restaurants, du samedi 12 février au samedi 24 décembre 2011.

Le contrôleur a vérifié 4'826,500 kg de champignons frais, contre 4'446,050 kg en 2010, soit 380,450 kg de plus.

122 bulletins de contrôle ont été délivrés (97 en 2010). Le choix se composait de 59 espèces (47 l'an dernier) sur les 126 sortes que comprend la liste officielle, toujours aussi restrictive.

16,600 kg de champignons avariés ou piqués de vers (18,200 kg en 2010) ont été retirés, séquestrés et détruits.

Champignons		2011	2010	Différence
Bons et comestibles	kg	651.900	237.300	414.000
Mauvais et vénéneux, voire quelques mortels, ou ceux contenus dans des cornets plastique	kg	177.750	96.300	81.450
Total des récoltes particulières	kg	829.650	333.600	496.050

Sur le plan mycologique, l'année 2011, restera dans les annales. La sécheresse et la bise, qui ont sévi durant le printemps et l'été, limitèrent sérieusement les poussées de champignons. Seul l'automne, avec la pluie bienvenue, a été propice à des récoltes intéressantes et abondantes, ceci jusqu'aux portes de l'hiver. De magnifiques espèces comestibles ont été observées, permettant l'étude fongique de belles et rares sortes de cryptogames, qui ont fait leur apparition jusque tard dans la saison.

En raison de l'état déplorable de nos forêts depuis l'ouragan « Lothar » et du travail des bûcherons par la suite, les coins à champignons ont diminué comme peau de chagrin. Constat très amer et peu réjouissant, sans compter que les nouvelles méthodes de sylviculture ne favorisent en rien la diversité de notre si belle flore fongique. Environ 250 espèces de cryptogames ont été dénombrées en 2011, contre 200 un an plus tôt.

Le contrôleur déplore, une fois encore, le manque flagrant de précaution et de respect de la nature, lors de la cueillette. Nous trouvons trop de récoltes sales, ou tout est mélangé et les sporophores souvent arrachés. De plus en plus de personnes ne présentent qu'un seul spécimen de leur récolte, prétendant connaître le reste. Cette manière de procéder est particulièrement dangereuse, car les confusions possibles sont très nombreuses en mycologie. Malgré toutes les recommandations relayées par les médias, certaines récoltes sont encore contenues dans des cornets en plastique, ce qui conduit malheureusement à l'élimination complète de la cueillette, la fermentation, dans de tels emballages, étant très rapide et dangereuse.

Service des inhumations

	2011	2010	Diff.
Dossiers traités (toutes catégories confondues)	524	660	- 136
Occupation des chambres mortuaires	349	430	- 81
- Personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	211	246	- 35
- Personnes domiciliées à l'extérieur	138	184	- 46
Etablissement de permis d'inhumer - d'incinérer	229	256	- 27
Cérémonies funèbres à Yverdon-les-Bains	262	299	- 37
- à la Chapelle du Centre funéraire	222	256	- 34
- dans d'autres lieux de culte (Temple, St-Pierre, etc.)	40	43	- 3
Affichage de cartes mortuaires	145	159	- 14
Soudages	4	10	- 6
Exhumations de corps	1	0	1
Inhumations à la ligne	30	39	- 9
Inhumations en concession	8	4	4
Incinérations de personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	182	215	- 33
Dépôt de cendres au Souvenir/Repos	100	147	- 47
Dépôts de cendres au Carré des Anges (dès août 2007)	10	11	- 1
Dépôts de cendres au Columbarium	21	23	- 2
Dépôts de cendres en tombe cinéraire	16	16	0
Dépôts de cendres sur tombe existante	23	23	0

Camping des Iris

Ouverture : du 1^{er} avril au 30 septembre.

Le camping des Iris a été exploité, jusqu'au 31 décembre 2011, par les services communaux. Sa gestion a été confiée, dès le 1^{er} janvier 2012, au TCS. Les parties ont convenu d'une procédure en deux phases. La première prévoit la location du camping dans son état actuel, tandis que la seconde comprend l'octroi, sous réserve des décisions du Conseil communal et du Conseil d'administration du TCS, à partir de 2013, d'un droit de superficie à titre onéreux. Cette phase coïncidera avec les travaux d'assainissement que le Camping TCS s'est engagé à effectuer.

Camping des Iris	2011	2010	Diff.
Nombre de nuitées adultes : tentes	3'545	4'242	- 697
Nombre de nuitées adultes : caravanes + bus camping	3'322	3'399	- 77
Nombre de nuitées enfants (tentes + caravanes)	1'811	1'985	- 174
Total des nuitées	8'678	9'626	- 948
Total des recettes en francs	326'607	357'374	- 30'767
Emplacements loués à la saison	175	175	0
Total des nuitées résidents (estimation)	4'800	5'000	
(les nuitées des résidents ne sont pas comptabilisées, mais encaissées selon un forfait)			

Assistants de sécurité publique

Leur mission principale porte sur le contrôle du stationnement (3'362 places de parc). Ils sont également régulièrement engagés pour divers travaux, soit :

- foires et marchés : enlèvement des véhicules gênants, placement des exposants, pointage de la présence des étalagistes;
- entretien des 20 horodateurs à tickets et 42 parcomètres collectifs de types TOM;
- courrier;
- mises en fourrière;
- service de circulation divers en cas de besoin (match - manifestations diverses - accidents, etc.);
- remplacement des patrouilleurs scolaires adultes;
- présence vers les zones scolaires;
- notification des commandements de payer;
- contrôle des dépôts sur la voie publique;
- contrôle des chiens non tenus en laisse ou se trouvant sur des lieux interdits;
- aide à l'intendance/matériel et contrôle des radios police;
- actions de prévention avec l'Unité de Proximité et Partenariats;
- aide à l'intendance (Asp M. Pierrehumbert).

Principales activités	Heures
Contrôle du stationnement	2'109.00
Entretien des horodateurs	700.00
Foires et marchés	136.00
Travaux administratifs	374.00
Actions de prévention	31.00
Contrôle chiens	8.00
Courrier	132.00
Mises en fourrière	71.00
Rédactions de rapports	65.00
Zones scolaires	6.00
Intendance	336.00
Circulation	86.00

Activité Contrôle des habitants

Etat de la Population d'Yverdon-les-Bains au 31 décembre 2011

Population	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total au 31.12.11	Total au 31.12.10	Diff.
Suisses	6'876	8'347	1'472	1'363	18'058	17'804	254
Etrangers Permis B et C	4'030	3'539	954	970	9'493	9'081	412
Total population établie	10'906	11'886	2'426	2'333	27'551	27'056	666
Courte durée (L)	109	41	2	11	163	126	37
Admis provisoires (F)	106	87	27	41	261	278	-17
Requérants (N & attest.)	60	28	7	14	109	83	26
Autres + en suspens	12	15	7	9	43	77	-34
Total étrangers non établis	287	171	43	75	576	564	12
POPULATION TOTALE	11'193	12'057	2'469	2'408	28'127	27'620	678
Résidences secondaires	131	117	6	7	261	316	-55
POPULATION RESIDENTE	11'324	12'174	2'475	2'415	28'388	27'936	623
Frontaliers	1'383	561			1'944	1'655	289

Le chiffre officiel de la population établie, publié par le Service Cantonal de la Statistique, est désormais établi sur la base du Registre Cantonal des Personnes, sans intervention des Communes. Il s'élève à 27'651 personnes. La différence s'explique par le décalage dans l'extraction.

Mutations enregistrées

Mutations	2011	2010	Diff.
Mariages	197	185	+ 12
Séparations	92	110	- 18
Divorces	122	119	+ 3
Décès	245	282	- 37
Changements de nom	232	223	+ 9
Naturalisations	255	286	- 31
Arrivées et retours	2'687	2'683	+ 3
Départs	1'942	1'824	+ 118
Naissances	363	330	+ 33
Déménagements au sein de la commune	1'806	1'961	- 155
Total des mutations	7'941	8'003	- 62

Registre des électeurs

Electeurs inscrits / dernier rôle levé de l'année	2011	2010	Diff.
Femmes suisses	8'139	7'989	+ 240
Hommes suisses	6'600	6'422	+ 178
Femmes étrangères	2'009	1'950	+ 59
Hommes étrangers	2'298	2'294	+ 4
Total	19'046	18'655	+ 391
Initiatives et référendums contrôlés	30	18	+ 12
Nombres de signatures validées	6'840	4'487	+ 2'353

Papiers délivrés

Papiers délivrés	2011	2010	Diff.
Cartes d'identité enfants	433	474	- 41
Cartes d'identité adultes	907	876	+ 31
Total cartes d'identité	1'340	1'350	- 10
Bons de réduction Travys	459	102	+ 357
Attest. de résidence ou d'établissement, cert. vie	2'732	2'867	- 135
Attest. de résidence gratuites pour le chômage	1'694	1'744	- 50
Attestations de départ	259	257	+ 2
Demandes de renseignements	4'020	4'547	- 527
Permis étrangers délivrés et renouvelés	3'649	4'882	- 1233
Personnes reçues à nos guichets (y c. naturalisations)	22'085	24'225	- 2140

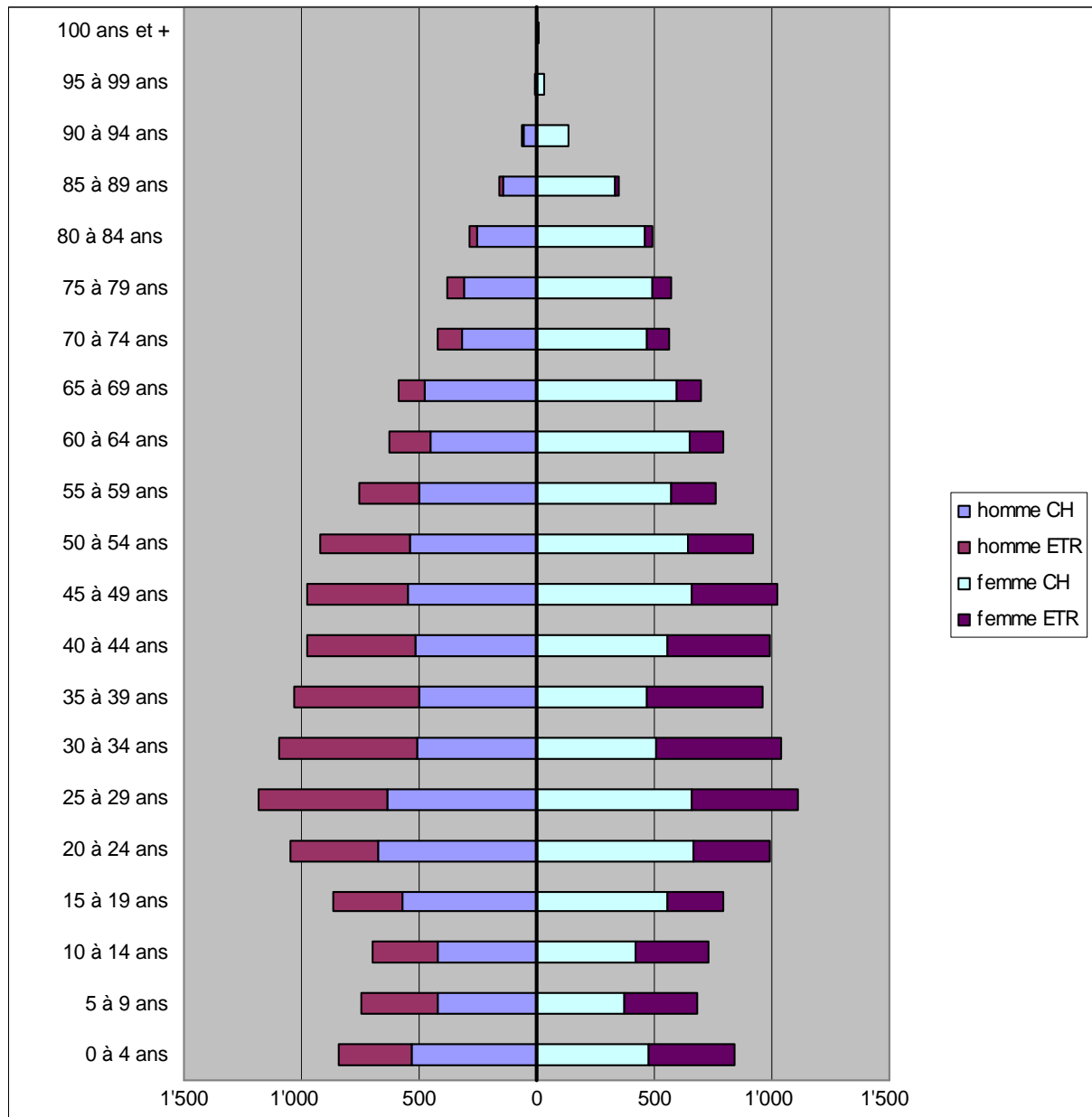
Naturalisations

Secteur des Naturalisations	2011	2010	Diff.
Dossiers déposés	103	173	- 73
Dont : procédure ordinaire	63	76	- 13
Facilitées et 2 ^{ème} génération	40	67	- 27
Nombre de personnes concernées	176	229	- 53
Décisions municipales	94	123	- 29
Dossiers traités	306	261	- 45

Perspectives

Les opérations liées à l'Harmonisation des Registres suivent leur cours. D'ici au 31 décembre 2012, chaque habitant doit être doté d'un numéro de logement, et les incohérences par rapport aux autres registres fédéraux élucidées. Nous mettrons tout en œuvre pour relever ce défi.

Pyramide des âges



Formations continue

2'401 heures ont été consacrées à la formation continue, comme suit :

Tir - 2 fois 1 jours à Savatan

- L'entier du Corps de police uniformé.

Bâton tactique - formation continue obligatoire annuelle

- L'entier des policiers équipé de ce moyen de contrainte.

Sensibilisation aux chutes

- L'ensemble des collaborateurs.

Journée pédagogique pour les instructeurs à Savatan

- App S. Knabenhans.

Nouveaux instructeurs - BT - MTDS

- App V. Basile.
- App N. Hiertzeler.

Entraînements des conducteurs de chiens

- Brg S. Paillard.
- Brg N. Von Dach.

Réga - sécurité atterrissage

- L'ensemble des Chefs de brigade et leurs remplaçants.

Réforme policière - mise en adéquation - module prise de plainte 2 jours

- 31 collaborateurs(trices).

Réforme policière - mise en adéquation - module circulation 4 jours

- M. J.-J. Rochat.

Cours CEP

- 6 collaborateurs.

RAGG - analyse d'enregistreurs de fin de course pour véhicules automobiles et tachygraphes numériques

- Brg J. Burnat.
- Agt J. Holzer.
- Brg E. Mauron.

Stage à la chancellerie/intendance - Police Riviera

- Adj G. Ceppi.
- Sgt B. Paccaud.

Événements internes

Départs - démissions

Dates	
17.08.2011	L'ASP Yves Carrard a quitté notre service
01.11.2011	M. Jean-Claude Rossier, garde-port, a terminé son activité à 20%

Engagements

Dates	
01.03.2010	Les aspirants Buchwalder Joël - Jayet Thierry - Marchand Grégory - Paillard Julien - Thurler Chris
01.12.2011	M. Dany Fluck - enquêtes administratives

Promotions

Dates	
01.07.2011	Adjudant Gérald Ceppi au grade de lieutenant
01.01.2011	Sergent-major Jean-Marc Collet au grade d'adjudant
01.01.2011	Brigadier Fabienne Gigandet au grade de sergent
15.09.2011	Brigadier Jessica Tesaury au grade de sergent
01.01.2011	Agent Fabrice Fornerod à la distinction d'appointé
01.01.2011	Agente Natacha Hiertzeler à la distinction d'appointée
01.01.2011	Agent Steve Knabenhans à la distinction d'appointé
01.01.2011	Agent Vincent Martinelli à la distinction d'appointé

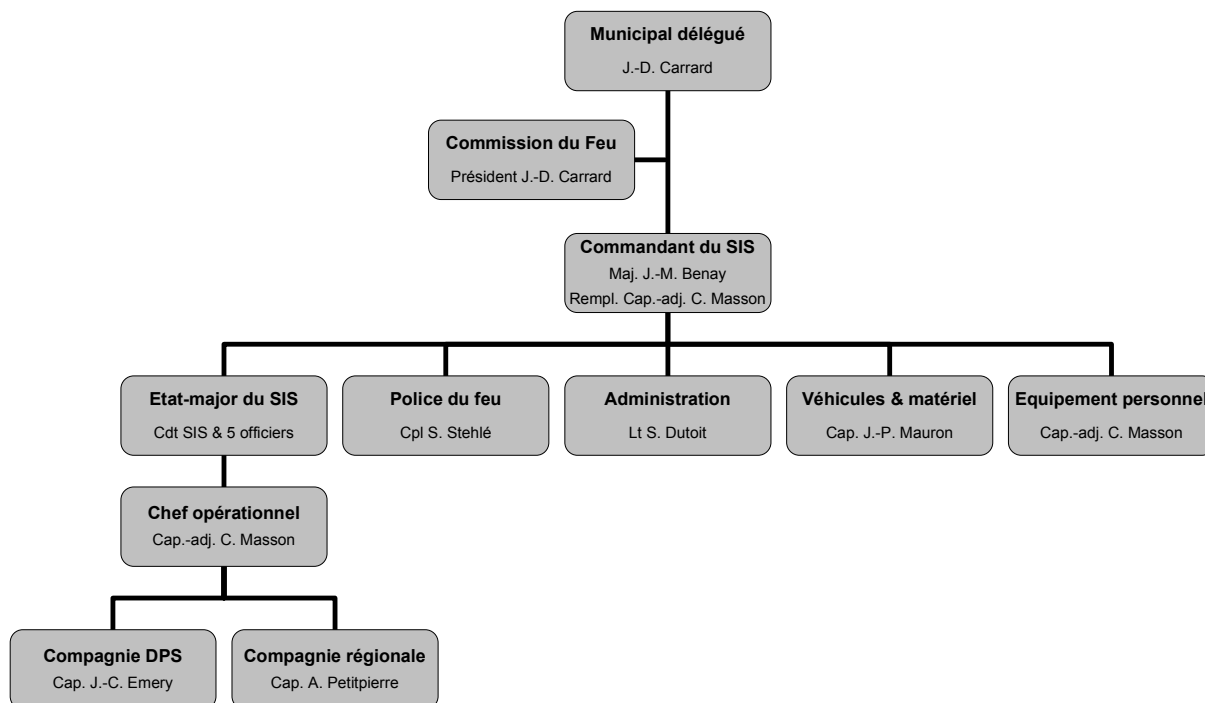
SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS)

Au 1^{er} janvier 2011, le Service d'Incendie et Secours se présente comme suit :

Etat-Major

- Le Commandant, Chef de service, maj Jean-Michel Benay.
- Le remplaçant du Commandant et chef opérationnel, cap-adj Christophe Masson.
- Le quartier-maître, cap Olivier Jaquier.
- Le responsable du matériel, cap Jean-Paul Mauron.
- Le responsable de l'instruction ARI, cap Pascal Livet.
- Le responsable des plans d'interventions, cap Eric Morleo.
- Secrétariat, app Isabelle Bonhôte.

Organigramme du SIS



Effectif du SIS

Au 1^{er} janvier 2011, l'effectif du bataillon du SIS était de 89 personnes, soit une augmentation de 6 unités par rapport à l'année précédente. Malgré ces petites fluctuations, l'effectif reste stable dans le temps. L'organisation dans laquelle s'intègre cet effectif est la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
Etat-major	6			6
Compagnie DPS	7	15	34	56
Compagnie Régionale	1	2	24	27
Total	14	17	58	89

Rapport d'activités du SIS

Le rapport d'activités du SIS pour l'année 2011 a eu lieu le vendredi 16 décembre à l'Aula Magna en présence des Autorités de la ville et des représentants des Instances cantonales, civiles et militaires.

Commission du Feu

Cette commission est composée de Monsieur Jean-Daniel Carrard, Conseiller Municipal et Président de la Commission, Monsieur Roland Büttiker, Madame Heidi Botteron, Monsieur Pascal Fer, Monsieur Pascal Gafner, Monsieur Walter Müller, Monsieur Etienne Mutrux, Monsieur Roger Randin et de l'Etat-major du SIS. Les PV de séances sont tenus par l'app Isabelle Bonhôte. Dans la future organisation régionale, cette Commission sera certainement appelée à disparaître.

Manifestation quinquennale : La Revue du SIS

2011 année électorale, nouvelles Autorités qui voient arriver deux nouvelles élues dans le Collège municipal, Mme Marianne Savary et Mme Gloria Capt. Comme le veut la tradition d'une année électorale, le SIS s'est présenté à ses nouvelles Autorités. C'était le samedi 8 octobre, la Revue quinquennale du SIS. Une météo un peu maussade le matin n'a toutefois pas découragé de nombreuses personnes, connues ou anonymes, à venir découvrir avec curiosité, étonnement, admiration, le matériel et les multiples tâches qui sont confiées aux sapeurs-pompiers. L'après-midi, sur la place Pestalozzi, inspection du SIS et de son matériel par la Municipalité. Moments solennels, aux sons de la fanfare et des cornemuses. Les démonstrations du Détachement de Premiers Secours, de la Compagnie Régionale et des Jeunes Sapeurs Pompiers s'enchaînent dans un ordre parfait, avec une précision d'horloger. Officiers, sous-officiers, sapeurs, vous avez, ce samedi 8 octobre, démontré votre savoir-faire, votre professionnalisme, votre engagement au service de la population de la ville et de la région. Vous avez confirmé, si besoin était, que nos Autorités peuvent s'appuyer sans restriction sur un corps de sapeurs-pompiers disponible en tout temps et efficace dans toutes circonstances. C'est la mission qui nous est confiée, elle est remplie avec brio et compétence.

Personnel du SIS

Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires

Le samedi 5 novembre, 24 Heures titrait « Yverdon cartonne avec ses pompiers volontaires ». Le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires est un élément majeur si l'on veut pérenniser le système du volontariat, système bien établi dans plusieurs de nos institutions, système intéressant sur le plan économique qui permet avec des coûts modestes d'avoir à disposition un Corps de miliciens aux qualités professionnelles. Les employeurs de plus en plus réticents à laisser partir du personnel en journée, le désintérêt pour la chose publique, les contraintes professionnelles et familiales contribuent à fragiliser l'engagement volontaire. Cette année, sous l'impulsion de la FVSP, une campagne de recrutement a été organisée sur le plan cantonal. Affichage, publicité dans la presse et les cinémas. A Yverdon, nous avons également envoyé environ 750 courriers personnalisés aux personnes qui seront âgées de 20 et 25 ans en 2012. A l'issue des soirées d'information, ce seront 30 recrues qui rejoindront le SIS au 1^{er} janvier 2012. Toutes n'arriveront pas au terme de leur formation de base, mais si nous pouvons compter sur une vingtaine de nouveaux volontaires ce serait encourageant.

Une autre filière de recrutement est le groupe de Jeunes Sapeurs Pompiers. Ce sont effectivement 4 JSP de ce groupe, âgés de 18 ans, qui sont parmi les 30 nouveaux arrivants.

Personnel permanent

L'augmentation constante des tâches que doit assumer le groupe de permanents, tels que l'entretien du matériel, la préparation et l'organisation de divers cours, les tâches administratives qui sont chronophages, la Police du feu qui se voit confier de plus en plus de dossiers, la régionalisation qui se profile à l'horizon ont conduit à une réflexion sur l'organisation et la répartition des charges. Des changements dans l'organisation et une correction dans la répartition des charges sont planifiés, ainsi que la création d'un nouveau poste administratif à plein temps pour 2012.

Il faut mettre en évidence, que durant l'année 2011, des Conseillers municipaux et des Etats-majors de Centres de renforts de plusieurs cantons sont venus s'enquérir de l'organisation et du mode de fonctionnement de notre Centre régional. Plusieurs idées ont été reprises et adaptées.

Le groupe « Matériel »

En complément indispensable aux cinq permanents, nous pouvons nous appuyer sur le groupe « Matériel », groupe composé de personnes, compétentes, très professionnelles et surtout disponible malgré leur statut de milicien. Cette équipe, très dynamique et motivée, nous assure des travaux de modifications d'agencement, de construction, d'entretien, de réparation et de nettoyage.

Quelques chiffres pour les 27 personnes qui composent l'équipe du matériel :

- 1'427 heures pour l'entretien du matériel et du bâtiment, le rétablissement après les exercices et les interventions;
- 422 heures pour l'entretien et le rétablissement des appareils pour la protection respiratoire, soit 600 appareils traités;
- 146 heures pour la réparation et les contrôles périodiques des appareils respiratoires du nord du canton;
- soit un total de 1'995 heures.

Les 1'427 heures de l'équipe « Matériel » sont réalisées sur les 52 samedis matin de l'année ainsi qu'une soirée par semaine. A relever, que durant leur passage en caserne, ces sapeurs s'occupent autant du bon fonctionnement du matériel roulant et de ses équipements que de l'entretien et la conciergerie de la caserne.

Distinctions pour années de service

Le samedi 8 octobre, lors de la revue quinquennale du SIS, M. le Municipal Jean-Daniel Carrard a remis des distinctions pour années de service au SIS et a promu des sous-officiers.

Années d'activités	Grades	Noms
5 ans	Sapeur Appointé Caporal Sergent	Raphaël Gélinard Chérif Kasdi Loris Morleo Bastien Raymondaz Luca Severino Paulo Da Silva Pascale Resin Olivier Dupertuis Eric Stauffer
10 ans	Appointé Caporal Capitaine	Steve Buchs Cyrille Guignard Manuel Lemos Laurent Favre Pascal Livet
20 ans	Capitaine	Olivier Jaquier
25 ans	Capitaine	Jean-Christophe Emery

Quant aux 422 heures exécutées par les préposés aux appareils respiratoires isolants, elles sont principalement dévolues aux 43 exercices de port d'appareils à air comprimé, dont 6 dans des scaphandres pour les interventions chimiques.

Sont compris également dans ce total les interventions durant lesquelles est engagée la protection respiratoire. Cette année elles sont au nombre de 30 ou 141 appareils ARI ont été portés.

Toutefois, il est intéressant de relever que le nombre d'interventions PR et d'environ 34% inférieure à l'année passée, mais le nombre d'appareils engagés, lui, est quasiment identique à 2 appareils près.

Les 146 heures effectuées au centre mécanique ARI par les mécaniciens ont été dédiées à la révision et à la réparation d'appareils des SDIS du nord vaudois.

Démissions

En cours d'année et pour le 31 décembre 2011, six personnes ont démissionné du Corps pour motifs professionnels ou changement de domicile hors Commune.

Licenciements

En cours d'année, l'Etat-major a licencié 11 personnes pour motifs divers.

Promotions sous-officiers avec effet au 1^{er} janvier 2012

Grades	Noms	Promotions
Sapeur	Raphaël Gélinard Mathieux Glardon Loris Morleo Michaël Prontera Bastien Raymondaz	Distinction d'appointé
Appointé	Manuel Lemos	Promu au grade de caporal
Caporal	Armindo Dos Santos Olivier Dupertuis Stéphane Willommet	Promu au grade de sergent
Sergent major	Thierry Hofmann	Promu au grade d'adjudant sof

Promotions officiers avec effet au 1^{er} janvier 2012

La Municipalité, sur proposition de l'Etat-major, a avalisé les promotions suivantes d'officiers. Les grades ont été remis par M. le Municipal Jean-Daniel Carrard lors du rapport d'activités le vendredi 16 décembre.

Grades	Noms	Promotions
Sergent	Eric Stauffer	Promu au grade de lieutenant
Sergent major	Stéphane Jaccard	Promu au grade de lieutenant
Lieutenant	Thomas Czaka Stéfan Dutoit	Promu au grade 1 ^{er} lieutenant

Groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Une nouvelle organisation de ce groupe formé de quinze jeunes est depuis le 1^{er} janvier conduite par le caporal Olivier Dupertuis. Appuyé par des officiers et des sous-officiers du DPS ce groupe suit une instruction de base intéressante et adaptée pour rejoindre le SIS.

Trois chariots de matériel magnifiquement aménagés par les serruriers du SIS ont été mis à leur disposition pour l'instruction.

Régionalisation de la défense incendie

2011 est aussi l'année où le projet de régionalisation est arrivé à bout touchant. Pour atteindre ce niveau, les membres des deux Commissions, politique et technique, ont travaillé, imaginé, négocié pour mener à bien cet ambitieux projet.

Il est évident que le personnel du SIS devra faire preuve de souplesse, d'adaptation, de collégialité et de fermeté aussi pour réussir. Formellement constituée, cette régionalisation, impactera non seulement sur l'organisation politique, mais aussi sur notre organisation opérationnelle. Projection dans le futur :

La forme actuelle de l'Etat-major régional sera modifiée. A priori, le futur Etat-major se composera :

- du Commandant du SDIS;
- du Commandant du DPS;
- des quatre Commandants des sites opérationnels, soit : Yverdon, Yvonand, Grandson et Concise;
- du Commandant de la compagnie régionale;
- du Commandant des DAP;
- du responsable de l'instruction;
- du responsable ARI;
- du quartier-maître;
- du responsable de la logistique;
- d'un secrétariat pour le PV.

Cet Etat-major aura à charge la conduite du SDIS régional dont l'effectif actuel est de 640 sapeurs-pompiers. Il est très probable que, suivant un phénomène connu et déjà rencontré dans le cadre d'autres régionalisations, cet effectif diminuera. On peut estimer qu'en régime de croisière l'effectif se stabilisera aux environs de 450 personnes. Mais dans tous les cas de figure, aucune personne motivée ne sera exclue du système.

L'organisation de l'instruction devra elle aussi être adaptée à cette configuration. Sous l'appellation « Commission d'instruction », un groupe de travail formé d'officiers issus des quatre sites opérationnels développe déjà différents modèles pour optimiser et accroître le niveau de l'instruction sans augmenter la charge horaire.

Le mode d'intervention déjà très bien rôdé ne sera que peu modifié. Du personnel du site opérationnel de Grandson, à l'instar d'Yvonand, interviendra le week-end avec les permanences d'Yverdon. Quelques adaptations inhérentes aux nouveaux trains de feu seront également intégrées.

Quant au rapport annuel d'activités du SIS tel que nous le connaissons aujourd'hui... Changera-t-il de forme ? De lieu ? A voir...

Interventions

Nombre et types d'intervention

En 2011, le SIS a été sollicité 411 fois. Ce nombre est légèrement en recul par rapport à 2010 où nous avons été sollicités 460 fois. 197 sorties, soit le 48% des sorties, se sont produites en journée, les jours ouvrables, entre 7h00 et 18h00.

Les sorties pour interventions sont :

- 63 interventions pour des feux dans des bâtiments;
- 6 interventions pour feux de cheminées;
- 17 interventions pour désincarcérations et pionnier;
- 1 intervention pour feux de forêts;
- 16 interventions pour feux de voitures et véhicules divers;
- 5 interventions pour feux divers;
- 38 interventions pour alarmes automatiques injustifiées;
- 14 interventions pour alarmes automatiques défauts techniques;
- 6 interventions pour incidents techniques;
- 125 interventions pour pollutions et défense contre hydrocarbures;
- 4 interventions chimiques;
- 40 interventions pour sauvetages de personnes et ascenseurs bloqués;
- 3 interventions pour le sauvetage d'animaux;
- 43 interventions pour préventions diverses et suite à des intempéries;
- 29 interventions pour inondations par accidents ou usure;

- 1 intervention pour feux d'étroubles ou broussailles.

Ces sorties représentent un total de 4'169 heures/hommes de travail, auxquelles il faut ajouter 9'330 heures/hommes d'exercices, de formation et de cours divers, 1'995 heures/hommes du groupe « Matériel » pour l'entretien et le rétablissement, soit un total : 15'494 heures/hommes pour le service de milice.

Une intervention particulièrement difficile

Chacun d'entre-nous a encore en mémoire l'explosion à la rue de Neuchâtel. Ce dramatique accident a marqué notre ville. Ce mardi 25 octobre, 13h36 le SIS est alarmé par la centrale d'alarme de Pully pour un feu d'appartement au N° 39 de la rue de Neuchâtel. Arrivés sur place la réalité est très différente d'un feu d'appartement. Des quantités de débris jonchent le sol, une voiture est écrasée par des matériaux tombés des façades, il y a le feu sur deux étages, plusieurs appartements sont touchés, des locataires sont sur les balcons et aux fenêtres, angoissés, paniqués, ils appellent à l'aide, incommodés par une forte fumée âcre. En face, le magasin Denner a aussi subi des dégâts, la devanture, la vitrine, les plafonds sont fortement endommagés. Des renforts sont alarmés, l'évacuation des locataires s'organise, d'importants moyens d'extinction sont déployés. Les Services de police font le recensement des habitants, il manque deux personnes à l'appel. Les Samaritains et le poste médical avancé cantonal prennent en charge les blessés. A l'intérieur le décor est apocalyptique. Murs éventrés, appartements soufflés, tout est sans dessus-dessous, les gaines techniques explosées laissent apparaître un trou béant. Le feu est très intense, la progression est difficile. Sous l'effet du souffle de l'explosion les portes en acier de l'ascenseur se sont ouvertes à l'envers dans la cage. Un petit vélo d'enfant est encastré dans la barrière des escaliers. Soudain au PC un appel d'urgence, un de nos collègues est en difficultés. Au pied de l'immeuble on s'organise pour lui porter secours. Le temps presse il est bloqué dans la fumée. Il est localisé, des camarades l'évacuent par l'échelle-auto. Il est pris en charge par les médecins, il fera un bref séjour aux soins intensifs à l'Hôpital. Quelques heures ont passé, il faut maintenant rechercher, trouver et dégager les deux personnes qui manquent à l'appel. Pour les intervenants, la tâche longue, pénible est chargée d'émotion.

Plusieurs sapeurs-pompiers ont souffert de cette intervention et une cellule psychologique de débriefing a été mise à disposition.

Il faut aussi ajouter le violent incendie de la fondation Saint-Georges qui a mobilisé le SIS toute une nuit.

Instruction et formation

La collaboration et l'uniformisation de l'instruction se sont encore intensifiées cette année avec les DPS de Grandson, Yvonand et Concise. Une Commission d'instruction formée d'officiers issus des quatre entités a été mise sur pied pour mieux coordonner et rationaliser les heures de formation.

Formation de base pour recrues

La compagnie régionale se compose d'une quarantaine de recrues, issues des communes d'Yverdon-les-Bains, Concise, Grandson et Yvonand, qui vont suivre une formation de base pendant deux ans. A la fin de chaque année, un examen pratique et théorique permet d'évaluer le niveau des connaissances de chacun avant d'être incorporé dans la compagnie DPS et les groupes d'alarmes.

Instruction pour le DPS

Quant au personnel incorporé dans la compagnie DPS, il a entraîné et perfectionné ses connaissances dans les multiples domaines d'interventions : feux d'appartements, de véhicules, incendies de forêts, secours routier et accidents, pollutions et atteintes à l'environnement et accidents impliquant des produits chimiques.

Quelques formations particulières :

- cours de cadres pour officiers et sous-officiers sur le nouveau règlement de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers traitant de la conduite d'interventions;
- formation d'un groupe de spécialistes « Anti-chutes » traitant des techniques d'assurance des personnes qui interviennent sur les toitures, bordures de précipices, terrains difficiles;
- déplacement à Mâcon (F) sur un site d'entraînement pour les porteurs d'appareils respiratoires isolants;
- journée d'entraînement sur la piste feu PCi à Gollion;
- les phénomènes du feu en milieu clos dans des containers sur la piste d'entraînement de la PCi à Couvet;

- exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants au Centre d'instruction de l'Armée à Wangen an der Aare;
- exercice d'intervention chimique chez Nestlé à Orbe.

Il faut ajouter à ces multiples formations : 130 journées cantonales de formations organisées par l'ECA.

La formation pour les sapeurs-pompiers volontaires du SIS représente pour 2011 : 9'330 heures.

Caserne et locaux

Au cours de cette année, la centrale radio a été modifiée et réaménagée. Son volume a été diminué au profit de l'atelier de rétablissement des appareils respiratoires isolants. Cette modification permet de gonfler les bouteilles d'air comprimé dans un local séparé, limitant ainsi les risques d'accidents.

Les serrures mécaniques sur les portes de l'entrée principale de la caserne et des vestiaires, serrures intensément sollicitées ont été remplacées par une ouverture avec des badges.

Un garage couvert pour vélos et scooters a été construit à l'extrémité nord de la caserne.

Acquisition de véhicule et matériel

En complément du remplacement courant du matériel, on peut souligner quelques acquisitions particulières :

- transformation et réaffectation du véhicule « Transport de tuyaux » en véhicule « Protection respiratoire ». Cette transformation, sur le point d'être terminée, est réalisée par des serruriers miliciens du SIS. Ce mode de faire permet des modifications de véhicules et de matériel à des prix sans concurrence avec les prix du marché;
- dotation par l'ECA d'appareils respiratoires isolants bi-bouteilles en remplacement des BG4, appareils à oxygène, circuit fermé.

Parc de véhicules :

- 3 véhicules légers;
- 13 véhicules lourds;
- 24 remorques;
- 1 bateau.

Police du feu

La sollicitation de la Police du feu est sans cesse croissante. Ce poste devra impérativement être renforcé l'année prochaine.

Les sujets traités sont principalement :

- de la sécurité feu, chemins de fuite, évacuation des personnes, respect des exigences AEAI lors de manifestations;
- commission de construction, accès aux bâtiments, normes de construction, sécurité feu dans les établissements publics;
- visites et contrôles avec la Commission de salubrité.

Activités diverses

Les traditionnels Pique-nique et rallye du SIS

Le dimanche 26 juin étaient organisés le traditionnel pique-nique et le rallye pédestre du SIS organisé par la famille Morleo. Environ 100 personnes ont participé à cette journée magnifique. Seize se sont disputées la très convoitée première place. Au final c'est l'équipe de M. Thierry Gaberell, ex-Président du Conseil communal qui remporte le prestigieux 1^{er} prix : l'organisation du rallye 2012. Ce sera le 33^{ème} rallye et le 37^{ème} pique-nique. Félicitations et remerciements à tous.

Passeport vacances

Pendant les vacances scolaires d'automne, nous accueillons traditionnellement, à la caserne du SIS, une soixantaine d'écoliers dans le cadre de « Passeport vacances ». C'était pour eux l'occasion de découvrir les différentes missions confiées aux sapeurs-pompiers, d'apprendre à éteindre un feu de friteuse, d'assister à la découpe d'une voiture, d'être attentifs à quelques conseils, et terminer cet après-midi par un tour en camion.

SECRÉTARIAT AUX SPORTS

Nos activités

En 2011, les activités du secrétariat aux sports peuvent se présenter comme suit :

- gestion des plannings d'utilisation et entretien des installations :
 - stade municipal

- patinoire
- piscine couverte
- piscine plein air
- terrain des Vuagères et terrain des Isles
- patinoire mobile;
- gestion des plannings d'utilisation des salles de gymnastique et rythmique en dehors des heures scolaires et durant les vacances scolaires;
- gestion du bus du secrétariat aux sports mis à la disposition des sociétés sportives et services communaux;
- coordination des activités de la commission :
 - de la patinoire-piscines (sociétés principales utilisatrices et entretien)
 - des sports (distribution d'aides financières aux sociétés sportives)
 - du stade (sociétés principales utilisatrices et entretien);
- coordination des activités du conseil d'administration du Manège et Centre Equestre d'Yverdon-les-Bains SA :
 - suivi de la procédure de vente des installations souhaitée par le Conseil communal;
- membre de la commission des Rives du Lac;
- membre de la commission de projet de la salle omnisports des Isles;
- distribution du fonds d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois présentant des résultats significatifs au niveau régional et national;
- organisation et aide à l'organisation :
 - Urban-Training
 - 7^{ème} Festival Sportif Yverdonnois incluant la semaine Yverdon Bouge !
 - 7^{ème} camp des jeunes;
- organisation du triathlon d'Yverdon-les-Bains;
- accueil d'équipes étrangères au stade municipal pour des stages d'entraînements;
- participation à la mise en place de nouveaux projets :
 - parcours de Nordic Walking (inauguration le 10 mai 2011)
 - rallye cyclotouriste UECT AIT 2013
 - salle multisports aux Isles
 - skate park
 - piste de BMX;
- participation aux activités de l'association suisse des services des sports (ASSS).

Développement de quelques-unes de nos activités

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

Fin 2010, la Municipalité confiait au secrétariat des sports l'organisation du triathlon d'Yverdon-les-Bains. Organisée depuis de nombreuses années par Philippe Erb, puis par son fils, Jean-Marie, cette manifestation n'avait pu voir le jour en 2010 en raison d'un conflit de date avec le triathlon de Morat. En outre, l'organisateur ne disposant plus d'assez de ressources pour poursuivre son activité, Monsieur Carrard, Municipal de la Police, du SIS et des Sports, avait suggéré à la Municipalité que la ville reprenne l'organisation de cette manifestation sportive phare dans notre commune.

C'est ainsi que l'Association Triathlon d'Yverdon-les-Bains a été constituée et qu'un comité composé de treize membres et présidé par Monsieur Carrard a été créé.

De nouveaux parcours vélo ont été proposés, plus sélectifs, ils ont ravi les participants. Et pour la première fois, Yverdon-les-Bains a présenté une étape qualificative du championnat suisse de Team Sprint, épreuve durant laquelle des équipes composées de deux femmes et de deux hommes se donnent le relais après avoir parcouru, chacun leur tour, l'entier des trois disciplines, mais sur des distances raccourcies. Par cette belle journée du 28 août, cette discipline ainsi que les catégories jeunesse, mais aussi senior et relais ont offert un spectacle de qualité au public venu nombreux.

Bilan plus que positif du côté des sportifs qui ont trouvé, de manière générale, l'organisation de qualité et les parcours très intéressants bien que sélectifs. Même bilan pour les arbitres de Swiss Triathlon présents pour contrôler l'épreuve du Team Sprint.

Côté sécurité, l'implication de la police yverdonnoise dès le début de l'organisation a permis d'optimiser les conditions d'accueil des athlètes et plus particulièrement du parcours vélo qui a ainsi pu être totalement fermé à la circulation.

Ce ne sont pas moins de 444 athlètes qui ont goûté à l'eau du lac, foulé les sentiers de ses rives et roulé sur le bitume de notre ville encadrés par les 150 miliciens de la PCi, hommes de la Police communale, brigades du lac et samaritains ainsi que par les

150 bénévoles présents sur les parcours, à l'accueil ainsi qu'à la restauration. Il s'agit d'une très bonne participation compte tenu de la concurrence directe du Triathlon de Vevey.

Fort heureusement, seul 1 accident est à déplorer. Le triathlète qui a chuté à vélo a dû être évacué en ambulance vers l'hôpital d'Yverdon où il est resté une nuit en observation. Il a pu ressortir le lendemain contusionné, mais sans blessure sérieuse.

Pour la mise en place de l'édition 2012 qui se tiendra le dimanche 9 septembre, le comité tiendra compte des remarques et suggestions reçues des athlètes et de la population afin de combler les quelques dysfonctionnements constatés et plus particulièrement ceux en relation avec la communication auprès de la population.

Fonds d'aide aux jeunes sportifs

Le secrétariat aux sports, grâce au fonds d'aide aux jeunes sportifs a pu soutenir plusieurs jeunes sportifs émérites dont le palmarès national, mais également international est prometteur. En 2011, Luna Milonavovic, jeune joueuse de tennis (finaliste aux championnats suisse 2011), Gilles Vaucher, jeune joueur de tennis de table (3^{ème} suisse dans sa catégorie d'âge en 2011), Elodie Jakob, heptathlonienne (championne suisse U20 en longueur et au 60 m haies en 2011) et Samantha Durussel, gymnaste de haut niveau, ont ainsi pu compter sur le soutien du fonds d'aide aux jeunes sportifs.

Urban-Training

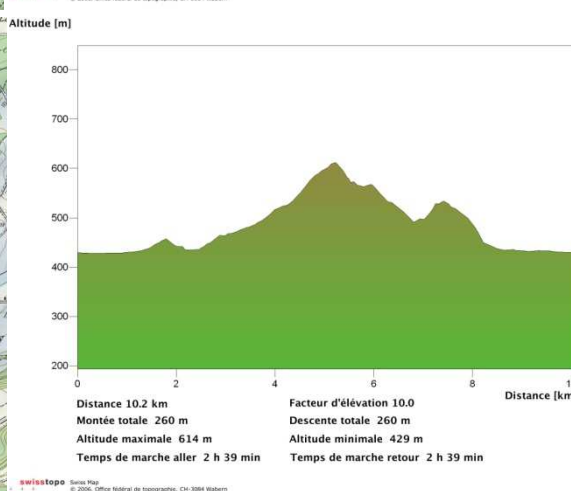
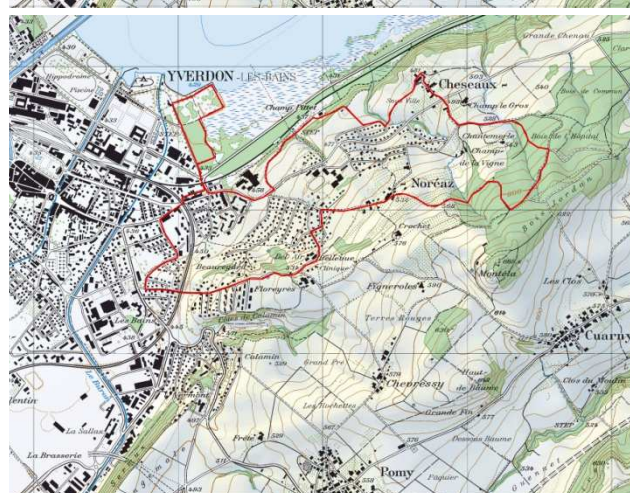
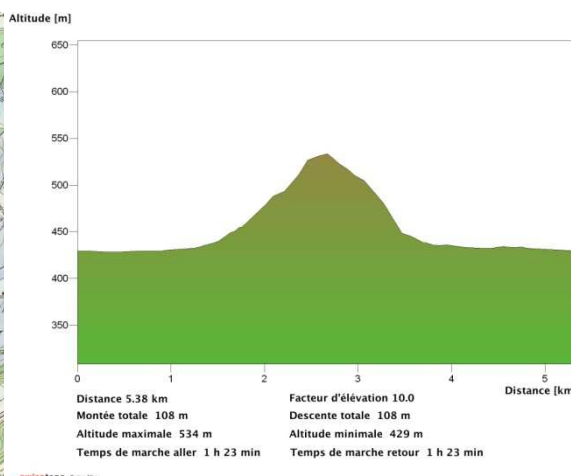
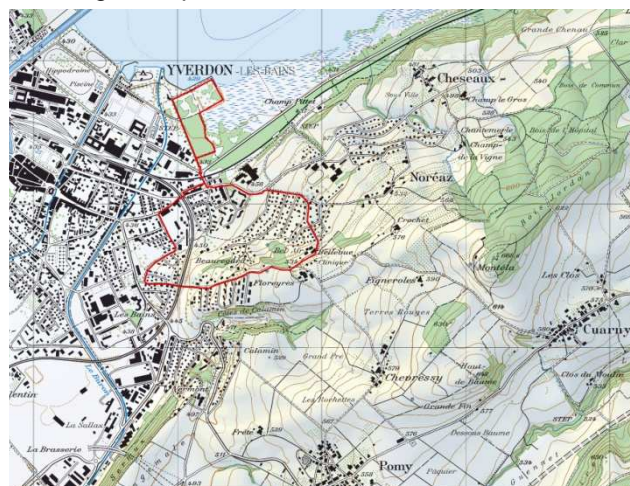
Pour la deuxième année, la commune d'Yverdon-les-Bains a offert à sa population le programme Urban-Trainig.

Encadré par des coaches professionnels, Urban-Training propose un parcours sportif d'une heure en ville et dans ses magnifiques parcs à toutes les personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la ville d'Yverdon-les-Bains et de partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les participants font des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Les yverdonnois ont pu profiter de cette activité durant 1 heure tous les jeudis soirs du 28 avril au 22 septembre.

Parcours de Nordic Walking

Les deux parcours de Nordic Walking de respectivement 5 et 10 km sont à la disposition des sportifs de la région depuis le 10 mai 2011.



Skate Park

Les communes d'Yverdon-les-Bains et Grandson ont décidé de s'unir pour soutenir le projet de création d'un Skate Park couvert en collaboration avec l'association Riders in Paradise, association constituée en 2010 pour mener à bien ce projet.

La création du Skate Park sur le terrain des Tuileries de Grandson (entre la STEP et le terrain de football) doit encore être approuvée par les conseils communaux d'Yverdon-les-Bains et de Grandson, dans le courant du premier semestre 2012, pour pouvoir voir le jour. En cas d'acceptation par ces derniers, les travaux pourront débuter dans le courant du deuxième semestre 2012.

Piste de BMX

Le 7 avril 2011, le Conseil communal a accepté un crédit d'investissement pour

l'agrandissement et la rénovation de la piste de Bicross au lieu dit « Le Pecos » à Grandson.

Cet investissement yverdonnois sur le territoire de Grandson est le fruit d'une collaboration entre les deux villes.

Les travaux ont ainsi pu débuter au mois de septembre et devraient se terminer dans le courant de l'été 2012.

En mars 2010, les clubs de BMX d'Yverdon-les-Bains et de Grandson avaient décidé de fusionner et de créer le BMX Club Nord Vaudois, dont le siège est à Yverdon-les-Bains, est qui devient ainsi le troisième plus grand club de Suisse romande. Cette fusion leur a permis d'unir leur force et de développer la piste de BMX déjà existante aux Tuileries de Grandson. L'agrandissement de cette nouvelle piste de BMX aux normes de l'UCI (Union Cycliste Internationale) permet de répondre à leurs besoins, mais aussi d'accueillir des événements internationaux.

Quelques chiffres

Fonds d'aide aux sociétés sportives

10 sociétés sportives yverdonnoises ont bénéficié du fonds afin de les aider à réaliser quelques 19 projets (camps, équipements vestimentaires, matériel) pour un montant total de Frs 38'250.-.

Camps des jeunes

En 2011, le camp des jeunes s'est déroulé du 4 au 8 juillet. Ce ne sont pas moins de 32 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 85 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées par Blaise Brocard, Céline Dupuis et Ornella Dumartheray.

Le cirque, la grimpe, le BMX et la capoeira sont venus compléter le programme varié de cette semaine sportive.

Festival Sportif Yverdonnois

7 épreuves sportives ainsi que la semaine Yverdon Bouge ont été proposées gratuitement entre le 9 avril et le 22 novembre 2011 à la population d'Yverdon et des environs représentée par plus de 70 citoyens de tout

âge. Comme nouveautés en 2011, le secrétariat aux sports a proposé un baptême de plongée, une initiation au tir à air comprimé, au self-defense ainsi qu'à la capoeira.

La sortie de clôture du programme 2011 (sortie en raquettes qui s'est faite sans raquettes en raison de la météo glaciale qui nous a contraints à raccourcir la sortie) offerte à tous les participants ayant pris part à minimum trois épreuves du programme s'est tenue le 4 février 2012.

La patinoire

Ouverture : du 1^{er} janvier au 20 mars et du 7 septembre au 31 décembre 2011.

Les clubs utilisateurs principaux sont le Hockey Club Yverdon-les-Bains et le Club de Patinage Artistique.

En dehors des heures d'utilisation de la glace par ces deux clubs et de celles réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h30 à 16h30), la patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, le HC Dahu, le HC Malley, le FC Fleurier, la Gendarmerie ou encore les Lausanne Vipers.

Fréquentation du public (entrées payantes)

Publics	Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS	Familles		
				Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS
Entrées	1'222	2'600	564	2'013	2'693	124

Fréquentation des écoles et autres établissements

Etablissements		Entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	3'914
	Secondaires	6'681
	CPNV	751
	Gymnase	647
	Passeport découverte	72
	Passeport vacances	40
	Passeport ado	32
	Fondations	201
Arr. Grandson	Primaires	637
	Secondaires	805
Plateau du Jorat	Primaires	90
	Secondaires	213

Etablissements	Entrées
Estavayer	64
Yvonand	381
Echallens	233
Arr. Chavornay	158
Pailly-Bercher	147

La piscine couverte

Le club utilisateur principal est le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains.

3 lignes d'eau sont en permanence mises à la disposition du public. Les 3 autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les $\frac{2}{3}$ du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles, le soir et le samedi par des moniteurs qui donnent des cours privés ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, le club de triathlon ou encore la société de sauvetage.

Tableau comparatif (2007-2011) - fréquentation du public (entrées payantes)

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Total	Moyenne/mois	%
2011 (10.5) mois	16'107	4'693	8'695	29'495	2'809	+ 1
2010 (10.5) mois	15'996	4'694	8'607	29'297	2'790	+ 1
2009 (10.5) mois	15'766	4'531	8'572	28'869	2'750	- 15
2008 (10.5) mois	17'566	5'357	10'931	33'892	3'227	- 26
2007 (3 mois)	6'508	1'847	4'745	13'100	4'366	

Fréquentation des écoles

Etablissements	Nbre entrées	
Ecoles d'Yverdon-les-Bains + hors Yverdon-les-Bains (bassin 25 m + bassin non nageurs)	Primaires	15'855
	Secondaires	3'263
	Sport fac.	855
	Passeport vacances	35
	Passeport ado	25
Verdeil	844	
Uscade	284	
PluSport	439	
Espace Prévention	883	
Bon 1 entrée gratuite	57	

Vente d'abonnements

Annuel des 2 piscines	Piscine couverte	12 entrées	Entreprises	Clubs
145	174	723	2	434

La piscine plein air

Ouverture : du 7 mai au 4 septembre 2011, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y eu 57 jours de beau temps, 46 jours couverts et 18 jours de pluie.

Fréquentation public (entrées payantes)

	Journée	Familles	Midi	Soir	Groupes	Total
Enfants	10'958	10'420				21'378
Adultes	9'664	7'044	767	2'753		20'228
Etu/AI/AVS	2'762		51	421	459	3'693

Tableau comparatif (2006-2011) - fréquentation du public (entrées payantes)

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	Moyenne/ mois	%
2011	8'237	10'383	12'049	23'112	1'179	54'960	13'740	+ 6
2010	2'975	11'894	26'069	10'238	804	51'980	12'995	- 14
2009	7'861	10'244	17'552	23'776	1'198	60'631	15'158	+ 30
2008	2'380	15'292	16'135	11'905	1'074	46'786	11'697	+ 10
2007	4'629	10'450	14'623	11'873	726	42'301	10'575	- 1
2006	1'272	15'898	21'013	3'049	1'558	42'790	10'698	

Fréquentation des écoles et autres établissements

Etablissements		Entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	1'228
	Secondaires	2'231
	CPNV	-
	Gymnase	44
	Fondations	396
Arr. Grandson	Primaires	555
	Secondaires	1'400
	Le Repuis	67
Thierrens		327
Divers		230

Vente d'abonnements

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Famille		
				adultes	1 à 2 enf.	3 ^{eme} enf.
Saison	24	15	37	8	7	-
Année	17	3	-	-	-	-
12 entrées	47	18	20			
Club	2	1	-			
Entreprise	-	-	-			

La patinoire mobile

Ouverture : du 2 décembre 2011 au 15 janvier 2012.

Pour la 4^{ème} année consécutive, les jeunes et mois jeunes habitants de la capitale du nord vaudois et de ses environs ont eu le loisir de patiner gratuitement durant 35 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi. Ce ne sont pas moins de 1'678 paires de patins qui ont été loués durant cette période.

Stade municipal

Actuellement 2.5 personnes et 1 auxiliaire (engagé à 100% à partir du 1^{er} janvier 2012) sont employés pour le nettoyage des installations, le marquage des terrains et pour effectuer les petites réparations.

Ce sont 22 équipes qui utilisent les installations du stade municipal 1 à 6 fois par semaine pour les 11 mois d'activités, ce qui représente environ 60 entraînements par semaine en plus des matchs qui sont programmés durant la semaine et les week-ends.

Si la première équipe s'entraînait le matin et l'après-midi jusqu'à sa relégation au mois de juin, toutes les équipes utilisent les installations à partir de 16h30 à 22h00 du lundi au vendredi. Le samedi et le dimanche les

installations sont ouvertes dès 8h00 et ce jusqu'à 20h00 voire 22h00 en fonction des matches programmés pour le samedi et jusqu'à 17h00 le dimanche.

En regard de la vétusté des installations, du manque de vestiaires et de la motion Vial qui demande la création d'un ou plusieurs terrains synthétiques et de vestiaires, un comité de pilotage composé de membres de la commission du stade a étudié les besoins pour la création d'un nouveau stade et établi les priorités pour sa réalisation. Un rapport présentant les conclusions du CoPil a ainsi été soumis à la Municipalité début 2012.

L'entretien des terrains par le service des espaces verts a effectué pour 4'749 heures de prestation sur les différents terrains.

Terrain des Isles

4 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles Le FC Bosna 2 actifs et une junior et le FC Centre portugais.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

Tous les terrains sont gérés par le secrétariat aux sports et entretenus par le service des espaces verts de notre ville.



DICASTÈRE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

**M. MARC-ANDRÉ BURKHARD,
MUNICIPAL**

GÉNÉRALITÉS	182
BUREAU TECHNIQUE	182
VOIRIE	184
JARDINS	186
STEP	187
GARAGE ET ATELIER	189
DOMAINES.....	190
PLANTAGES	190
VIGNES.....	190
FORÊTS	191
ENVIRONNEMENT.....	192

GÉNÉRALITÉS

L'année 2011 a été particulière pour plusieurs raisons. Tout d'abord, deux projets exceptionnels se sont réalisés quasi simultanément, il s'agit de la mise en place de la taxe au sac et la réalisation du passage supérieur de Pomy, ou pont des Condémines. La météo nous a également réservé des conditions très sèches avec un début d'arrosage en février, prestation qui s'est prolongée presque non-stop jusqu'en novembre.

Les deux projets ont monopolisé toutes les ressources en termes de gestion, à la voirie, à l'administration, au bureau technique et la direction également

Le Conseil Communal a validé le préavis sur la taxe au sac le 3 février 2011, le département de la sécurité et de l'environnement, le Règlement sur la gestion des déchets le 10 mars et la Municipalité, les Directives le 11 mai 2011. La mise en place de l'information à la population et aux entreprises, la formation des gérances et concierges, ainsi que la mise en place des mesures d'accompagnement ont été menées au pas de charge. Dès le 1^{er} juillet, le service a pu constater les effets positifs de la taxe au sac, mais aussi, les problèmes qu'ils restaient à régler, notamment au niveau de la responsabilité des propriétaires, des gérances et des concierges d'immeubles. Le service a dressé un premier bilan après 3 mois concernant l'ensemble des projections, mesures et résultats concernant cette taxe au sac. Malgré quelques points qui pourraient être améliorés par la suite, l'exercice au niveau opérationnel est un succès. Un des facteurs de réussite a certainement été la date de mise en œuvre et la communication soutenue qui a précédé.

Le pont de Pomy a également été l'objet d'une planification rigoureuse mais aussi d'un rythme très soutenu pour le suivi du projet et la réalisation des travaux. Le préavis a été adopté le 4 novembre 2010, les procédures de mise en soumissions entre janvier et avril et les travaux se sont déroulés de mai à septembre, avec l'ouverture au trafic le 18 septembre, jour fixé précisément 18 mois plus tôt ! Un chantier aussi conséquent ne se déroule malgré tout pas sans problèmes, mais à chaque étape, les ingénieurs et les entreprises ont su proposer des solutions pour respecter les délais.

Outre ces deux objets, la décoration florale sur le thème des fables de La Fontaine, puis des dessins animés pour l'automne, a remporté un

énorme succès et bien des habitants ou touristes ont manifesté leur admiration face au travail de nos jardiniers. Il faut aussi mentionner qu'en dehors des massifs pour la mise en valeur de la ville, un accent est fait pour favoriser la biodiversité. L'action croque béton, présentée dans le cadre du concours « Villes et villages, acteurs de la biodiversité », a remporté le 1^{er} prix.

Notre service est fier de toutes ces remarquables réalisations et de la distinction en faveur d'une gestion extensive des espaces verts qui couronne plusieurs années de travail en équipe.

Difficile de tout passer en revue, mais outre les réalisations 2011, le secteur de l'épuration a présenté la vision du traitement de l'eau pour les trente prochaines années dans le cadre de la journée nationale de l'assainissement qui s'est déroulée le 21 mai 2011.

Il reste bien des zones d'ombre concernant le développement vertigineux de notre ville, il est important de les identifier clairement, de lever les incertitudes et d'anticiper les besoins en termes de planification et de gestion des espaces publics. Il faudra certainement se diversifier, s'épaissir et cibler au mieux les différentes identités que la ville souhaite offrir à sa population et les prestations qui y seront associées. Dans cette démarche, l'essence même des missions que doit assurer un service public devra rester prépondérante sur les désirs de chacun.

Effectif au 31.12.2011

80 collaborateurs (dont 3 collaborateurs au bénéfice d'une rente AI), 5 auxiliaires et 7 apprentis.

L'année 2011 a vu :

- le départ à la retraite de 3 employés;
- l'arrivée de 4 nouveaux collaborateurs (remplacement d'un poste vacant au BT depuis août 2010).

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'exécution

- PS de Pomy : réaménagements routiers entre le giratoire des Thermes et le carrefour RC 401a / RC 422b.
- Gestion du patrimoine routier : démarrage du projet en novembre 2011.

- Rue des Philosophes : modération de trafic.
- Rue de l'Indépendance : introduction du séparatif, réfection générale de la chaussée, remplacement des ouvrages de franchissement des canaux, suivi et gestion des finitions des travaux de superstructure (rues Indépendance + Chaînettes) par l'entreprise Gabella.
- Rue des Uttins, tronçon rue Saint-Georges / avenue de Grandson : introduction du séparatif, réfection générale et finitions des travaux de superstructure par l'entreprise Fachinetti.
- P.I. CFF de la Sallaz, tronçon carrefour avenue des Sciences / avenue Pierre-de-Savoie : projet d'augmentation du gabarit, introduction d'un cheminement de mobilité douce et finitions des travaux de superstructure.
- Rue Graveline, tronçon rue du Valentin / Av. 3 Lacs : finitions des travaux de superstructure.
- Rue des Clairs-Logis : réhabilitation des collecteurs EU et EC par gainage UV.
- Aménagement du DP 114, Prés-du-Lac (fermeture sur William-Barbey) : travaux d'aménagement, et gestion des eaux de surface.

Projets en phase d'études

- Modération du trafic : zones 30 km/h et TP 2011.
- Giratoire et MD RC 401 / Chemin de la Chèvre : PPA « Champs Torrens ».
- Rue des Mouettes : réfection générale de la chaussée.
- PI de l'Industrie : augmentation du gabarit et réfection générale de la chaussée.
- Mobilité douce le long du Buron : liaison MD.
- Rue des Isles : réfection générale de chaussée.
- Rue d'Orbe, tronçon Charmilles / Bouleaux : remplacement des collecteurs EU / EC.
- Rue des Jordils.
- Parking de la Batellerie.
- Réhabilitation du collecteur du Vounoz (étape 2).
- Réhabilitation des collecteurs de concentration du Buron.

- Passerelle d'observation des Grèves de Clendy.
- PGEE : étude des projets communaux / privés sous l'angle concept et gestion des eaux PGEE / carte des dangers (ex : Champs-Lovats).
- Chemin des Sources : démarches administratives pour la finalisation du transfert au DP.

Réfections et interventions sur le réseau routier communal

- DP 114 (Rue des Prés-du-Lac) : fermeture du trafic sur la rue William-Barbey, reconstruction complète de la chaussée, travaux cofinancés par le bureau d'architecture Philippe Gilliéron (E8067), travaux réalisés par l'entreprise Stephane Mauron.
- PS de Pomy : Km 37.178, reconstruction du passage supérieur de l'Avenue des Bains, mise au profil libre PEL OFC 2 par l'entreprise Bernasconi Romandie.
- PI CFF de La Sallaz : augmentation du gabarit à 4,5 m et création de cheminement de mobilité douce, travaux de finitions (pose tapis AC MR 11S) par l'entreprise Bernasconi Romandie.
- Rue des Uttins : réfection générale de la chaussée, travaux de finitions (pose tapis AC MR 8) par l'entreprise Fachinetti.
- Rue de l'Indépendance : réfection générale de la chaussée, travaux de finitions (pose tapis AC 11S) par l'entreprise Ernest Gabella.
- Rue des Chaînettes : réaménagement routier de part et d'autre de la nouvelle passerelle par une équipe de voirie.
- PST : aménagement de l'étape 3 par l'entreprise Bernasconi Romandie (pilote URBAT).
- Rue de Graveline : réfection générale de la chaussée, travaux de finitions (pose tapis AC MR 8) par l'entreprise Bernasconi Romandie.
- Rue des Philosophes : réalisation de la modération de trafic par la création de bastions, bacs et la creuse d'une fosse de plantation.
- Campagne d'application d'un microenrobé coulé à froid par l'entreprise Pittet - Chatelan : chemin des Sources (2'260 m²) et rue du Rivage (1'275 m²).

Effectif / formations

L'effectif du BT a finalement pu passer de 2 à 3 personnes à plein temps à partir du 1^{er} octobre 2011.

En 2011, les collaborateurs du BT ont participé aux séminaires suivants :

- cohésion d'équipe STE « Siegenthaler Formation »;
- résoudre des problèmes humains et organisationnels « Siegenthaler formation »;
- évaluer les chaussées « LAVOC »;
- prévention des chutes;
- droit de la construction et marché public « institut pour le droit Suisse et International de la construction ».

VOIRIE

Travaux routiers, réfection de rues

- Remise en état complète du chemin piétonnier longeant la Thièle (derrière le Gîte du Passant) avec pose d'une nouvelle couche d'enrobé bitumineux.

- Remise en état « légère » par taquonnages du parking de la place d'Armes.
- Remise en état des trottoirs de la rue Saint-Georges, rue du Valentin et rue de la Plaine (bordures et tapis bitumineux).
- Dallage en granit sur la place et l'avenue de la Gare : campagne de remise à niveau des dalles.
- Remise en état de divers tronçons routiers déformés par le passage des Bus TRAVYS (Ch. de Roseyres, place à tourner de la rue des Moulins, Avenue de Grandson).
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe STE a appliqué à la main **1'362,35 tonnes** d'enrobés, une année record due à une météo très favorable pour les réfections de chaussées.
- Campagne de désherbage manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communales par l'équipe STE qui a bénéficié de l'assistance, selon la nécessité, d'une épareuse.
- Déneigement, salage des chaussées et des trottoirs du réseau routier communal en période hivernale (ainsi que la pose et le retrait des pares-neige).

Déchets

Tableau du résultat des collectes par fractions :

	2009			2010			Delta % 09 - 10	2011			Delta % 10 - 11
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	31	7'504	7'535	0	7'678	7'678	1.90%	18	5'821	5'838	-23.97%
Compost	449	1'840	2'289	414	1'664	2'078	-9.21%	457	2'236	2'693	29.57%
Papier	432	1'441	1'872	468	1'513	1'981	5.79%	535	1'751	2'286	15.40%
Verre	233	725	958	232	763	994	3.80%	283	790	1'073	7.87%
Métal	86	43	128	111	65	177	37.81%	138	56	194	9.81%
Encombrant	379	444	823	480	459	939	14.16%	596	648	1'244	32.41%
Total annuel			13'606			13'848				13'327	
Delta % par an			2009		1.78%	2010			-3.76%	2011	

L'année 2011 a été une année de transition quant à la gestion des déchets de la commune. Jusqu'à l'introduction de la taxe au sac, l'année a débuté sur le même modèle que la précédente. Des quantités de déchets collectés comparables à celle de l'année 2010 et un tourisme des déchets en progression constante. Mais pour préparer l'introduction du nouveau système, notre service a mis en œuvre un certain nombre de mesures d'accompagnement.

Après évaluation de la répartition des points de collectes sélectifs et l'analyse des possibilités d'amélioration, huit points de collectes sélectifs ont été développés. C'est donc sept containers PET, trois containers alu/fer blanc et deux bennes à verres qui ont été mis en place, ce qui a permis de développer encore un peu plus le réseau de collecte de proximité des déchets recyclables.

Une campagne active d'information a permis de préparer la population à l'introduction de la taxe au sac.

Après un début quelque peu agité, on a pu constater que la nouvelle réglementation avait été globalement bien acceptée par la population et les commerçants/artisans.

En se penchant sur les données chiffrées présentées dans le tableau ci-dessus, on constate également que l'introduction de la taxe au sac a eu un réel impact sur les quantités de déchets collectés. On peut souligner la diminution significative des quantités d'incinérables par rapport à l'année précédente (- 24%), expliquée notamment par l'augmentation du taux de tri (+ 30% pour le compost et + 15% pour le papier-carton), un report de la collecte des déchets d'entreprises vers STRID et une réduction du phénomène de « tourisme des déchets » en provenance des communes voisines. Les cinq mois suivants l'introduction de la taxe au sac ont fortement contribué à la qualité de ces résultats.

L'utilisation de sacs non taxés reste le principal point à améliorer, il est toutefois limité à certains quartiers bien délimités de la ville. Sur ces points névralgiques, des contrôles plus fréquents sont réalisés. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011, les contrôles réalisés ont conduit à avertir 251 personnes et à établir 182 dénonciations.

La situation montre donc que la taxe au sac joue pleinement son rôle incitatif et pousse les habitants à réduire leurs quantités de déchets et à pratiquer un tri plus soigneux.

Nettoyages

Remplacement de huit poubelles au centre ville par des poubelles de type « requin ».

Divers aménagements et interventions

- Pose de dalles ciment au pourtour de plusieurs fontaines (plage, Entremonts, Iris, Parc, Moulins, 4 Marronniers).

- Bassin de la Place d'Armes (parc Japonais) : vidange complète et nettoyage au Karcher.
- Giratoires provisoires RC 401a / ch. de la Sallaz et ch. de la Sallaz / Entremonts : travaux préparatifs et pose d'éléments séparateurs de voies.
- Abris de bus : nettoyage au Karcher des fonds et des plafonds, ainsi que le nettoyage des vitres de tous les abris de bus.
- Suppression des barrières architecturales par l'exécution de différents abaissments de trottoirs en ville.
- Parking de la plage : délimitation des zones de stationnement par le fonçage de poteaux en bois (suite à l'abattage des peupliers).

Interventions spécifiques sur les places de jeux

Ecole Prés-Canal - Ecole de Fontenay - Ecole de Mauborget - Ecole des Jordils - Parc des Rives - 4 Marronniers - Thièle-Mujon - Parc Japonais - Plage - Parc Prés-du-Lac.

Ponts et cours d'eau

- Rue des Iris : remplacement de la passerelle et pose d'un nouvel enrobé bitumineux.
- Rue de l'Indépendance : pose et dépose d'une passerelle provisoire.
- Berges du Mujon, tronçon pont de la rue des Prés-du-Lac / Lac : nettoyage du lit et fauchage.
- Fossé du Canal du Maréchat : fauchage des talus, nettoyage et évacuation des déchets.
- Fossé du Saut : fauchage des talus, nettoyage des abords et évacuation des déchets.
- Vounoz : nettoyage du lit du cours d'eau entre le stand de tir et les cibles.
- Route de Pomy : curage du dessableur.
- Faucardage des algues devant la plage et le port des Iris par l'entreprise spécialisée Saugbagger - Drague, trois interventions.

Neige

En 2011, on comptabilise 8 sorties neige par la voirie, 3 entre janvier et février et 5 en décembre, soit au total plus de 786 heures consacrées à la neige.

JARDINS

Plantations

Collège Mujon	Acer freemanii	1
Collège Mujon	Prunus Accolade	1
Uttins	Acer pseudoplatanus 'Atropurpureum'	3
Parc 4 Marronniers	Aesculus flava	1
Collège Jordils	Aesculus flava	1
Archers Thièle Mujon	Carpinus betulus	15
Collège Fontenay	Carpinus betulus	5
Collège Fontenay	Prunus serrula	1
Isles	Fraxinus ornus	5
Rives	Rosa Hans Erni	50
Haldimand No 46	Celtis occidentalis	1
Bains (Fontaine)	arbustes	2
Philosophes (bacs)	Cornus mas tiges	9
Plage	Arbustes indigènes divers	54
Cygnés	Ginkgo biloba	1
Moulins	Tilia cordata 'Greenspire'	5
Casino	Cupressus sempervirens 'Stricta'	1
Plaine	Tilia europea x euchlora	1
Rives	Acer platanoides	1
Plage	Salix alba	2
Plage	Populus tremula	2
Général Guisan	Acer platanoides 'Cleveland'	2
Roger-de-Guimps	Aesculus carnea 'Briotii'	3
Rives	Arbres indigènes plans forestiers	24
Rives	Arbustes indigènes divers	180

Projets / interventions

- Abatage d'un marronnier sur la promenade d'Auguste-Fallet, suite au coup de vent tempétueux au mois d'août.
- Remise en état des chemins de nos parcs avec l'apport de gravier 4/8, notamment aux Parcs des Cygnés, 4 Marronniers et Entremonts.

Jardin de poche

Démontage de l'enclos pour chiens à Pierre-de-Savoie et arrachage de la haie, dans le cadre de l'aménagement.

Participation des élèves du collège de Pierre-de-Savoie aux serres pour le semis des plantes, afin d'agrémenter le jardin.

Massifs en ville

- Thème avec des structures rappelant les fables de La Fontaine.
- Arrachage du massif de rosiers dans le parc du Kiosque à musique et remplacement par un massif de graminées, agrémenté d'éléments décoratifs.
- Plantations dans les massifs d'automne de sculptures faites à la tronçonneuse par Monsieur Didier Schmid.

Divers

- Arrosage intensif des arbres, arbustes et végétaux divers résultant du manque d'eau du printemps jusqu'au mois de novembre.
- Entretien divers depuis le 1^{er} juillet sur Gressy, en attendant une planification 2012 avec les différents services impliqués.

- Plantations et mise en place de vasques pour la première fois à Gressy.
- Séance de travail de l'USSP Romandie Nord organisée à Yverdon-les-Bains. Accueil des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fribourg.
- Concours interne organisé aux jardins pour la plantation du massif représentant notre Ville à la Fête de la Tulipe 2012 à Morges. Le vainqueur est notre apprenti paysagiste de 3^e année.
- Plantation du massif de bulbes à Morges au mois d'octobre.
- En 2011, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 45 décorations florales, dont 20 étaient destinées à des sociétés externes à la commune.

Formation

- Participation de trois collaborateurs au cours « Comment gérer les incivilités ? ».
- Participation de deux collaborateurs au cours USSP sur les choix des plantes pour les massifs.
- Participation d'un collaborateur à un cours sur les gazons synthétiques mixtes à Vevey.
- Cours de décoration des bureaux pendant les fêtes de fin d'année destiné au personnel de l'administration et dispensé par une collaboratrice des jardins.
- Participation de deux collaboratrices au cours UFA sur les fleurs sauvages.
- Participation de deux collaborateurs au cours USSP journée suisse de l'arbre à Lausanne.

STEP

Tableau de bord

			2007	2008	2009	2010	2011
Volumes	Eaux traitées	m ³	4'202'453	3'858'230	3'313'474	3'311'605	3'132'954
	Pluie totale	mm	1'077.0	925.2	820.9	671.8	741.7
	Boues éliminées en t/MS	to	589.0	476.0	532.7	572.3	635.2
	MS moyenne	%	31.03	29.4	28.8	28.1	29.1
Consommables	Floculant	kg	4'425	7'700	7'475	8'325	8'375
	Chlorure ferrique	L	306'000	290'383	287'367	260'911	296'590
Prestations pour tiers	Réception boues petites STEP	to	749	835	2'448	3'020	2'469
	Séparateurs à graisse	to	1'200	1'395	1'322	1'327	1'419
	Fosses septiques	to	588	373	552	251	355
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	427'053	513'131	469'795	489'056	511'797
	Gaz méthane valorisé	m ³	408'479	511'117	469'236	472'607	485'815
	Production électrique	kWh	759'253	902'006	827'368	839'700	876'182
Electricité	Consommation totale	kWh	1'397'024	1'354'063	1'281'199	1'300'548	1'185'700
	Consommation STEP	kWh	1'194'468	1'156'111	1'115'733	1'131'677	1'140'325
	Consommation STAP	kWh	202'556	197'952	165'466	168'871	172'377
	Production CCF	kWh	759'253	901'261	827'368	839'700	876'182
	Achats	kWh	638'171	324'495	336'726	489'970	354'893
	Retour réseau	kWh	38'645	69'645	48'361	29'122	45'375
Indicateurs de performance	Volume eau traitée %	%	100	92	79	79	75
	kWh acheté/m ³ eau traitée	kWh	0.15	0.08	0.10	0.14	0.11
	Moyenne annuelle m ³ eau traitée	kWh	11'513	10'570	9'078	9'072	8'583
	kWh acheté/t de boues éliminées	kWh	1'083	682	632	863	633
	Autonomie électricité %	%	64	78	74	67	74
	L/Chlorure ferrique/m ³ eau traitée	L	0.07	0.08	0.09	0.08	0.09

Projets réalisés

- La première certification OHSAS 18001 sécurité et santé au travail a eu lieu le 5 mai 2011, de même que l'audit de recertification ISO 14001. Les deux certificats ont été obtenus avec succès. La STEP d'Yverdon devient ainsi la première STEP romande à se certifier OHSAS 18001.
- Commande d'un nouveau Couplage Chaleur Force (CCF), le bâtiment est en cours de construction et la mise en service des nouvelles installations est prévue pour la fin du mois de mai 2012.
- Motorisation du pont suceur, objectif : mise sur rail du pont avec une motorisation directement sur les roues au lieu et à la place de la traction par câble.
- Vanne écluse Sistag STAP Mujon : projet terminé et entièrement satisfaisant.
- GMAO IPS : mise en place du logiciel de supervision et gestion de la maintenance assisté par ordinateur.

Améliorations et essais

- Utilisation du logiciel GMAO (Gestion de Maintenance Assisté par Ordinateur) est en bonne voie. Une nouvelle version a été téléchargée, accompagnée d'une formation à tous les collaborateurs.
- Désintégration des boues par ultrason (GSD). Suite à un essai d'un jour dans nos locaux avec une installation pilote, le potentiel d'une telle installation a été confirmé. L'installation pilote est en place, les essais ont débuté en janvier 2012.
- Essais Ecoferric, objectif : tester l'efficacité du nouveau produit de dé-phosphatation et comparer au chlorure ferrique.

- Système Proclean STAP Mujon : le premier résultat est très prometteur, une observation est encore nécessaire sur plusieurs mois avant de décider si toutes les pompes des STAP Mujon, Thièle et Stade devront être équipées. Le système permet également aux gros déchets de passer à travers les pompes sans provoquer de bouchage.

Études de projet et d'améliorations en cours

- Fibre optique ou télésurveillance pour la gestion à distance des stations de pompage, objectif : surveillance à distance de toutes les stations de pompage de la ville. Un essai sera réalisé en 2012.
- Projet STEP 2018.
- Prétraitement des retours : l'étude du projet Annamox est en cours. Le but est de traiter tous les centras avant le retour en tête de STEP.
- « Concept Process STEP » horizon 2018 : l'étude en cours avec le bureau d'ingénieur Triform a pour objectif de définir nos besoins en place, bâtiments et équipements avec impact sur l'environnement pour les futures deux lignes filières eau.
- Circuit tuyaux d'eau industrielle, objectif : créer un réseau de distribution d'eau industrielle autour des bassins, afin de diminuer la consommation d'eau du réseau pour des travaux de lavage des ouvrages. Changement de la pompe 2 en 2012.
- Remplacement des coupleurs TBX dans toutes les armoires électriques du traitement des boues. Le changement des TBX a débuté en décembre 2011.

Analyses 2011

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée-sortie	mg/l	<=60.00	49.34	130	11	7
Rendement entrée-sortie	%	>=80.00	91.29	128	11	0
DB05	mg/l	<=15.00	6.91	130	11	1
Rendement entrée-sortie	%	>=90.00	95.56	127	11	1
P tot.	mg/l	<=0.80	0.52	130	11	10
Rendement entrée-sortie	%	>=80.00	92.52	128	11	0
COD	mg/l	<=10.00	11.07	131	11	81
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	12.51	132	11	23
PH sortie	pH	De 6.5 à 8.5	7.59	66		

Eaux usées

- Traitement de l'eau : effectué 140 analyses, selon les différents paramètres prévus, sur 120 analyses imposées par le S.E.S.A. pour une STEP de notre capacité, 12 déviations autorisées et respectées.
- M³/traités : 3'311'605 m³ en 2010, 3'132'954 m³ en 2011, pluviométrie, 69.9 mm de pluie en plus par rapport à 2010.

Personnel

- Départ à la retraite de notre laborantine en août 2011. Engagement d'une nouvelle collaboratrice le 1^{er} novembre 2011 en remplacement.

Formation

En 2011, les collaborateurs de la STEP ont participé aux séminaires suivants :

- cours GMAO;
- journée technique du GRESE;
- veille légale et technologique en tant que membre actif du comité du GRESE. Suivi des journées techniques et de séminaires.

GARAGE ET ATELIER

Nouveaux véhicules

Nous avons procédé à la deuxième partie du renouvellement des véhicules (préavis n° PR09.47), à savoir :

Un compresseur de chantier Atlas-copco avec génératrice 12 kva et équipé d'un filtre à particules /Un transporteur Kubota RTV 900 avec pont basculant et équipement pour le déneigement /Un Piaggio Porter, pont basculant et rehausse grillagée /Un Iveco Daily à gaz naturel avec un pont fixe et une ridelle élévatrice 800 kg /Une saleuse Boschung 4 m³.

Grosses avaries

Un crédit complémentaire a été demandé suite à de grosses avaries :

Camion n° 23, Mercedes Econic, ramassage des ordures : un moteur de vis de compactage et la pompe hydraulique usée / Balayeuse Bucher, nettoyage des trottoirs : pont arrière cassé / Balayeuse Hako, nettoyage zone piétonne centre : bloc d'éléments de commande hydraulique usé / Porte outils Aebi TT 70, fauchage rives du lac : moyeux de roue avant fissuré et cassé.

Un montant de CHF 43'715.- a été demandé et accordé par la Municipalité.

Formations

Formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur les nouveaux engins. Dans le cadre d'intégration pour tous, nous avons accueilli un auxiliaire de garage pour une durée de 3 mois.

Activités diverses

- Entretien et dépannage des véhicules pour d'autres services de la ville, ~ 450 heures/an.
- Etude et construction de cendriers (parc japonais) et de bacs pour de la végétalisation (rue des Philosophes).

DOMAINES

Un échange de parcelle a eu lieu au terrain du Saut, entre un agriculteur et le Manège. La parcelle d'environ 18'200 m² rattachée au Manège mais exploitée jusqu'à ce jour par un agriculteur, a été récupérée par le Manège. En échange, ce dernier a cédé le terrain du Saut (ancienne décharge) à l'agriculteur (environ 18'000 m² exploitable).

Territoire de Gressy

Après la fusion du 1^{er} juillet 2011, la ville a récupéré les domaines de la commune de Gressy qui s'étendent sur une superficie de 1'655.5 ares, répartie sur 13 baux à fermes exploités par 6 agriculteurs différents. Un ingénieur agronome a été mandaté pour passer en revue les baux et les conditions de location.

PLANTAGES

La commission de la législature 06 - 11 s'est réunie deux fois au premier semestre pour inspecter l'état des plantages et la nouvelle commission a attribué des prix à 22 locataires pour l'excellente tenue de leurs parcelles.

32 changements de locataires ont été enregistrés. A la fin de l'année 2011, 35 personnes étaient sur une liste d'attente et 23 locataires ont résilié leurs baux.

La voirie a évacué et trié environ 75 tonnes de déchets durant la journée « Coup de Balai » du 9 avril; s'y ajoutent environ 10 tonnes qui sont ramassées annuellement par notre surveillant.

Pour la deuxième année consécutive, notre service a organisé, en collaboration avec la « Flore du Jura », des formations à l'intention des locataires et notamment, un cours de taille des rosiers et des cours animés par Monsieur J.-P. Masplet ayant comme thèmes « la sensibilisation au jardin respectueux de l'environnement », « la rencontre avec les parasites et les maladies du jardin » et « bien terminer la saison et préparer la suivante ».

VIGNES

Récolte 2011

Cette année encore, grâce au savoir faire de notre vigneron, toute notre récolte 2011 respecte les nouvelles prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée « Grand Cru ».

Cépage	Kg	Degrés Oechslé	Kg/m ²
Chasselas	4'070	75.00°	1.102
Pinot Noir	4'614	96.80°	0.923

La récolte de l'année 2011 est bien supérieure à la moyenne des années passées et a pour ainsi dire, atteint le niveau record de l'année 2009.

L'année 2011 se détaille comme suit :

- 3'370 kg de Chasselas à 78.00° Oechslé et 700 kg de moût à 72.00°, soit un total de 4'070 kg;
- 4'614 kg de Pinot Noir à 96.80° Oechslé, dont 225 kg ont été pressés en rosé.

Les degrés Oechslé du Chasselas et du Pinot Noir sont un peu au-dessus de la moyenne de la CVB. Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

L'année 2011 est également marquée par un nouveau système de facturation et par une mise à niveau des frais de cave (augmentation des coûts). La CVB nous achète le raisin et nous le refacture à la livraison des bouteilles. Ces changements ont engendré un écart assez important entre le budget des dépenses « frais de cave » et le produit de la vendange, mais le résultat général reste très positif puisque la vigne dégage un léger bénéfice.

FORÊTS

Forêts 2010	Plaine	Ville	Montagne
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale	59 ares	35 ares	- ares
Résineux divers (pins, mélèzes)	100 plants	- plants	- plants
Feuillus divers	1375 plants	175 plants	- plants
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt	763 ares	228 ares	302 ares
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés	8100 m'	200 m'	1890 m'
Entretien des fossés	200 m'	-	3500 m'
Réalisation	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service Résineux	459 m ³	103 m ³	290.37 m ³
Bois de service Feuillus	129 m ³	133 m ³	5.85 m ³
Bois de feu Feuillus	711 m ³	231 m ³	260.17 m ³
Bois d'industrie Résineux	121 m ³	22 m ³	- m ³
Bois d'industrie Feuillus	- m ³	- m ³	90 m ³
Total des bois valorisés	1420 m³	489 m³	646.39 m³

Forêts de Montagne

Un hiver quasi sans neige en ce début d'année 2011. La montagne est méconnaissable pour la saison. Le printemps arrive avec des allures d'été. L'été prend ses quartiers, mais l'hiver fait intrusion début juin avec de la neige entre 1'300 et 1'400 m. Fin de l'été chaud et surtout très sec, quelques foyers de bostryches sont observés. L'automne est là, marqué par des températures assez douces et surtout par un manque de précipitations. Le mois de septembre bat des records de sécheresse. Monsieur et Madame Henri et Françoise Favre disent au revoir au chalet après 10 saisons d'estivage comme bergers au chalet Dernier. Le mois de décembre est marqué par le passage de la tempête Joachim, avec des vents mesurés à plus de 145 km/h à la Dôle.

Montage et démontage des clôtures

La montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux éléments afin de conditionner le bétail sur les prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai (7'200 ml de clôtures).

Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de

cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées.

Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements (éclaircies de perchis) ont été réalisés sur 302 ares.

Biodiversité et valorisation de la matière ligneuse

Cette année nous avons réalisé une revitalisation d'une partie du pâturage boisé. Opération qui consiste à éclaircir une zone forestière parcourue par le bétail, afin de pouvoir assurer une production herbeuse et ligneuse optimale. Un juste dosage de la lumière à travers le peuplement forestier est indispensable pour obtenir une bonne végétation herbacée au sol. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des projets « RPT biodiversité » subventionnés par le Canton et la Confédération. En effet, le pâturage boisé est un biotope extraordinaire pour une multitude d'espèces (par exemple : gelinotte, bécasse, lièvre). Le bois récolté lors de cette intervention a été commercialisé afin de fournir, en matière première renouvelable, les industries de transformation locales.

200 mètres de murs en pierres sèches ont été rénovés entre les pâturages de Juriens et d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec la commune de Juriens.

Gibier

Cerfs, chamois, chevreuils, blaireaux, lynx, rapaces et oiseaux divers profitent de toute la biodiversité et du calme de la Montagne de la Ville. L'abrutissement occasionné par le chevreuil sur le sapin blanc reste insupportable pour obtenir un rajeunissement naturel rapide et de qualité. Les cerfs provoquent des dégâts conséquents dans les perchis résineux et sur les jeunes peuplements d'érables.

Des protections contre les dégâts d'écorçage par le cerf ont été mises en place dans une partie des perchis d'épicéa présents sur la montagne de la ville. Seules les meilleures tiges du peuplement ont été protégées afin de garantir le bon développement de la jeune forêt. Le peuplement restant étant laissé à la dent du gibier.

Forêts de Gressy

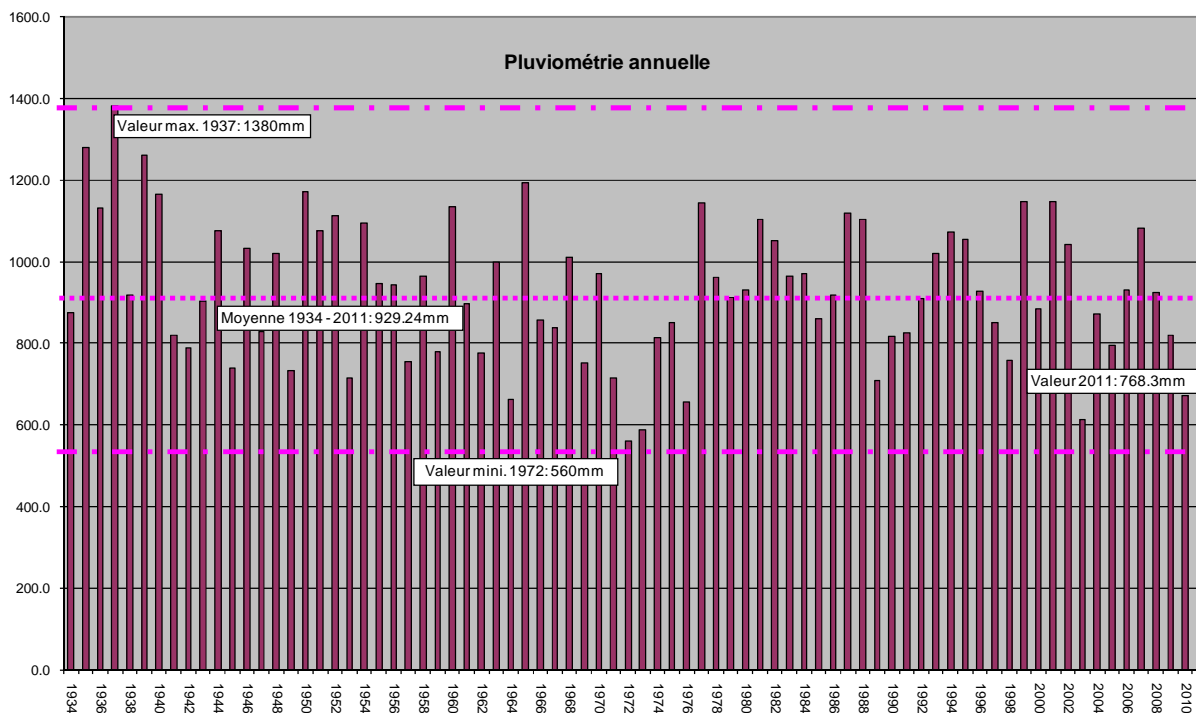
Gressy a apporté 30 hectares de forêts qui sont situées sur trois parcelles, soit :

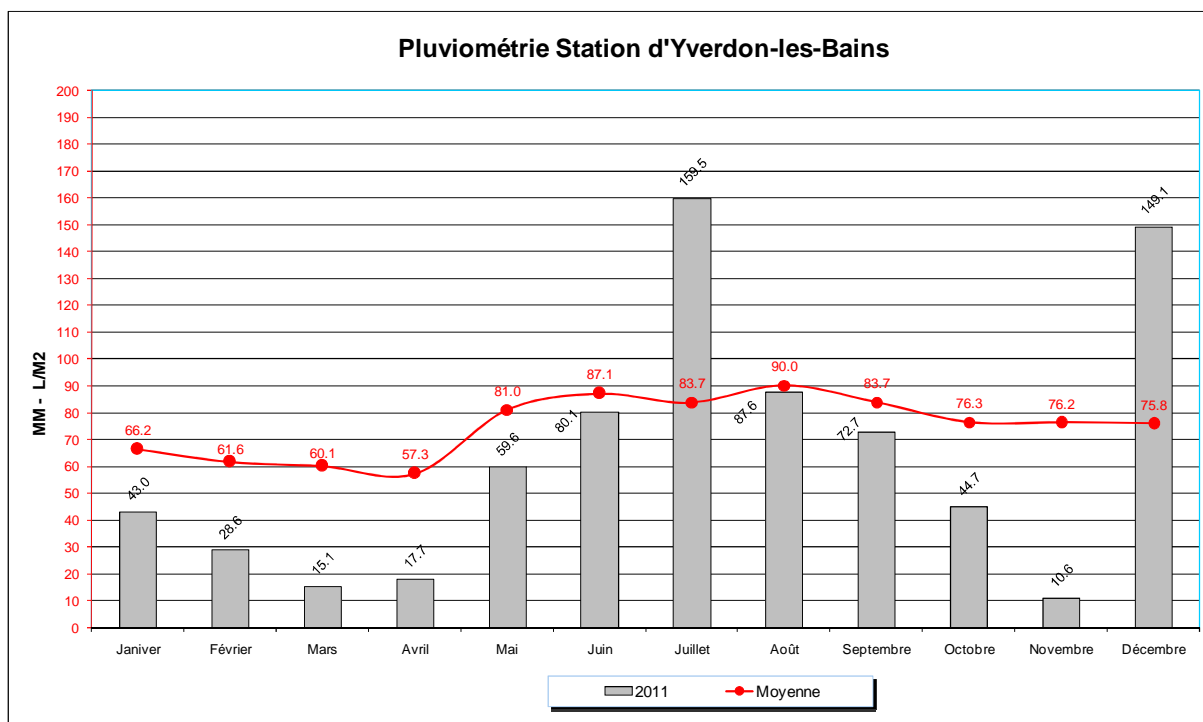
- forêt du bois des Râpes, située sur la commune de Suchy, avec le refuge (23 ha). Zone plate, assume des fonctions biologiques, paysagères et d'accueil;
- forêt de pente de la côte de Corbassinde (6 ha). Zone en pente, assume des fonctions de protections, biologiques et paysagères;
- quelques centaines de mètres carrés classés zone forêt, situés sur la parcelle 6006, où se trouve l'église, l'abri PC et la maison de commune.

Ces forêts, rattachées au triage de Suchy, sont gérées selon le plan de gestion des forêts communales de Gressy valable jusqu'en 2015. Après la décision des triages de Suchy et du Buron de ne former plus qu'une seule entité pour les équipes de bûcherons, en créant une société à responsabilité limitée, la ville Yverdon-les-Bains a démissionné du triage de Suchy au 31 décembre 2011, afin de rattacher administrativement l'intégralité des forêts de plaine de la Ville d'Yverdon-les-Bains au triage Yverdon-Yvonand.

ENVIRONNEMENT

Graphique des précipitations annuelles de 1934 à 2011



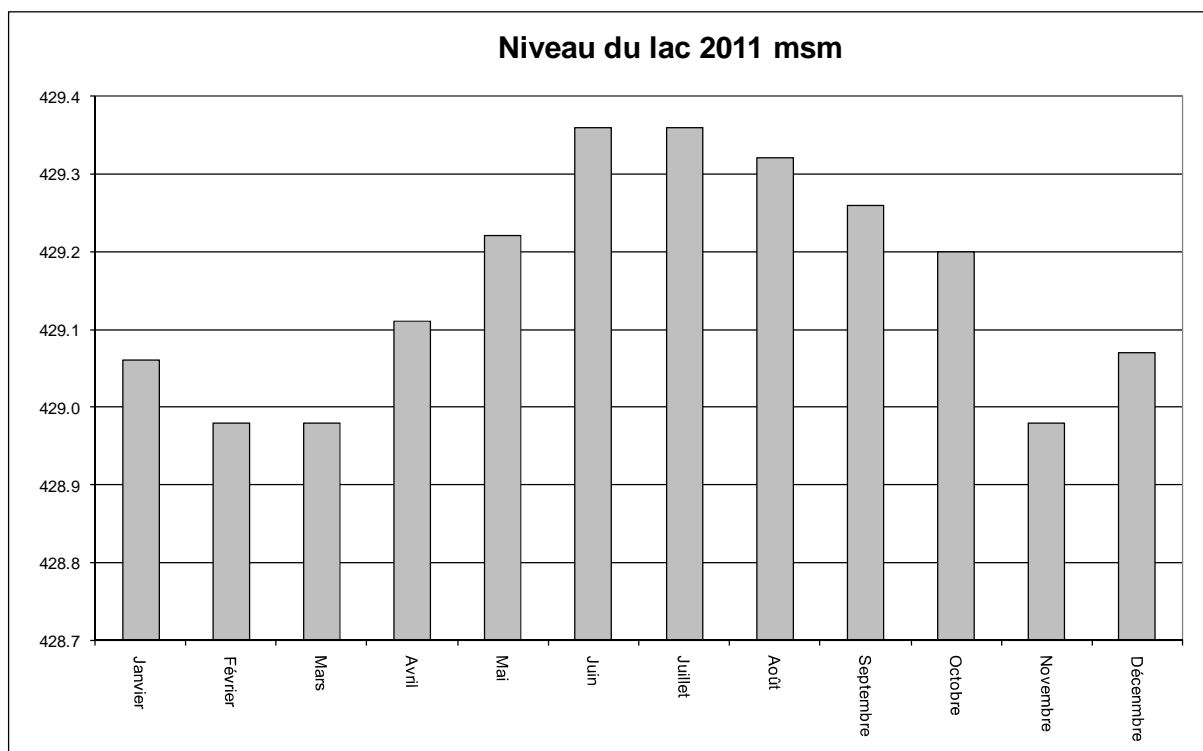


Niveaux du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- maximum : 429.41 le 19 juillet 2011;
- minimum : 428.90 le 1^{er} décembre 2011;
- moyenne annuelle pondérée : 429.15.

(<http://www.hydrodaten.admin.ch/f/2154.htm>)



Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Service Cantonal de lutte contre les nuisances :

	2011	2010	2009	2008
Température maximum instantanée (moyenne sur 30 minutes)	32.9°C le 28 juin	34.0°C le 10 juillet	35.6°C le 20 août	32.12°C le 22 juin
Température minimum instantanée (idem)	- 6.2°C le 24 janvier	- 9.5°C le 30 novembre	- 12.7°C le 20 décembre	- 7.02°C le 29 décembre
Température moyenne annuelle pondérée	11.7°C	10.3°C	11.2°C	10.79°C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	23.0 µg /m ³	22.7 µg /m ³	22.0 µg/ m ³	21.59 µg/ m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	223	316	207	172



DICASTÈRE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

**M. PAUL ARTHUR TREYVAUD,
MUNICIPAL** *(jusqu'au 30 juin 2011)*

**MME MARIANNE SAVARY,
MUNICIPALE** *(dès le 1^{er} juillet 2011)*

PRÉAMBULE.....	196
URBANISME	197
BÂTIMENTS.....	201
ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	210
POLICE DES CONSTRUCTIONS	211
CONCIERGERIE	213
LA MARIVE	214
ADMINISTRATION	214

PRÉAMBULE

L'année 2011 a été marquée par la fin progressive de deux chantiers d'importance : la construction de la 2^{ème} étape du Centre Sportif Aux Isles (salle de gym triple et parascolaire) et l'assainissement du bâtiment de la rue des Cygnes 10, comprenant le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois et l'UAPE Les Cygnes. Ces travaux inscrivent une étape importante dans l'adaptation des infrastructures au développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

En matière d'aménagement du territoire communal, l'élaboration de plusieurs nouvelles zones de développement urbain se poursuit, notamment : le Plan Directeur Gare-Lac, le Plan de Quartier aux Parties, le Coteau Est et la révision du Plan Partiel d'Affectation du PST. Toutes ces planifications permettront ces prochaines années d'absorber l'augmentation de la population et de l'emploi prévue par les prévisions démographiques.

Avec la nouvelle législature, quelques changements sont intervenus dans le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments au premier juillet 2011 : d'une part, M. Paul-Arthur Treyvaud a abandonné sa fonction de Municipal après 21 années passées au sein du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments. Il a été remplacé par Mme Marianne Savary, nouvelle Municipale déléguée. D'autre part, l'Agenda 21 a été rattachée directement au Syndic, ce qui a entraîné le départ de notre service de sa responsable, Mme Marie Kolb. Une nouvelle entité « Mobilité » a été créée et celle-ci a également été rattachée au Syndic. La responsabilité de ce domaine d'activité a été confiée à M. Luc Tomassetti, urbaniste dans notre service, qui a donc également changé de dicastère.

Finalement, le changement de législature a également entraîné la création, au premier janvier 2012, d'un Service de la Culture et le rattachement de La Marive à ce nouveau dicastère. Le 31 décembre 2011 marque donc le dernier jour où La Marive, ses collaborateurs et son responsable, M. Patrick Dériaz, font partie du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments.

Ces collègues, qui ont changé de dicastères, sont ici sincèrement remerciés pour la qualité du travail effectué et les agréables relations qu'ils ont entretenues au sein de notre service.

Ces changements de dicastères permettent au Service de l'Urbanisme et des Bâtiments de se recentrer sur ses corps de métier que sont l'aménagement urbain du territoire communal

et la gestion du patrimoine immobilier, propriété de la Ville.

Au niveau des projets gérés par le service, on retiendra principalement pour les différentes filières :

Urbanisme

- Finalisation d'un concours d'urbanisme et de paysage pour le site Les Parties.
- Aboutissement du schéma directeur pour le réaménagement de la Place d'Armes et la construction d'un parking souterrain.
- Lancement des premières études de projet de réaménagement liées à aggroY.
- Poursuite des études pour le Coteau Est et Gare-Lac.

Bâtiments

- Rénovation de l'immeuble de la rue des Cygnes 10.

Adjoint au chef de service

- Construction de la deuxième étape du Centre sportif Aux Isles.

Conciergerie

- Mise en place d'un concept de tri des déchets uniforme dans les bâtiments scolaires.

Effectif du service en 2011

Suite à la réorganisation des services communaux au 1^{er} juillet 2011, la déléguée à l'Agenda 21, Mme Marie Kolb, ainsi que M. Luc Tomassetti, urbaniste responsable à la Mobilité, relèvent désormais de l'Administration générale.

Au 31 décembre 2011, l'effectif du service se présentait comme suit :

- 115 collaborateurs dont 23 auxiliaires et 2 apprenties (employé de commerce et agent d'exploitation).

Nous avons eu 7 départs cette année :

- M. Pierre Jaccard, intendant de la Cure d'Air;
- M. Silvain Correvon, auxiliaire à La Marive;
- M. Pierre-Olivier Bachmann, auxiliaire à La Marive;
- M. Arnaud Burkhalter, auxiliaire à La Marive;

- M. David Burnand, auxiliaire à La Marive;
- Mme Virginie Wyss, auxiliaire à La Marive;
- Mme Margaret La Greco, concierge;

Un seul départ à la retraite :

- Mme Françoise Pereira, concierge.

Deux apprentis ont réussi leur CFC fin juin :

- M. Kevin Sbinden, agent d'exploitation;
- Mlle Céline Gilliéron, dessinatrice.

Et enfin, 11 nouveaux collaborateurs (trices) se sont joints à notre équipe, soit :

- Mme Valentine Costa, auxiliaire à La Marive;
- Mme Virginie Pernet, auxiliaire à La Marive;
- Mme Johanne Tissot, secrétaire technique à la Police des constructions;
- Mme Marjorie Morel, secrétaire;
- Mme Rebecca Camiolo, technicienne-gérante;
- Mme Maria Moreira de Babo, concierge;
- M. Pascal Jeandin, auxiliaire à La Marive;
- M. Florian Huguet, auxiliaire à La Marive;
- M. Raphaël Wagnières, auxiliaire à La Marive;
- M. Frank Durussel, auxiliaire à La Marive;
- M. Hans Bucher, intendant à la Cure d'Air.

URBANISME

Yverdon-les-Bains a gagné près de 4'000 habitants et 1'700 emplois en 10 ans. Une croissance qui va probablement se poursuivre dans le canton. La capacité d'accueil de l'Arc lémanique et de ses réseaux n'étant pas infinie, un potentiel de croissance important s'ouvre donc à Yverdon-les-Bains pour ces prochaines décennies. L'urbanisme a pour mission de recueillir les bienfaits de cette croissance en misant sur la qualité de vie de tous les yverdonnois. Cet objectif nécessite une politique volontariste de réaménagement de la ville. L'alternative serait malheureusement une croissance subie qui nous conduirait inéluctablement à endosser le rôle peu enviable de cité-dortoir. Cette ambition se traduit par la mise en œuvre de mesures dans le domaine de la mobilité et des projets urbains, qui s'étaleront bien sûr sur plusieurs années.

Études directrices aggroY

Les études aggroY portent sur le territoire de l'agglomération, à savoir 8 communes. En 2011, une nouvelle Cheffe du projet est entrée en fonction, sous l'égide du Comité de pilotage aggroY.

Pour juin 2012, un projet aggroY complété et approfondi devra être livré à la Confédération. En l'état des études, le projet de 2010 est dans l'ensemble confirmé. En revanche, le calendrier des mesures sera très probablement revu.

Les études ont commencé en 2011, après une procédure d'attribution du mandat conforme à la loi sur les marchés publics.

On rappelle que le Canton est le principal partenaire et contributeur de ce projet, en plus bien sûr des communes, membres de l'agglomération yverdonnoise.

Plans directeurs localisés, schémas directeurs et études de faisabilité

Ces études d'urbanisme portent sur des portions importantes du territoire communal, mais de niveau directeur, c'est-à-dire qu'elles ne changent pas encore l'affectation du sol.

Plan directeur localisé Gare-Lac (PDL) : reconversion urbaine et paysagère

Le projet de PDL porte sur les 70 ha compris entre la voie CFF et le lac. Il prévoit un nouveau quartier pour 3'000 habitants et 1'500 emplois. Dans son examen préalable, le Canton a salué la grande qualité de ce travail, mais a tout de même souhaité des études complémentaires. Vu la complexité de ce projet, le PDL fera donc l'objet d'un second examen préalable. Nous espérons le proposer au Conseil communal pour adoption en 2012.

Étude de faisabilité et d'aménagement du territoire Clendy-Dessus

Cet espace, compris entre la rue de Clendy et la voie de chemin de fer, fait l'objet d'une étude de faisabilité qui s'est achevée en 2010. Les propriétaires se sont déclarés favorables à l'élaboration d'un plan de quartier (PQ). Le projet sera repris en 2012.



Schéma directeur pour le réaménagement de la Place d'Armes et la construction d'un parking souterrain (Masterplan)

Le réaménagement paysager de la place ne peut être envisagé qu'en liaison avec la création du parking souterrain qui, lui-même, conditionne le réaménagement des voiries afin de garantir ses accès. C'est cette interdépendance étroite des 3 réalisations qui conduit la Municipalité à les considérer comme un tout pouvant faire l'objet d'une première phase et à les détacher de l'ensemble du périmètre couvert par le Masterplan pour des questions de faisabilité opérationnelle et financière. Un crédit d'étude sera donc proposé au Conseil communal en 2012, pour financer un concours d'aménagement et un concours d'investisseurs.

Le Masterplan est une planification de grande envergure dont la réalisation prendra du temps. On peut estimer qu'au mieux, l'ensemble des intentions qui y sont développées deviendra une réalité aux environs de 2020.

Assainissement phonique du réseau routier

Les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. L'étude des mesures d'assainissement sera lancée en 2012, à la suite d'un appel d'offres soumis à la loi sur les marchés publics.

Plan directeur du stationnement (PDSta)

Une ville en pleine croissance ne peut plus gérer son stationnement au coup par coup. Le

PDSta est un outil stratégique et évolutif à disposition de l'exécutif. Il sert donc à mettre en place une politique communale du stationnement cohérente et efficace à long terme. Il s'agit de mieux cibler les besoins, notamment des pendulaires et des habitants, sans oublier bien entendu la nécessité de favoriser les clients des commerces et services du centre ville. Ce plan directeur sera repris par la Cellule mobilité dès 2012.

Plans de quartier (PQ) et plans partiels d'affectation (PPA)

Les PQ et les PPA (= un PQ à plus grande échelle) permettent de changer l'affectation d'un secteur de la ville. Par exemple, ils concrétisent un plan directeur localisé quand il en existe un ou affectent une zone agricole à la zone à bâtir ou permettent de revoir l'agencement d'un quartier existant.

PPA du PST

Un parc scientifique n'est pas une zone d'activité ordinaire. C'est pourquoi le nouveau PPA du PST met l'accent sur un programme paysager ambitieux. Deux chantiers occupent l'urbanisme : d'une part la révision du PPA et d'autre part l'équipement du site, dont le chantier a repris fin 2010. Le chantier d'aménagement des espaces publics et de pré-paysagement du PST s'est terminé en hiver 2011. La révision du PPA a pris du retard, suite aux diverses demandes des services de l'État dans le cadre de l'étude d'impact nécessaire au projet.

PQ du Coteau Est

En 2010, une étude a évalué la faisabilité financière et foncière du projet d'un quartier à haute qualité architecturale et paysagère sur les 14 ha du Coteau Est. Ce quartier pourrait accueillir de 1'000 à 1'200 habitants à l'horizon 2020. En 2011, les avant-projets d'équipement ont été livrés, tandis que les propriétaires se sont mis d'accord sur la procédure pour la suite. C'est ainsi qu'au Coteau Est, la Ville a vu la naissance de son premier syndicat d'améliorations foncières en milieu urbain. Cette procédure, où les décisions sont prises à la majorité, devrait permettre d'avancer dès 2012 sur l'élaboration du PQ et sur le financement de son équipement.



PQ « Aux Parties »

Le concours pour l'urbanisation des Parties s'est déroulé en 2011. Il en est ressorti un parti fort qui doit maintenant être détaillé d'une part dans un PQ et d'autre part dans un avant-projet d'aménagement. Comme pour le PST, il est envisagé de pré-paysager le site, c'est-à-dire d'y créer les espaces publics avant que les édifices ne soient réalisés. Le pré-paysagement ou pré-verdissement vise en effet à construire un paysage urbain par les végétaux, dans l'attente des bâtiments. Cette technique d'urbanisation est apparue en France dans les « villes nouvelles » des années 1980. Elle permet d'organiser et de préfigurer le nouveau quartier par des techniques très efficaces.

A cette échelle, on privilégie en effet les techniques sylvicoles, voire parfois agricoles, aux techniques horticoles, qui sont très coûteuses, ainsi que le génie civil. Le terrain sera d'abord rehaussé pour le protéger de l'inondation, puis des noues (fossés) seront creusées pour évacuer les eaux de pluie. Une fois ce socle mis en place, les sols serontensemencés et les végétaux plantés, généralement en masse, de petite taille et sur de grandes surfaces. On laisse ensuite faire la nature. Le site sera alors prêt à accueillir ses premiers bâtiments et habitants.

Cette planification se double d'un autre grand projet communal : la construction d'un nouveau complexe technique pour les services communaux, lequel pourrait être couplé à un nouveau dépôt des bus Travys SA et CarPostal SA.

La requalification de l'avenue Kiener est aussi prévue au programme. Toutes ces études seront lancées en 2012.



PQ St-Roch-Haldimand-Industrie

Un concours d'urbanisme, conduit en 2008 avec la collaboration et sur le site des entreprises Carrel SA et Dubath SA, a désigné un lauréat chargé de la planification. Le projet a pris du retard suite à une demande de l'Archéologie cantonale de procéder à des sondages et à des analyses approfondies du sous-sol.

PQ Fleurettes

Municipalité et propriétaire se sont mis d'accord pour étudier un petit PQ proche de l'avenue Grandson, avec pour objectifs de densifier le site et de réaliser des espaces libres de qualité.

PQ St-Georges

Municipalité et propriétaire se sont mis d'accord pour réviser le plan d'extension partiel (PEP) qui régit le site de la Fondation St-Georges, à la rue Edouard-Verdan. Dans une convention de planification signée avec la Fondation, la Municipalité et Urbat se sont montrés particulièrement vigilants pour la préservation de ce site exceptionnel du point de vue historique comme paysager. Les études commenceront en 2012.

Aménagements et chantiers

Réaménagement de la traversée Sud-Ouest (Etape 1 Midi-Cheminet)

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études du lot 1 de ce vaste projet ont été conduits dès fin 2010. Les mandats d'études ont été adjugés et le crédit voté en 2011 (lot 1 = entre Mujon et Roger-de-Guimps). L'étude phase projet commencera en 2012.

Réaménagement de la Traversée Nord-Est (Industrie)

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études pour le réaménagement de la rue de l'Industrie ont été conduits en 2010 par STE, en collaboration avec Ubat. Les mandats d'études ont été adjugés en 2011. L'étude phase projet est en cours.

Axe de mobilité douce le long du Canal Oriental

L'avant-projet a été rendu en 2010. Les cahiers des charges et procédures marchés publics pour l'adjudication des mandats d'études du lot 1 de ce vaste projet ont été conduits dès fin 2010. Les mandats d'études ont été adjugés et le crédit voté en 2011 (lot 1 = entre Château et Place d'Armes). L'étude phase projet est en cours.

Parc des Rives du Lac

Les nouveaux w.-c. publics ont été mis en service en 2011. Des nouvelles plantations ont également été réalisées. L'aménagement de l'entrée ouest du parc et la construction d'un second terrain de mini foot auront lieu en 2012.



Liaison piétonne et parc linéaire à la rue de Chamblon

Entre l'arrière de la Migros (rue de Neuchâtel) et la rue de Chamblon, se trouve actuellement un cheminement piétonnier peu avenant mais très emprunté. Dans le cadre d'une promotion immobilière privée sur la parcelle attenante, la Municipalité a négocié le réaménagement complet de ce petit parc linéaire. Le projet a été suivi par Ubat. Sa réalisation est liée à celle des bâtiments, attendus pour 2013-2014.

Requalification du chemin des Mouettes

Ce projet, piloté par STE et accompagné par Ubat, devrait commencer en 2012.

Zone 30 Floreyres-Bellevue

Création d'une Z30. Préavis 2012.

Zone 30 Valentin-Jordils et fermeture du centre ville à la circulation

Création d'une Z30 en compensation à la fermeture du centre ville au trafic individuel motorisé. Le projet qui vise un réaménagement important des rues précitées, a été mis à l'enquête en 2011. Préavis 2012.

Modération rue du Buron

L'étude a été lancée en 2010 à la demande des habitants. La réalisation, qui était prévue au plus tôt fin 2011, est repoussée. En effet, les mesures provisoires de modération n'ont pas donné entière satisfaction, puisque le trafic de transit est resté beaucoup trop important sur cette rue de quartier, de l'ordre de 500 véhicules par jour. En revanche, le trafic poids-lourds a diminué de moitié pendant cette phase test.

Z30 existantes

L'amélioration de toutes les zones 30 existantes a commencé en 2010 et s'est terminée en 2011.

Parc du Castrum

Les plans d'enquête, l'enquête publique et l'information ont été conduits en 2010. Le début des travaux n'est pas encore fixé. Il dépend en grande partie du chantier de bâtiments privés commencé fin 2010.

Autres missions

Pour la filière Bâtiments

- Urbanisme veille à une bonne intégration urbanistique et paysagère des projets de nouveaux bâtiments communaux ou de rénovations.
- Etude pour la création d'un parking collectif au PST.

Pour la filière Police des constructions

Urbanisme analyse les demandes de permis de construire, en examinant en particulier la conformité du projet aux documents d'urbanisme, mais aussi les aspects plus proprement urbanistiques, tels que l'intégration au quartier, la qualité des espaces extérieurs, la végétation, les accès, le patrimoine architectural et naturel, etc. Pour des secteurs importants, Urbanisme tente d'établir un dialogue en amont du projet, pour définir des objectifs communs avec les investisseurs.

Politique foncière

Urbat est attentif au marché immobilier et conseille à la Municipalité l'achat de parcelles jugées stratégiques pour les projets de la Ville.

BÂTIMENTS

Gestion immobilière

L'année 2011 a été marquée par la simultanéité de plusieurs projets d'envergure gérés au sein de la filière Bâtiment. Ainsi, la rénovation de l'immeuble « Cygnes 10 » a pris fin à l'été 2011 et a vu arriver l'UAPE « Les Cygnes » et le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV) en son sein. La rénovation des façades de l'Ancienne Poste 2 s'est poursuivie tout au long de l'année avec un gros travail d'artisan sur les éléments de pierre des façades (fin des travaux prévue en 2012). L'amélioration énergétique du complexe patinoire piscine, l'installation de nouvelles classes au collège des Quatre Marronniers, la réfection des places de jeux du patrimoine HLM, la mise en exploitation du bâtiment parascolaire Aux Isles, la réfection de place Sud du Château, sont autant de projets d'importance visant à améliorer le bâti d'Yverdon-les-Bains.

Cette année a également vu la fusion des communes d'Yverdon-les-Bains et de Gressy,

avec pour conséquence la reprise du patrimoine immobilier de Gressy (5 bâtiments et 1 temple). Cette reprise s'est faite pour l'essentiel dans la continuité de ce qui se faisait jusqu'à aujourd'hui, tout en s'insérant dans le mode de gestion du patrimoine de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Seul bémol de l'année, les évaluations techniques et sécuritaires ont dû être mises de côté par manque de ressource en personnel.

Études diverses

Théâtre Benno Besson - Café de la Grange

- Etude de mise en place d'une détection feu dans tout l'immeuble.
- Analyse de la toiture, rapport technique et proposition d'entretien.

Stade municipal

Poursuite de l'étude concernant l'aménagement de vestiaires et le remplacement des installations.

Villa d'Entremonts

Etude concernant l'état général des façades en pierres d'Hauterive ainsi que la coursive. Devis général des travaux.

Hôtel de Ville

Réattribution des locaux suite à l'annonce du départ d'Urbat et projet d'aménagements.

Avenue des Sports 5, locaux appartenant à la Hoirie Decker

Proposition d'achat du complexe immobilier et négociation avec le vendeur.

Piscine couverte

Procédure contre les différentes entreprises, bureaux d'ingénieurs et l'architecte pour les défauts de construction (carrelages défectueux, condensation en toiture et au sous-sol, traces de salpêtre sur les murs). Les mesures de sauvegardes relatives aux prescriptions des délais de garanties ont été prises durant le 2^{ème} semestre 2011.

Hôtel de Ville - immeuble rue du Four n°1

Surveillance des fissures apparues en façades et à l'intérieur des bâtiments et investigations sur les causes. Un rapport conjoint du géotechnicien et de l'ingénieur civil sera transmis en 2012.

Collège Léon-Michaud

Une pré-étude pour déplacer la Direction et le secrétariat dans l'ancienne bibliothèque a été établie mais au final, le coût était trop élevé. Une nouvelle étude est en cours.

Suite à une rencontre avec le Directeur de l'établissement, plusieurs demandes sont formulées tel que :

- agrandir le parc à vélos des enseignants;
- réfection de la cour d'école;
- reconstruction du préau couvert reliant salle de gym et l'école;
- réalisation d'un préau couvert pour petits (à venir);
- création d'un espace fumeurs extérieur;
- réfection des meubles des salles de sciences.

Écoles de 35 classes à Gare-lac

Suite au rapport sur les « planifications scolaires 2020-2030 », les premières réflexions sur l'emplacement des Anciens Arsenaux ont débutées.

Déplacement d'un terrain de basket à la Passerelle

Etude de variante pour déplacer l'aire de jeux du basket, suite aux plaintes concernant les nuisances sonores émises par les jeux et les jeunes qui chahutent aux alentours.

Possibilité pour récupérer une école à Prilly

Étude sur la possibilité et les contraintes de récupérer une école de 11 classes à Prilly pour l'intégrer sur le site du collège de la Passerelle. Ce projet est abandonné car trop onéreux.

Salle de gymnastique à Pestalozzi

Depuis 1948, il est constaté des affaissements sur ce bâtiment. Certaines parties du bâtiment ont jusqu'à 17 cm de mouvement. Suite à une aggravation des fissures et au dernier rapport d'expertise de l'ingénieur, il est vivement conseillé de ne plus fréquenter cette salle.

Vestiaires foot Aux Isles

Etude pour créer un rangement fermé des buts mobiles afin de les protéger du vandalisme.

Collège de Montagny

Constats d'un problème d'étanchéité des vitrages à la salle de gym. L'avenir du bâtiment étant incertain, la réparation est en sursis.

Crédits d'investissements, réalisations

Château, étape XXV façade Ouest cour intérieure

Analyse des travaux à effectuer avec le bureau d'architecte en charge de l'entretien de l'immeuble et l'ARCHY. Phase de réalisation de l'aménagement d'une plate-forme élévatrice, rénovation de la cour intérieure, aménagement de la Place Sud et rénovation de la façade Ouest de la cour intérieure.



Hôtel de Ville

Sécurisation des locaux, détection incendie et divers aménagements.

Immeuble Orbe 41

Rénovation intérieure de l'immeuble.

Cygnes 10

Réalisation de la transformation intérieure et extérieure de l'immeuble.

SIS caserne des pompiers

Etude et début de la phase de réalisation d'une installation de détection, d'un couvert à vélos et divers aménagements intérieurs.

W.-c. du Parc des Rives du Lac

Réalisation d'un groupe de w.-c. publics avec douches.

Places de jeux HLM

Rénovation des places de jeux par la fourniture et pose de nouveaux jeux. Etude pour la réfection d'une place de jeux supplémentaire (rue de Bullet 3) à financer par le solde disponible du crédit d'investissement avec travaux en 2012.



Complexe patinoire-piscines

Réfection des goulottes du bassin toboggan, travaux de garantie sur les goulottes du bassin olympique. Travaux de réfection des locaux du pavillon d'accueil de la piscine extérieure. Réfection des vestiaires publics 5 et 6 et vestiaire CPAY avec installation d'une ventilation. Travaux sur l'optimisation énergétique du complexe en cours, suite des travaux en 2012. Travaux d'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude des douches de la piscine extérieure, modification des garde-corps et du local d'accueil de la patinoire en 2012.

Nogent 5

Travaux de garanties, travaux supplémentaires demandés par la garderie. Suite des travaux en 2012.

Valentin 12 - CPO

Etudes et transformation en vue de la réadaptation des locaux de la police municipale (environ 600 m² supplémentaires), suite au départ de la gendarmerie cantonale. Les travaux se sont terminés fin 2011. Seule la remise en conformité des portes, selon les exigences de l'ECA et quelques demandes complémentaires du CPO, seront en cours en 2012.

Immeuble Four 1

Travaux de réaménagement de la salle de bain dans l'appartement au 1^{er} étage. Travaux entrepris courant mars 2011.

Ancienne Poste 4

Travaux de réfection des façades et toiture en cours. La couverture et les ferblanteries ont été entièrement démontées, les surcombles ont été débarrassés des séparations en bois ajourées en mauvais état, un nettoyage complet des déjections de pigeons a été fait, des pièces de charpente ont été remplacées, un traitement de la charpente contre les insectes xylophage a été exécuté, la toiture a été isolée, les Velux remplacés, la façade côté cour rénovée, les ferblanteries et la couverture en ardoises naturelles sont quasiment terminées, les lucarnes en molasse sont complètement remplacées et la réfection des pierres de taille en façade sont en cours. Suite des travaux en 2012.



Pavillon scolaire Aux Isles

La construction du pavillon scolaire Aux Isles s'est terminée à Pâques 2009. Suite aux constats de problèmes de température dans les salles de classe, une procédure juridique est entamée dans la continuité du crédit d'investissement.

C'est le bureau Planair, à La Sagne, qui est mandaté pour mener une expertise privée auprès des divers intervenants. Le résultat de cette étude permettra de nous aiguiller sur les solutions / responsabilités éventuelles, liées au problème de température.

Une étude est lancée afin de raccorder le bâtiment au réseau de chauffage à distance.

Classes au collège des Quatre Marronniers

Réalisation de la 1^{ère} étape de 3 classes en style containers. Travaux terminés pour la rentrée scolaire 2011-2012. Suite des travaux 2^{ème} étape en 2012 par la création de 3 classes supplémentaires du même type.



Sécurité des bâtiments scolaires

Les travaux de la 1^{ère} étape, votés en juillet 2009, ont été réalisés dans les collèges Léon-Michaud et Pestalozzi. La réactualisation du dossier en vue de la réalisation de la 2^{ème} étape pour la sécurité dans les autres bâtiments scolaires, plus particulièrement la sécurité incendie et évacuation, se fera début 2012. En effet, suite à une décision Municipale fin 2010, ces travaux de sécurisation sont reportés en 2012.

Ecole Anciennes casernes

Planification en vue de réhabiliter deux classes au 2^{ème} étage du bâtiment aux Anciennes Casernes, suite au départ du CMNV dans les nouveaux locaux à la rue des Cygnes 10. Établissement du budget des travaux de sécurisation feu. Au vu des travaux à entreprendre, il y a obligation d'adapter la cage d'escalier du bâtiment aux normes feu du jour. Projet partiellement reporté en 2012, après établissement du budget sécurisation cage d'escalier.

Entretien courant des bâtiments communaux

Les travaux ci-dessous ont été exécutés dans le cadre du budget d'entretien annuel.

Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux, révisions des orgues, horloges monumentales, cloches, la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation suivantes :

Patrimoine HLM

- HLM Léon-Jaquier (96 appartements)
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. 4 réfections complètes d'appartements, 1 réfection complète d'appartement suite à un incendie, remplacement de 3 frigos. Remplacement de 5 portes d'accès au local vélos du sous-sol. Réfection des places containers, dalles de jardin pour passages piéton et table de pique-nique remplacée.
- HLM Sous-Bois 11-13-15 (30 appartements)
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. Réfection complète de 1 appartement, réfection partielle de 2 appartements, remplacement d'un plan de cuisson et de 1 plan de travail de la cuisine. Réparation ou remplacement de 7 stores dans 6 appartements. Remplacement de 1 cylindre de porte palière, de 1 vitrage double dans une porte-fenêtre et de 1 petit ventilateur de salle de bain. Remplacement du sèche-linge au n°13. Remplacement de 1 vanne et de la sonde de la chaufferie. Remplacement de diverses pièces pour le lave-linge au n°15.
- HLM Sous-Bois 17-23 (60 appartements)
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. 4 réfections complètes d'appartements, réfection partielle de 6 appartements, remplacement de 5 frigos et 3 hottes de ventilation et réparation de stores fortement abîmés dans 6 appartements. Réparation ou remplacement de compteurs d'eau chaude dans 4 appartements. Désinfection d'insectes alimentaires dans plusieurs appartements. Remise en ordre des dalles de terrasse de 1 appartement. Remplacement de 3 lavabos dans 3 appartements. Réparation de 1 lave-linge et de 1 sèche-linge.

- HLM Bullet 3 (22 appartements)

Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité et serrurerie. Au parking, mise en place d'un panneau de signalisation (mise à ban). 1 réfection complète d'appartement, remplacement de 1 frigo et 2 hottes de ventilation, de 3 stores toile dans 2 appartements et d'un store complet. Remise à niveau d'une terrasse de 1 appartement. Remplacement d'une pompe de circulation de chauffage.

Patrimoine financier

- L'Escarbille

Scellement des pieds de tables et jointoyage des rondins de bois au sol. Remplacement de 1 urinoir. Débouchage et réparation des canalisations. Contrôle de toute la pourtraison attaquée par des insectes xylophages, travaux conséquents à prévoir et à mettre au budget 2013.

- Ancienne-Poste 2

Diverses interventions sur les installations sanitaires. Réparation du sèche-linge. Travaux de réparation d'un tuyau de chauffage encastré dans un mur suite à la rupture de ce dernier dans les locaux de la pharmacie Capitole. Remplacement de la chaudière à gaz.

- Gîte du Passant

Diverses interventions sur la menuiserie, la serrurerie et les stores. Réfection des peintures sur les façades de l'ancien bâtiment. Arrachage des mauvaises herbes le long du chemin. Achat de 20 chaises coque empilables.

- Ancienne-Poste 4

Diverses interventions sur la menuiserie, serrurerie et sanitaire. Désinfection des w.-c. et sous-sol pour l'élimination des cafards. Modernisation du système de transmission d'alarme. Réparation de l'évacuation d'eau de condensation du système de climatisation du Fond Ancien. Travaux de réfection de toiture et façades en cours.

- Camping

Ré-entoilage du parasol de grande taille de la buvette du camping. Remplacement de 1 cuvette de w.-c. cassée à la buvette.

- Pavillons des Rives du Lac

Réparation d'une porte et d'un trappon au pavillon abritant le kiosque.

- Buvette des Rives du Lac

Réparation de menuiserie suite à une effraction. Réparation des bâches transparentes de

protection contre le vent et la toile de toiture. Remplacement des vérins de trappons. Mise en place d'une résine au sol dans la cuisine. Hivernage des installations.

- Haldimand 79 - Café du Raisin

Bâtiment à démolir entre fin 2011 et printemps 2012 (PLQ St-Roch et/ou rue de l'industrie), en attente d'une date pour la démolition.

- Ancien stand, place de parc

Rebouchage d'un ancien regard technique (trou dans la voie de roulement du parking).

- Cure d'Air

Sécurisation du Saule devant l'entrée (élagage complet). Remplacement de bouton de cuisinière. Remplacement d'une tôle de protection du coffre à matériel à l'extérieur.

- Grandson, locatif Bellerive

Contrôle des prises électriques dans les salles-de-bain des 2 appartements.

- Cygnes 7-9-11

Diverses interventions de menuiserie, électricité et ferblanterie. Mise en place d'un panneau d'interdiction de stationner.

- Cygnes 10

Travaux de transformation en cours.

- Four 1 - Grenette

Travaux de transformation de la salle de bain et du w.-c. de l'appartement du 1^{er}, au dessus du restaurant. Diverses interventions d'électricité, de sanitaire, de menuiserie et d'électroménager. Mise en place de barreaudages sur les fenêtres des caves. Réfection des revêtements de sol de la cuisine, du hall d'entrée et dégagement suite à un dégât d'eau par rupture de canalisation EU. Mise en place de digicodes sur les portes d'entrée de l'immeuble. Nettoyage complet du conduit de ventilation de la hotte de cuisine jusqu'en toiture. Remplacement du groupe froid de la chambre froide du restaurant. Installation d'un store toile pour la terrasse du restaurant.

- Four 5

Travaux de mise en conformité des installations électriques. Diverses interventions de menuiserie et sanitaire. Evacuation d'une souche d'arbre sur la terrasse de la garderie Le Lapin Bleu.

- Grande Prairie, habitation

RAS.

- Roger-de-Guimps 17

Réfection complète des peintures de 1 appartement. Remplacement du chauffe-eau. Remplacement d'un lavabo.

- Nogent 5

Partie habitation; RAS. Partie garderie, locaux cercle portugais, fanfare l'Avenir, club de Vo-Vietnam et musiques; divers travaux de menuiserie, sanitaire et ferblanterie. Travaux de garantie en cours : haubanage de l'éolienne et structure des stores de la terrasse.

- Jordils 65

Débouchage des chéneaux. Réfection complète du local au rez-de-chaussée suite à une rupture d'alimentation d'eau de w.c. de l'appartement du 1^{er} étage.

- Midi 3-5

Détartrage du chauffe-eau.

- Neuchâtel 4

Travaux de peinture et de menuiserie dans les locaux anciennement occupés par l'ASMAD.

- Neuchâtel 27, Fodge Family

RAS.

- Orbe 41

Travaux de rénovation intérieure. Diverses interventions d'électricité et de menuiserie.

- Thièle 2 - Horizon jeunes

Mise en place d'un éclairage de secours dans l'escalier. Remplacement d'une plaque de cuisson vitrocéram. Mise en place de barreaudages sur les fenêtres côté rue de Neuchâtel. Déplacement de prise informatique. Installation d'une prise 400V pour poste de soudage. Remplacement d'un verre de la véranda. Réparation d'une fenêtre forcée.

- Valentin 11

Diverses interventions de menuiserie, sanitaire et électricité. Réparation du lave-linge.

- Montagne-de-la-Ville

Remplacement des volets et réfection des portes, travaux. Travaux d'électricité sur le réseau 230V. Réparation de la citerne du chalet La Chèvre (travaux de réfection complète à prévoir d'ici 5 ans). Remplacement de la cape de cheminée.

- Patinoire

Renforcement du passage technique pour véhicule. Remplacement de 2 vitrages cassés. Réparation et remise en état d'éclairages de secours. Diverses interventions électriques, serrurerie et ventilation. Réparation d'un démarreur de compresseur. Remise en état de portes de secours (voir pour un remplacement d'ici 5 à 10 ans). Travaux d'investissement en cours.

- Piscine extérieure

Remplacement de 2 sèche-cheveux. Mise en place d'un drain devant un pédiluve. Remplacement de grilles de plage. Expertise du toboggan. Réfection partielle des carrelages des pédiluves. Réfection de la signalétique. Contrôle du bassin olympique par géomètre. Travaux d'investissements en cours.

- Piscine couverte

Remplacements de joints silicone. Retouche de peinture et assainissement de moisissures. Remboursement d'un appareil distributeur Selecta suite à une effraction. Installation de sèche-mains électrique dans les w.-c. Procédure en cours pour défaut de construction.

- Café de la Grange

Pose de main-courantes dans les escaliers extérieurs, divers petits travaux de peinture.

- Café du Château

Mise en conformité des installations électriques et complément d'installation détection feu. Révision de la ventilation.

Patrimoine administratif

- Chantier communal

Création d'un bureau complémentaire. Remplacement d'une pompe de circulation. Suppression et évacuation du grand silo à sel vétuste. Remplacement de luminaires au garage-atelier.

- Théâtre du Petit-Globe

Dépose et remplacement des escaliers extérieurs et coursives. Doublage parois extérieures Nord et Sud avec lames bois, divers travaux de menuiserie.

- Sport 11, Arkina

Divers travaux de sanitaire et électricité.

- Otty

Réparation d'une porte.

- Anciennes Casernes

Mise en conformité des installations électriques. Remplacement d'un brûleur. Diverses interventions en sanitaire, chauffage, menuiserie.

- TBB

Remplacement d'un plateau bar par inox. Remplacement des batteries de l'onduleur. Réparations diverses, menuiserie, sanitaire, électricité et serrurerie. Contrôle technique de toute la charpente avec réparations diverses

- Serres et jardins

Remplacement d'un lave-vaisselle. Divers travaux d'électricité, sanitaire et serrurerie.

- Château

Recherche et réparation d'une fuite de chauffage, réparation du carrelage. Remplacement de plusieurs cylindres électroniques et menuiseries. Divers travaux de serrurerie, électricité et sanitaire. Réfection de toutes les tables et chaises des Caves.

- Check-point

Réparation porte, remplacement vitrages.

- Hôtel de Ville

Divers travaux d'électricité, menuiserie, sanitaire et peinture. Contrôle de toutes les souches de cheminées avec camion-nacelle et réparations diverses en toiture.

- Archives communale

Pose d'un compteur électrique double tarif.

- La Marive

Réfection des joints extérieurs de dilatation du béton. Remise à niveau d'une partie des pavés de l'esplanade. Contrôle de la scène, des cintres et des podiums amovibles. Remplacement partiel de l'éclairage de secours. Contrôle et réparation de l'étanchéité toiture. Contrôle et réparation de toutes les parois coulissantes. Remplacement de la machine à glaçons. Remplacement d'un moteur de la ventilation. Complément détection incendie.

- Maison d'Ailleurs

Remplacement de la détection incendie. Remplacement d'un humidificateur. Remplacement de la production de chaleur. Remplacement de la moitié des portes coulissantes. Travaux de peinture.

- Neuchâtel 2

Taille des arbres et divers entretiens extérieurs. Divers travaux menuiserie, serrurerie, et chauffage.

- W.-c. publics et fontaines

Mise en place de portes en inox ainsi que de nombreux travaux de réfection suite à du vandalisme dans certains w.-c. Divers travaux de carrelage, peinture, serrurerie, électricité et sanitaire. Remplacement complet de l'installation électrique du débarcadère.

- Kiosque Fallet

Divers travaux de serrurerie.

- Villa d'Entremonts

Remise en état des chemins en gravier. Remplacement d'un circulateur. Réfection partielle de joints de façade.

- Stand de tir

Remplacement de la friteuse de la cuisine. Mise en conformité des installations électriques. Réparation de stores et sanitaires.

- Temple de Fontenay

Peinture sur éléments métalliques extérieurs et remplacement de joints de dilatation du béton. Entretien de l'orgue. Marquage place de parc.

- Temple Pestalozzi

Fourniture de protection des tablettes de fenêtres pour bacs à fleurs. Divers travaux de menuiserie, serrurerie et chauffage.

- Centre funéraire

Réfection complète d'un monument en pierre naturelle. Réfection paratonnerre immeuble.

- SIS

Remplacement d'une hotte de ventilation. Remplacement de cylindres électroniques. Divers travaux de peinture, serrurerie et sanitaire.

- Place de la Gare

Remplacement de vitrages cassés aux abris de bus et suppression de graffitis.

- Colonie Jolie-Brise

Remplacement d'un frigo et sèche-mains. Divers travaux d'électricité, sanitaire et menuiserie. Modification des systèmes d'alarme. Entretien des extérieurs.

- Colonie Bellevue à Mauborget

Remplacement de revêtement de sols et sèche-mains. Réparation de jeux. Divers travaux d'électricité, sanitaire et menuiserie. Modification des systèmes d'alarme. Entretien des extérieurs.

Patrimoine scolaire

Les déprédations causées par des actes de vandalisme se monte à Frs 50'350 sur les bâtiments scolaires, soit une nette diminution par rapport à 2010. La majorité des déprédations est faite sur les stores et vitrages en jouant au ballon en dehors des heures d'école.

- Salle de gym de La Marive

Remplacement de moteurs électriques d'impostes de fenêtres. Diverses réparations de sanitaire, stores, serrurerie. Révision et réparation des toits.

- Collège Léon-Michaud

Contrôle et entretien des toits plats, sécurisation feu (sonorisation, portes coupe-feu, électricité, etc.) dans le collège. Remplacement des cordons électriques pour les sèche-cheveux, diverses réparations des anciennes portes dans les douches et remplacement des luminaires à la salle de gym.

- Pavillon des Cygnes

Les travaux de démolition du pavillon sont reportés, dans l'attente d'une validation du Conseil.

- Collège de Fontenay

Réfection de la salle de bain de l'appartement du concierge. Contrôle et entretien des toits. Pose de barres à trottinettes. Adaptation des 3 portes d'entrée trop lourde à manipuler pour des petits enfants par des fermes portes plus faciles de mouvement. Pose d'un rétroprojecteur dans la salle de science. Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Adaptation des deux sorties sur trottoir. Remplacement de quelques ferrements de la salle de gym et remplacement des sanitaires dans la garderie.

- Collège de la Passerelle

Contrôle et entretien des toits plats. Réparation conduite suite à une fuite de gaz et d'eau sous préau. Pose d'un rétroprojecteur dans la salle de science. Adaptation du local infirmerie en bureau. Pose de barre à trottinettes. Pour la salle de gym, contrôle et entretien des toits, remplacement des chasses d'eau des urinoirs et pomme de douche.

- Collège du Cheminet

Pose d'un rétroprojecteur dans salle de science. Suite des réparations des sols des classes et des corridors. Réparation de plusieurs stores et contrôle et entretien des toits plats. Suivi des coulures dans la véranda de la salle de travaux manuels. Etude de pose d'une sirène pour la protection civile. Pose de barres à trottinettes. Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Pour la salle de gym, pose de détecteurs d'éclairage dans les vestiaires et les douches et réparation des faïences murales des douches.

- Pavillon des Jordils

Remplacement du guichet vitré dans le saut de loup de l'ancienne école.

- Pavillon Aux Isles

Etude de mise en place du raccordement du chauffage à distance (nouvelle salle de gym.) Remplacement de la boîte aux lettres. Installation d'une prise fax dans la salle ACT. Pose d'une barre à trottinettes.

- Collège des 4 Marronniers

Réfection de l'appartement du concierge (peintures chambres et sols du hall). Contrôle et entretien des toits plats. Remplacement des cuvettes de w.-c. dans les sanitaires (2^{ème} étape).

- Collège de Montagny

Changement des poignées des portes d'entrées, (suite à des vols). Réparation des stores. Entretien de la toiture.

- Collège Pestalozzi

Contrôle de la couverture et toiture, débouchages des conduites d'évacuation dans les cuisines ménagères, contrôle et réglage des portes d'entrée. Réparation du ventilateur d'extraction des fumées de la chaudière en toiture. Peinture des 2 porches d'entrée. Réfection des parquets dans 3 classes. Pose d'un rétroprojecteur dans la salle de science. Pose d'une barre à trottinettes. Entretien sommaire de la chaudière et des fenêtres de la salle de gym.

- Collège de la Place d'Armes

Plusieurs réparations de serrures de portes. Pose de barres à trottinettes. Entretien du toit plat de la salle de gym et réparation des sols.

- École Pré-du-Canal

Remplacement de vitres cassées, contrôle et entretien des toits plats. Peintures des portes extérieures. Pose de listes en bois pour affichage dans les couloirs.

- École Près-du-Lac

Réfection des stores. Réparation de la clôture dans la cour.

- Pavillon Pierre-de-Savoie

Réfection des joints de fenêtre et peintures des fenêtres en Ouest. Réparation du bord toit Eternit. Contrôle et mise en conformité des installations électriques.

- École de la Vilette

Réfection du sol devant la porte d'entrée. Contrôle général des toits. Entretien de la pompe de circulation du chauffage. Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Réfection des murs des locaux engins suites aux infiltrations d'eau (salpêtre) à la salle de gym.

- Locaux Général Guisan

Réfection et entretien par la régie.

- Pavillons Roger-de-Guimps

Réfection et entretien courant.

- Colonie Jolie-Brise

Contrôle et mise en conformité de la sécurité incendie demandé par l'ECA.

- Colonie Mauborget

Remise en état des grilles de sol au sous-sol. Réfection des sols au 1^{er} étage. Contrôle et mise en conformité de la sécurité incendie demandé par l'ECA

- Centre sportif Aux Isles (foot)

Réfection des joints et bas de façades extérieurs. Diverses réparations du store métallique de fermeture.

Dessin assisté par ordinateur (DAO)

L'entité DAO a vu Mme Céline Gilliéron, apprentie en dessinatrice en bâtiments, réussir avec succès ses examens finaux en juin 2011. Elle a quitté la Ville d'Yverdon-les-Bains à cette même période pour le secteur privé où elle a trouvé une place de travail à temps plein, ce dont nous pouvons nous réjouir.

Pour l'instant, l'expérience de former un(e) dessinateur (trice) en bâtiment n'a pas été reconduite. En effet, avec le recul de cette expérience, la filière a conclu qu'elle ne dispose pas du seuil critique de diversité nécessaire afin d'assurer une formation de qualité (jusqu'à maintenant, cette diversité était assurée par un partenariat avec un bureau d'architecte privé).

Gérance communale

Une nouvelle collaboratrice au sein de la Gérance communale a été engagée en tant que gérante-technicienne. L'arrivée de cette nouvelle collègue a permis à la Gérance communale de se concentrer sur l'aspect technique de ses bâtiments, comme par exemple les visites d'immeubles ou les rénovations de logements après le départ d'un locataire, etc.

La Gérance communale a terminé l'année 2011 sur une note positive, puisqu'elle a constaté une diminution dans l'envoi des rappels, plus particulièrement l'envoi de mises en demeure aux locataires en retard de paiement de deux mois ou plus. Une évolution que nous espérons se prolonger pour l'année 2012 et celles à venir. Parallèlement, nous confirmons les écrits évoqués dans le rapport de gestion de l'année 2010 quant aux plans de paiement en net repli puisque cette amélioration s'est maintenue pour 2011.

Nous pouvons également évoquer qu'en matière d'expulsion de locataires, un seul cas est en cours (défaut répété de paiement malgré de nombreux plans de paiements non respectés).

La gestion des places de parc visiteurs, squattées en permanence dans les immeubles sis « Ch. de Sous-Bois 11-13-15 et 17-23 » à Yverdon-les-Bains, a été réadaptée. Ainsi, une durée maximale de stationnement (4 heures) a été mise en place à l'aide d'une nouvelle signalétique, ceci afin de limiter le nombre d'abus.

En outre, nous relevons que la Gérance communale a enregistré en 2011 59 mouvements d'entrées/sorties de locataires (+ 17% par rapport à 2010), principalement concentrés sur le 2^{ème} semestre de l'année, soit :

- 29 (+ 3%) dans les immeubles HLM;
- 5 (- 28%) dans les immeubles financiers;
- 2 (- 200%) dans les immeubles administratifs;
- 0 (0%) dans les cafés-restaurants;
- 23 (+ 43%) dans les places de parc.

La Gérance communale relève toujours une forte demande de logements à bas loyer (très longue liste d'attente) et il est difficile d'y faire face, l'offre de logement communale étant stable.

Enfin, un audit de la Cour des comptes du canton de Vaud sur le patrimoine locatif soumis au marché libre s'est tenu en cours d'année. En synthèse, il en ressort que la gestion est bonne et qu'aucun loyer de complaisance n'est accordé. Néanmoins, la Cour des comptes a émis quelques recommandations visant à faire clarifier sa politique du logement.

Locations de salles

Nous relevons de nombreuses occupations dans nos salles à louer pour cette année 2011. C'est avec plaisir et enthousiasme que la Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli de nombreux concerts, expositions, marchés, camps de vacances, fêtes de familles, assemblées, séminaires et autres dans ces locaux.

- Les salles Aula Magna, Léon-Michaud et le Temple ont été utilisés pour 154 manifestations (+ 3.35%) et ont été occupés 239 jours (+ 16.58%);

- les montants des locations externes se montent à Frs 33'000 (+ 4.76%) et Frs 19'850 (+ 3.38%) pour les utilisations internes;
- les 74 manifestations gratuites accordées (- 2.7%) se chiffrent à Frs 20'000 (+ 17.65%) pour les externes et Frs 4'300 (- 38.57%) pour les utilisations internes;
- au Jura, nos colonies de vacances Jolie Brise et Bellevue ont été louées 17 fois (- 34.61%) pour un montant total de Frs 17'035 (- 46.87%). Cette régression s'explique avec un bon nombre de demandes annulées (faute de participants ou de dates non-disponibles);
- les écoles ont passé 12 semaines à Jolie Brise et 16 semaines dans notre maison Bellevue, 6 semaines de plus que l'année précédente (+ 27.27%). Il y avait aussi les camps d'été et d'automne de la Ville qui ont occupé les colonies pendant 12 semaines;
- la Cure d'Air et l'Escarville ont été louées en tout 115 fois (- 4.95%), pour un total de Frs 39'345 (-8.06%). Là aussi, nous avons moins de location due à des désistements et une légère diminution des demandes.

Cette année encore, les enfants d'Yverdon-les-Bains et de la région ont occupé la Cure d'Air pendant les 7 semaines des vacances d'été (dans le cadre du Centre Aéré organisé par SEJ) et les patients de l'hôpital de Chamblon, la dernière semaine d'août.

De plus, c'est avec joie que des enfants de Tchernobyl ont profité pendant 4 semaines du bon air du Jura.

Dès le début 2012 et suite à la fusion avec la Commune de Gressy, nous allons avoir des salles supplémentaires disponibles à la location.

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Pour la filière Urbanisme

Planification urbaine : participation aux réflexions sur les plans directeurs, d'affectation et de quartier et les projets d'aménagements routiers.

En cours d'étude

Avenue des Trois lacs km. 1'500 - 1'900 / liaison Graveline - Roger-de-Guimps

- Poursuite des études en 2011 avec mise à l'enquête publique et préavis favorable du Service des routes (après consultation des autres services cantonaux).
- Appel d'offres pour réalisation, adjudication des travaux par la Municipalité en novembre 2011.
- Appel d'offres pour le mandat d'ingénieur civil et adjudication en novembre 2011.
- L'adoption du projet et le crédit d'ouvrage doivent être déposés en 2012.

Ce projet vise à assurer l'accès au Centre Sportif Aux Isles, avec un nouveau pont sur le Canal oriental, à développer en parallèle le réseau de mobilité douce et à gérer les eaux météoriques en créant un canal.

Logements pour étudiants

Poursuite du suivi de ce dossier initié par le Canton de Vaud (DGES). Les dernières discussions envisagent de mener deux projets en parallèle : un à court terme, soit un projet d'environ 30 lits sur un lieu à définir et le second, qui consiste à poursuivre la démarche sur le site de l'Ancien-Stand (env. 300 lits) avec un appel à investisseurs. Fin 2010, les tractations entre la Municipalité d'Yverdon-les-Bains et les CFF sont à bout touchant (acquisition d'une partie de la parcelle CFF 2233 en bordure des voies).

En procédure

Avenue des Trois Lacs / dommage à l'ouvrage km 0.660 à 0.900

- Suite au jugement motivé rendu fin 2009, les contacts ont été poursuivis avec l'entreprise Grisoni Zaugg SA. Un accord est trouvé pour partager les frais de reconstruction de la route : à 50% pour la commune et à 50% pour l'entreprise.
- Le préavis au Conseil communal présenté fin 2010 est accepté par le Conseil communal en avril 2011.
- La convention entre la Commune et l'entreprise Grisoni Zaugg est signée en août 2011.

Le dossier est ainsi clôt.

Etudes diverses

Signalétique

Dossier en attente durant l'année 2011.

Pour la filière BATIMENTS

Réalisations

Salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire aux Isles

Le chantier ayant débuté à la mi-septembre 2010, le premier bâtiment est livré en août 2011 (pavillon parascolaire qui accueille la garderie d'enfants à l'étage et le réfectoire, y c. cuisine professionnelle, au rez). La salle de gymnastique et les aménagements extérieurs seront terminés en début d'année 2012.



Autres activités, divers

Patinoire-Piscine / piscine extérieure / procédure / tassements

L'audience prévue en 2010 a lieu en octobre 2011. Le tribunal demande néanmoins des éléments supplémentaires pour rendre son jugement en ordonnant un complément d'expertise.

Commission du logement

Urbat participe à la Commission du logement qui planifie la création d'une éventuelle fondation ou coopérative immobilière pour gérer les logements subventionnés. La création de la Fondation est approuvée par le Conseil communal en juin 2011. Plusieurs sites sont évalués par Urbat dans leurs potentialités pour réaliser des logements.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Au vu de l'augmentation toujours croissante de son volume de travail dans la première moitié de l'année 2010, la filière de la Police des constructions a accueilli une nouvelle secrétaire technique à 80%. Cette ressource supplémentaire a permis d'assurer un meilleur contrôle/suivi des dossiers et d'acquérir une autonomie rédactionnelle en libérant le secrétariat d'Urbat. Elle donne en outre la possibilité de dégager du temps pour des tâches de contrôles sur le terrain, notamment en termes de conformité à la loi sur l'énergie et de dispenses d'enquêtes publiques. Toujours en phase de restructuration, la Police des constructions a travaillé, en 2011, sur les thèmes suivants :

- collaboration à la révision du règlement sur l'abattage des arbres et amélioration du formulaire en vigueur, par l'annonce obligatoire de la compensation;
- accentuation des exigences qualitatives quant aux aménagements extérieurs des projets présentés;
- création d'une check-list pour le contrôle des enquêtes publiques;
- création d'un groupe de travail intercommunal sur les objets susceptibles d'être dispensés d'enquête publique;
- mise à jour des objets anticipant sur le domaine public;
- dès le 1^{er} juillet 2011, reprise du territoire de Gressy et archivage par un civiliste des dossiers liés à la Police des constructions;
- participation à la mise en place du guichet virtuel par l'intégration des enquêtes publiques sur le site internet;
- révision complète des émoluments liés à la Police des constructions qui donnera lieu, en 2012, à la révision du RPGA.

Les visites avant ouverture des établissements publics, qui découlent au permis d'utiliser, sont dorénavant déclenchées par la Police du commerce qui invite à ces visites Planair, notre expert externe en ventilation, le SIS et les services cantonaux concernés. En août 2011, une séance d'information à tous les cafetiers-restaurateurs a d'ailleurs été organisée afin de les informer sur les procédures de mise en conformité des établissements publics.

Commissions

La Commission des constructions a tenu 12 séances.

La Commission de salubrité a tenu 30 séances.

Suite aux rapports transmis à la Municipalité, 63 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, (2010 = 75), divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 97 cas et six permis de construire ont été annulés.

Enquêtes publiques

133 projets ont été soumis à l'enquête publique (2010 = 118), puis examinés par les services communaux et cantonaux, la Commission des constructions et la Municipalité qui se répartissent comme suit :

- 32 projets de constructions, transformations et agrandissements;
- 22 projets de création de logements, pour un total d'environ 80 unités;
- 24 projets de constructions, transformations et agrandissements de bâtiments industriels, techniques, médico-sociaux ou d'intérêt général;
- 13 projets d'aménagements urbains, mobilité et places de parcs;
- 11 projets d'aménagements d'installations solaires de plus de 12 m²;
- 9 projets liés à des changements ou à la création d'établissements publics;
- 3 projets de changement d'affectation / mise en conformité;
- 2 projets de piscines;
- 8 projets de démolition;
- 4 projets faisant l'objet d'une procédure spéciale (CFF, Romande énergie, loi sur les routes);
- 2 projets de constitution de servitude publique;
- 3 projets de rénovation énergétique de bâtiment;
- 110 permis de construire ont été délivrés (2010 = 74);
- 2 permis de construire ont été refusés;
- 2 projets ont été abandonnés.

Recours

- 6 recours ont été déposés à la Cour de droit administratif et public.
- Aucun recours n'a été déposé au Tribunal Fédéral.

Dispenses d'enquête

279 autorisations (2010 = 264) ont été accordées par la Municipalité. Elles se répartissent comme suit :

Arbres

- 59 autorisations d'abattages d'arbres ont été délivrées pour 2011 (2010 = 46).

Teinte des façades

- 56 autorisations de teinte de façades ont été délivrées pour 2011 (2010 = 57).

Procédés de réclame

- 53 autorisations de procédés de réclame ont été délivrées pour 2011 (2010 = 37).

Travaux de minime importance

111 demandes ont été traitées pour divers travaux de minime importance, 100 autorisations ont été délivrées pour 2011, qui se répartissent comme suit :

- 23 couverts, cabanons, pergolas, verrières, garages, poulaillers;
- 6 modifications de toitures, châssis rampants, lucarnes;
- 17 modifications extérieures de bâtiments;
- 6 modifications intérieures de bâtiments;
- 16 aménagements extérieurs, places de parc;
- 6 cheminées;
- 10 projets de panneaux solaires thermiques;
- 1 projet de panneaux solaires photovoltaïques;
- 1 changement d'affectation;
- 2 caissettes à journaux;
- 2 sculptures;
- 1 modification d'accès;
- 6 portes de garage;
- 2 antennes parabole;
- 2 stores toile;
- 11 refus ou abandon.

Contrôle des citernes

- Environ 10 visites d'anciennes et de nouvelles installations ont été effectuées en collaboration avec le Service de l'environnement et de la protection des eaux (SESA) et STE.
- Aucune dénonciation pour non-révision n'a été faite à la préfecture.
- Aucune autorisation n'a été délivrée pour une nouvelle citerne.

Loi vaudoise sur l'Énergie du 16 mai 2006

- 60 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau Eben Sàrl, dont 48 étaient conformes.
- 7 chantiers ont été contrôlés par le bureau Gitech Sàrl.

Contrôle des aspects de sécurité et de protection de l'environnement sur les chantiers

67 visites ont été effectuées sur 36 chantiers par le bureau ACTA Conseils Sàrl (2010 = 294), avec le résultat suivant :

- 1 visite n'était pas conforme d'un point de vue environnemental (2010 = 24);
- 28 visites n'étaient pas conformes d'un point de vue de la sécurité (2010 = 96).

Autres activités, divers

La Police des constructions a mis en place un échéancier qui permet un contrôle plus rigoureux des divers délais accordés.

Des marches à suivre, détaillant les diverses procédures utilisées par la Police des constructions, seront réalisées en 2012.

La mise en œuvre de l'article 103a LATC sur l'amiante, se déroule jusqu'ici sans problèmes, des diagnostics partiels sont admis en cas de travaux touchant une partie précise d'un bâtiment.

CONCIERGERIE

Cette année a été marquée par l'introduction au 1^{er} juillet 2011, de la taxe au sac pour les déchets ménagers. Cette nouvelle taxe a nécessité une réorganisation de la gestion des

déchets : adaptation des contenants, changement des habitudes, etc.

Dans le cadre de la mise en place de cette taxe depuis le 22 août 2011 et dans le but d'améliorer et d'uniformiser le tri des déchets dans les bâtiments scolaires yverdonnois, le service de l'Urbanisme et des Bâtiments a mis en place de nouvelles armoires de tri, ainsi que des containers supplémentaires, et ce, grâce à l'octroi d'une subvention de l'Agenda 21.

2011, c'est aussi, la vente du bâtiment Arkina qui apporte quelques soucis de gestion à notre filière. En effet, ce bâtiment abritait le matériel pour l'enlèvement des graffitis (remorque hydrogommeuse) et l'atelier de réparation/stockage de tout le mobilier scolaire. De ce fait, ce matériel a dû être réduit au minimum et réparti dans plusieurs bâtiments soit : les anciens abattoirs, le quai de Nogent 5, le collège du Cheminet et le collège de la place d'Armes. Cette solution n'est pas idéale, notamment pour des raisons de difficultés d'accès et de vision d'ensemble.

La construction d'un nouveau pavillon scolaire (containers provisoires pour 3 classes), l'agrandissement des locaux du Valentin 12/14 et la création de deux classes supplémentaires dans le bâtiment des Anciennes Casernes, ont généré une augmentation des ressources en personnel.

Enfin, le 27 juin 2011, Monsieur Kevin Zbinden a obtenu son CFC d'agent d'exploitation. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.



LA MARIVE

La Marive a augmenté de 5.6% le chiffre d'affaire de la location. Cette légère progression est due par quelques locations au Tarif II en remplacement du tarif société. Quant au taux d'occupation de 52%, il reste dans la moyenne des cinq dernières années.

Les faits marquants pour l'année 2011 ont été l'organisation d'une exposition à l'échelle Suisse où La Marive s'est impliquée dans l'organisation même, plus particulièrement l'infrastructure. Une demande constante de séminaire clef en main pour la partie intendance et technique. Le mois de novembre étant toujours le plus chargé avec un taux d'occupation de 87%!

Depuis le 1^{er} juillet 2011, La Marive s'est préparée à rejoindre le dicastère de la Culture. Diverses séances ont été programmées pour ce changement et une adaptation des papiers usuels a été faite pour que tout soit prêt au 1^{er} janvier 2012.

Pour finir, à relever aussi la bonne collaboration avec l'Office du tourisme régional par les nombreuses demandes de location et aussi avec la salle des Quais de Grandson. Celle-ci est un complément non négligeable quand l'une des deux salles est occupée. Ainsi, nous gardons le client dans la région.

Quelques chiffres clefs arrondis :

	2011	2010	2009
Recettes de locations	332'700.-	320'200.-	340'216.-
Locations internes	22'500.-	16'050.-	15'697.-
Totaux	355'200.-	336'250.-	355'913.-
Ecart/année précédente	+ 5.6%	- 5.6%	- 2.3%
Taux d'occupation en jours	191	185	183
En % sur l'année	52.5%	50.8%	50.2%
Nombre de personnes	~ 79'200	~ 79'000	-

ADMINISTRATION

Au vu du nombre croissant de dossiers à gérer et des demandes des collaborateurs ayant recours au secrétariat, un nouveau poste d'assistante de direction à 60%, ainsi qu'une augmentation de 20% au secrétariat, nous permet maintenant de mieux accomplir les tâches. De plus, une nouvelle secrétaire-technique a rejoint la Police des constructions mi-août, ce qui soulage le secrétariat principal d'une bonne part des correspondances à traiter.

Sous la responsabilité de l'adjoint administratif, l'équipe administrative s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion de la centrale téléphonique, acheminement des appels et renseignements;
- réception, accueil des clients et renseignements;
- mise à jour des informations du service sur le site Internet de la Ville;
- traitement du courrier entrant et sortant;
- gestion de l'économat des fournitures de bureau;
- réservation des véhicules dans Gélore et Mobility, ainsi que les billets de train;
- correspondance, établissement des rapports et des préavis, classement des documents (160 rapports, 35 notes et environ 600 correspondances);
- établissement du rapport de gestion;
- établissement des factures d'émoluments et divers;
- imputation et saisie des factures fournisseurs pour paiement;
- gestion du personnel, horaire mobile, planning des absences, formation des apprentis;
- organisation d'événements ponctuels du Service et du personnel;
- établissement et supervision du budget annuel;
- situations périodiques et comparaisons budgétaires des comptes de fonctionnement;
- situations trimestrielles et suivi des comptes d'investissements;
- bouclage des comptes, préparations des pièces comptables;
- établissement des tableaux de répartitions pour la comptabilité analytique;
- coordination de différentes activités des autres filières.

BUREAU D'AGGLOMÉRATION AGGLOY

Après la validation des études en 2010 par les neuf communes AggloY et l'Etat de Vaud, le projet d'agglomération parachève sa phase d'études, pour entrer dans sa phase de mise en œuvre. Les éléments forts suivants sont à mettre en avant pour l'année 2011 :

Transports publics

La mise en place, dès décembre 2010, d'une nouvelle offre en transports publics sur le réseau urbain, dans le cadre de la communauté tarifaire unique Mobilis, s'est révélée être un succès avec une augmentation de fréquentation de 35%, pour une offre augmentée de 40%.

Mobilité douce

Les communes de Treycovagnes, Chamblon, Pomy et Yverdon-les-Bains ont développé des avant-projets de mobilité douce qui visent à l'amélioration du confort et des conditions de sécurité pour les deux-roues. Les projets seront mis en place et poursuivis en 2012.

Planifications en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

- le Plan directeur communal de Grandson, qui fixe les lignes directrices du développement de la commune, a été adopté par le Conseil communal en juin 2011;
- la révision du Plan général d'affectation de Valeyres est en cours d'examen préalable auprès du canton;
- les démarches pour l'étude-test ont été engagées en juin 2011 en vue de l'élaboration du plan directeur localisé intercommunal Chamard-Châtelard;
- le plan directeur localisé de Gare-Lac à Yverdon-les-Bains a été adopté par le Conseil communal et soumis à l'examen préalable au niveau du canton;
- le plan partiel d'affectation d'Y-Parc à Yverdon a été finalisé et est en cours d'approbation;
- l'étude d'avant-projet pour l'interface de la gare et le secteur Place d'Armes/Remparts a été élaborée et est en cours de finalisation.

Projet d'agglomération 2^e génération

Un mandat a été attribué par le COPIL à un bureau privé en mai 2011. Les travaux d'élaboration du dossier ont été menés de juin à décembre, en vue de déposer le projet auprès de la Confédération d'ici au 30 juin 2012, afin de bénéficier des crédits du programme fédéral en matière de trafic d'agglomération.

Communication

En vue de renforcer sa présence auprès des différents publics et de présenter ses projets, AggloY a conduit, avec succès, trois actions de communication en 2011 :

- en mars-avril, participation au Comptoir du Nord vaudois en tant qu'hôte d'honneur et animation d'un stand d'information durant toute la manifestation;
- en mars 2011, parution du premier numéro de « L'esprit urbain », la lettre d'information d'AggloY, appelée à paraître régulièrement. Un second numéro paraît en automne 2011, qui donne notamment la parole à deux personnalités de l'agglomération;
- actualisation du site internet www.aggloy.ch et création d'une rubrique « Actualité ».

Engagement

L'équipe du Bureau d'agglomération s'est étoffée en 2011 avec l'engagement d'une assistante de direction, Caroline Mobbs Bofetti (dès janvier), et d'un ingénieur spécialisé en mobilité sous mandat, Samuel Glayre de Transitec (juillet à décembre).



Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 avril 2012, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commissions de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2011, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

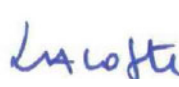
Le Syndic :



D. von Siebenthal



La Secrétaire :



S. Lacoste